DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12719 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1985

Disney parie sur la France

En annonçant la décision d'ouvrir un Disneyland en Seine-et-Marne, M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a parlé d'« événement historique ». Excitation du moment, exagération d'un homme politique qui va engranger les bénéfices moraux de l'opération ? Bien sûr, mais le fait reste considérable.

Il prouve d'abord que les hommes d'affaires d'outre-Atlantique font confiance à la France, à son économie, à ses capacités techniques, à ses institutions politiques. Parier sur elle à la veille d'une période électorale et donc incertaine n'était pas évident.

L'accord apporte également la preuve que les Américains ne sont plus effarouchés par l'administration française. Paradoxalement, ce changement d'attitude est à mettre au crédit du gouvernement socialiste, qui a su les amadouer puis habilement négocier. Pour le Disneyland de Tokyo, ce sont les Japonais qui avaient investi, les Américains ne touchant que les royalties de leur savoir-faire. A Marne-la-Vallée, le groupe Walt Disney prendra des risques financiers.

La décision de son PDG, M. Michael Eisner, peut d'autre part montrer le chemin aux firmes américaines qui jusqu'à présent préféraient Londres, Bruxelles ou Francfort pour installer leur antenne en Europe.

Eurodisneyland est la version moderne de la formule romaine « du pain et des jeux ». Mickey, Donald et l'Oncle Picsou assureront les jeux. Mais, alentour, des hôtels, des commerces, des immeubles de bureaux et même des entreprises industrielles offriront le pain. Vingt mille emplois et peut-être cinq fois plus, quelle est l'industrie qui peut apporter cela aujourd'hui ? Le tourisme est devenu une activité majeure et même un moteur économique. Ce n'est plus à proximité d'une université, d'une préfecture ou d'une grande usine qu'on crée une ville mais autour d'un centre de loisirs.

Eurodisneyland marque en effet l'entrée de la France dans la civilisation des loisirs. Avec trois décennies de retard sur les Etats-Unis et quelques années sur l'Europe du Nord et l'Allemagne, où foisonnent les parcs de jeux.

Constatation nuancée d'étonnement et d'amertume. Etonnement devant l'acceptation par un gouvernement socialiste de capitaux américains que l'on repoussait jadis au nom de la défense des intérêts français. On se souvient de l'opposition farouche de la gauche en 1970 à l'implantation à Bordeaux d'une usine Ford.

Grimés en Mickey, ces intérêts américains seraient-ils devenus inoffensifs ? Plus culturels peut-être ? Mais M. Jack Lang ne s'inquiétait-il pas, il n'y a pas si longtemps, de l'« impérialisme » culturel des Américains ?

Amertume aussi. Ce n'est pas Astérix qui marque l'ère nouvelle des loisirs. La France jusqu'à présent n'a pas été capable d'inventer une forme populaire de distraction. L'état de l'économie lui impose de passer par ce « plan Marshall » du divertissement.

(Lire nos informations page 12.)

ACCORD ENTRE JÉRUSALEM ET ABIDJAN

Israël espère resserrer ses liens avec l'Afrique

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a annoncé, le mercredi 18 décembre, la reprise des relations diplomatiques entre son pays et la Côte-d'Ivoire, rompues depuis 1973. La décision a été prise à l'issue d'une rencontre, mercredi à Genève, entre le président Houphouët-Boigny et M. Pérès, qui espère que d'autres pays africains suivront l'exemple de la Côte-d'Ivoire.

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Félix Houphouët-Boigny a donc franchi le pas. En renouant, le mercredi 18 décembre, avec l'Etat juif, après douze ans de brouille officielle, le président ivoirien a, en quelque sorte, réconcilié le cœur et la raison. Car parmi les vingt-six dirigeants d'Afrique noire qui rompirent avec Israël au lendemain de la guerre du Kippour – à la demande du monde arabe et par solidarité avec l'Egypte, – il fut sans doute celui qui appliqua la consigne de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avec le moins d'enthousiasme.

La Côte-d'Ivoire avait été la dernière à rompre, le 8 novembre 1973. Elle n'est pourtant pas la première à revenir sur sa décision. Deux pays l'ont précédée dans cette voie : le Zaïre, en mai 1982, le Libéria, en août 1983.

Mais aux yeux des Israéliens les retrouvailles avec Abidjan ont un prix sans égal. Sur le continent noir, M. Houphouët-Boigny n'est pas seulement le doyen des hommes d'Etat (avec le président Banda du Malawi), il est aussi l'un des plus écoutés. Sa réputation de « vieux sage », la stabilité et le libéralisme de son régime, la relative prospérité de son pays, lui valent influence et respect parmi ses pairs. Rares sont, dans le tiers-monde, les partenaires d'Israël aussi fréquentables.

Voilà pourquoi Jérusalem espère vivement que le président ivoirien entraînera assez vite dans son sillage d'autres dirigeants noirs. *« Deux pays pourraient suivre prochainement l'exemple ivoirien »*, a déclaré, mercredi, en rentrant en Israël, M. Shimon Pérès, sans préciser lesquels. M. Houphouët-Boigny lui a dit pouvoir plaider la cause d'Israël auprès de quatre présidents. L'un d'eux a déjà offert à M. Pérès de restaurer *« graduellement »* les relations diplomatiques. Parmi les condidats à la réconciliation, on cite ici le Togo, le Gabon, le Cameroun et la République centrafricaine.

Si M. Houphouët-Boigny renvoya à contrecœur en 1973 l'ambassadeur israélien, c'est qu'il avait apprécié, plus que d'autres, les mérites de la coopération multiforme fournie par l'Etat hébreu aux jeunes nations africaines pendant la première décennie de leur indépendance. Les bénéficiaires africains de l'assistance technique israélienne la jugeaient alors unanimement efficace, dynamique et amicale.

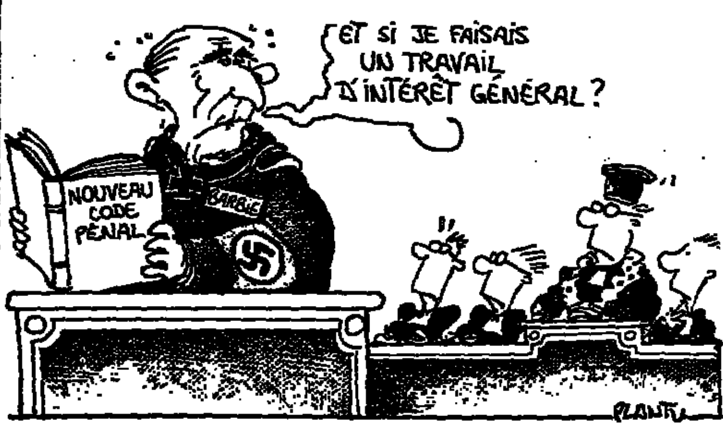
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

POUR REMPLACER LE TEXTE DE 1810

M. Badinter présente le nouveau code pénal

M. Robert Badinter a présenté, le jeudi 19 décembre, son projet de nouveau code pénal. Ce texte vise à remplacer le code de 1810, devenu incohérent et parfois inapplicable. L'avant-projet sera remis au Conseil d'Etat avant d'être examiné par le conseil des ministres à la mi-février. Il est donc peu probable que le texte soit présenté au Parlement avant les élections de mars.



La révision du code pénal est une œuvre de longue haleine, si longue, que cinq gardes des sceaux successifs s'y sont essayés, si l'on ne se réfère qu'aux moutures les plus récentes. Il est donc méritoire pour M. Robert Badinter de toucher ainsi au but, même si l'avant-projet qu'il *s'apprête à soumettre par obligation au Conseil d'Etat et par déférence à la Cour de cassation ne* porte que sur les trois *premiers* volets du nouveau code : la partie générale, consacrée à l'échelle des peines et à la manière de les appliquer, ainsi que les deux « livres » suivants, qui ont trait aux personnes et aux biens.

La malchance de M. Badinter est cependant d'avoir mis le point final à cette entreprise intellectuellement herculéenne à la veille des élections législatives. Certes, M. Laurent Fabius s'est engagé à déposer *« incessamment »* ce texte au Parlement, c'est-à-dire dès son adoption par le conseil des ministres – au mois de février, espère M. Badinter.

Mais, au-delà, l'avenir du projet paraît plus incertain, sauf à envisager une improbable session extraordinaire *qui* lui serait spécialement consacré. *Il risque plutôt d'être remis sur le métier par le prochain garde des sceaux, qui*, telle Pénélope, pourrait lui infliger le sort qu'avait réservé M. Badinter à la loi « sécurité et liberté » de M. Alain Peyrefitte.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE SOVIÉTIQUE EN ASIE DU SUD-EST

Grignoter et consolider

De notre envoyé spécial

Bangkok. – Les Etats non communistes du Sud-Est asiatique ont été, cette année, l'objet de ce que l'on qualifie ici de *« nouvelle offensive diplomatique soviétique »*, acueillie très souvent avec une grande réserve par la plupart des intéressés. *« Les Soviétiques*, selon un diplomate occidental, *ont essuyé plusieurs rebuffades, mais ils n'en ont cure ; ils ne sont pas pressés et, pour eux, il s'agit avant tout de consolider des acquis. Cette fois, les acquis ont pour nom les bases de Da-Nang et de Cam-Ranh au Vietnam et l'inclusion, définitive à leurs yeux, du Cambodge dans la grande famille socialiste. »*

Au printemps, M. Mikhail Kapitsa, vice-ministre des affaires étrangères chargé de l'Asie, qui vient de se rendre à Pékin, a passé un mois dans la région, expliquant à qui voulait l'entendre que Moscou entendait agir comme un *« garant »* de la paix en Asie du Sud-Est. Le mois dernier, M. Yakob Ryabov, un vice-premier ministre, a été reçu à Djakarta puis à Kuala-Lumpur. Entre-temps, plusieurs délégations ont visité les capitales de la région. L'une d'entre elles s'est rendue, fin octobre, à Bangkok.

Faute de pouvoir proposer, à quelques exceptions près, des programmes de coopération, les Soviétiques ont offert un renforcement des liens commerciaux entre leur pays et plusieurs Etats, d'autant plus tentés, en théorie, que le marché américain a tendance à se fermer depuis quelques mois. Les économies de la région sont d'autant plus touchées par la récession mondiale que la plupart d'entre elles sont orientées vers les exportations. Par exemple, pour avoir largement dépassé leur quota, les exportations de vêtements thaïlandais sont sous embargo aux Etats-Unis depuis le 8 octobre et jusqu'à fin décembre. Moscou n'a pas manqué de proposer aux Thaïlandais une augmentation des importations soviétiques.

Avec un opportunisme égal, les Soviétiques tentent de s'insérer dans le jeu diplomatique régional. L'exemple le plus voyant a été l'accueil réservé, au début de l'automne, à Moscou, à Mme Marcos, l'épouse du président philippin, au moment où ce dernier subit une forte pression américaine pour qu'il amende son régime. Ils tentent également d'offrir un contrepoids aux Indonésiens, très méfiants à l'égard de Pékin, mais qui ont amorcé, sur le plan commercial, le dégel de leurs relations avec la Chine. A Kuala-Lumpur, M. Ryabov s'est aussi efforcé de séduire des interlocuteurs dont la prudence à l'égard de Pékin s'explique, en partie, par la présence chez eux d'une forte minorité d'origine chinoise aux positions économiques très solides.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Un musée vivant pour le XXe siècle

C'est beau, un musée qui naît, parce que, malgré tout, il y a quelque chose en nous qui résiste à l'idée que l'art enfermé, l'art accroché, l'art balisé est un art vivant.

C'est beau, un musée vivant, et celui-ci en est un. Huit ans après sa construction, il se remet en question, et, lorsque le président de la République a inauguré, mardi, les dernières salles du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, il a ouvert les portes d'une ville nouvelle. Repensée par la prima donna de l'architecture intérieure, Gae Aulenti, repeuplée par Dominique Bozo et son équipe de conservateurs.

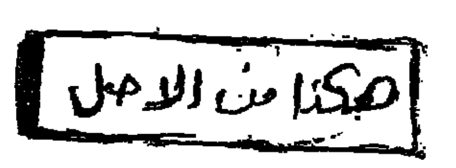
Une ville où l'on a asservi les contraintes de circulation, où l'on se déplace librement dans un espace délimité, sous un éclairage unifié.

Parti pris de clarté, qui rend parfois la promenade austère, et entraîne le visiteur, selon une chronologie souple, au long d'un chemin sinueux, jalonné de sculptures, avec, brisant la perspective de l'« avenue » sud-nord, des galeries où se nichent sous vitrines, dessins, petits formats et documents. L'itinéraire n'est plus imposé, mais subtilement indiqué, par les rapprochements, les rencontres, les croisements, le glissement progressif du moderne vers le contemporain.

Matisse ouvre grand les portes. Le coq de Brancusi se retrouve sous le grand *New York City* de Mondrian. On peut saluer les Delaunay, elle et lui, à égalité, trouver Rouault un brin envahissant, on peut obliquer vers Miro et Calder, se perdre dans les hautes pâtes de Dubuffet, déboucher sur Pollock, se réchauffer chez Beuys et plonger dans l'univers des jeunes : Garouste ou Cucchi. On n'a pas vraiment le temps de regretter l'absence de Duchamp.

Tout le monde n'est pas là, mais les partis pris ont un sens. C'est là le mérite et la limite de ce musée qui donne à voir, à comprendre, à aimer l'imbroglio de l'art du vingtième siècle. Le nôtre.

(Lire page 22 l'article de GENEVIÈVE BREERETTE.)



صحفنا من الاهل

débats

LE TEST DU FRONT NATIONAL

Même si tous les leaders de l'opposition ont récusé l'éventualité d'une alliance avec M. Le Pen, beaucoup de ses porte-parole s'alignent sur les positions de l'extrême droite, et Bernard Stasi trouve cela fort dangereux. Hervé Lavenir plaide au contraire pour le Front national, estimant que les Français sont las des partis « classiques ».

Le Pen ? Oui, Le Pen

Ni la gauche ni l'opposition ne correspondent plus à l'attente profonde des Français. Alors...

par HERVÉ LAVENIR (*)

IL faut être bien peu lucide — ou de bien mauvaise foi — pour contester aujourd'hui que Jean-Marie Le Pen répond, que cela plaise ou non, à l'attente d'une bonne partie des Français.

Je ne crois pas être un fanatique. Ayant été élu maire d'une petite commune franc-comtoise, sans nul problème d'immigration, je crois bien connaître la « France profonde » et en faire partie. Je n'ai pas les réactions explicables d'un Parisien du dix-huitième ou d'un *Marseillais* face à l'immigration excessive et à l'insécurité quotidienne.

Passé par l'ENA, par trois cabinets de Matignon, conseiller aussi, dans certains domaines, de deux présidents — de Gaulle, Pompidou, — je ne crois pas non plus être irresponsable. Ayant, pour un temps, dans le secteur privé, assumé la responsabilité de deux sociétés de technologie avancée, je ne suis peut-être pas, enfin, aussi aveugle qu'il faudrait l'être, paraît-il, pour refuser de voir en Le Pen un raciste, un hitlérien, un mégalomane.

Pourtant, je le dis tout net, je me compte maintenant, très résolument, parmi les Français qui sont pour Le Pen, dénoncent la caricature indigne qu'en font les médias — et ne s'en cachent pas.

Ni la gauche ni l'opposition dite parlementaire ne correspondent plus — quoi qu'en disent les états-majors — à l'attente profonde des Français. La gauche a déçu depuis qu'elle gouverne. L'opposition des partis battus en 1981 l'avait déjà fait.

L'une comme l'autre se disent, se clament libérales et ne le sont pas, les Français le savent bien. Entre l'étatisme de l'une — même corrigé par M. Fabius — et le technocratisme de l'autre — MM. Chirac et Giscard ont-ils, au gouvernement, fait preuve de libéralisme ?, — ils ne voient, fondamentalement, pas une grande différence. Et, si la gauche est clairement rejetée, l'idée de voter seulement pour remettre en place les battus d'hier n'a rien d'exaltant.

Les Français, c'est incontestable, veulent moins d'étatisme, plus de libertés, d'efficacité, de sécurité. Ils ne croient plus guère aux discours usés des politiciens, c'est plus qu'évident. Comme les Américains d'avant Reagan, ils veulent entendre maintenant un autre langage.

Dès lors que M. Le Pen parle désormais de façon très claire, le langage du rassemblement et de l'ouverture à tous les Français qu'attirent ses idées, mais qu'a pu choquer ou retenir un certain style du Front national, je ne doute pas qu'en mars aucune majorité ne soit plus possible sans lui à l'Assemblée nationale. J'affirme très posément que cela sera bon pour notre pays, et même nécessaire.

(*) Président du Rassemblement pour les libertés (RPL). Candidat du « Rassemblement national » dans le Doubs.

Enrayer la contagion

Les socialistes sont mal placés pour le dire, mais il est vrai que l'opposition se laisse trop contaminer par le style du Front national.

par BERNARD STASI (*)

IL faut le dire d'emblée : les socialistes sont bien mal placés pour donner des leçons. Lorqu'ils dénoncent la collusion d'une partie de l'opposition avec le Front national, on ne sait s'il faut rire ou s'indigner. Peut-être faut-il, *simplement, tranquillement*, hausser les épaules. Ceux qui se sont alliés au Parti communiste pour arriver au pouvoir, et qui ont gouverné avec lui, sont *disqualifiés* pour lancer des avertissements ou porter des jugements en matière d'alliances immorales.

Certes, l'union de la gauche est morte. *Mais ce n'est pas le Parti* socialiste qui l'a tuée. Et la plupart de ses dirigeants en gardent la nostalgie, en même temps qu'ils caressent l'espoir de la voir renaître *un* jour de *ses* cendres. Le congrès de Toulouse, que certains observateurs saluent comme le congrès du grand changement, n'a marqué la fin ni du mythe ni de la *stratégie de l'union de la gauche*. Et dans le débat qui l'a opposé à Jacques Chirac au mois d'octobre, le premier ministre n'a nullement exclu la possibilité d'une *nouvelle entente* avec le Parti communiste. Il suffirait, en réalité, que ses dirigeants cessent de tirer à boulets rouges sur le Parti socialiste pour que celui-ci *accepte* aussitôt d'ouvrir les bras aux frères un moment égarés.

Tandis que, chaque jour, les dirigeants communistes battent publiquement leur coulpe pour *s'être laissé embarquer dans* cette galère, on attend encore — et on attendra sans doute longtemps — qu'un dirigeant socialiste de haut niveau exprime un regret, sinon *un remords, à propos de cette* collusion avec un parti dont les leaders ne cachent pas la complicité qui les unit à la plus grande entreprise totalitaire qui soit au monde. Mais *peut-être M. Fabius et* ses camarades socialistes ignoraient-ils ce détail avant les révélations faites récemment par Pierre Juquin sur les liens de subordination *existant entre* le Parti communiste français et les dirigeants de l'empire soviétique...

Oui, on a furieusement envie de rabattre la morgue moralisatrice du Parti socialiste quand il tance vertueusement l'opposition à propos de ses relations avec le Front national. D'autant plus que les choses, enfin, sont claires. Tous les leaders de l'opposition, toutes les formations politiques, ont récusé, fermement, l'éventualité d'une alliance avec le Front national.

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. Quel bénéfice politique et moral l'opposition pourrait-elle tirer de son refus de s'allier avec le Front national *si elle* se laissait contaminer par son style et par ses thèses ?

A cet égard aussi, le comportement du Parti socialiste doit nous inspirer d'utiles réflexions et nous servir de contre-exemple. Non seulement, en effet, le Parti socialiste s'était allié avec le Parti communiste, mais il avait subi une fascination politique et une contamination idéologique dont il a bien du mal à se guérir aujourd'hui. Et ceux qui, en son sein, étaient tentés de prendre quelques distances par rapport à l'imprégnation marxiste du parti et à son comportement manichéen, étaient vivement dénoncés comme des sociaux-démocrates — ce qui, il n'y a pas longtemps, était la pire injure dans la bouche de la plupart des dirigeants socialistes.

Un phénomène de même nature se manifeste aujourd'hui dans les rangs de l'opposition. Beaucoup de ses porte-parole, en effet, consciemment ou non, par tactique ou par lâcheté, parfois aussi par conviction, s'alignent sur les positions du Front national.

Dangereuse escalade

C'est essentiellement à propos de l'immigration que se développe cette fâcheuse contamination. Certes le problème de l'immigration existe, et les responsables politiques de notre pays l'ont trop longtemps ignoré. Le nécessaire débat sur le racisme ne saurait occulter les difficultés réelles que pose, dans certaines communes, la cohabitation de communautés aux genres de vie différents.

Mais il est grave qu'en ce début de campagne électorale, s'agissant de ce problème complexe et délicat, nombre de dirigeants de l'opposition se soient laissé entraîner par le Front national dans une dangereuse escalade. Dangereuse, parce que cette excitation du débat politique à propos de l'immigration nuit à l'image de la France, et pas seulement dans les pays du tiers-monde d'où sont originaires les immigrés. Dangereuse, parce que ce langage excerbe les passions à propos d'un problème qui, en raison de sa gravité, exige d'être abordé avec sérénité.

Dangereuse, parce que, en acceptant d'entrer dans la logique lepéniste qui consiste à dénoncer les immigrés comme responsables du chômage, de l'insécurité et des déficits sociaux, on suscite des réactions xénophobes chez beaucoup de nos compatriotes et on incite les immigrés, qui se sentent en permanence suspectés et montrés du doigt, à se replier sur eux-mêmes et à durcir leur comportement.

Dangereuse, parce que si elle satisfait une partie de l'électorat de l'opposition, cette attitude risque de nuire à l'image et à la crédibilité de l'ensemble de l'opposition auprès de ceux — et ils sont heureusement plus nombreux que ne le croient les démagogues — qui ne veulent pas réduire le débat politique à des slogans simplificateurs ou à des attitudes manichéennes.

Dangereuse, parce que si l'opposition ne marque pas clairement sa différence et ne prend pas nettement ses distances à l'égard du Front national, si elle ne souligne pas avec force l'incompatibilité de ses valeurs — celle d'une France tolérante, pluraliste, respectueuse des droits et de la dignité de l'homme, de tous les hommes — avec les valeurs de cette France ringarde, frileuse et haineuse qu'exaltent les discours de Jean-Marie Le Pen et de ses amis, comment pourrait-elle, efficacement, dissuader les électeurs d'apporter leurs suffrages à ces derniers ?

Dangereuse, enfin, parce que dans ce domaine comme dans les autres, *l'opposition doit se garder* de la tentation des promesses fallacieuses. Faire croire aux Français que l'opposition a des solutions miracle pour faire disparaître les difficultés liées à l'immigration, c'est leur raconter des histoires, c'est se préparer de vigoureux coups de bâton en retour. Ni sur la répression de l'immigration clandestine ni sur le contrôle des frontières, la prochaine majorité ne pourra faire beaucoup mieux que le pouvoir actuel.

Si la politique d'aide au retour piétine, ce n'est pas la faute au gouvernement, c'est à cause des réticences des pays avec lesquels nous voulons signer des accords. Par *ailleurs, l'insertion de ceux* des immigrés qui resteront en France exigera, notamment dans *le domaine de l'habitat et de la* formation, et quel que soit le gouvernement, une politique courageuse, financièrement coûteuse, et qui devra être poursuivie pendant de nombreuses années. Le langage de la vérité, là comme ailleurs, est à la fois le langage du courage et celui de la prudence.

Est-il encore temps, pour l'opposition, de se ressaisir ? Je souhaite en tout cas, pour son honneur, que les déclarations vigoureuses et courageuses de Raymond Barre marquent un coup d'arrêt dans cette décomposition morale et doctrinale dont une partie de l'opposition, en se mettant à la remorque du Front national, donne l'attristant spectacle à propos du débat sur l'immigration.

(*) Premier vice-président du CDS.

LU

« VIVE LE POUVOIR ! OU LES DÉLICES DE LA RAISON D'ÉTAT », de Jean Ziegler

Où sont passées les valeurs de la gauche ?

AVEC sa passion habituelle, Jean Ziegler lance un cri d'alarme. Partout la raison d'Etat s'est substituée à la *« raison de solidarité »*. En France *même, la gauche a renoncé à ses* valeurs fondatrices : sur le plan intérieur, le *« grand mouvement d'affranchissement »* qu'elle a mis en branle en 1981 s'est essoufflé, et sur le plan extérieur, malgré les bonnes paroles de Cancun, en octobre 1981, elle a mené à l'égard du tiers-monde une politique *« néo-coloniale »* encore *« plus violente »* et *« plus cynique »* que les gouvernements précédents.

Comment en est-on arrivé là ? Pour le savoir, Jean Ziegler interroge l'histoire de la *« raison de solidarité »*. Ainsi assiste-t-on à sa naissance, en 1794, avec Robespierre, et à l'une de ses premières manifestations, la même année, avec la suppression de l'esclavage, à son développement ensuite, au cours du dix-neuvième siècle, quand se crée en 1864 la Ire Internationale, à son épanouissement lorsque, en 1907, à Stuttgart, la IIe Internationale se range aux côtés des peuples colonisés, à son déclin enfin, après la terrible *« fracture »* de 1914, puis, en 1928, le *succès de Staline sur Trotski*.

« Un soleil s'éteint, conclut l'auteur. *Les révolutionnaires éparpillés aux quatre coins du monde resteront à jamais orphelins de l'espérance de fraternité écrasée par le monstre de la raison d'Etat soviétique. »* L'Internationale socialiste a tenté de ressusciter cet idéal en 1976 : Jean Ziegler, qui représente en son sein le Parti socialiste suisse, constate avec tristesse qu'elle a échoué.

Chacun de ces épisodes est raconté avec beaucoup de force et d'émotion. L'auteur, qui s'appuie sur sa double expérience de militant et de sociologue, connaît bien ce dont il parle et en parle avec un art consommé du récit.

On pourra sans doute s'irriter du manichéisme de l'auteur, de son engagement sans nuances aux côtés des sandinistes du Nicaragua et des castristes de Cuba, de son opposition systématique à la politique militaire de Reagan et de son « tiers-mondisme » impénitent, mais on ne saurait dénier à la vaste fresque qu'il dessine devant nous un souffle, une générosité, qui font passer ces réserves au second plan.

THOMAS FERENCZI.

★ Le Seuil, 286 p., 89 F.

COURRIER DES LECTEURS

L'instance publique introuvable

Je suis préoccupée par le sort des réfugiés politiques en France. J'ai constaté au cours de ma vie professionnelle combien sont essentielles des explications claires pour les « demandeurs d'asile », désorientés devant la complexité des démarches à accomplir sur un sol étranger et dans une langue étrangère. L'entretien oral est irremplaçable pour que ces réfugiés potentiels puissent établir correctement un dossier de demande de statut de réfugié et, en cas de refus, établir une demande auprès de la Commission des recours des réfugiés.

Aussi suis-je inquiète (et bien d'autres avec moi) de constater la fermeture au public de cette commission depuis bientôt deux ans, puis la non-divulgation de la nouvelle adresse de son secrétariat, depuis son déménagement de la rue de la Verrerie, à Paris, où il était installé précédemment.

Les « solliciteurs » doivent adresser leur pourvoi à une boîte postale et ne peuvent se renseigner sur l'état de leur dossier que par téléphone (poste difficile d'accès devant l'afflux des appels).

Est-il normal qu'une instance publique (quelles que soient les raisons invoquées) soit introuvable, presque clandestine, pour les ressortissants qu'elle a en charge ? Est-ce légal ? En tout cas, cet état de fait est préjudiciable aux demandeurs d'asile accueillis sur notre sol, et choquant pour le citoyen français. (...)

CHARLOTTE PAIN,
assistante sociale
(Paris.)

Délit de faciès

J'écris ici à la place de mon fils Alexandre, dix-huit ans, traumatisé par ce qui lui est arrivé, momentanément résigné. Il faut dire que, fils de père antillais et de moi, Blanche, il est métis. Voici les faits.

Mercredi 13 novembre 1985, vers 22 heures, mon fils se trouvait dans la rame de métro allant de Porte-de-Clignancourt à Porte-d'Orléans ; il rentrait à la maison après ses cours. Il somnolait les deux pieds sur la banquette d'en face. A la station Etienne-Marcel, deux policiers se dirigent vers lui. Ils lui disent brutalement d'enlever ses pieds, ce qu'il fait en sortant sa carte d'identité, mais ça ne leur a pas suffi ; ils se sont montrés violents et grossiers dans leurs paroles et ont décidé de l'emmener au poste de police des Halles, ce qu'ils ont fait en le brutalisant.

Là, ils l'ont mis complètement nu, l'ont humilié avec des gestes et des paroles obscènes, puis l'ont fait se courber, le manteau couvrant son dos et sa tête de façon que les coups ne marquent pas ; ils l'ont alors copieusement tabassé à une dizaine *au moins*, avec *injures, obscénités, et* j'en passe... Puis il a été enfermé dans une cellule quelques minutes.

Quand il est sorti, un policier lui a dit : *« Alors ! Ça t'aura passé l'envie de fumer dans le métro. ! »* Evidemment, pas question de se défendre contre ce mensonge assermenté !

Les personnes qui étaient, ce soir-là, au poste étaient toutes de couleur. *Délit de faciès ?*

NICOLE INFANTI
(Châtillon.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ADHÉSION DE LA RFA AU PROJET AMÉRICAIN DE DÉFENSE SPATIALE

Bonn veut négocier avec les Etats-Unis un accord-cadre sur la coopération des firmes allemandes au programme IDS

L'annonce de la décision ouest-allemande en faveur de l'initiative de défense stratégique américaine a été, comme on pouvait s'y attendre, accueillie avec satisfaction à Washington, où le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a publié un communiqué dans lequel on lit notamment : *« Nous continuons à espérer que d'autres alliés participeront de façon active et substantielle au programme de recherche de l'IDS, ce qui, pensons-nous, serait d'un profit substantiel tant pour le programme que pour les pays concernés. »* A Moscou, *en revanche*, l'agence Tass estime que Bonn *« a fait un choix dangereux »*, et que *« les monopoles, qui s'enrichissent grâce à l'industrie militaire, s'efforcent à nouveau d'entraîner le pays dans une course dangereuse sur la scène internationale »*, ce qui, *« dans l'histoire allemande du vingtième siècle, s'est déjà produit deux fois »*.

Un tir nucléaire souterrain, lié aux recherches sur l'IDS, et qui devait avoir lieu ce jeudi 19 décembre dans le Nevada, a, d'autre part, été retardé en raison des conditions météorologiques défavorables, a-t-on indiqué à Washington.

Après des mois de polémique au sein du gouvernement de Bonn, on est revenu à la case départ : les inconditionnels de l'IDS n'ont pas obtenu satisfaction.

De notre correspondant

Bonn. — Après des mois de polémique sur l'opportunité de s'associer *officiellement* ou non aux recherches américaines en matière de défense spatiale, le gouvernement ouest-allemand a renoncé pour le moment à consigner dans un accord précis son appui politique à l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Le conseil des ministres s'est finalement borné à décider, mercredi 18 décembre, l'envoi à Washington du ministre de l'économie, M. Bangemann, *président du* Parti libéral, pour négocier en faveur des entreprises ouest-allemandes des assurances concernant le transfert des connaissances en matière de coopération technologique et scientifique.

Ces négociations concerneront la protection du secret, les droits de propriété, d'utilisation et de transfert des technologies vendues aux Etats-Unis, et enfin les questions de prix et de contrats. Elles permettront notamment, a indiqué le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, de *« renforcer la position juridique des instituts de recherches et des entreprises allemandes qui souhaitent soumissionner dans le cadre du programme de recherche de l'IDS »*. Le Parti libéral avait levé vendredi son opposition à l'ouverture de négociations avec les Etats-Unis si celles-ci couvraient un cadre plus général que les recherches en matière de défense spatiale.

La montagne a pourtant bel et bien accouché d'une souris. Que d'encre, que d'énergies ont été dépensées depuis le début de l'année pour savoir sous quelle forme répondre à l'offre faite par le président Reagan ! Malgré les réticences de son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, le chancelier Kohl avait, dès le 18 avril dernier, dans une déclaration gouvernementale, apporté son soutien politique à l'IDS, qu'il estimait « moralement » justifiée. Il avait réaffirmé ce soutien à l'issue du sommet des pays industrialisés, au risque de heurter M. Mitterrand, qui avait alors sèchement rejeté le projet américain.

A en croire les partisans inconditionnels de l'IDS, *tel le ministre-président* de Bavière, M. Franz Josef Strauss, l'offre américaine apparaissait alors comme une source faramineuse de contrats et devait permettre à l'industrie ouest-allemande de profiter de la poussée technologique induite par l'IDS. Sans le dire ouvertement, certains *hommes politiques de droite* y voyaient surtout la possibilité de compenser le handicap que constitue pour la RFA l'impossibilité de disposer de l'arme nucléaire. Enfin, le soutien à la politique américaine servait les intérêts du Parti démocrate-chrétien, qui s'efforçait de présenter l'opposition social-démocrate comme « anti-américaine », donc non crédible en matière de politique étrangère.

Les réticences de M. Genscher

Tout le monde parlait en fait sans très bien savoir de quoi il retournait. Une première mission d'information envoyée en juin aux *Etats-Unis* n'avait guère apporté d'éclaircissements sur les intentions américaines. Le ministre de la recherche, M. Riesenhuber (CDU), commençait même à douter de l'intérêt de cette affaire pour l'industrie ouest-allemande. Les contacts pris dès ce moment-là par des firmes françaises et britanniques prouvaient, en outre, *que les Américains n'avaient pas* besoin d'accords gouvernementaux pour passer des contrats.

Pendant ce temps, M. Genscher avait habilement allumé ses contre-feux en lançant avec son collègue français, M. Roland Dumas, l'affaire Eurêka, mais aussi en forçant le gouvernement à assortir une participation à l'IDS de certaines conditions : le gouvernement souhaitait d'une part s'assurer que les entreprises ouest-allemandes ne seraient pas traitées comme de simples sous-traitants et que la RFA aurait *« une influence sur l'ensemble du projet »*. Il insistait en même temps sur la préservation de l'équilibre stratégique préexistant et sur l'intégration de l'IDS dans les négociations sur le désarmement.

Le chef de la diplomatie ouest-allemand n'a jamais caché son scepticisme à l'égard du programme américain, redoutant les conséquences pour les pays européens *d'une nouvelle course* aux armements dans l'espace entre les deux super-puissances. Très engagé personnellement en faveur du développement des relations entre la RFA et l'Europe de l'Est, qui ont souffert depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition, il ne pouvait que redouter un alignement inconditionnel sur la position américaine.

Pris entre sa bonne volonté européenne et son désir d'apparaître comme le meilleur allié du président Reagan, inquiet aussi sans doute de représailles soviétiques toujours possibles sur les relations inter-allemandes, soumis chez lui à de pressions contradictoires, le chancelier Kohl, *comme il en a l'habitude* dans ce genre de situation, a préféré attendre.

Une seconde mission d'information s'est rendue en septembre aux Etats-Unis sous la conduite de M. Horst Teltschik, conseiller du chancelier pour les affaires de sécurité. Elle ne semble pas non plus avoir offert aux Allemands de l'Ouest des perspectives très intéressantes. L'optimisme manifesté à son retour de Washington par M. Teltschik, partisan déclaré d'une coopération avec les Américains, n'a jamais été étayé par du concret. Repoussé une nouvelle fois dans l'attente de la rencontre Reagan-Gorbatchev à Genève, la décision a donné lieu ces derniers mois à Bonn à une incroyable guerre des nerfs entre partisans et adversaires d'un accord gouvernemental. Aucun coup n'a été épargné. Au ministère des affaires étrangères, on accusait M. Teltschik de se prendre pour un *Kissinger en miniature et de n'être* qu'un zéro pointé. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, à la chancellerie, on accusait M. Genscher de n'être *qu'un agent de l'Est*.

Pas de participation de l'Etat

Le compromis *final* est en quelque sorte un retour à la case départ. Le porte-parole du gouvernement a réaffirmé l'appui politique de la RFA *à l'IDS* en rappelant les premières déclarations gouvernementales de mars et d'avril. Il a confirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de participer *financièrement* au programme de recherche américain et qu'il entendait bien poursuivre ses consultations avec les Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN et, *si possible*, en accord avec les autres pays européens, sur *« les conséquences stratégiques »* de l'IDS.

Les partisans d'un accord formel avec *les Etats-Unis doivent* se contenter de la perspective d'un accord-cadre sur la coopération technologique entre la RFA et les Etats-Unis qui est loin de valoir l'*engagement* dont ils rêvaient. L'énoncé des sujets que le gouvernement de Bonn souhaite aborder avec Washington est impressionnant. Le porte-parole *du gouvernement* a indiqué que M. Bangemann se rendrait dès le mois de janvier dans la capitale américaine et que les négociations ne devraient pas excéder quelques mois.

HENRI DE BRESSON.

Paris se refuse à dramatiser

« Pas de panique » : ainsi *pourrait-on résumer* les *réactions* enregistrées à Paris après l'annonce de la participation allemande, d'ailleurs prudente, à l'initiative de défense stratégique américaine. Et, à l'Elysée, *on s'étonne et on s'irrite* de la tonalité pessimiste des commentaires faits un peu partout quant aux effets de la décision de Bonn sur l'état actuel et sur l'avenir des relations franco-allemandes, quitte à reconnaître que l'*« effet d'annonce »* est, lui, en toute hypothèse, regrettable. Cette sérénité — qui n'exclut évidemment pas une part de déception — *repose sur quatre observations*. La première est que la décision du gouvernement ouest-allemand était connue depuis des semaines, voire des mois. En fait, dès le *sommet* des pays industrialisés, à Bonn, en mai dernier — celui-là même où M. Mitterrand avait annoncé que la France, pour sa part, ne participerait pas à l'IDS, — il était devenu clair, à l'issue du *long* tête-à-tête Kohl-Reagan du premier jour, que, sous une forme ou sous une autre, la République fédérale finirait par répondre « oui » à l'offre de coopération faite par le secrétaire américain à *la défense*, M. Weinberger, aux alliés de Washington. Et que les industriels allemands seraient, au minimum, laissés libres de profiter de la manne des commandes américaines.

En second lieu, on observe à Paris que l'accord vers lequel on semble s'orienter entre la RFA et les Etats-Unis sera sans doute aussi *vague*, *pour autant qu'on puisse le savoir*, que celui conclu entre Londres et Washington. Selon l'analyse française, les Allemands ne devraient pas tarder à se rendre compte que les transferts de technologie des Etats-Unis vers la République *fédérale (ou la* Grande-Bretagne, d'ailleurs), espérés par les partenaires européens de l'IDS, sont des plus réduits, si même ils existent jamais.

Par ailleurs, *et peut-être surtout*, Paris estime que le « mythe IDS » ne devrait pas tarder à être ramené à des proportions plus modestes. A la fois pour des raisons techniques — la faisabilité du bouclier spatial étant encore, pour le moins, incertaine — *et pour des raisons diplomatiques* : si les Américains veulent poursuivre le processus amorcé en novembre à Genève, il faudra bien, dit-on *du côté français*, qu'ils jettent du lest. D'autant plus que si l'IDS a été une excellente opération de M. Reagan face à ses propres pacifistes, dans la mesure où il *s'agit d'un système non offensif* et non nucléaire, en revanche sa mise en œuvre pratique va se heurter à de vives oppositions, notamment sur le plan budgétaire, dans la *classe politique* traditionnelle.

Enfin, l'Elysée *estime* que la participation allemande au projet de communauté européenne de la technologie Eurêka n'est nullement remise en question par la décision *sur l'IDS* : la RFA *n'aurait aucun* intérêt, ni économique ni diplomatique, à s'engager trop exclusivement aux côtés de Washington. M. Genscher, le ministre des affaires étrangères, *ne cesse de répéter* qu'une telle orientation porterait un coup sévère à la construction européenne, mais aussi à l'Ostpolitik de Bonn, donc à la République fédérale elle-même sur deux *terrains* essentiels.

Pour le reste, on ne saurait nier, à Paris, ni d'ailleurs à Bonn, que les relations franco-allemandes traversent actuellement une phase décevante, pour ne pas dire plus ; même si, comme l'a assuré M. Mitterrand mercredi au conseil des ministres, le dialogue reste *« bon »*. On se refuse, en *tout cas*, à *considérer* la *décision* du gouvernement fédéral comme un nouveau coup porté à ces relations.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le contrôle de l'arrêt des essais nucléaires.* — L'URSS est *« prête à s'entendre avec les Etats-Unis sur certaines mesures de vérification sur place »* de l'arrêt des essais nucléaires, écrit ce jeudi 19 décembre la *Pravda*. La veille, M. Gorbatchev, recevant les co-présidents de l'organsatin des médecins contre la guerre nucléaire, lauréats du prix Nobel de la Paix, avait invité les Etats-Unis à se joindre au moratoire qu'il avait proclamé unilatéralement le 6 août dernier sur les *essais nucléaires soviétiques. Ce moratoire* expire à la fin de l'année, mais M. Gorbatchev a rappelé qu'il pourrait être prorogé si Washington s'engage sur la même voe. — *(Reuter.)*

APRÈS LE RETRAIT DE LA CANDIDATURE DE M. FILLIOUD

M. Okumba d'Okouatsegue (Gabon) a été élu secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique

M. Paul Okumba d'Okouatsegue, conseiller du chef de l'Etat gabonais et ancien chef de la diplomatie de Libreville, a été élu « par consensus » pour quatre ans secrétaire général de l'Agence (francophone) de coopération culturelle et technique (ACCT), mercredi 18 décembre à Dakar, au terme de trois jours de débats particulièrement animés (le *Monde* des 18 et 19 décembre). *Il* succède à un autre ancien *ministre* gabonais, M. François Owono-Nguema, secrétaire général sortant.

De notre envoyé spécial

Dakar. — Les jeux étaient faits dès l'annonce inattendue, mercredi matin, du retrait par la France de la candidature de *M. Fillioud*, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication *(nos dernières éditions du 19 décembre)*. Dès lors, il était acquis que M. Okumba d'Okouatsegue l'emporterait.

Mais c'est un « consensus » résigné et amer chez certains, qui a présidé à l'élection du candidat de M. Bongo. Dans l'esprit du président gabonais, puisque les membres de l'ACCT — trente-neuf pays des cinq continents utilisant le français — s'étaient mis d'accord pour ne pas proposer un second mandat de quatre ans à M. Owono-Nguema, comme les statuts de l'Agence l'auraient permis, il convenait que le nouveau secrétaire général fût lui aussi gabonais. La majorité des membres *n'avaient* pas admis *cette* logique, et, faute de la confirmation par Paris de la candidature de M. Michel Jobert, ils s'étaient ralliés à celle de M. Fillioud.

Devant *la résistance de ses amis d'Afrique* noire, la France a finalement préféré retirer son candidat plutôt que d'obtenir son élection au prix d'un vote qui risquait de créer un *clivage* durable entre les Africains et les autres francophones. Mais, ce faisant, Paris a mécontenté des membres de l'agence comme le Québec, la Belgique et le groupe arabe, fort de six Etats, *qui soutenaient* le candidat français, ou, à défaut, les candidats libanais ou luxembourgeois, MM. Hassan Rifaat et Raymond Weber.

Paris assure 46 % du budget de l'ACCT, et l'élection d'un Français eût laissé prévoir, à tout le moins, un plan d'action français en faveur de l'organisation. On devrait en *savoir* plus quant à l'attitude française future à l'égard de l'Agence lors du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement *« ayant en commun l'usage du français »*, *prévu à Paris du 17 au 19 février*.

E*n attendant*, il est clair que la France a essuyé un échec à Dakar. Quant au mouvement francophone, il n'est pas sorti grandi de la dixième conférence générale. La *solidarité* africaine — l'*« esprit de case »*, pour reprendre une expression célèbre de M. Senghor — l'a emporté sur celle des francophones. Les candidats arabes ont même *suscité*, en privé, de la part de certains *représentants* d'Afrique noire, des propos peu amènes, témoignant de la vivacité de certains griefs historiques dont on pensait que la francophonie avait permis *de les dépasser*, du *moins* au sein de l'Agence.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Un prince d'Afrique équatoriale

De notre envoyé spécial

Dakar. — M. Paul Okumba d'Okouatsegue est né à Franceville, au Gabon, *le 30 décembre* 1933. Il appartient à l'*ethnie* Fang, la même que celle du président Bongo, mais il y occupe un rang traditionnel plus élevé, qualifié *même parfois de princier* (d'où sa particule) par rapport à celui de l'actuel chef de l'État gabonais.

Après avoir terminé ses *études* secondaires au lycée Chaptal à Paris, M. Okumba d'Okouatsegue s'inscrit aux Langues orientales, puis à l'Institut des hautes *études* d'outre-mer (section diplomatique), deux établissements universitaires parisiens dont, d'après son *curriculum vitæ* officiel, il sortit major dans sa spécialité.

Entré il y a vingt-cinq ans, au moment de *l'indépendance* du *Gabon*, *dans l'administration* du jeune Etat en qualité de conseiller des affaires étrangères, il y a fait toute sa carrière. Il a été secrétaire général du ministère des affaires *étrangères*, *directeur* de la *radio-télévision* gabonaise, haut-commissaire à l'information, secrétaire d'Etat à la présidence, enfin ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la *coopération*, *puis ministre* d'Etat à la présidence.

M. Okumba d'Okouatsegue a également brigué plusieurs fois, sans succès, le secrétariat général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Jusqu'à ces derniers jours, il était conseiller politique et diplomatique de M. Bongo. — J.-P. P.-H.

Le Conseil de sécurité de l'ONU « demande que soient immédiatement libérés tous les otages détenus où que ce soit »

New-York *(AFP)*. — Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité, mercredi 18 décembre, à l'initiative des Etats-Unis, une résolution condamnant les prises d'otages et réclamant le renforcement de la coopération internationale pour les empêcher (*le Monde* du 19 décembre). Le texte présenté par les Etats-Unis était coparrainé par sept autres pays : l'Australie, le Danemark, l'Egypte, la France, la Grande-Bretagne, le Pérou, et Trinidad et Tobago.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Vernon Walters, a qualifié l'adoption de cette résolution par les quinze membres du Conseil d'*« étape historique, presque sans précédent dans les quarante ans d'histoire des Nations unies »*. Il a également souligné que la préparation de ce texte avait donné lieu à un très haut degré de coopération entre les Etats-Unis et les quatre autres membres permanents du Conseil, l'URSS, la Chine, la Grande-Bretagne et la France.

Aux termes de la résolution, le Conseil de sécurité *« condamne sans équivoque les prises d'otages et enlèvements de toute sorte ; demande que soient immédiatement libérés sains et saufs tous les otages et toutes les personnes enlevées qui sont actuellement détenus où que ce soit et par qui que ce soit ; affirme l'obligation qu'ont tous les Etats sur le territoire desquels sont détenus des otages ou des personnes enlevées de prendre d'urgence toutes les mesures appropriées pour que les intéressés soient libérés sains et saufs et pour empêcher que n'aient lieu à l'avenir des prises d'otages et des enlèvements ; (...) demande instamment que soit renforcée la coopération internationale entre les Etats en vue de la mise au point et de l'adoption de mesures efficaces, conformes aux règles du droit international, pour faciliter la prévention et la répression des prises d'otages et enlèvements de toute sorte en tant que manifestations du terrorisme international et les poursuites contre leurs auteurs. »*

De son côté, l'Assemblée générale de l'ONU a ajourné, mercredi soir, les travaux de sa quarantième session après avoir examiné la plus grande partie des quelque cent cinquante chapitres de son ordre du jour. Elle reprendra ses travaux fin avril, juste avant la session spéciale qu'elle a décidé de tenir en mai sur la situation économique de l'Afrique. Elle a prévu de tenir l'an prochain une autre session spéciale consacrée à un réexamen de la situation en Namibie.

ASIE

LES RELATIONS DE L'UNION SOVIÉTIQUE AVEC LES PAYS D'ASIE

Pour la Chine, 1985 aura été l'année de l'URSS

Pékin. — 1984 avait été pour la Chine « l'année des Etats-Unis », avec la visite à Pékin du président Reagan ; 1985 aura été « l'année de l'URSS ». Jamais, depuis leur brouille, il y a un quart de siècle, les deux pôles du communisme mondial n'avaient échangé autant de délégations, ni resserré autant leurs relations.

Les contacts avaient débuté de manière spectaculaire fin décembre dernier avec la visite à Pékin du vice-premier ministre soviétique, M. Arkhipov. La mort de Tchernenko et l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev ont modifié le climat plutôt frais qui prévalait pendant l'ère brejnévienne. Cet été, M. Yao Yilin, vice-premier ministre, a rendu à Moscou la visite de M. Arkhipov et signé un accord commercial pour cinq ans. Il y eut ensuite la rencontre des ministres des affaires étrangères, MM. Wu Xueqian et Chevardnadze aux Nations unies. Enfin, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa vient de passer une semaine à Pékin. Il aurait été décidé à cette occasion que M. Wu se rendrait à Moscou au printemps, et M. Chevardnadze à Pékin en automne. Entre-temps, on ne compte plus les échanges de délégations : parlementaires, écrivains, artistes, sportifs. Le Ballet de Biélorussie se produit actuellement sur les planches pékinoises, suivant de quelques semaines les danseurs du Bolchoï. Les échanges commerciaux se sont intensifiés et plusieurs points de passage de marchandises ont été ouverts. Parallèlement, les relations entre la Chine et les pays du bloc de l'Est se sont intensifiées. Après sa visite à Paris, où il vient de se mettre d'accord avec Mme Cresson sur la centrale nucléaire de Canton, le vice-premier ministre, Li Peng, se trouve à Prague, avant de se rendre à Sofia. Le vice-premier ministre tchèque a été très bien reçu début décembre par les dirigeants chinois. Le président de l'Assemblée populaire de RDA, M. Horst Sindermann, est arrivé à Pékin samedi 14 décembre. L'agence Chine nouvelle a fait état de sa position de membre du bureau politique du PC est-allemand et de ses déclarations, selon lesquelles *« la RDA et la Chine s'efforcent de réaliser le socialisme et le communisme »*.

Pékin ne se satisfait cependant pas d'entretenir des relations avec les « durs » du bloc de l'Est. En dehors de ses liens privilégiés avec la Yougoslavie et la Roumanie, la Chine s'intéresse aux expériences économiques novatrices de la Hongrie, voire même de la Pologne. Elle serait prête à rétablir des relations de parti à parti avec certains pays de l'Est, mais il semble que, pour le moment, le Kremlin lui-même n'y soit pas favorable.

En effet, de telles relations semblent toujours hors de question entre PC chinois et PC soviétique. Les Chinois le répètent tout haut, les Soviétiques le confirment tout bas. Car si les relations avec l'URSS se sont améliorées, *« jusqu'à un certain point »*, il n'y a pas encore eu, comme vient de le déclarer M. Wu, *« à notre regret »*, d'amélioration fondamentale. La raison principale en est que persistent les fameux *« trois obstacles »* mis en avant par la Chine : retrait des forces soviétiques de la frontière chinoise; départ des Soviétiques d'Afghanistan et des Vietnamiens du Cambodge.

L'« ours » fait moins peur

La solution de ces trois problèmes, ou d'au moins un ou deux d'entre eux, est donc la précondition chinoise à une normalisation pleine et entière. Mais cela n'empêche pas le développement des échanges commerciaux. Le Kremlin et Zhongnanhai (la résidence des dirigeants chinois) ont un égal pragmatisme, et les affaires sont les affaires. Il faut cependant se méfier des apparences : si Moscou a tout intérêt à gonfler les effets de ce rapprochement, en partie dans le but de créer un fossé entre Pékin et Washington, les Chinois ont, pour leur part, intérêt à minimiser les progrès accomplis, en partie pour ne pas inquiéter outre mesure la Maison Blanche, qui ne voit pas toujours d'un bon œil ce rapprochement entre les deux géants communistes. Alors, comme le dit le slogan à la mode en Chine, il faut *« chercher la vérité dans les faits »*.

Si l'URSS est intéressée à une normalisation avec la Chine, cette dernière aurait encore plus à y gagner, à condition que le prix soit supportable. En dehors des affaires, et de la possibilité d'exporter des produits invendables sur le marché occidental, Pékin voudrait que le Kremlin l'aide à résoudre d'une manière qui lui soit favorable l'imbroglio cambodgien. Les Soviétiques font la sourde oreille sur cette question, tandis que les Chinois accordent une certaine place aux informations sur les succès de la résistance afghane.

Mais, au moment où les relations s'améliorent, un nouveau problème risque de les envenimer : celui de la Corée. Pyongyang apparaît de plus en plus tenté par un rapprochement avec l'URSS, alors que, depuis longtemps, le maréchal Kim Il-sung penchait vers Pékin. Le premier ministre nord-coréen, M. Kang Song-san, est attendu fin décembre à Moscou. L'agence Chine nouvelle a fait remarquer qu'il était le quatrième dirigeant nord-coréen de haut rang à se rendre cette année en URSS, après le vice-président, le vice-premier ministre et le chef d'état-major...

Quoi qu'il en soit, même si le processus de normalisation se prolonge encore des années, au point de susciter l'impatience publique de M. Deng Xiaoping, un pas déterminant a été franchi. Certes, l'URSS demeure l'adversaire potentiel numéro un de la Chine, et certains Chinois parlent encore de la possibilité d'attaques surprises, mais la réforme de l'armée chinoise, qui vient de se voir amputer de plus d'un million d'hommes, montre que l'« ours » soviétique ne fait plus aussi peur. Et, comme ce n'est pas en raison du renforcement du potentiel militaire chinois, il faut bien constater que le débat s'est déplacé, sans doute de manière durable, autour du tapis vert. Et, sur ce terrain, Chinois et Soviétiques sont de redoutables joueurs d'échecs, même si les échecs chinois diffèrent de ceux joués à Moscou, de même que diffèrent leurs deux types de communisme...

PATRICE DE BEER.

● *Satisfaction à Pékin à la suite du rejet par le Sénat américain de l'amendement Glenn.* — La Chine s'est félicitée, mercredi 18 décembre, du rejet par le sénat américain d'un amendement visant à exiger des Chinois qu'ils permettent des contrôles internationaux sur les équipements nucléaires qui leurs sont fournis par les Etats-Unis. *« Le veto final opposé par le Congrès à ce projet nous satisfait »*, a déclaré un porte-parole officiel. Pékin avait vivement protesté, il y a quelques jours, contre l'amendement présenté par le sénateur John Glenn et approuvé dans le cadre de la loi finançant les opérations du gouvernement en la matière (*le Monde* du 13 décembre). Le texte avait été abandonné lundi, *in-extremis*, par le Sénat sous la pression des industriels du nucléaire et de celle de l'administration du président Reagan. — *(AFP.)*

Grignoter et consolider

(Suite de la première page.)

L'objectif de Moscou demeure, à long terme, de se faire accepter définitivement comme une puissance asiatique. Ce n'est pas un hasard si M. Gorbatchev, au lendemain de son entrée en fonction, a repris le projet d'une « zone de paix » régionale que Brejnev avait lancé — *sans succès à l'époque* — en 1969. Les ouvertures commerciales soviétiques du moment ne sont que l'une des facettes d'une stratégie de longue haleine, ce qui explique le calme avec lequel les Soviétiques accueillent la méfiance et les soupçons dont ils sont l'objet. *« Nous voulons participer à la solution des conflits et agir comme un garant »*, a résumé, lors de son passage en mars à Bangkok, M. Kapitsa, reprenant ainsi un refrain connu.

A plus court terme, il s'agit de faire accepter les derniers acquis soviétiques dans la région. A la suite de l'adhésion, en 1978, du Vietnam au Comecon, un renforcement de l'aide militaire de Moscou à son principal allié asiatique — les Américains estiment que son montant s'est élevé à plus de 5 milliards de dollars de 1979 à 1984 — a facilité l'occupation militaire du Cambodge par les troupes de Hanoï. En échange, les Soviétiques ont obtenu l'accès aux complexes aéro-navals vietnamiens de Da-Nang et de Cam-Ranh. Ce dernier est devenu, selon le département d'Etat américain, la base navale soviétique avancée *« la plus importante du monde »*. A partir de leurs bases vietnamiennes, les bombardiers soviétiques peuvent désormais atteindre l'Australie.

Ces récents avantages ne seraient plus négociables, aux yeux des Soviétiques. En témoigne le renforcement, cette année, de leur flotte dans la région, promue la première des quatre grandes flottes soviétiques de la planète. Dès avril 1985, M. Casper Weinberger, secrétaire américain à la défense, a d'ailleurs dénoncé les *« importants additifs »* à la flotte soviétique dans le Pacifique et en Mer de Chine. Face au complexe aéro-naval américain de Subic et de Clark, aux Philippines, les Soviétiques disposent du leur avec Cam-Ranh et Da-Nang.

Une offre à la carte

Le Cambodge est également à ranger parmi les acquis *« socialistes »* de la région, surtout depuis que la conférence des ministres des affaires étrangères indochinois, réunie à Phnom-Penh en août, l'a implicitement énoncé. *« Il leur faudra peut-être dix ou vingt ans pour le faire admettre, mais ils ne renonceront pas à ces acquis. Tout le reste est négociable »*, estime un diplomate occidental. Les propositions de règlement politique au Cambodge, avec le prince Sihanouk, doivent être replacées dans ce cadre, et aucune négociation ne saurait remettre en cause l'acquis « socialiste » cambodgien et encore moins l'alliance entre Moscou et Hanoï. *« Les Soviétiques*, explique le même diplomate, *estiment qu'ils n'ont pas à rougir de leurs liens avec le Vietnam et, de la part des Occidentaux, miser sur un effritement de cette alliance est, en ce moment, complètement irréaliste. »* De toute façon, faute d'une négociation, les Soviétiques peuvent se rassurer en constatant qu'au Cambodge, le temps joue probablement en faveur de Hanoï, la résistance — essentiellement celle des Khmers rouges — ne représentant qu'un *« inconvénient »* militaire sans grand crédit international.

Dans ce contexte, les Soviétiques ne peuvent qu'encourager, par exemple, la tentative de Hanoï de « normaliser » ses relations avec Washington, notamment en restituant aux Américains les restes de leurs combattants disparus pendant la guerre. Pour les mêmes raisons, ils font savoir, en particulier aux Thaïlandais, qu'ils désapprouvaient toute action militaire vietnamienne sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, où les incidents sont fréquents en raison de poches de résistance khmère. Si les Vietnamiens attaquent la Thaïlande, ils ne bénéficieront pas de notre appui, auraient-ils dit, en substance, à plusieurs chancelleries occidentales.

« Pour le reste, nous a déclaré un diplomate occidental, *dans le cadre de cette stratégie, leur diplomatie fait penser à une offre permanente à la carte. En Thaïlande, le pays le plus réticent, ils souhaitent seulement, pour l'instant, que s'ouvre le débat sur leur présence. Ils veulent que les gens finissent par se dire qu'on peut discuter avec les Russes et que cela ne coûte pas grand-chose. Dans un deuxième temps, ils essaieront de créer un petit lobby local, pour pouvoir contrecarrer les attaques les plus hostiles. Et ainsi de suite. »*

Jusqu'ici, les Thaïlandais se sont montrés d'une extrême méfiance, les autorités s'opposant même à la création d'une chambre de commerce soviéto-thaïe, en dépit du trafic réalisé par la marine marchande soviétique, dont le frêt est l'un des moins chers. Comme la Malaisie et Singapour, la Thaïlande commerce avec l'Union soviétique, ayant même profité de l'embargo américain de 1981 pour vendre à Moscou, cette année-là, la bagatelle de 260 millions de dollars de grains. Mais, entre autres choses, les autorités de Thaïlande s'inquiètent de la présence à Bangkok, d'une imposante ambassade soviétique — quatre-vingt-six nationaux accrédités — dont le chef de poste, M. Valentin Kasatkin, est le premier à résider en dehors du bloc de la chancellerie, et à pratiquer la diplomatie du tennis...

Les Soviétiques ont sans doute encore un long chemin à parcourir avant de se faire accepter par les capitales non communistes d'Asie du Sud-Est, dont les liens demeurent étroits avec les Etats-Unis et le Japon. Mais leur nouvelle offensive dans le sous-continent a, bien entendu, pour toile de fonds une volonté plus marquée — M. Gorbatchev a plaidé pour une *« sérieuse amélioration »* — de reprendre langue avec la Chine, Moscou et Pékin ayant déjà conclu un accord commercial de 14 milliards de dollars. Une « normalisation » entre les deux capitales semble, en effet, demeurer le levier de la stratégie de puissance asiatique de l'Union soviétique. Ses ventes de Mig-23 à la Corée du Nord, en échange d'un accès aux ports et aéroports de ce pays, relèvent du même projet.

« Les Russes, explique un observateur occidental, *sont des notaires. Ils enregistrent leurs actes. Ils savent qu'ils n'ont pas de modèle culturel à offrir et que, sur le plan économique, ils ont un gros retard sur l'Occident. Aussi, ils pratiquent la diplomatie déclaratoire, celle des traités-balais, pour se faire admettre, enregistrant un progrès ici et un autre là. Ils se conduisent comme les capitaines d'un gros bateau difficile à manœuvrer, ce qui est le cas. Mais, cette fois, en Asie, ils font preuve d'habileté. »*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Les prisonniers politiques cessent leur grève de la faim

Santiago-du-Chili. — Neuf prisonniers politiques qui poursuivaient depuis neuf jours une grève de la faim au pénitencier de Santiago ont mis fin, mercredi 18 décembre, à leur action, après une intervention du rapporteur spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur la situation des droits de l'homme au Chili, M. Fernando Volio Jimenez, a-t-on appris officiellement. Ces détenus, accusés par le gouvernement du général Pinochet d'activités subversives, voulaient, notamment se faire reconnaître le statut de prisonniers politiques et obtenir l'accélération de l'instruction de leur procès. *« Nos objectifs ont été entièrement atteints »*, ont déclaré les prisonniers, qui avaient reçu mardi la visite de M. Volio Jimenez. D'autre part, le syndicaliste José Ruiz di Giorgio, président de la Fédération des travailleurs du pétrole, incarcéré depuis quatre-vingt-quatre jours sous l'accusation de « subversion », a été libéré mercredi sur ordre de la cour d'appel de Santiago. — *(AFP.)*

COLOMBIE

Découverte de plusieurs charniers

Bogota. — Plusieurs fosses communes dans lesquelles étaient ensevelies soixante-dix-huit personnes — de présumés guérilleros — ont été découvertes depuis une semaine dans le sud-ouest de la Colombie. Selon le commandant de la 3e brigade de l'armée, les cadavres seraient ceux de membres du Front Ricardo-Franco, une branche dissidente de l'organisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). La plupart des corps portaient des traces de coups, de strangulation et de tortures. Le mouvement de guérilla M-19 a accusé, mercredi 18 décembre, les dirigeants du groupe Ricardo-Franco d'être eux-mêmes à l'origine de ces massacres et il a exigé l'expulsion du commandement national commun aux diverses tendances de la guérilla. A la différence des FARC, le Front Ricardo-Franco s'était opposé à la signature d'un cessez-le-feu avec le gouvernement. — *(AFP, UPI.)*

IRLANDE DU NORD

Prison à vie pour dix militants de l'INLA donnés par un « mouchard »

Dix membres de l'INLA (Armée nationale de libération irlandaise) ont été condamnés mercredi 18 décembre à la prison à vie par la Cour d'assises de Belfast; seize autres se sont vus infliger des peines allant de deux à vingt ans de prison. L'acte d'accusation était impressionnant : cent quatre-vingt-dix-huit chefs d'inculpation, portant sur quarante-deux actions terroristes. Parmi les condamnés à vie, Gerard Steenson, ancien chef de la brigade de Belfast de l'INLA, qui avait à répondre à lui seul de six meurtres. Mais ce procès qui a duré plus de trois mois était remarquable par un autre aspect : toutes les accusations reposaient en effet sur les seules déclarations d'un de ces « super-mouchards » dont se servent depuis quelques mois la police et la justice nord-irlandaises, Henry Kirkpatrick, vingt-huit ans, qui purge lui-même une peine de prison à vie pour participation à cinq meurtres et soixante douze actions terroristes. Ses confessions à la police avaient permis en 1982 l'arrestation des hommes qui viennent d'être jugés, portant un coup fatal à l'INLA. Pendant cent cinq jours, la femme de Kirkpatrick avait été détenue en otage par ce qu'il restait de l'organisation, qui espérait ainsi faire pression sur le mouchard pour qu'il se rétracte. En vain. Kirkpatrick a maintenu ses accusations; il sera à nouveau témoin à charge prochainement dans le procès de sa sœur et de son beau-frère. Les condamnés ont commencé ce jeudi une grève de la faim.

PHILIPPINES

L'élection anticipée est constitutionnelle

Manille. — Rejetant une dizaine de requêtes en annulation, la Cour suprême a jugé ce jeudi 19 décembre, par sept voix contre cinq et une abstention, que l'élection présidentielle anticipée prévue pour le 7 février prochain était conforme à la Constitution. Les recours, présentés par des opposants au président Marcos, constituaient le dernier obstacle juridique à la tenue de la consultation. Elles se fondaient sur le fait que, d'après la Constitution, une élection anticipée n'est possible qu'en cas de vacance du pouvoir. Or M. Marcos demeure en fonction. Pour tourner la difficulté, il avait soumis à l'Assemblée nationale, dominée par ses partisans, une lettre de démission postdatée ne prenant éventuellement effet qu'au lendemain de la consultation électorale. — *(AFP, UPI.)*

Inde

UN SÉRIEUX REVERS POUR M. GANDHI

Le parti anti-immigrés gagne les élections dans l'Etat d'Assam

De notre correspondant

La New-Delhi. — Deux voyages sur place de M. Rajiv Gandhi avant la clôture de la campagne n'y auront rien changé. Son parti, le Congrès Indira, s'acheminait ce jeudi 19 décembre vers une retentissante défaite en Assam, la première depuis 1979 dans cet Etat *du nord-est de l'Inde*.

Sur soixante-dix-neuf résultats connus en fin de matinée (sur un total de cent vingt-six sièges), le parti du premier ministre n'en avait remporté que dix-sept. Pour sa part, certain de sa victoire, l'AGP (Conférence du peuple assamais), le tout dernier-né des partis régionaux indiens, avait commencé dès mercredi soir à la célébrer bruyamment dans les rues : éléphants décorés, pétards et musique. La grande question était de savoir si l'organisation nationaliste, créée il y a moins de trois mois à partir d'un mouvement d'étudiants anti-immigrés, allait ou non obtenir la majorité absolue qui lui permettrait de former à elle seule un gouvernement local. Forts de quarante-deux sièges (sur soixante-dix-neuf déclarés) ce jeudi à midi, les jeunes dirigeants de l'AGP se montraient optimistes. A tout hasard, des contacts avaient quand même été pris avec les sept candidats indépendants élus et les trois députés du groupe dit des « tribaux assamais » (PTCA) pour former, éventuellement, une coalition.

Le Congrès Indira ne pouvait guère compter — et encore ! — que sur les huit élus du Front uni des minorités (UMF), créé il y a peu *en réaction à l'accord réputé* « anti-immigrés » signé en août par M. Gandhi et par les leaders étudiants assamais. Le texte prévoit notamment de retirer pour dix ans le droit de vote à tous les immigrés bangladeshis arrivés en Assam entre 1966 et 1971 et d'expulser les illégaux entrés après 1971 (*le Monde* daté 15-16 décembre). Cet accord, très controversé, et qui visait à rétablir la paix civile en Assam après les massacres de 1983 (cinq mille à sept mille morts), a été légitimement perçu par la minorité bengalie musulmane comme une menace.

« L'accord, déclarait mercredi M. Hiteswar Saikia, le ministre en chef (Congrès Indira) de l'Etat, *a profondément blessé les minorités, et c'est à cause de lui qu'elles ont voté si massivement contre nous. »* De fait, pour la première fois depuis l'indépendance, le Congrès des Gandhi n'apparaît plus, en Assam, comme le protecteur naturel des musulmans. Selon les estimations, la participation à la consultation *aurait battu tous les records* avec un taux d'abstention inférieur à 25 %.

D'autre part, sur sept sièges parlementaires mis en jeu à l'occasion d'élections partielles dans divers Etats, le Congrès n'en a remporté que trois. Selon les politologues indiens, la « vague pro-Rajiv » d'il y a un an semble s'estomper rapidement.

PATRICE CLAUDE.

EUROPE

LA VISITE A PARIS DU GRAND RABBIN DE MOSCOU

Maladresse ou provocation ?

Costume trois pièces, chapeau de loden, barbiche sage, rien ne différencie le rabbin Adolphe Chayevitch (1) de l'un de ses collègues exerçant son ministère à Neuilly ou à Brooklyn. On pourrait facilement le classer dans la catégorie de ces rabbins libéraux qui tentent d'adapter la tradition au monde moderne. Généralement, ces derniers ont un sens très développé des relations publiques et jouent un rôle non négligeable dans le maintien de la conscience juive dans les pays occidentaux, comme les Etats-Unis ou la France, pays où cette conscience a tendance à s'estomper à mesure que s'effectue l'assimilation des juifs dans les sociétés d'accueil.

Mais la modernité où baigne le grand rabbin de Moscou, c'est la réalité soviétique. Sans doute, dans son travail quotidien, parvient-il à maintenir, envers et contre tout, un minimum de vie religieuse dans un pays qui s'en passerait volontiers. Au prix de compromis avec les autorités, qui se traduisent entre autres par une appartenance obligée à ce fameux Comité antisionniste des collectivités soviétiques (AKSO), présenté comme l'émanation de l'opinion publique juive d'URSS, et dont la principale activité est de lutter contre la *« désinformation en provenance d'Israël et des Etats-Unis sur le sort des juifs soviétiques »*.

Quoi de plus normal, dans ce contexte, que la visite à Paris du grand rabbin de Moscou s'effectue en compagnie du vice-président de ce comité, M. Smouil Lazarevitch Zvis, un homme important, puisqu'il est également vice-président de l'Association des juristes soviétiques. Mais cela est au prix de l'échec total de l'entreprise de séduction de la communauté juive française, dont tous les responsables ont décliné l'offre de rencontre qui leur était faite.

Il faut dire que M. Zvis, que nous avons rencontré en compagnie du grand rabbin et d'un autre universitaire juif, M. Golowko (qui n'est pas, lui, membre du comité antisioniste), tient des propos qui, s'ils reflètent la ligne officielle de Moscou sur le problème juif, ne sont pas de nature à dissiper les inquiétudes des juifs de France. Les refuzniks, en effet, dont M. Zvis estime le nombre à environ trois mille, se divisent, selon lui, en trois catégories. Tout d'abord, les juifs qui ont tellement bien profité du système d'éducation soviétique (*« Vous n'avez qu'à voir le nombre de noms juifs dans la liste des prix d'Etat publiés par la* Pravda *du 7 novembre 1985 ! »*) qu'ils sont aujourd'hui détenteurs de secrets militaires. Ensuite, il y a les espions. Voyez Anatoly Chtcharansky. S'inquiéter de son sort ou de celui d'autres juifs condamnés à des années de camp revient à s'associer à la propagande antisoviétique.

Raidissement de part et d'autre

Enfin, il y a les houligans. Toujours selon nos interlocuteurs soviétiques, ces derniers, condamnés de droit commun, sont transformés en martyrs par des officines israéliennes. Et le grand rabbin de Moscou de nous raconter l'histoire de cet ancien étudiant de sa yeshiva (2), condamné puis libéré pour avoir frappé le président de la communauté juive de Samarcande : *« J'ai reçu plus de cinq cents cartes d'Israël pour défendre ce voyou »*, dit-il offusqué. S'il n'y a que très peu de visas accordés en ce moment, c'est, déclare M. Zvis, que *« le stock des juifs désirant retrouver leur famille à l'étranger est en voie d'épuisement »*.

A l'évidence, la délégation dépêchée à Paris par les autorités soviétiques ne parle pas la même langue que ceux qu'elle voulait rencontrer.

M. Théo Klein, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), s'en explique dans une lettre adressée au président du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples), organisateur de la « table ronde » du jeudi 19 décembre. *« C'est finalement parce que nous craignons que votre « table ronde » soit du même bois que la langue dans laquelle seront contraints de s'exprimer MM. Zwis, Chayevitch et Golowko que nous avons décidé de ne pas y participer. Mais nous gardons l'espoir de pouvoir un jour prochain rétablir un réel dialogue avec nos frères d'Union soviétique. »*

Au total, ce déplacement soviétique semble bien avoir abouti à un raidissement des positions de part et d'autre. Les optimistes interprèteront cela comme une maladresse soviétique, les pessimistes comme une provocation. Les juifs soviétiques non membres du comité antisioniste et candidats à l'émigration devront faire comme d'habitude. Attendre.

LUC ROSENZWEIG.

(1) Et non pas Chaevitch, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 18 décembre.

(2) Yeshiva : université talmudique. Celle de Moscou compte actuellement une quinzaine d'étudiants.

● *M. Théo Klein ne rencontrera pas le grand rabbin de Moscou.* — Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) indique que, contrairement aux informations parues dans la presse (*le Monde* du 19 décembre), M. Théo Klein, président du CRIF, ne rencontrera pas le grand rabbin de Moscou qui se trouve actuellement à Paris. M. Théo Klein, précise le CRIF, a eu *« un contact personnel téléphonique avec le rabbin de Moscou, de simple courtoisie, suite à leur rencontre de juin 1984, lors du séjour du président de la République française à Moscou »*. M. Chayevitch se trouve cependant à Paris en tant que représentant du Comité anti-sionniste soviétique, précise le CRIF, qui ajoute que son président *« n'a reçu et ne recevra aucun représentant de ce comité »*.

Le physicien soviétique Gueorgui Mikhaïlov est de nouveau emprisonné

De notre correspondant régional

Lyon. — L'avocat et l'épouse — française — d'un citoyen soviétique, M. Gueorgui Mikhaïlov, ont révélé, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 18 décembre, à Lyon, que ce physicien de profession, amateur et protecteur d'œuvres « non conformistes », avait été emprisonné le 18 septembre dernier à Leningrad, sa ville de résidence. Depuis cette date, ses proches tentent de connaître les motifs ayant provoqué cette arrestation. M. Mikhaïlov serait poursuivi pour *« dilapidation, aliénation ou dissimulation d'un bien soumis à inventaire ou à saisie »*.

M. Mikhaïlov, arrêté une première fois le 21 février 1979 pour *« trafic illégal d'œuvres d'art »*, a déjà purgé une peine de quatre ans d'emprisonnement, dont l'essentiel a été accompli en Sibérie extrême-orientale. Un mouvement de solidarité internationale (*le Monde* du 9 novembre 1979) avait, semble-t-il, contribué à éviter la « destruction » des œuvres en sa possession.

M. Mikhaïlov détient à son domicile des peintures réalisés par des artistes dits « non conformistes » de Leningrad. Son épouse, Mme Véronique Marchal, récuse les accusations de mercantilisme : *« Mon mari*, dit-elle, *a aidé les artistes en achetant des tableaux et en photographiant leurs œuvres. Il n'a jamais été poursuivi pour exportation d'œuvres d'art. »* Aujourd'hui, elle s'efforce, avec l'aide de sa belle-famille de Leningrad, d'obtenir un droit de visite. Son avocat, Me Yves Rutkowski, tente, pour sa part, d'obtenir un visa pour assurer la défense du détenu.

C. R.

● *Mme Bonner ne sera pas opérée du cœur.* — L'épouse du dissident soviétique Andrei Sakharov, Mme Elena Bonner, n'a pas besoin de subir une opération du cœur, a estimé, mercredi 18 décembre, le cardiologue qu'elle a consulté à Boston (Etats-Unis). Au cours d'une conférence de presse, le docteur Adolph Hutter a précisé qu'après avoir examiné Mme Bonner, il avait décidé de lui prescrire un traitement médicamenteux et lui avait demandé de cesser de fumer et de faire régulièrement de l'exercice. Il a exprimé le souhait qu'elle revienne se faire examiner dans un an. — *(AFP.)*

Grèce

Les syndicalistes dissidents du Parti socialiste s'organisent

Correspondance

Athènes. — Le coup d'envoi vient d'être donné pour la création d'un nouveau bloc syndical par les syndicalistes dissidents du Parti socialiste (PASOK) déjà exclus ou menacés de l'être. La décision dont il était question depuis quelques jours (*le Monde* du 13 décembre) a été prise, dimanche 15 décembre, par une conférence réunissant quatre cent cinquante-deux cadres syndicaux de tous rangs.

La plate-forme idéologique de ce nouveau bloc sera, a-t-il été précisé, le « manifeste du 3 septembre » (il s'agit de l'acte de naissance du PASOK en 1974). Un comité de cent militants (soixante-dix de province et trente de la capitale) est chargé d'élaborer, d'ici au 20 janvier 1986, les thèses d'un congrès à réunir à une date non précisée, mais relativement proche. Ce congrès aura un caractère syndical. Cependant, certains, parmi les participants à la conférence, ont déjà émis l'idée de la création d'un nouveau mouvement politique, qui prendrait la relève du PASOK, auquel on reproche d'avoir abandonné le *« changement »* promis par le « manifeste du 3 septembre ».

Les réactions de la direction du Parti socialiste ou du gouvernement se font attendre. Un journal du soir, très proche des milieux dirigeants, annonçait cependant, mardi, que tous les participants à la conférence seront exclus du PASOK, mais non pas... en bloc : selon leur place dans la hiérarchie, ils seraient exclus soit par la commission de discipline centrale, soit par des organes locaux ou sectoriels du parti.

On pourra bientôt mesurer l'importance de cette nouvelle tendance syndicale à l'occasion des élections qui se succèdent dans les fédérations et les unions locales, pour désigner les délégués, au prochain congrès de la centrale unique (GSEE). Des dissidents du PASOK ont déjà obtenu quelques résultats mitigés, à l'union locale de Salonique par exemple (où le PC orthodoxe a gagné la première place), et un succès plus franc dans la fédération des employés des PTT.

Dans les milieux dissidents, on se montre très optimiste. Certains pensent pouvoir finalement récupérer les deux tiers des voix obtenues, il y a deux ans, par le bloc uni du PASOK aux élections syndicales (55 % des voix). — *(Intérim.)*

هكذا من الاصل

EUROPE

Le COMECON veut se doter d'un programme comparable à Eurêka

De notre correspondant

Moscou. — Les chefs de gouvernement (ou leur adjoint) des dix payx membres du COMECON (1) ont approuvé, comme on pouvait s'y attendre, mercredi 18 décembre, après deux jours de travaux dans la capitale soviétique un *« programme de développement scientifique et technique jusqu'à l'an 2000 »*. Ce document, rédigé à la demande des Soviétiques, ne fait qu'étendre aux « pays frères » les projets déjà décidés en URSS en matière de technologies nouvelles.

Ce programme comporte cinq têtes de chapitre : informatique, nucléaire, robotique, matériaux nouveaux et biotechnologie. Le Vietnam et Cuba n'avaient envoyé à Moscou que les numéros deux de leurs gouvernements respectifs, peut-être pour signifier qu'ils n'étaient guère concernés par ces technologies sophistiquées, peu en rapport avec le niveau de leur économie. Plus docile, ou plus optimiste, la Mongolie, qui n'a pourtant pratiquement pas d'autre activité que l'élevage, avait délégué son premier ministre.

Les choses sérieuses se sont passées entre les pays européens de l'Est, parfois plus développés que le « grand frère » dans les domaines en question et que Moscou, poursuivant une politique immuable, souhaite intégrer davantage à ses propres plans. Les intéressés ont parfaitement compris de quoi il s'agissait lorsque M. Gorbatchev, à la séance d'ouverture, a appelé de ses vœux une *« interaction plus étroite »* entre les membres du COMECON en ce qui concerne les techniques d'avenir. Certains n'ont d'ailleurs guère le choix. Les flots de brevets et de crédits occidentaux des années 70 se sont taris dans la première moitié de la présente décennie. Endettés, au bord de la cessation de paiement, ces pays se sont tournés davantage encore vers l'URSS.

L'Union soviétique est, en particulier, l'unique pourvoyeuse de technologie nucléaire. Elle reste en retard, en revanche, sur ses partenaires dans le domaine des microprocesseurs, qui connaît un certain essor en RDA, en Tchécoslovaquie *et en Bulgarie. Le système des paiements* à l'intérieur du COMECON pousse de toute façon à l'intégration. Les transactions sont libellées en « roubles convertibles », une monnaie fictive qui, comme son nom ne *l'indique pas, n'est convertible en* rien. Les échanges sont inscrits sur un grand livre de comptes et les deux colonnes, achats et ventes, doivent s'équilibrer en fin d'année.

Des négociations confidentielles et serrées ont lieu régulièrement pour fixer les prix. Les Soviétiques essaient de payer moins cher les produits — parfois sophistiqués — qu'ils achètent à leurs alliés, mais ces derniers préfèrent, quand ils le peuvent, les vendre en Occident pour obtenir des devises. Dans l'autre sens, les pays de l'Est dépendent de l'URSS pour leur approvisionnement en énergie.

Le prix de l'énergie

Moscou a d'ailleurs décidé à leur place que c'est de gaz naturel et non de pétrole dont ils avaient désormais surtout besoin. La production soviétique de gaz continue, en effet, de croître alors que celle de pétrole régresse. L'infrastructure pour la fourniture de gaz, qui est très lourde avec ses longues conduites et ses stations de compression, offre d'ailleurs l'avantage annexe d'accentuer la dépendance. Le pétrole, qui est généralement transporté par bateau, laisse au contraire une grande liberté puisqu'il peut venir de n'importe où...

Le prix de l'énergie était évidemment au centre des préoccupations des responsables communistes rassemblés à Moscou, même si ceux-ci préfèrent ostensiblement parler de robots, de fibres optiques et autres merveilles. Il s'agissait en fait, de décider quelles quantités de « puces », d'appareils médicaux, de composants électroniques en tous genres (en plus des traditionnels vêtements, chaussures, meubles, etc.) seraient nécessaires pour acquérir le pétrole, le gaz et, dans certains cas, le combustible nucléaire soviétique. La réponse à cette question n'a évidemment pas été rendue publique. Interrogé au cours d'une conférence de presse, le président du Comité d'Etat soviétique à la science et à la technique, M. Martchouk a seulement indiqué sèchement que la baisse des cours mondiaux du pétrole n'aurait *« aucune incidence »* sur le système des prix pétroliers à l'intérieur du COMECON.

Les Soviétiques ont insisté sur les possibilités d'augmenter considérablement d'ici à l'an 2000 la production d'électricité d'origine nucléaire dans les « pays frères ». Il s'agit surtout de promesses dans la mesure où le pays le plus avancé dans ce domaine est la RDA, dont 12 % de l'électricité proviennent actuellement du nucléaire. Une centrale sera construite en Pologne, le seul membre européen du COMECON qui n'en avait pas encore en chantier ou en activité. Vu les retards enregistrés en URSS même dans la mise en service des réacteurs, l'affirmation selon laquelle 40 % de l'électricité bulgare seront en 1990 d'origine nucléaire doit être accueillie avec prudence. Le taux actuel pour l'URSS elle-même est d'environ 10 % alors que le plan quinquennal qui s'achève le 31 décembre prévoyait 14,1 %.

Le but du programme adopté mercredi est de *« hisser les pays membres au niveau mondial le plus élevé de la science, de la technologie et de la production »*. Pour l'édification des journalistes occidentaux, M. Viatchealav Sytchev, secrétaire du COMECON a indiqué que la comparaison avec le projet européen Eurêka était approximativement valable. Mais rien à voir, selon lui bien sûr, avec l'IDS américaine. Le « Programme de développement scientifique et technique du COMECON jusqu'à l'an 2000 » est officiellement pur de toute implication militaire. Cette profession de foi est à prendre avec précaution quand on sait le rôle moteur du secteur stratégique dans la recherche scientifique soviétique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) URSS, Bulgarie, Hongrie, Vietnam, RDA, Cuba, Mongolie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie.

Espagne

Violents afffrontements au Pays basque entre manifestants et forces de l'ordre

De notre correspondant

Madrid. — C'est dans une atmosphère de grande tension que s'est déroulée, le mercredi 18 décembre, la grève de vingt-quatre heures déclenchée par les principales formations nationalistes basques, le Parti communiste et les syndicats qui leur sont proches. Une quarantaine de personnes, dont une vingtaine de policiers, ont été blessées, lors d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, tandis qu'une trentaine d'arrestations étaient effectuées.

Ce mouvement visait à protester contre la mort de Mikel Zabaltza, dont le corps a été retrouvé le dimanche 15 décembre flottant dans la rivière Bidassoa, vingt jours après son arrestation par la garde civile, et qui, suivant la version officielle, s'est noyé en tentant de s'enfuir. La grève a été largement suivie dans la province de Guipuzcoa et dans le nord de la Navarre, et plus partiellement en Biscaye. A Saint-Sébastien et Pampelune, les usines, les commerces et les écoles ont fermé leurs portes, tandis que les transports étaient paralysés. En revanche, dans la ceinture industrielle de Bilbao où prédomine l'influence du syndicat socialiste (qui ne s'était pas joint à l'appel au débrayage), la grève a été très limitée.

Vers midi, à Pampelune, la police a violemment chargé des manifestants qui criaient des slogans favorables à l'ETA militaire, et qui ont riposté en élevant des barricades et en lançant des cocktails Molotov. Les affrontements ont continué sporadiquement pendant plus d'une heure. A Saint-Sébastien également, la police est intervenue à plusieurs reprises contre des manifestants.

Pendant ce temps, l' « affaire Zabaltza », faisait l'objet, au Parlement de Madrid, d'un affrontement oratoire particulièrement *violent* entre le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, et le porte-parole du PNV (Parti nationaliste basque), M. Marcos Vizcaya. Ce dernier ayant exprimé son scepticisme face à l'explication officielle des causes du décès, le ministre a fait valoir qu' *« il n'y a plus aujourd'hui que deux versions : celle de la garde civile, que les faits viennent de plus en plus confirmer, et celle des amis de ceux qui assassinent au Pays basque. Et entre ces deux versions, il faut choisir »*.

Ainsi que le craignait le gouvernement de Madrid, c'est donc à une nouvelle escalade de la tension au Pays basque que l'on assiste aujourd'hui. Une escalade qui ne s'explique pas seulement par l'indignation provoquée par la mort de Zabaltza. La grève a été décidée avant que ne soient connus les résultats de l'autopsie et a été maintenue alors que cet examen excluait que la victime ait subi des mauvais traitements.

De là à conclure qu'il s'agissait pour certains d'utiliser l' « affaire Zabaltza », dans ce Pays basque toujours très sensibilisé par les problèmes de répression, pour redorer le blason de l'ETA, il n'y a qu'un pas que certains n'ont pas hésité à franchir. La coalition indépendantiste Herri Batasuna a lancé le mouvement. Le fait que le PNV, la formation majoritaire dans la région, lui ait emboîté le pas est toutefois bien plus préoccupant pour le gouvernement socialiste de Madrid. En effet, le *« pacte de législature »* signé en janvier dernier entre le PNV et les socialistes basques, et qui avait été jugé essentiel pour la pacification de la région, semble désormais menacé.

THIERRY MALINIAK.

PROCHE-ORIENT

Israël espère resserrer ses liens avec l'Afrique

(Suite de la première page.)

Un seul pays, la Guinée de Sékou Touré, tourna le dos à Israël après la guerre de six jours. Puis, en 1972, Amin Dada, en rebellion contre son allié israélien, expulsa tous les juifs d'Ouganda. Un an plus tard, trois Etats noirs seulement ignorèrent la résolution de l'OUA : le Malawi, le Lesotho et le Swaziland.

Désenchantés au fil des ans par l'indigence d'une aide arabe qui fut loin de tenir ses promesses, la plupart des dirigeants noirs dits modérés trouvèrent la poursuite du boycottage d'Israël d'autant moins légitime que la restitution du Sinaï à l'Egypte avait enlevé à cette mise en quarantaine sa raison d'être originelle. Depuis plusieurs années déjà, M. Houphouët-Boigny s'estimait délié des engagements pris en 1973 envers le monde arabe. Sa prudence légendaire l'a longtemps dissuadé de sauter le pas. On le disait favorable à une initiative collective associant *plusieurs Etats d'Afrique* francophone. Il a, en fin de compte, fait cavalier seul.

Un succès pour M. Pérès

Annoncée à maintes reprises comme imminente, au cours des dernières années, la décision ivoirienne fut chaque fois ajournée. Au point que Jérusalem avait paru un temps en faire son deuil. L'espoir revint il y a deux mois après la conférence de presse, peu banale, de M. Houphouët-Boigny à Abidjan. Le président y avait dit ses quatre vérités aux pays arabes et la normalisation avec Israël semblait enfin toute proche (*le Monde* du 16 octobre).

Le nouvel ambassadeur d'Israël, qui rejoindra son poste dans les prochaines semaines, serait M. Benad Avital, directeur des affaires africaines au ministère israélien des affaires étrangères. C'est lui qui avait assisté, en octobre, au congrès du Parti unique ivoirien.

A voir M. Pérès, tout sourire, savourer mercredi la *« bonne nouvelle »*, on devinait aisément qu'elle constitue, à ses yeux, un succès personnel. Après tout, le langage de paix adopté chez lui par le dirigeant *travailliste*, en *améliorant l'image* d'Israël dans le monde, n'a pu qu'encourager M. Houphouët-Boigny. Ce dernier avait déjà rencontré MM. Rabin et Shamir mais il ne connaissait pas M. Pérès. La vieille amitié que les lie tous deux à M. Mitterrand a dû aussi faciliter cette première rencontre. D'autant que la France socialiste avait conseillé à ses alliés africains d'entretenir des relations équilibrées avec les parties en conflit au Proche-Orient. Le dossier ivoirien fut abordé lors des récents entretiens du ministre des relations extérieures, M. Dumas, à Jérusalem. Le principe des retrouvailles a été arrêté lors du récent sommet franco-africain, qui donne chaque année l'occasion aux diplomates israéliens de multiplier en coulisses les contacts avec les dirigeants africains.

Pendant le long divorce diplomatique, Abidjan n'a en rien réduit ses relations économiques avec l'Etat juif. Environ trois cents Israéliens travaillent en Côte-d'Ivoire. Ils y édifièrent le prestigieux hôtel Ivoire et surveillent de près les plantations d'ananas du président. La construction de la nouvelle cathédrale Saint-Paul d'Abidjan a été confiée à la Sonitra, société d'économie mixte associant le gouvernement à l'entreprise israélienne de travaux publics Solel Boneh. On pourrait multiplier les exemples. La diplomatie étant une chose et les affaires une autre, Israël est resté très présent économiquement en Afrique sud-saharienne. Du Ghana à la Zambie, en passant par la communauté des Etats francophones, plusieurs milliers d'experts — dont deux mille au Nigéria — travaillent dans une vingtaine de pays, socialistes ou libéraux.

Les échanges commerciaux officiels entre l'Afrique et Israël, légèrement à l'avantage de Jérusalem, atteignent 150 millions de dollars, sans compter les ventes d'armements. La coopération militaire est particulièrement développée avec le Zaïre.

D'autres moyens d'influence sont aussi efficaces que discrets. Quelques centaines d'étudiants africains accomplissent chaque année des stages en Israël, dans divers domaines : médecine, agriculture, formation militaire ou aux techniques du renseignement. En vingt-cinq ans, l'Institut afro-asiatique de Tel-Aviv, affilié à la centrale syndicale Histadrout a formé quinze mille diplômés originaires d'une centaine de pays, dont la moitié n'ont aucun lien officiel avec Israël. Un ancien élève sur dix est musulman. Cet institut est un maillon essentiel dans la chaîne des contacts israélo-africains.

L'ombre au tableau, ce sont les liens étroits et le plus souvent occultes — notamment militaires — qui unissent l'Etat hébreu à l'Afrique du Sud, où vivent environ cent mille juifs ; des liens qui sont évidemment très dommageables, à l'image d'Israël dans le monde, même si ses premiers ministres ont toujours vivement condamné l'apartheid. Cela n'empêche pas Israël d'être représenté aujourd'hui dans une dizaine de pays africains par des « bureaux de liaison » qui opèrent souvent dans les locaux des anciennes ambassades.

Même si M. Houphouët-Boigny fait bientôt quelques émules, la reconquête par Israël du continent perdu risque de prendre encore beaucoup de temps. Le danger pour Jérusalem c'est que, au fond, le *statu quo* arrange la plupart des dirigeants noirs. Ceux-ci s'accommodent d'une situation qui, non sans quelque hypocrisie, leur permet de profiter du savoir-faire israélien, tout en restant politiquement « respectables » aux yeux du monde arabe.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

politique

LE BILAN DE LA LÉGISLATURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une « découverte » dans la continuité...

Dire de cette législature qui s'achève qu'elle laissera une trace profonde dans l'histoire politique, c'est enfoncer une porte ouverte. Ajouter qu'elle a accompli une œuvre législative considérable n'est guère plus original ; quel que soit le jugement porté sur les nationalisations, la décentralisation, l'abolition de la peine de mort, quel que soit l'avenir de ces bouleversements législatifs, il est difficile d'en contester l'importance.

Depuis juillet 1981, les députés – et les sénateurs – ont beaucoup travaillé tant en quantité qu'en qualité, sans que ce dernier substantif ait forcément une valeur morale. Car, contrairement à une idée trop facilement reçue, les réformes ne sont pas l'œuvre des seuls ministres et de leur entourage. D'abord, parce que, sans le soutien sans faille de leur majorité, ils n'auraient pu leur donner force de loi. Ensuite et surtout, parce que l'influence des députés est beaucoup plus grande qu'il n'apparaît publiquement : des lois comme celle sur la réforme du droit des faillites ou celle sur les conditions de développement de la montagne, par exemple, doivent beaucoup au travail effectué au Palais-Bourbon ; des « avancées sociales » comme celle sur l'abaissement de l'âge de la retraite sont essentiellement dues à la pression excercée par les députés. Les négociations entre les élus socialistes et les gouvernants furent parfois bien ardues et ne tournèrent pas toujours – loin s'en faut – à l'avantage des seconds.

La gauche, toutefois, dut aussi apprendre qu'il ne suffisait pas de voter un texte législatif pour changer la vie. C'est probablement une des grandes leçons qu'elle gardera de cette première expérience d'un long passage au pouvoir. Ce n'est pas la seule. Tous ces nouveaux élus, arrivés au Palais-Bourbon avec la ferme intention de ne pas se plier aux habitudes « bourgeoises » de leurs prédécesseurs, ont dû se couler dans les mœurs traditionnelles du Parlement. Tant et si bien que la vie de l'Assemblée nationale n'a guère été différente de ce qu'elle fut dans le passé. Si certains débats furent particulièrement vifs, si certains affrontements furent presque violents, cela tient plus à l'importance des réformes proposées à son vote qu'à une évolution sensible de ses mœurs.

Les fameux « droits du Parlement », quoi qu'en dise la majorité, ne furent pas fondamentalement plus développés qu'avant 1981 – quoi qu'en dise l'opposition – et ne furent pas plus bafoués que sous la précédente législature. Aidé par l'importance du seul groupe socialiste, le gouvernement a même pu utiliser la procédure d'exception bien moins souvent que ses prédécesseurs. MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius ne durent recourir, en tout, que trois fois au « vote bloqué », alors que M. Raymond Barre l'employa onze fois au cours de la seule année 1980, et M. Jacques Chaban-Delmas quatre fois en 1970 et autant en 1971 (alors que le groupe gaulliste était lui aussi majoritaire à lui tout seul). De même, M. Mauroy ne dut engager sa responsabilité, pour contraindre sa propre majorité, que sur deux textes (le blocage des prix et des revenus en 1982, l'amnistie des généraux la même année), soit autant que M. Barre de 1978 à 1981. Les autres utilisations par les gouvernements socialistes de cette arme absolue de la Constitution le furent pour mettre fin à une obstruction de l'opposition, ce qui ne fut pas le cas avant 1981.

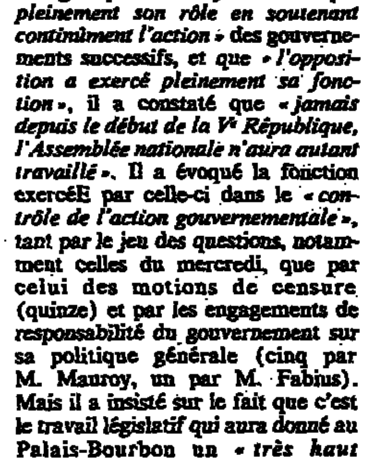
La principale innovation de cette législature est bien là : la « découverte » que le prolongement par tous les moyens de procédure d'un débat parlementaire pouvait être de quelque intérêt pour les opposants. RPR et UDF, puis PC, ont su admirablement roder, puis peaufiner, cette stratégie, non sans quelque succès au moins pour les premiers. Mais l'abus de cette méthode ne serait pas sans danger pour le Parlement. La présence probable dans la prochaine législature de groupes à l'extrême gauche et à l'extrême droite, qui pourraient avoir tout intérêt à développer l'obstruction, a de quoi nourrir quelques inquiétudes.

L'Assemblée nationale n'est pas pour autant redevenue le lieu des grands débats politiques. Bien au contraire, la tendance qui transfère ce rôle à la télévision n'a fait que s'accentuer. Mais la droite ne peut le reprocher à la gauche. Ses dirigeants n'ont guère profité de la tribune que leur offrait le Palais-Bourbon. MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing n'y ont jamais prononcé plus de deux grands discours par an, et jamais saisi les occasions que leur offrait le gouvernement par ses déclarations de politique générale ou spécialisée. M. François Mitterrand, avant d'être à l'Elysée, eut une attitude contraire, utilisant largement la tribune de l'Assemblée nationale : de 1973 à 1980, jamais moins de deux fois par an, en général à trois ou quatre reprises, voire cinq (en 1978).

Rendre à l'Assemblée nationale sa place de principal lieu du débat politique dépend des choix des hommes politiques. En auront-ils plus la volonté après 1986 que depuis 1981 ?

THIERRY BRÉHIER.

Profitant de la dernière séance de la session télévisée en direct sur FR 3, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a dressé, mercredi 18 décembre, le bilan de la législature qui s'achève. Après avoir souligné que *« la majorité a rempli pleinement son rôle en soutenant continûment l'action »* des gouvernements successifs, et que *« l'opposition a exercé pleinement sa fonction »*, il a constaté que *« jamais depuis le début de la Vᵉ République, l'Assemblée nationale n'aura autant travaillé »*. Il a évoqué la fonction exercée par celle-ci dans le *« contrôle de l'action gouvernementale »*, tant par le jeu des questions, notamment celles du mercredi, que par celui des motions de censure (quinze) et par les engagements de responsabilité du gouvernement sur sa politique générale (cinq par M. Mauroy, un par M. Fabius). Mais il a insisté sur le fait que c'est le travail législatif qui aura donné au Palais-Bourbon un *« très haut niveau d'activité »*.



M. Mermaz classe les quelque cinq cents textes de lois qui ont été adoptés autour de six thèmes : *« les avancées sociales »*, *« la défense des libertés et des droits de l'homme »*, *« la décentralisation »*, *« la modernisation de l'économie et de l'Etat »*, *« la volonté de démocratiser la vie publique et professionnelle »*, *« les relations internationales »*. Il conclut cette énumération en déclarant : *« Nous pouvons être fiers de l'œuvre législative accomplie. Elle est digne de l'espérance qui a porté la gauche au pouvoir en 1981. Dans quelques semaines, il appartiendra au pays de se prononcer sur l'ensemble de ces acquis. »*

Puis, le député de l'Isère souligne la modernisation des moyens de l'Assemblée nationale mis en œuvre depuis 1981 et le développement de l'information sur son activité. Constatant que majorité et opposition ont joué *« le jeu normal de démocratie »*, il ajoute : *« Si la majorité maîtrise la décision en dernier ressort, on peut dire que c'est l'opposition qui détermine assez largement la durée des débats »*, cela à cause du *« rôle croissant joué par les amendements »*, qui sont devenus *« un mode d'expression couramment utilisé pour exposer ses désaccords et le cas échéant pour livrer des batailles de procédure »*.

Pour la première fois depuis 1958, chaque président de groupe parlementaire a pu répondre à ce traditionnel discours du président de l'Assemblée nationale. Pour le RPR, M. Claude Labbé rend la majorité *« responsable de la dégradation de l'image de l'Assemblée nationale et du Parlement »*. Evoquant l'accroissement des droits du Parlement promis par M. Mitterrand, il déclare aux socialistes : *« Vous avez tenté de bâillonner l'opposition, mais vous n'y êtes pas arrivés, car nous avons réussi à nous faire entendre en parlant haut et fort. Vous avez appliqué votre conception totalitaire si bien résumée par le théorème de Laignel : nous avions juridiquement tort, parce que nous étions politiquement minoritaires. »* Il rappelle qu'après quatre-vingt-quatorze saisines du conseil constitutionnel *« trente lois ont été frappées d'annulation »*.

Puis M. Labbé s'en prend à la personnalité même de M. Mermaz, en lui disant : *« Comme le président de la République, vous n'avez pas servi les institutions. Vous vous en êtes servi pour votre cause. »* Et il conclut en déclarant : *« Quand le sectarisme l'emporte, la démocratie est menacée. C'est ce que nous avons vécu. »*

« Les puissances d'argent »

M. André Lajoinie, au nom des communistes, explique que la législature a commencé *« par l'espérance d'un renouveau qui aurait fait reculé à la fois le chômage et les inégalités sociales (...). Elle se termine dans la déception »*. Sans évoquer la participation de ministres communistes pendant trois ans, il affirme que *« l'histoire sera sans doute sévère pour la majorité socialiste qui s'est inclinée devant les puissances d'argent dont les profits n'ont cessé de croître »*. Il ajoute : *« Nous ne pouvons rester sourds à l'angoisse des familles, à l'appel que nous lance une jeunesse sacrifiée dont l'exigence légitime à la formation et à des emplois stables et qualifiés est méconnue. »*

M. Jean-Claude Gaudin, au nom de l'UDF, est beaucoup plus modéré dans son ton que M. Labbé. S'en tenant à la seule analyse de la vie du Parlement, il commence par se plaindre de la *« banalisation anormale de la procédure de la session extraordinaire »*, dont il affirme qu'elle n'est due qu'à *« une certaine désorganisation du travail gouvernemental »*. Puis, constatant que *« la vie du Parlement n'a guère changé depuis cinq ans »*, il en déduit que les critiques des socialistes sur les droits du Parlement, qui auraient été méprisés avant 1981, *« n'étaient pas fondées »*. Affirmant que la majorité pensait qu' *« en se prononçant en 1981, le peuple français avait avalisé, par un vote unique, les cent dix propositions présentées par le candidat élu à la présidence de la République et que la tâche du Parlement devait se cantonner à rédiger sous forme de texte de loi lesdits engagements »*, il explique qu'une telle attitude ne sera *« jamais »* celle de l'UDF.

« En dénonçant, parfois même bruyamment, certains projets du gouvernement, analyse M. Gaudin, *l'opposition a joué son rôle, rien que son rôle. »* Il ajoute qu'au vu de certaines décision du Conseil constitutionnel *« personne ne peut plus dire qu'elle a mené un combat d'obstruction parlementaire »*. Pour lui, elle a simplement *« fait du Parlement, et en particulier de l'Assemblée nationale, la chambre d'écho de la contestation nationale »* ; le Parlement a donc été *« le contre-pouvoir indispensable à la toute-puissance juridique de la majorité »*.

« Une œuvre législative sans précédent »

Président du groupe des députés socialistes, M. André Billardon affirme que ceux-ci sont *« fiers du travail législatif sans précédent accompli, parce qu'il représente la traduction par la loi de l'essentiel des propositions sur lesquelles le président François Mitterrand a été élu »*. Mais il reconnaît que, si *« une œuvre de cette nature commence par le vote de la loi, il faut ensuite du temps, parfois beaucoup de temps, pour que la loi affecte d'une manière sensible la vie quotidienne »*. Pour lui, *« c'est ce qui explique bien souvent l'impatience et l'insatisfaction d'une partie de l'opinion publique »*.

Evoquant les *« excès de procédure »*, M. Billardon constate que *« les nombreuses dispositions du règlement auxquelles l'opposition, en particulier, peut recourir ne devraient pas avoir pour objet d'inciter le gouvernement à utiliser les procédures lourdes prévues dans la Constitution »*. Aussi regrette-t-il que la réforme du règlement n'ait pu être menée à bien. Enfin, il constate que, même s' *« il est arrivé que la discussion »* entre le gouvernement et les députés socialistes *« fût âpre, car les contraintes des uns et des autres pouvaient être sensiblement différentes, l'accord a toujours prévalu »*.

Concluant ces échanges de propos, M. Laurent Fabius indique que le fait que, sur trente-huit mille amendements déposés en cinq ans, quinze mille quatre cents aient été adoptés *« illustre la qualité du débat entre gouvernement et Parlement, vif à certains moments, plus paisible à d'autres, mais permanent, comme* [celui] *ce doit être le cas dans une démocratie comme la nôtre »*.

Citant toutes les grandes réformes de la législature, le premier ministre déclare : *« Il apparaît dès maintenant et il apparaîtra encore plus avec le recul de l'histoire que le gouvernement de Pierre Mauroy comme de moi-même ont en cinq ans proposé et fait adopter au Parlement une œuvre législative sans précédent. (...) Toutes ces réformes que des millions de Français espéraient (...) marqueront profondément et utilement pendant des années la France moderne. »* Ajoutant que, dans le même temps, *« un effort tenace de gestion a été engagé »*, il résume cette période par la formule : *« Concilier grandes réformes et bonne gestion. »*

Mais M. Fabius ajoute : *« Il reste à ces résultats à se confirmer et à s'amplifier : toute action d'une telle ampleur demande du temps. La compétition démocratique tranchera. (...) Je suis persuadé qu'à travers les bouleversements du monde, sous l'autorité du président de la République, nous sommes en train d'acquérir une grande période de notre histoire. Je souhaite que la prochaine législature permette de continuer cette action. »*

La fin de l'intervention du premier ministre est accueillie par de vifs applaudissements des députés socialistes comme l'avait été celle du président de l'Assemblée nationale.

Th. B.

LE CRIF REGRETTE L'« EMPRUNT MALHEUREUX » DE LA DEVISE DE VICHY PAR M. BARRE

Le retour aux valeurs du travail, de la famille et de la patrie, prôné par M. Barre (*le Monde* du 17 décembre), a suscité des critiques de la part du CRIF et de M. Serge Klarsfeld, qui y voient une référence malheureuse à la devise du gouvernement de Vichy.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) s'est *« étonné »* et a *« regretté »* les propos de l'ancien premier ministre. *« La devise malheureusement empruntée par M. Barre n'est pas innocente »*, estime le CRIF, qui ajoute : *« Il y avait certainement une autre façon de mettre en évidence les valeurs auxquelles M. Barre entend se référer que de citer celles qui ont marqué l'époque du statut des juifs, promulgué par ce même gouvernement de Vichy »*.

M. Klarsfeld, président de l'association Fils et filles des déportés juifs de France, estime que situer ces valeurs de *« travail, famille, patrie »* dans une *« France libre »* n'est pas un argument. *« Comment jugerait-on un homme politique allemand qui se déclarerait partisan de la devise* [nazie] « Arbeit macht frei » (« le travail rend libre ») *même s'il se situait dans le cadre d'une Allemagne démocratique »* ? demande-t-il.

POLITIQUE

Dix conventions internationales définitivement adoptées par le Sénat

Le Sénat a adopté, le mercredi 18 décembre, dix conventions internationales *qui sont désormais définitivement votées* puisque l'Assemblée nationale les avait précédemment approuvées.

Ces textes portent respectivement :

— sur l'approbation de l'avenant à l'entente entre le gouvernement français et le gouvernement du Québec en matière de sécurité sociale du 12 février 1979 ;

— sur l'approbation d'une convention de sécurité sociale entre le gouvernement français et le gouvernement de la Côte-d'Ivoire ;

— sur la ratification du protocole n° 7 à la convention des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;

— sur la répartition de l'indemnité versée par la République populaire du Bénin en application de l'accord du 7 janvier 1984 (en faveur des anciens propriétaires français d'entreprises nationalisées par le Bénin) ;

— sur l'approbation d'un accord *constitutif de la société interaméricaine* d'investissement (les sénateurs communistes ont voté contre ce projet, qui a également suscité *des réserves* de la part de la commission des affaires étrangères) ;

— sur l'approbation d'un accord de coopération en matière économi*que et financière entre le gouvernement* français et le gouvernement du Gabon ;

— sur l'approbation du code européen de sécurité sociale, fait à Strasbourg le 16 avril 1964 (les sénateurs communistes ont voté contre) ;

— sur l'approbation d'un accord concernant la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer du Nord par les hydrocarbures et autres substances dangereuses ;

— sur la ratification de la convention européenne d'extradition ;

— sur l'approbation d'un accord de siège entre le gouvernement français et l'organisation européenne de télécommunication par satellite (*EUTELSAT*).

En revanche, le Sénat a opposé, pour la troisième fois après l'échec de la commission mixte paritaire, la question préalable, dont l'adoption équivaut au rejet du texte, au projet de ratification du protocole n° 6 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, concernant l'abolition de la peine de mort.

Le Sénat a également examiné mercredi le projet de loi adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en *matière d'aide sociale et de santé*. Pour le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Charles Descours (RPR, Isère), le texte, tel *qu'il a été adopté* à l'unanimité des députés présents lors du vote (*le Monde* du 27 novembre), traduit « *un regrettable esprit centralisateur* ». Il s'est donc efforcé de « *revenir à un plus juste équilibre* », le plus souvent avec l'accord de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées. Les sénateurs communistes, estimant que les modifications apportées ainsi au texte l'aggravaient, se sont abstenus.

Malgré l'avis contraire du gouvernement, les sénateurs ont décidé que les directeurs d'établissements publics locaux *seront nommés* par l'Etat mais seulement après avis « *conforme* » du président du conseil d'administration. Ils ont supprimé le principe du plafond voulu par l'Assemblée nationale pour la contribution acquittée par les ressortissants de l'aide sociale à l'enfance. Ils ont doté le président du conseil général d'un pouvoir d'injonction analogue à celui exercé par le représentant de l'Etat vis-à-vis des établissements sociaux hébergeant des mineurs.

Pour la composition des commissions d'admission à l'aide sociale le Sénat a décidé que le maire, président d'un centre communal d'action sociale, siégeant avec voix consultative, est désigné par l'union départementale des maires, et que le demandeur peut se faire accompagner, lors de son audition par la commission, par la personne ou l'organisme de son choix. Sur proposition de M. Jean Chérioux (RPR, Paris), il a supprimé la désignation à la proportionnelle des membres des conseils d'administration des centres communaux d'action sociale, élus par le conseil municipal, pour ne retenir qu'une désignation simple.

D'autre part, le Sénat a opposé la question préalable au projet de loi de finances pour 1986, dont il avait, dans sa majorité, repoussé en première lecture la première partie relative aux recettes. Il a également repoussé par 231 voix contre 79 (les communistes votant contre, alors que pour le budget 1986, ils n'avaient pas pris part au vote). De même, il a rejeté successivement tous les articles du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983 (*le Monde* daté 15-16 décembre).

A. Ch.

SUR ANTENNE 2

L'« horreur » de Mme Garaud

Mme Marie-France Garaud n'aime pas que l'on dise qu'elle « roule » pour quelqu'un. Elle préfère affirmer qu'elle « *se situe par rapport à des idées* ». Et pourtant, les téléspectateurs de son « Heure de vérité », mercredi 18 décembre, trouvaient, après trois quarts d'heure d'émission, pour 20 % d'entre eux qu'elle était proche de M. Barre, et pour 19 % proche de M. Chirac. « *J'ai horreur de ce genre de classement* », a alors lancé l'ancienne collaboratrice du maire de Paris. Les minutes passant, l'écart s'est encore creusé, et 53 % des téléspectateurs la jugeaient décidément proche du député de Lyon. Les organisateurs de l'émission, ne voulant sans doute pas accroître encore son « *horreur* », n'ont pas posé une troisième fois la question au public. Il est vrai que Mme Garaud a défendu des attitudes qui ne pouvaient que justifier un rapprochement avec M. Barre. Après s'être naguère flatté d'avoir contrôlé l'UDR et fondé le RPR, elle ne reconnaît aujourd'hui aux partis politiques que la mission de « *soutenir un gouvernement* ». Il est vrai que l'organisation qu'elle est en train de constituer s'appellera « Institut de politique française » et que les candidats de sa liste forment une « *équipe* », dont elle a d'ailleurs omis de citer le sigle. Les trois élus qu'elle espère avoir à Paris — *sinon elle sera « déçue »* — constitueront un groupe de « *députés libres n'ayant de comptes à rendre qu'à leur conscience et à leurs électeurs* ». Hors des appareils traditionnels, comme M. Barre, elle veut donc être « *plus qu'un témoin, le levain de la pâte* ». Le député du Rhône a, selon elle, « *la même attitude que de Gaulle à l'égard du pouvoir* », et c'est pour cela qu'elle « *le considère différemment des autres hommes politiques en raison notamment de son interprétation des institutions de la Ve République* ». Elle considère ainsi que « *la cohabitation est impossible* » car « *le président de la République est la clé de voûte des institutions, le seul responsable ; que le pays doit être gouverné et le rester* » et que « *le pouvoir ne se partage pas* ». Elle n'a toutefois pas formellement demandé la démission de M. Mitterrand en cas de victoire de l'opposition. Elle semble préférer une dissolution de l'Assemblée nationale si les élections du 16 mars sont douteuses, mais elle n'a pas été interrogée sur les conséquences d'un résultat sans équivoque. Elle a toutefois indiqué que si elle avait la responsabilité du ministère de la justice elle prendrait trois mesures : « *Assurer l'ordre public, différencier les lieux de détention selon les délinquants, confier la charge de juge d'instruction à des magistrats expérimentés et bien payés.* » Si elle était ministre de l'économie, elle « *ferait voter une loi-cadre de dénationalisation prudente et progressive, établirait la flexibilité des salaires et des emplois, supprimerait les formalités de changes et de prix* », mais, auparavant « *ferait un inventaire* », et si possible, « *allégerait la fiscalité des entreprises, mais non des particuliers* ».

Mme Garaud, partisan du rétablissement de la peine de mort en raison de son « *exemplarité* », a reconnu que M. Le Pen soulevait de vrais problèmes. En revanche, agacée par les questions de Christine Clerc et assurant : « *je n'ai jamais assassiné personne* », elle nourrit pourtant des sentiments toujours aussi peu amènes envers M. Chaban Delmas, disant par exemple : « *Pour combattre la nouvelle société, il aurait fallu qu'elle existât.* » Mme Garaud a enfin éludé plusieurs questions, notamment celle du financement de son action politique malgré la présence dans le studio du second candidat de sa liste, Mme Beaux, banquière, proche de M. Barre, et qui serait la « trésorière » de ce dernier.

ANDRÉ PASSERON.

AU PARTI RÉPUBLICAIN

Fronde des députés « barristes »

Dix-sept députés UDF, membres du Parti républicain, sur vingt-huit (1) ont signé, le mercredi 18 décembre, un communiqué de protestation demandant au secrétaire général de leur parti, M. François Léotard, « *de maintenir le pluralisme de* [leur] *formation et le libre-arbitre de ses élus* ». Ils ont pris cette décision après l'annonce faite par M. Michel d'Ornano, chargé des investitures au PR, lors du « Grand Jury RTL-le Monde » du 15 décembre, que chaque candidat devrait signer un engagement, comme cela se passe pour les candidats RPR.

M. d'Ornano avait précisé : « *On ne peut pas se présenter sur une liste de l'opposition avec une plate-forme de l'opposition et ne pas prendre des engagements qui vont de soi. Je ne pourrais pas avoir sur ma liste quelqu'un qui envisagerait de ne pas soutenir le futur gouvernement ou d'attaquer celui-ci, ou encore qui ne défendrait pas telle ou telle loi prévue dans la plate-forme de gouvernement signée de tout le monde.* »

La formule de cet engagement, qui devrait être soumise à la signature des postulants que M. Léotard recevra lundi 23 décembre au siège du Parti républicain, prévoit notamment l'inscription au futur groupe UDF, le respect de l'« accord pour gouverner » signé le 10 avril avec le RPR et « *le soutien total et sans réserve à tout gouvernement issu d'une majorité UDF-RPR et que le Parti républicain soutiendrait* ».

Les dix-sept « barristes » protestataires estiment qu'un tel engagement est contraire à deux principes fondamentaux qu'ils entendent respecter : l'interdiction du mandat impératif prévue par l'article 27 de la Constitution et la liberté de vote reconnue aux élus UDF depuis la constitution de leur groupe en 1978. Ils dénoncent donc « *une pression sur leur conscience* ».

Il semble plutôt que les « barristes » *membres du PR, tout* comme ceux qui figurent parmi les « adhérents directs » de l'UDF, comme M. Philippe Mestre, député de Vendée, ne souhaitent pas être liés par avance par un accord trop contraignant et qui les obligerait à participer à une majorité, à défendre des réformes ou à soutenir un gouvernement que M. Raymond Barre désapprouverait. Ils accentuent ainsi un peu plus leur spécificité et soulignent leur volonté d'originalité dans l'éventuelle future majorité. Jusqu'où ?

A. P.

(1) Il s'agit de MM. François d'Aubert (Mayenne), Charles Fevre (Marne), Pascal Clément (Loire), Charles Millon (Ain), René Haby (Meurthe-et-Moselle), Jean-Pierre Soisson (Yonne), Francisque Perrut (Rhône), Roger Lestas (Mayenne), Aimé Kergueris (Morbihan), Marcel Esdras (Guadeloupe), Jean Brocard (Haute-Savoie), Gilbert Gantier (Paris), Joseph-Henri Maujouan du Gasset (Loire-Atlantique), Charles Deprez (Hauts-de-Seine), Alain Mayoud (Rhône), Pierre Micaux (Marne), Henri Bayard (Loire).

RAPATRIÉS

« Chicaya » au RECOURS !

Comme les mousquetaires, ils étaient trois. Trois copains pieds-noirs à se partager, jusqu'à présent, la direction du mouvement du Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer (RECOURS). Tantôt du côté du gouvernement, tantôt contre lui, en bon *lobby* qui se respecte. Au service de la communauté des rapatriés d'Afrique du Nord. Trois, c'est-à-dire Claude Laquière, ancien président de l'Association des maires d'Algérie ; Guy Forzy, président de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés ; Jacques Roseau, ancien président des lycéens d'Algérie. Aujourd'hui, ils divorcent ! Séparés par des divergences politico-stratégiques. Et ils rompent avec fracas. Leur rupture a été consommée en trois actes.

Acte un : MM. Roseau et Forzy font savoir, le lundi 16 novembre, qu'ils démissionnent de la Commission nationale consultative permanente des rapatriés, structure de concertation mise en place le 4 mai 1982 auprès du secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Raymond Courrière, par le premier ministre.

Par ce geste, ils veulent protester contre le fait que, dimanche soir sur TF 1, M. Mitterrand a, selon eux, « *une nouvelle fois, oublié les rapatriés et leurs problèmes parmi les sujets abordés* ». Ils estiment que le président de la République n'a tenu « *que très partiellement* » ses engagements à l'égard des pieds-noirs, et ils affirment qu'ils ont « *décidé d'en tirer les conséquences logiques* », en refusant de « *cautionner plus longtemps une commission qui s'apparente plus à un leurre qu'à une structure de concertation* ».

Acte deux : Claude Laquière, en sa qualité de secrétaire général du RECOURS, déclare, mardi, que la prise de position de ses deux compères n'engage qu'eux-mêmes mais surtout pas le mouvement dans son ensemble. Il affirme, au passage, que Guy Forzy et Jacques Roseau démissionnent d'autant plus facilement de ladite commission qu'ils y « *brillaient par leur absence depuis trois ans* ». Il ajoute que M. Roseau, porte-parole officiel de la confédération, n'exprime *plus dans ses nombreux communiqués* que « *sa seule conception personnelle* ». Et d'annoncer la convocation d'une « *réunion extraordinaire de mise au point* » le lundi 6 janvier à Toulouse.

Acte trois : Guy Forzy, mercredi, soutient publiquement Jacques Roseau contre Claude Laquière dont il « *dément formellement* » les propos en soulignant que « *l'action du porte-parole du mouvement a été approuvée à l'unanimité lors du congrès national du 15 novembre à Montpellier* ». Il riposte en laissant entendre que la réaction de Claude Laquière est inspirée « *par les fonctions officielles et rémunérées* » que celui-ci exerce « *auprès du secrétaire d'Etat aux rapatriés* »... Comment dit-on chicane en pied-noir ? Ah ! oui, « *chicaya* »...

A. R.

SITUATIONS-86

Liste du Parti socialiste à Paris

M. Lionel Jospin a présenté les listes que le Parti socialiste présentera à Paris. Lui-même conduira à la fois la liste pour les élections législatives et celle pour les élections régionales. Le premier secrétaire du PS a *précisé* mardi 17 décembre que ces élections seraient l'occasion d'une « *campagne politique nationale, une bataille gauche contre droite et non de caractère local* ». Toutefois, elle permettra aussi « *de dénoncer la gestion de la municipalité parisienne et de montrer que les distances ne sont pas considérables entre la droite et l'extrême droite* ».

Derrière M. Jospin la liste législative est ainsi constituée : MM. Paul Quilès, ministre de la défense, cons. de Paris, XIIIe ; Georges Sarre, dép. sort., cons. de Paris, XIe ; Michel Charzat, d. s., cons. Paris XXe ; Mme Edwige Avice, sec. d'Etat à la défense, cons. de Paris, XIVe ; M. Gérard Fuchs, prés. de l'Office national d'immigration ; Mme Gisèle Stevenard, cons. de Paris, XIIIe, premier sec. de Paris ; MM. Louis Moulinet, dép. sort. ; Alain Billon, dép. sort., cons. de Paris. XIXe ; Gilles Lacan, cons. de Paris VIe ; Louis Régulier, communiste critique ; Patrick Bloche, Jean-Marie Le Guen, cons. de Paris XIIIe ; Raymond Llanes ; Maurice Benassayac, cons. de Paris IVe ; Carmen Carmona, cons. Paris, XVe ; Lily Aubry ; MM. Eric Chevallier ; Jean-Luc Gonneau, cons. de Paris, XVIIe ; Pierre Castagnou, cons. de Paris, XIVe ; Philippe Farine, cons. de Paris, XIIe ; Suppléants : M. Dominique de Combles de Nayves, Mme Yvette Davant, cons. de Paris, XVIIIe.

● *La liste du Front national à Marseille.* — M. Raoul Legier, bâtonnier du barreau du Marseille, conseiller municipal d'Aubagne, *membre récemment démissionnaire* du RPR, a finalement renoncé à être candidat sur la liste législative du Front national dans les Bouches-du-Rhône. L'annonce de cette candidature éventuelle avait provoqué la démission de treize des vingt et un membres du conseil de l'ordre du barreau de Marseille (*le Monde* du 19 décembre). Ceux-ci ont donc repris leur démission.

● *M. Mitterrand et le Père Noël.* — M. François Mitterrand, qui participait, avec Mme Mitterrand, au traditionnel arbre de Noël de l'Elysée, le mercredi 18 décembre, en compagnie de plus de cinq cents enfants, a déclaré à propos du Père Noël : « *J'y ai cru un certain temps. (...). J'y crois encore parfois.* » Interrogé sur le type de cadeau qu'il souhaitait pour Noël le président de la République a répondu : « *Ce que j'ai, rien de plus.* »

M. HERZOG (PCF) ACCUSE M. MITTERRAND DE « TRAVESTIR LA RÉALITÉ »

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, a déclaré le mercredi 18 décembre que M. Mitterrand s'était livré le 15 décembre sur TF 1, en matière économique, à « *un travestissement de la réalité* ». Selon M. Herzog, la politique économique du gouvernement a « *des résultats catastrophiques non seulement pour les salariés, mais aussi pour l'économie française* ».

Pour M. Herzog, la France traverse actuellement « *la période la plus critique depuis longtemps* », et « *la façon dont on y fait face, c'est tout ce qu'il ne faut pas faire* ». Citant comme « *symbole et honte nationale* » le projet d'accord entre la société française CGE et la firme américaine de télécommunication ATT, « *où l'on livre les débouchés nationaux au pire concurrent* », M. Herzog estime que, « *en faisant avec brutalité ce que faisait la droite, le PS n'a pas fait mieux, il a aggravé les choses* ».

Si l'inflation a diminué, a-t-il affirmé, c'est que « *les entreprises, ne pouvant pas vendre, augmentent moins les prix* ». « *Quand on casse la marché, les prix ralentissent, quand on est mort, on n'a plus de fièvre* », a lancé M. Herzog.

A Amiens, au cours d'un meeting, mercredi, M. Georges Marchais a reproché à Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, d'avoir *ri* au micro de France-Inter, le 15 décembre, en citant, au cours de l'émission « L'oreille en coin », des « perles » extraites de lettres de demandes d'aide qu'elle avait reçues.

« *Mme Dufoix a cru pouvoir se moquer du malheur des autres et piétiner leur dignité, c'est la sienne qu'elle a ainsi perdue* », a conclu M. Marchais.

POLITIQUE

A LA GUADELOUPE

Le « forum économique » de l'UPLG remporte un succès de curiosité

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – « *Faut-il voir le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein ? Ce forum est un succès même si nous n'avons réuni que cinq cents personnes.* » Le militant indépendantiste qui commentait en ces termes, vendredi 13 décembre, le « forum » consacré à l'avenir économique de la Guadeloupe, pendant deux jours, par la principale organisation séparatiste de l'archipel, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), n'avait, au fond, pas tout à fait tort. Certes, les débats n'ont eu lieu qu'en présence de quatre cent soixante-huit personnes alors que la direction de l'UPLG avait envoyé plus de mille cinq cents invitations. Mais la présence de nombreux chefs d'entreprise indépendants, venus dialoguer avec les dirigeants indépendantistes des « *obstacles au développement* » et des « *voies* » à emprunter pour surmonter ceux-ci, suffisait à confirmer que l'UPLG avait réussi dans son entreprise après avoir pris à contre-pied toutes les formations politiques du département (*le Monde* du 5 décembre). Qui aurait imaginé un tel dialogue il y a quelques mois à peine ? Les dirigeants de l'UPLG n'étaient-ils pas considérés comme des « poseurs de bombes » depuis que l'architecte Jack Berthelot, qui était un des leurs, était mort, déchiqueté, en juillet 1984, par un engin explosif que, selon la police, il s'apprêtait à poser à Pointe-à-Pitre ?

Les présidents des deux assemblées locales, ainsi que les maires des trois principales villes, n'avaient pas répondu à l'invitation. Parmi les élus guadeloupéens, seul le maire de Trois-Rivières, M. Eugénio Jean-Louis (div. opp.), président de l'association des maires, assistait aux échanges de vues. En revanche, malgré l'appel au boycottage de cette réunion lancé depuis deux mois par l'Union patronale de la Guadeloupe de nombreux socio-professionnels avaient fait le déplacement. Il y avait là, entre autres, MM. Kinetti, directeur des rhums « Charles Simonnet », Gabriel, président des moyennes et petites industries, Michaux-Vignes, directeur local d'American Airlines, Monpierre, transitaire, et Méry, ancien directeur de l'Institut d'émission. M. Jean-François Rozan, porte-parole du syndicat des hôteliers de la Guadeloupe, et Erick Rotin, directeur de l'office départemental du tourisme et conseiller régional de Pointe-à-Pitre, participaient également à ces débats.

Indépendance et développement

Dans son allocution d'ouverture, le docteur Claude Makouke, leader de l'UPLG, rappelait que, pour que « *le combat pour le développement* » soit gagné, il fallait « *mettre en commun*, dit-il aux présents, *notre intelligence et toutes nos forces pour réaliser un véritable sursaut guadeloupéen* ». « *Le développement n'est pas seulement l'affaire d'une minorité de technocrates, mais bien l'affaire de l'ensemble du peuple conscient et décidé* », ajoutait-il en se disant « *conscient que la solution politique de l'indépendance ne fait pas l'unanimité, et que cette solution, pour qu'elle puisse être un facteur de développement, doit être le résultat d'une adhésion populaire* ». « *L'UPLG a voulu instaurer un débat sans concession*, soulignait M. Malouke, *mais un débat ouvert, libre, loyal, et objectif (...) nous devons regarder résolument notre avenir, tout en assumant notre histoire (...) pour une société guadeloupéenne plus juste, avec un peuple digne et fier* ».

Dans la lettre de présentation du « forum », l'UPLG avait indiqué à ses invités : « *Seule l'indépendance peut permettre de créer les conditions qui engageraient le pays dans la voie du développement.* »

Une phrase que ne manqua pas de relever, dans sa courte intervention, M. Méry, l'ancien directeur de l'Institut d'émission : « *L'indépendance peut faire obstacle au développement qui est économique, certes, mais aussi culturel et social, si elle est vécue comme une rupture et non comme un cheminement, si elle isole au lieu de réunir, si elle se campe comme un refus, drapée dans un orgueil quasi obsidionnal. Exemple : la Guinée de Sekou et son romantisme pernicieux. On peut vouloir l'indépendance, on doit vouloir le développement, car il vise l'amélioration de la condition humaine, l'élévation du niveau de vie. (...) J'avoue privilégier le développement par rapport au statut, car l'indépendance ne détient pas nécessairement les recettes du développement, alors que celui-ci l'affermit et lui offre la maîtrise de ses choix.* »

Dans un long discours sur les rapports sociaux et le développement, M. Guy Saint-Martin, membre du bureau syndical de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), syndicat très proche de l'UPLG, revint, pour sa part, sur les objectifs de la centrale syndicale présentés dès sa création en 1973 : la « *destruction des rapports coloniaux, capitalistes, et semi-esclavagistes* », en expliquant que ces sujets étaient encore « *de la plus brûlante actualité* ».

Au terme d'une série d'allocutions, de communications et de rapports sur différents dossiers économiques de la Guadeloupe (plan Reagan pour la Caraïbe, plan-pêche, problème cannier et sucrier, aviation, etc.), les organisateurs du « forum » atteignaient finalement le but qu'ils avaient espéré : montrer, par l'interdépendance des secteurs d'activités, les différents obstacles au développement de la Guadeloupe. Ce « forum », dans la droite ligne du programme de l'UPLG, avait bien retenu, pendant quarante-huit heures, l'attention d'un certain nombre de Guadeloupéens qui n'étaient ni membres de l'organisation, ni même sympathisants, simplement des artisans, commerçants et dirigeants d'entreprises soucieux du devenir de la Guadeloupe et curieux de connaître de plus près les théories de la principale formation indépendantiste de l'île.

ALAIN GILLES.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 18 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **COMMUNICATION AUDIOVISUELLE**

Institution et conditions de mise en œuvre d'une servitude permettant l'installation sur les édifices des ouvrages nécessaires à la diffusion des programmes de télévision. (Lire page 24.)

● **RÈGLEMENT DU BUDGET 1984**

Le secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984, appuyé du rapport de la Cour des comptes sur son exécution.

Ce projet constate les dépenses et les recettes de l'Etat effectivement exécutées au cours de l'année 1984. Les résultats dégagés font apparaître un déficit budgétaire de 146,18 milliards de francs, soit 3,4 % du produit intérieur brut.

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Bangladesh sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements. Cet accord devrait contribuer au développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

● **PRODUITS PÉTROLIERS**

Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a présenté au conseil des ministres un projet de décret relatif aux autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure de produits dérivés du pétrole.

En vertu de ce texte, les autorisations d'importation existantes, qui devaient arriver à échéance le 30 juin 1986, sont prolongées de six mois.

● **RELATIONS ENTRE EDF-GDF ET LES USAGERS**

Plusieurs mesures sont prises pour mieux informer les usagers, simplifier leurs démarches et faciliter leurs contacts avec le service public. – Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des relations ente EDF-GDF et leurs clients.

Les actions menées par cet établissement sont conformes au contrat de plan signé avec l'Etat en 1984 et portent notamment sur les points suivants :

1) La nouvelle facture plus claire sera généralisée en 1986. Simultanément, une option de mensualisation des paiements sera proposée aux clients.

2) EDF généralisera la procédure « libre service » qui évite l'interruption du courant lors du changement d'occupant d'un logement.

3) L'accueil téléphonique sera amélioré ; en cas d'intervention chez le client, la précision des rendez-vous sera accrue.

4) EDF encouragera les études et expériences de compteurs électroniques qui permettront à terme le télérelevé des consommations.

5) Les relations contractuelles entre EDF-GDF et les organisations représentatives de consommateurs seront approfondies, notamment au niveau départemental. Le dialogue entre EDF-GDF et les responsables politiques et économiques des régions sera développé.

Par ailleurs, l'avance remboursable instaurée en 1977, payée par les acheteurs de logements neufs chauffés à l'électricité, est supprimée.

● **PRATIQUES ET TECHNIQUES MÉDICALES**

Une fondation nouvelle permettra aux professionnels de la santé de mieux apprécier l'efficacité des pratiques et techniques médicales courantes. (Lire page 11.)

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre, Mme Micheline Figuereau est nommée déléguée à l'économie sociale.

Sur proposition du ministre de la défense, les membres des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1986 ont été désignés ; le général de corps d'armée François Gerin-Roze est nommé gouverneur militaire de Metz, commandant le premier corps d'armée et la sixième région militaire ; le contre-amiral Édouard Thireaut est nommé commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française, commandant le Centre d'expérimentations du Pacifique et commandant la zone maritime du Pacifique ; le général de division de la gendarmerie nationale Armand Wautrin est élevé, dans la première section, aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Par ailleurs, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la promotion, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, du service de santé des armées et de la gendarmerie nationale ont été adoptées.

(Lire page 21.)

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. Paul Rollin, professeur d'université, est nommé recteur de l'académie de Versailles où il remplace M. André Casadevall, qui a atteint l'âge de la retraite.

[Nommé recteur de l'académie de Rennes en juillet 1981, M. Rollin est devenu chargé de mission auprès du ministre de l'éducation nationale, en juillet 1984.]

Enfin, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Coudray-Saint-Germer (Oise).



société

Un code pénal humaniste et moderniste

Voici les principales mesures de l'avant-projet de code pénal qui sera soumis au conseil des ministres au mois de février, après son examen pour avis par le Conseil d'Etat.

● **EVITER L'EMPRISONNEMENT**

Pour lutter contre les courtes peines d'emprisonnement *« dont les conséquences dommageables sont bien connues »*, affirme le garde des sceaux, les tribunaux ne pourront plus prononcer de condamnations inférieures ou égales à quatre mois d'incarcération sans expliciter leur décision. De même l'emprisonnement sera-t-il exclu pour les contraventions, sauf en cas de récidive pour les contraventions les plus graves. Dans ce cas, la peine pourra atteindre trois mois d'emprisonnement. En contrepartie, M. Badinter souhaite élargir la gamme des sanctions mises à la disposition des magistrats, comme il l'a déjà fait en créant la peine de travail d'intérêt général.

● **PERSONNALISER LES PEINES**

Afin de mieux adapter la sanction aux circonstances du délit et à la personnalité du délinquant, l'avant-projet invite les juridictions à tenir compte *« des circonstances de l'infraction, de la personnalité et des mobiles de son auteur, ainsi que du comportement de celui-ci après l'infraction, particulièrement à l'égard de la victime »*.

Ce souci de personnalisation se traduit aussi par la suppression des peines minimums encourues actuellement. Par exemple, la sanction applicable aux petits voleurs sera de deux ans au maximum au lieu d'être comprise entre deux mois et deux ans comme aujourd'hui. La liberté d'appréciation des juges sera ainsi renforcée.

Le même souci d'individualisation transparaît dans l'adoption de modes d'excécution de la peine inspirés du système de la probation anglo-saxonne. Lorsque le tribunal décidera d'ajourner la condamnation, il pourra assortir cette condamnation d'une mise à l'épreuve ou d'une injonction faite au prévenu, par exemple d'*« élaborer un plan de sécurité dans le cas d'un accident du travail ou de pollution industrielle »*, explique M. Badinter.

● **LA RESPONSABILITÉ DES PERSONNES MORALES**

Le code actuel ignore la responsabilité des personnes morales, entreprises ou groupements divers. M. Badinter estime que cette immunité est *« d'autant plus choquante »* que ces entreprises *« sont souvent, par l'ampleur des moyens dont elles disposent, à l'origine d'atteintes graves à la santé publique, à l'environnement, à l'ordre public économique ou à la législation sociale »*. La responsabilité des personnes morales pourra donc être retenue ainsi, le cas échéant, que celle du dirigeant de l'entreprise en cause *« s'il est prouvé*, commente M. Badinter, *que ce dirigeant est personnellement intervenu dans la décision ou dans la réalisation de l'infraction, ou si la loi prévoit qu'il répond personnellement à certaines infractions »*.

Les peines que le garde des sceaux réserve aux personnes morales sont les suivantes : *« Amendes, dont le taux sera décuplé, placement sous contrôle judiciaire, exclusion des marchés publics ou du recours à l'épargne publique, dissolution et liquidation judiciaire. »*

● **LES PERSONNES NON PUNISSABLES**

Le nouveau code prévoit ou précise la liste des personnes dont la responsabilité pénale ne peut être retenue. Il en va ainsi de l'auteur d'un crime ou d'un délit *« qui était atteint, au moment de l'infraction, d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes »*. Cette formulation, conforme aux progrès de la psychiatrie, se substituera à celle, fameuse, de l'article 64 du code actuel : *« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. »*

La notion de défense légitime sera étendue aux biens et ne se limitera plus seulement aux personnes, à condition que cette défense soit *« proportionnée à la nature et à la gravité de l'agression »*.

Seront de même considérées comme non punissables les personnes qui commettent une infraction *« par suite d'une erreur de droit qu'elles n'étaient pas en mesure d'éviter »*. C'est reconnaître qu'avec la prolifération actuelle des textes, on peut commettre, par ignorance et de bonne foi, une faute pénale.

● **RÉPRIMER LE CRIME ORGANISÉ**

M. Badinter entend réprimer de manière plus rigoureuse ce qu'il considère comme *« les formes les plus dangereuses de la criminalité moderne »*. Ainsi le trafic organisé de stupéfiants, qui est aujourd'hui un délit, devient-il un crime de la compétence des cours d'assises. La peine reste la même, vingt ans d'incarcération. En revanche, le « cerveau » d'un tel trafic risquera trente ans de réclusion. De même, le proxénétisme organisé devient-il un crime passible de vingt ans d'incarcération s'il est accompagné de violences graves.

● **MIEUX SANCTIONNER LE RECEL**

Sans receleurs, pas de voleurs. Partant de ce raisonnement, M. Badinter souhaite sanctionner plus sévèrement le recel. Le receleur professionnel, aujourd'hui passible de trois ans d'emprisonnement, encourera désormais sept années d'incarcération.

● **PROTÉGER LES SYSTÈMES INFORMATIQUES**

Le développement de l'informatique et, dans son sillage, l'apparition d'une nouvelle forme de délinquance à laquelle les textes actuels sont mal adaptés rendaient nécessaire la création d'incriminations précises. Seront réprimés en tant que tels l'accès frauduleux à un programme, l'espionnage informatique, le sabotage de la mémoire d'un ordinateur et le détournement d'un traitement informatisé en vue d'obtenir des gains illicites. Ces infractions sont passibles, selon le cas, de trois à cinq ans d'emprisonnement et de lourdes amendes.

● **DE QUELQUES SANCTIONS NOUVELLES**

L'adaptation du code pénal aux réalités d'aujourd'hui se traduit par la création de nouvelles incriminations ou par l'aggravation de certaines peines existant déjà. Ainsi l'incitation de mineurs à consommer des stupéfiants ou de l'alcool ; les détournements de navires, tels que celui de l'*Achille-Lauro* ; l'expérimentation médicale sans le consentement du malade ; les mauvais traitements infligés à des animaux domestiques ; l'organisation frauduleuse de son insolvabilité par le débiteur d'une pension alimentaire ; l'incitation personnelle et directe *d'un adolescent au suicide* ; l'escroquerie de personnes handicapées ; le refus de combattre un incendie ou une catastrophe naturelle ; l'hébergement ou le recours à une main-d'œuvre immigrée dans des conditions humainement indignes ; l'incitation de mineurs à commettre des vols ; et l'inobservation délibérée du code de la route. Par exemple, le conducteur qui aura franchi une ligne jaune continue provoquant un accident mortel sera passible de cinq ans d'emprisonnement.

B.L.G.

Quelle échelle des peines ?

Quelle est la nouvelle échelle des peines voulue par M. Badinter ? La réponse figure à la fois dans l'avant-projet de code pénal du garde des sceaux et dans le projet mort-né de création de tribunaux de l'application des peines adopté par le conseil des ministres au mois d'août 1983.

L'avant-projet de code pénal *crée, entre la réclusion à perpétuité* et les peines actuelles de vingt ans d'emprisonnement, une sanction intermédiaire de trente ans d'incarcération. Aux yeux du garde des sceaux, l'institution de cette peine de trente années vise à rétablir une hiérarchie entre les cent-dix-neuf crimes passibles, depuis l'abolition de la peine de mort, de la réclusion à perpétuité. Ainsi il paraît anormal à M. Badinter que les crimes contre l'humanité et le simple meurtre soient tous deux punis de la même peine : la perpétuité. Comme d'autres infractions passibles aujourd'hui de cette peine, le meurtre sera désormais sanctionné par trente ans d'incarcération.

Cette innovation ne répond pas aux préoccupations de certains qui, dans l'opposition, réclament à cor et à cri la création d'une peine incompressible, ou peine de sûreté, de vingt-cinq ans au moins, un quart de siècle pendant lequel certains condamnés ne pourraient bénéficier ni de permissions de sortir ni *d'une libération conditionnelle*. Le garde des sceaux estime suffisante la peine de sûreté de dix-huit ans que peut aujourd'hui infliger une cour d'assises à un condamné à perpétuité. Au-delà de ce délai, plaide-t-il, les détenus, privés de la « carotte » d'une libération anticipée, risquent de commettre l'irréparable.

Cette période de sûreté de dix-huit ans applicable à des condamnés à perpétuité figure, pour cette raison, dans le projet de création de tribunaux de l'application des peines. Ce projet prévoit, néanmoins, sa réduction à quatorze ans et un mois pour les détenus modèles.

Remplacer le texte de 1810

(Suite de la première page.)

L'actuel ministre de la justice n'en est pas affligé outre mesure. Il a puisé une satisfaction d'universitaire au polissage et au repolissage des trois cent soixante-dix-huit articles du nouveau code, aujourd'hui fin prêts. Agrégé de droit, il réservait, ce jeudi matin 19 décembre, la primeur de son avant-projet à ceux qu'il continue d'appeler *« mes étudiants »*, les élèves de l'Institut d'études judiciaires de l'université Paris-I, où il projette de professer à nouveau après mars 1986.

Tout le monde n'est pas Cambacérès, et le garde des sceaux se console à l'idée que, faute de code Badinter, il y aura un projet Badinter, objet futur d'analyses savantes et base de réflexion inévitable pour ses successeurs place Vendôme.

Inévitable, car la révision du code pénal de 1810 est devenue urgente. Reflet d'une société *« sylvo-pastorale »*, disait M. Peyrefitte, on y bute à chaque page ou presque sur des anachronismes ou des incohérences dues à des ajouts successifs, certes nécessaires, mais sources de confusion et, par conséquent, comme le notait déjà Beccaria, *le fondateur de la criminologie* moderne, d'affaiblissement de l'autorité de la loi.

Il subsiste dans ce code quantités de vieilleries, comme cet article qui punit théoriquement de deux ans d'emprisonnement *« tout mendiant ou vagabond (...) porteur d'un ou plusieurs effets d'une valeur supérieure à un franc »*. Sait-on que le prêtre qui célèbre un mariage religieux avant la cérémonie devant *M. le maire est aujourd'hui passible* des assises, alors que le trafic de stupéfiants reste un simple délit ? Sait-on aussi que le voleur à l'étalage risque une peine plus sévère que l'automobiliste qui fauche un enfant à la sortie de l'école ? On est en plein illogisme.

Dépoussiérage

Tâche la plus urgente, le projet de M. Badinter dépoussière le code et crée de nouvelles infractions adaptées à la criminalité d'aujourd'hui, parfois même la plus récente. Ainsi ce délit qui punit d'un an d'emprisonnement ceux qui s'entremettraient, moyennant finances, entre une mère porteuse *et une mère d'adoption*.

De même l'avant-projet tient-il compte des nouvelles réalités économiques. Les personnes morales, entreprises ou syndicats, mais pas les collectivités publiques, pourront être plus facilement poursuivies, alors que les textes en vigueur rendent ces *poursuites excessivement* malaisées, dans le cas d'une catastrophe comme celle de Seveso par exemple. Cela conduit les tribunaux à *condamner des dirigeants d'entre*prise parce que la personne morale qu'il *représente* est juridiquement hors d'atteinte.

Moderniste, le projet de M. Badinter vise à établir une meilleure cohérence de l'échelle des peines. S'il se montre indulgent à l'égard des petits voleurs, qui n'encoureront plus que deux ans d'emprisonnement au lieu de trois aujourd'hui, il se veut impitoyable à l'égard des auteurs de violences physiques, violences que M. Badinter qualifie d'*« insupportables »*.

Ainsi se dessine en creux les valeurs qu'une société veut protéger, les fondements sur lesquels elle entend bâtir sa cohésion. C'est la fonction « expressive » du code pénal, dont le rôle social, aux yeux du garde des sceaux, n'est pas seulement répressif.

Une philosophie humaniste, que M. Badinter situe dans le droit fil de la tradition française de défense et illustration des droits de l'homme, se dégage de ce projet. Ainsi, à côté de la sévérité sans faille à laquelle est promis le crime organisé, transparaît le souci constant d'éviter l'emprisonnement des petits délinquants.

Autant la nécessité de moderniser le code est largement partagée à gauche comme à droite, autant ce souci risque de heurter dans l'opposition ceux qui, comme M. Peyrefitte, sont convaincus que les courtes peines d'emprisonnement créent parfois un choc salutaire (les criminologues anglo-saxons parlent des conséquences positives des peines *short, sharp, shock*, c'est-à-dire courtes, sévères et dures).

De même le fossé reste-t-il béant *avec ceux qui professent* l'utilité de peines « certaines », c'est-à-dire ne laissant qu'une marge d'appréciation réduite aux magistrats. M. Peyrefitte *s'était engagé* dans cette voie avec la loi « sécurité et liberté ». M. Badinter lui tourne le dos en favorisant, par divers mécanismes, une plus grande adaptation de la peine à la personnalité du délinquant.

Là réside sans doute la ligne de fracture la plus nette entre une certaine droite, mais pas toute celle-ci, et la philosophie de *« défense sociale »* (1) dont M. Badinter se veut l'héritier, philosophie qui n'a cessé de marquer le droit pénal français de la Libération à la parenthèse Peyrefitte.

Aujourd'hui, c'est l'ancien garde des sceaux qui parle de *« parenthèse Badinter »*, situant précisément *l'enjeu : la perpétuation*, même sous un gouvernement de droite, d'une certaine tradition pénale ou son inflexion dans un sens plus *autoritaire et plus répressif*.

BERNARD LE GENDRE.

(1) Marcel Ancel, *la Défense sociale nouvelle*. Editions Cujas, troisième édition, 1981.

UNE COMMISSION BADINTER

Contrairement à ses prédécesseurs, le garde des sceaux a présidé lui-même la nouvelle commission de révision du code pénale créée le 22 octobre 1981. Son vice-président est M. Pierre Mongin, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Voici la liste des autres membres de la commission : MM. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, ancien bâtonnier de Lyon ; André Braunschweig, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ; Paul Chaspoul, procureur de la République honoraire ; *Mme Mireille Delmas-Marty*, professeur à l'université Paris-XI, et Mireille Imbert-Quaretta, magistrat à la *chancellerie ; M. Bruno Cotta*, directeur des affaires criminelles et des grâces ; Mr Georges Kiejman ; MM. Jacques Léauté, professeur à l'université Paris-II ; Georges Levasseur, professeur honoraire à l'université Paris-II ; Paul Malaval, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Emile Robert, avocat général à Paris ; Jean Robert, procureur général honoraire ; Philippe Robert, magistrat à la chancellerie ; Yves Roumajon, médecin psychiatre, et Mme Germaine Sénéchal-Lereno, ancienne avocate.

Immigration clandestine à Besançon

Une employée de la préfecture condamnée à deux ans de prison est relaxée en appel

De notre correspondant

Besançon. — Etait-il plus facile pour un Algérien d'obtenir un titre de séjour provisoire à la préfecture du Doubs que dans d'autres chefs-lieux ? Apparemment oui, puisqu'on venait de loin, et principalement de la *région parisienne*, pour cela. Toute la question soumise le mardi 17 décembre à la cour d'appel de Besançon est de savoir pourquoi. Etait-ce, comme on se l'est demandé à l'audience, en raison d'un manque de rigueur dans le contrôle des dossiers ? Ou bien parce que l'une des employées faisait preuve d'une bienveillance particulière ? *Ou encore* parce qu'il suffisait de glisser 2000 francs dans le dossier pour que la demande soit acceptée lorsque cette employée était au guichet ?

C'est cette dernière version qu'auront retenue les policiers de Besançon, alertés le 17 juillet dernier par un coup de téléphone les informant qu'un Algérien bénéficiaire d'une aide au retour était revenu en France et avait *« payé pour avoir un papier à la préfecture »*. L'enquête devait aboutir à l'inculpation, fin octobre, de Mme Rachel Cadoche, quarante-quatre ans, demeurant à Besançon. Le dossier paraissait si bien ficelé que, au terme d'une instruction de deux semaines seulement, Mme Cadoche comparaissait le *6 novembre* devant le tribunal de grande instance de Besançon, qui la condamnait à deux ans de prison ferme pour corruption passive (*le Monde* du 12 novembre) et ordonnait son arrestation à l'audience.

Employée à la préfecture du Doubs depuis vingt-trois ans, Mme Cadoche devait répéter devant la cour d'appel qu'elle n'avait jamais reçu la moindre somme pour prix de ses services. Née en Algérie, elle avait été placée au service des étrangers parce qu'elle parlait l'arabe. Son seul travail consistait à vérifier si les dossiers présentés comportaient bien les pièces exigées. Moyennant quoi elle délivrait des récipissés tenant lieu de titres de séjour pour trois mois, récipissés renouvelables deux fois, s'agissant ici de ressortissants algériens déclarant vouloir créer un commerce ambulant.

Que les quittances de loyer présentées aient curieusement porté, à plusieurs reprises, la même adresse ; qu'il y ait eu sur certains documents des surcharges douteuses, ce n'était pas son affaire : il y avait, au service des étrangers, d'autres fonctionnaires chargés de s'en inquiéter, et il est bien probable que Mme Cadoche, dont quatre rabbins et un animateur de l'Action catholique ont attesté les qualités de cœur, ne se soit pas trop souciée de ces détails.

En définitive, la défense a obtenu la relaxe de Mme Cadoche, alors que le ministère public avait requis un supplément d'information. Auparavant, l'un des avocats de la prévenue avait affirmé, en conclusion de sa plaidoirie : *« A travers Mme Cadoche, c'est la préfecture qu'on a voulu atteindre. Il fallait qu'une affaire comme celle-ci sorte maintenant pour nourrir les discours politiques sur l'immigration clandestine et la prétendue légèreté, pour ne pas dire la complaisance, de l'administration. »*

CLAUDE FABERT.

KLAUS BARBIE N'A « AUCUN SOUVENIR » DE LA RAFLE DES ENFANTS JUIFS D'IZIEU

Sous le titre « Ce que Barbie a dit au juge d'instruction », *le Progrès de Lyon* publie dans ses éditions du 19 décembre des extraits d'interrogatoires de l'ancien SS inculpé de crimes contre l'humanité.

Il en ressort essentiellement que Barbie a déclaré n'avoir *« aucun souvenir »* de la rafle effectuée le 6 avril 1944 à Izieu (Ain), au cours de laquelle furent enlevés quarante-quatre enfants juifs et cinq adultes qui devaient tous être déportés à Auschwitz. Cette affirmation, faite le 21 décembre 1983, est en contradiction avec un précédent interrogatoire de Barbie, le 24 février 1983, au cours duquel il avait reconnu avoir eu connaissance d'un ordre donné par Eichmann et de son résultat sans avoir lui-même participé à l'opération.

● *Cent vingt-cinq coffres fracturés à la Société générale de Saint-Cloud.* — Cinq malfaiteurs armés de pistolets de gros calibre, le visage recouvert par des masques de carnaval, se sont introduits, mercredi 18 décembre vers 14 h 30, à la Société générale, 7, avenue de Longchamp, à Saint-Cloud.

Après avoir neutralisé le personnel et maîtrisé des clients qui arrivaient, ils ont fracturé plus de cent vingt coffres. Au total, quinze clients et membres du personnel se trouvaient dans la banque au moment de l'agression. Aucun coup de feu n'a été tiré et les malfaiteurs ont pris la fuite sans être inquiétés, vers 15 h 30.

Ce « casse » porte à plus de six mille le nombre de coffres fracturés dans quatre-vingt seize banques depuis le 30 septembre 1981.

Un droit de réponse de M. Gustave Pordea

Après la publication, dans le Monde *du 7 décembre, d'un article intitulé « Les paradoxes de M. Gustave Pordea », celui-ci, invoquant son droit de réponse, nous a adressé la lettre suivante :*

1) Si je me prétends consul honoraire de la République de Pologne en exil, c'est que je le suis, ayant été nommé régulièrement à cette fonction, comme mon avocat l'a établi en s'appuyant sur huit documents irréfutables.

2) Mme Agathe Logeart a prétendu que certains de mes articles présentaient des similitudes avec des thèses soutenues par le régime de Bucarest. Pour ceux d'entre ces textes qui ont trait à la Transylvanie, cette concordance est inévitable, en raison de vérités historiques et ethnico-démographiques fondamentales. Quant aux autres, mon avocat a *montré que les citations* faites par Mme Logeart étaient de véritables *« dénaturations »*.

3) Si, d'ailleurs, Mme Logeart a été condamnée le 22 février dernier (ainsi que M. Perdriel), c'est aussi parce que le tribunal a relevé ces *« dénaturations »*. L'arrêt de la cour qui, le 5 décembre dernier, a confirmé le jugement, parle de son *« acharnement »* à mon égard et a écarté sa bonne foi. Il m'apparaît que cette condamnation définitive, avec ses attendus accablants pour Mme Logeart, présente en l'occurrence une importance primordiale.

4) Aucun des exilés roumains qui sont venus à la barre n'a apporté une preuve quelconque de ce que je serais un *« espion »*, comme *le Matin* l'écrivait. Comment d'ailleurs n'être pas frappé par le fait que je serais un *« agent d'influence »* (cette désescalade dans les épithètes est elle-même révélatrice), dont aucun exilé roumain n'aurait entendu parler ni même connu le nom ?

5) Vous dénaturez le témoignage de M. Thierry Wolton. Il n'a pas dit, parlant de moi au tribunal, que *« c'était un agent d'influence »*. Il a expliqué ce qu'était un agent d'influence, ce qui est différent. Pour le reste, il n'a fait état que de *« on-dit »* et d'hypothèses.

6) Chacun appréciera la crédibilité de la venue de Pacepa sans escorte à Paris (alors qu'il *« vit aux Etats-Unis sous une sévère protection »*), simplement pour *« faire publier un journal européen »* — parmi d'évidentes inexactitudes et invraisemblances — *« une lettre destinée à sa fille »*...

7) Enfin, il est inexact que personne ne prenne ma défense. Mon avocat a apporté et lu, au contraire, de nombreux témoignages, et il a produit en outre des lettres (témoignages et lettres dont vous ne faites guère état, bien entendu), d'exilés roumains, d'éminents diplomates et de hautes personnalités, qui ont déclaré ce qu'ils *pensaient de moi* et des hypothèses de Mme Logeart.

[M. Thierry Wolton nous confirme son témoignage, tel que nous l'avons rapporté.]

● *Le procès des fausses factures dans la confection.* — La trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris rendra le 17 février son jugement dans l'affaire des fausses facturations de la confection asiatique dont le procès avait commencé le 2 décembre (*le Monde* du 4 décembre).

● *Suicide d'un détenu à la prison des Baumettes.* — Fabrice Hublet, vingt-huit ans, auteur du meurtre de deux jeunes femmes, en 1982 et 1985, dans la région de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), s'est pendu dans sa cellule de la prison des Baumettes, à Marseille.

Fabrice Hublet, agent de maîtrise dans une société pétrolière, avait été arrêté en septembre dernier, après la découverte du corps nu d'une de ses camarades de travail, Suzanne Maroni, trente-six ans, dans le canal de la Crapone, près de Salon-de-Provence. Il avait avoué ce meurtre en même temps que celui d'une autre jeune lycéenne, Fabienne Gouteau, dix-neuf ans, assassinée dans les mêmes conditions et dans la même région au mois de mai 1982.

M. Chevènement annonce des mesures pour la scolarité des enfants d'immigrés

M. Jean-Pierre Chevènement devait annoncer, jeudi 19 décembre, les décisions que lui a inspirées le rapport du groupe de réflexion constitué autour du professeur Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France et spécialiste de l'islam. Ce document, dont une première version avait été présentée sous le titre « Eduquer les enfants de l'immigration » (*le Monde* du 7 mai 1985) vient d'être publié dans sa forme définitive avec un nouvel intitulé : « L'immigration à l'école de la République » (1). Un changement qui préfigure l'orientation retenue par le ministre de l'éducation nationale : pour *« ouvrir le chemin de la réussite »* aux élèves d'origine immigrée, et éviter l'éclatement du système scolaire.

M. Chevènement propose de mieux les intégrer, en permettant à tous les élèves de bien maîtriser la langue française ; en valorisant la présence dans l'école d'une pluralité de communautés et de langues, notamment par la mise en place de *« filières de réussite »* ouvrant sur des carrières à vocation internationale ; en limitant strictement enfin le recours aux classes spécifiques, soupçonnées d'entretenir des ghettos et de barrer la voie du succès aux enfants. Mais le ministre reste muet sur la question décisive de l'échec scolaire — une expression qu'il déteste, — discret sur le rôle des associations dans l'ouverture de l'école sur les autres cultures, et sur les difficultés d'apprentissage propres aux élèves d'origine étrangère. Il assigne un objectif simple et ambitieux à son « école de la République » : l'intégration sans complexe du million d'étrangers qu'elle accueille. *« Apprendre à un petit Algérien à parler et à écrire un français correct*, dit-il, *ce n'est pas mépriser sa culture, c'est respecter son droit, celui d'être instruit à l'égal de ses camarades. »*

Le « plan d'action » de M. Chevènement, qui n'est accompagné d'aucun engagement financier précis, s'articule autour de trois idées :

● **LA MAITRISE DE LA LANGUE**

Il s'agit de séparer soigneusement les élèves qui arrivent en France et ne parlent pas notre langue (environ 20 000 par an) des enfants issus d'une immigration plus ancienne qui, pour 70 % d'entre eux, sont nés en France et dont les difficultés concernent davantage la langue écrite. Pour les premiers seulement les classes d'accueil spécifiques seront maintenues. Elles pratiqueront un enseignement intensif du français et redeviendront *« des structures transitoires et efficaces »*, les enfants étant simultanément rattachés à une classe normale.

Pour les autres, comme pour les petits Français qui éprouvent des difficultés de langue, une expérience sera menée à partir de la rentrée 1986, et pour deux ans dans quatre académies (Lille, Versailles, Créteil et Lyon). Ces élèves bénéficieront pendant une période limitée d'un emploi du temps renforcé en français, avec allégement dans les disciplines autres que les mathématiques et les activités sportives ou artistiques. Ces mesures seront réalisées par un redéploiement des moyens existants. Parallèlement, les locaux scolaires pourront être ouverts aux parents qui souhaitent améliorer leurs connaissances en français.

● **OUVERTURE AUX CULTURES ÉTRANGÈRES**

L'enseignement des langues et cultures d'origine, assuré par des maîtres nommés par les pays concernés, est maintenu malgré les critiques du rapport Berque, car il repose sur des accords internationaux. Mais l'on tentera de mieux l'associer aux autres matières et de l'ouvrir aux enfants français. Le nouveau programme des collèges prévoit l'étude de plusieurs auteurs étrangers et cite notamment le Guinéen Camara Laye et l'Algérien Kateb Yacine. Des ouvrages de référence sur les civilisations auxquelles se rattachent les immigrés seront crédités par le ministère sous le patronage de M. Jacques Berque. Le premier livre consacré au monde méditerranéen est confié à l'écrivain *Tahar Ben Jelloun*. La traduction d'œuvres étrangères destinées à la jeunesse sera encouragée par l'attribution d'un prix dont Hector Bianciotti présidera le jury. Enfin, le statut de « langues rares » de l'arabe et du portugais devrait être rehaussé par l'instauration d'une « réserve » de quarante-cinq poste bloqués pour la rentrée par le ministère.

● **PRÉPARER LES VOIES DE LA RÉUSSITE**

Les circulaires de préparation de la prochaine rentrée rappelleront que les classes spéciales ont vocation à accueillir les handicapés légers et non les élèves étrangers en retard scolaire comme c'est souvent le cas actuellement. Afin de favoriser la qualité et la stabilité des enseignements, les classes d'accueil pour non-francophones ne seront plus confiées à des débutants, et la notation des enseignants tiendra compte des périodes passées avec des élèves en difficulté. M. Paul Vieil, directeur de recherche au CNRS, sera chargé d'étudier les moyens d'introduire dans la formation des enseignants un enseignement sur les cultures des communautés présentes en France.

Des sections franco-arabes, gérées dans le cadre d'une convention avec l'Institut du monde arabe, et une section franco-portugaise (au lycée Montaigne, à Paris) sera ouverte en 1986. Deux options, l'une de « langues étrangères appliquées » et l'autre de « langue et communication moderne » seront créées au lycée afin de *« renforcer nos contacts internationaux »* et d'ouvrir ces enseignements — y compris dans les filières techniques — sur des *« débouchés professionnels de haut niveau »*.

(1) Édité par la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : (1) 42-61-50-10.

Création d'une fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales

Docteurs, mettez-vous d'accord !

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, a annoncé, le 18 décembre, devant le conseil des ministres, la création d'une fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales. Cet organisme, dont la création avait été souhaitée par le professeur Emile Papiernik, verra le jour dès janvier 1986, et aura pour tâche principale d'organiser des « conférences de consensus ».

Le professeur Papiernik a donc été finalement entendu. La fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales, dont il avait demandé la création dans un rapport remis en juin dernier à M. Edmond Hervé (*le Monde* du 28 juin), verra bien le jour. Plus encore, en choisissant de présenter les statuts et les objectifs de cette fondation devant le conseil des ministres, M. Edmond Hervé confère à ce nouvel organisme consultatif toute l'importance que l'ensemble du corps médical est unanime à lui accorder.

Mise en place dès janvier 1986, cette fondation, selon le secrétaire d'Etat à la santé aura *« pour objectif de mettre au jour, pour des techniques ou des pratiques médicales au sujet desquelles il existe une certaine controverse, les points sur lesquels un accord des experts peut être dégagé à travers une procédure particulière, qui est celle des conférences de consensus. L'objectif visé est essentiellement d'ordre pratique. Il vise à promouvoir les meilleurs comportements possibles, à éclairer les gestionnaires pour leurs décisions de programmations, ou leurs choix budgétaires, et à rapprocher les connaissances et les pratiques médicales »*.

De quoi s'agit-il ? Prenons l'exemple du traitement du cancer du sein. A l'heure actuelle, un certain nombre de stratégies thérapeutiques différentes sont proposées à travers le monde, depuis l'ablation totale du sein, encore prônée par certains — jusqu'à la chimiothérapie néo-adjuvante, — dont les partisans les plus acharnés affirment qu'elle permet de se passer de tout geste chirurgical. Cette situation est génératrice de doute, voire d'interrogation au sein même du corps médical.

Ne serait-il pas possible de définir, à partir de toutes les données disponibles, une stratégie thérapeutique qui fasse l'objet d'un certain consensus ? C'est à cette revendication, formulée non seulement par de nombreux médecins mais aussi par une partie de l'opinion publique inquiète d'entendre des thèses aussi contradictoires, à laquelle va tenter de répondre cette fondation, comme cela se fait déjà depuis plusieurs années aux Etats-Unis, en Suède, ou au Danemark.

Une totale indépendance

D'autres sujets seront abordés, comme l'échographie dans la surveillance prénatale, les systèmes de soins pour les hypertendus, les stratégies thérapeutiques pour les maladies cardio-ischemiques, la pratique de l'accouchement par césarienne... Autant de problèmes pour lesquels il n'existe pas d'unanimité au sein du corps médical. Il reviendra donc à la fondation d'essayer de dégager ne serait-ce que le plus petit commun dénominateur entre les différentes thèses en présence.

Le capital de départ (environ 12 millions de francs) de la fondation, qui elle-même dépendra de la Fondation de France, sera fourni par l'INSERM. Le budget de fonctionnement sera assuré par le secrétariat à la santé (2,25 millions de francs), le ministère de la recherche et de la technologie (0,5 million de francs), la Caisse nationale d'assurance maladie (2,25 millions) et la Fédération nationale de la mutualité française (0,5 million).

Un conseil d'administration sera formé dès janvier. En feront partie les organismes qui financent la fondation, ainsi que des représentants de la Commission nationale de la formation continue (qui regroupe les deux principaux syndicats de médecins, l'ordre des médecins, l'UNAFORMEC et les doyens des facultés), de la Conférence des doyens, de la Conférence des commissions médicales consultatives universitaires et non universitaires, et du Comité national d'éthique.

Le conseil d'administration nommera le directeur de la fondation (selon toute vraisemblance, il s'agira du professeur Papiernik). Un conseil scientifique, composé de personnalités désignées par le conseil d'administration, devra proposer à ce dernier des thèmes d'études, et s'ils ont été retenus, en suivre le bon déroulement. Pour chaque thème abordé, le conseil scientifique devra désigner un certain nombre d'experts, qui participeront à l'élaboration du consensus.

Les procédures permettant de saisir la fondation seront extrêmement simples. *« Chacun pourra le faire, s'il le désire »*, précisait M. Hervé. Les avis que les professionnels de santé rédigeront et publieront, à l'issue des conférences de consensus, lorsqu'un accord aura été possible, n'auront aucun caractère réglementaire. Libre à chaque médecin d'en tenir compte ou pas.

D'une manière générale, fait-on remarquer au secrétariat d'Etat à la santé, ce statut de fondation est un gage de sa totale indépendance. C'est également la raison pour laquelle l'industrie pharmaceutique n'a pas été conviée à entrer dans le capital de la fondation.

L'organigramme devrait être connu au plus tard, au mois de février 1986. Les initiateurs du projet espèrent que la fondation pourra organiser environ trois conférences par an. *« Il faut que nos institutions d'aujourd'hui aient le courage de la médecine de demain »*, disait le professeur Papiernik, en mai dernier. Ne serait-ce qu'à ce titre, la création de cette fondation est un événement important.

FRANCK NOUCHI.

L'islam, rue des Pyrénées

« La civilisation arabe ? — Ah oui, la danse du ventre et le thé à la menthe ! » Les débuts de Mme Fatima Zehouane au collège de la rue des Pyrénées à Paris (20e) — dont la moitié des élèves sont étrangers et où cohabitent vingt-six nationalités — furent parfois difficiles. Animatrice d'une association de quartier, elle même enseignante de formation, elle avait été appelée par quelques professeurs de l'établissement pour créer un Club de culture arabe. Objectif : faire connaître la culture d'origine des jeunes Maghrébins (20 % des effectifs du collège) à tous les élèves, favoriser les rencontres et l'insertion de la « seconde génération » dans l'école. Des idées chères à M. Jacques Berque.

Trois ans après son ouverture, le club continue d'accueillir une quarantaine de collégiens, maghrébins en majorité, mais aussi français, espagnols, portugais et africains. Trois ans pendant lesquels Mme Zehouane a tenté de convaincre enseignants et élèves que la culture arabe ne se limitait pas à quelques éléments folkloriques.

« J'ai apporté des livres, des disques, j'ai parlé calligraphie, architecture, mathématiques... », explique-t-elle. Cette année, avec un professeur d'histoire, l'animatrice a proposé à des élèves de cinquième de constituer des dossiers, notamment sur la naissance du prophète, l'art des miniatures ou l'astronomie. *« L'islam n'est pas seulement une religion, c'est une civilisation »*, répète Mme Zehouane. Deux fois par semaine, avec la documentaliste, elle rencontre les habitués du club de culture arabe au CDI (Centre de documentation et d'information) du collège. Les jeunes Arabes, loin de se replier sur leurs « différences », se sentent valorisés par la découverte de leurs racines, faite en même temps que d'autres élèves ; leur réussite scolaire et leur insertion sociale peuvent s'en trouver facilitées.

Faire reculer la fatalité

Soutenu avec enthousiasme par quelques membres de l'équipe éducative, critiqué ou surtout ignoré par d'autres, le Club de culture arabe figure parmi les microinitiatives prises *« pour colmater les brèches »*, comme dit une enseignante, dans un établissement de six cent quarante élèves sur lequel s'accumulent tous les handicaps sociaux et culturels. *« Ici, un chef d'établissement ne reste jamais plus de deux ans, et 40 % des élèves ne savent pas lire à l'entrée en sixième*, constate Mme Gilberte Lombal, dynamique principal qui entame sa... troisième année scolaire à la tête de ce collège réputé explosif et situé en pleine « zone prioritaire Belleville-Ménilmontant ».

Sur cent élèves de sixième, une douzaine seulement entreront au lycée. Le chiffre obsède les professeurs. Certains serrent les dents en attendant leur mutation ; d'autres se livrent à un travail de fourmi, ni spectaculaire ni reconnu, pour tenter de faire reculer les limites de la fatalité. Ainsi des séances d'études dirigées par les enseignants de français, mathématiques et anglais sont proposées aux élèves avant ou après le déjeuner grâce à des heures supplémentaires accordées par le ministère.

Malgré d'énormes difficultés matérielles et des oppositions de principe, quelques groupes de niveau ont pu être organisés depuis quatre ans, permettant de réunir à certains moments les élèves de compétence homogène, le groupe des « faibles » bénéficiant d'un horaire renforcé. Une association de quartier propose des heures de rattrapage gratuites en mathématiques, une autre délègue des éducateurs de prévention pour des sorties avec les professeurs d'éducation physique. Un atelier de lecture a été mis en place, qui regroupe les enfants de sixième les plus en difficulté. De multiples projets d'action éducative (PAE) sont programmés. Ces initiatives reposent généralement sur des énergies individuelles bien difficiles à coordonner.

Secoué par les cahots de la misère sociale et scolaire, installé dans des locaux bien peu accueillants, le collège de la rue des Pyrénées tente de se réconcilier avec son public en adaptant ses enseignements et en renforçant ses liens avec le monde extérieur.

Ph. B.

UN MILLION D'ÉLÈVES

Un million quatre-vingt-deux mille élèves déclarés comme étant de nationalité étrangère étaient scolarisés en 1984-1985. Ils représentent 8,7 % du total des effectifs (contre 6,6 % en 1975-1976). Les établissements publics accueillent 95 % d'entre eux. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le premier degré (10,6 %) que dans le secondaire (6,8 %), non seulement à cause d'un fort taux d'échec, mais parce que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont plus nombreux que les adolescents. Les enfants étrangers sont plus souvent orientés dans les classes spécialisées (18,6 % en classe de perfectionnement) et sont davantage présents dans l'enseignement court de second degré (10,7 %) que dans le second cycle long menant au baccalauréat (4,3 %). Une étude du ministère de l'éducation nationale montre cependant que leurs résultats scolaires ne sont pas très différents de ceux des jeunes Français issus des mêmes catégories sociales (1).

(1) « Le cursus des enfants étrangers » par Pierre Mondon, paru dans la revue *Migrants formation* de septembre 1984.

ÉQUIPEMENT

UN DISNEYLAND A MARNE-LA-VALLÉE

Mickey chez les Gaulois

Dans cinq ans, soit au début de 1991, le parc d'attractions le plus vaste d'Europe devrait s'ouvrir sur 200 hectares, à Marne-la-Vallée, ville nouvelle située à 30 kilomètres à l'est de Paris.

M. Michaël Eisner, trente-huit ans, grand patron de la société américaine Walt Disney Production, s'y est engagé par une lettre adressée, mercredi 18 décembre, aux autorités françaises. M. Laurent Fabius, premier ministre, M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France et M. Paul Seramy, président du conseil général de Seine-et-Marne, ont pris acte par écrit, de cette promesse. Les modalités pratiques de l'opération seront négociées entre les parties, au cours des trois mois à venir, c'est-à-dire avant les élections de mars 1986.

Il y a dix ans que la *firme* Walt Disney (24 000 employés, 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires), songeait à implanter en Europe, *l'équivalent des grands* parcs de loisirs qui lui ont valu tant de notoriété aux Etats-Unis.

Après Disneyland, qui fête le trentième anniversaire de son installation en Californie (et son 250 millionième visiteur), puis Disneyworld, au milieu des marais de Floride, il y avait eu, voici quelques années, l'ouverture d'un troisième Disneyland à Tokyo.

En Europe, le projet piétinait. Les Américains avaient mis en concurrence l'Espagne et la France. La France vient de l'emporter. Grâce aux atouts que représentent l'attrait traditionnel de Paris, et sa situation au centre du marché européen – on dénombre 80 millions d'habitants dans un rayon de 500 km. Grâce aussi à la volonté conjuguée du gouvernement, et des élus régionaux. Oubliant les querelles politiques, on s'était entendu en août dernier, pour nommer un négociateur unique, M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez.

Les projets de Walt Disney sont extrêmement ambitieux. Première étape : inaugurer en 1991, sur 200 hectares, un *Eurodisneyland*, qui offrira parmi bien d'autres attractions, une évocation des pirates prenant d'assaut une île des Caraïbes. Coût avec les *aménagements* environnant : 10 milliards de francs.

Puis on passera aux choses sérieuses. *Sur 300* hectares alentour, sera édifiée par des promoteurs privés, une véritable cité du tourisme et des affaires : des hôtels offrant *5 000* chambres ; des commerces sur 30 000 mètres carrés, et surtout, des bureaux sur 300 000 mètres carrés. Cette deuxième étape devrait être achevée en 1993. Le parc et la cité accueilleraient, dès cette époque, 10 millions de visiteurs (dont 55 % d'étrangers) et emploieraient à temps complet 23 000 personnes (et 5 000 de plus en pleine saison).

Pour ce gigantesque chantier, les Américains ont promis de confier à des entreprise françaises, 90 % de la construction des bâtiments, 80 % de l'animation et des attractions, 60 % de l'énergie et de l'architecture.

1 750 hectares, 18 millions de visiteurs, 23 000 emplois promis : Marne-la-Vallée attend les dollars de l'oncle Picsou.

En contrepartie, les pouvoirs publics prendront à leur charge *l'ensemble des routes, ainsi* que le prolongement de la ligne A du RER, sur une dizaine de kilomètres. Le devis de cette dernière opération s'élève, à lui seul, à 1 milliard de francs, dont 60 % seront couverts par la région et 40 % par l'Etat. En outre, celui-ci accordera aux investisseurs des prêts bonifiés, et des avantages fiscaux.

Ce n'est pas tout. Au cours de la décennie suivante, Walt Disney envisage de construire d'autres parcs de loisirs, des installations sportives, un centre de congrès, des commerces, des bureaux et des ensembles de logements. Le tout sur 1 250 ha supplémentaires. On table alors sur dix-huit millions de visiteurs annuels. A terme, Eurodisneyland, offrirait du travail à plus de cent mille personnes. Les capitaux français et sans doute européens, seraient largement associés à l'entreprise.

Tous ces chiffres donnent le vertige. Et d'abord aux quatre mille cinq cents habitants des six communes concernées auxquelles on promet que leurs villages seront précieusement conservés. Seront-ils alors, dans cette tour de Babel des loisirs et des affaires, un objet de curiosité ?

S'il se réalise de la sorte, Eurodyuysneyland sera l'équivalent d'un véritable électrochoc économique. Les *recettes* touristiques de l'Hexagone, notamment en devises étrangère, devraient faire un bond sans précédent. 6 milliards de francs, *annonce-t-on*.

Marne-la-Vallée, la dernière née des villes nouvelles, avait de la peine à dépasser les cent mille habitants. Voilà son avenir assuré. Du coup, le projet cher à MM. Giraud et Chirac, de rééquilibrer la région parisienne vers l'est, se trouverait réalisé. *Enfin*, les *aménagements* entraînés par le choix de Walt Disney, seront un nouvel argument dans le dossier de candidature de Paris, *pour les Jeux olympiques* de 1992.

Les détails de réalisation d'Eurodisneyland, et notamment les participations financières respectives, vont à présent être négociés. Trois mois de discussions serrées.

Puis ce seront une à deux décennies d'investissements et de travaux. Les difficultés souvent inattendues, ne vont pas manquer. Mais, sur le fond, les engagements sont pris.

Aussi, MM. Laurent Fabius, Michel Giraud et Paul Seramy, affichaient-ils tous trois, au soir de la « journée historique » du 18 décembre, un optimisme en or massif.

MARC AMBROISE-RENDU.

Un groupe qui se porte mieux

En 1985, Walt Disney Productions a réalisé un chiffre d'affaires de 2 015 millions de dollars (environ 15,5 milliards de francs), en progression de 21,7 % sur 1984, avec un bénéfice de 173,5 millions de dollars, contre 97,8 millions de dollars en 1984 (+ 77,4 %). Cette bonne progression des résultats faisait suite pour l'empire de Mickey à deux années consécutives de baisse des bénéfices, qui laissaient penser à une perte de vitesse régulière. Le dernier-né des parcs d'attractions, celui d'Epcot, en Floride, avait connu uen baisse de fréquentation de 14 %.

La grosse difficulté rencontrée par Walt Disney Productions en 1984 avait été une offre publique d'achat (OPA) lancée par le financier Saul Steinberg par le biais de sa société de courtage, Reliance Financial Services, qui avait acquis 9,3 % du capital de Walt Disney. Une société holding avait même été créée avec d'autres *financiers*, dans le but avoué de démanteler l'ensemble. Walt Disney Productions, tout en rachetant en Bourse et à Saul *Steinberg ses propres actions*, avait trouvé dans la famille Bass, un groupe financier bien connu outre-Atalntique, un soutien : elle avait pris une participation de 24,83 % tout en assurant les deux principaux dirigeants de la firme, MM. Michel Eisner et Frank Wells, de sa décision de rester à l'écart de sa *« gestion au jour le jour »*. Des opérations de restructuration menées après que le danger eut été écarté ont permis le redressement.

J.D.

LES RÉACTIONS

Les élus restent prudents

Pas d'opposition systématique du côté des élus de la ville nouvelle. Le jeune président d'Aparmarne, Jérôme Bouvier (PS), souhaite que l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée joue un rôle dans l'opération. En tant qu'élu local M. Bouvier, maire adjoint de Champs-sur-Marne, estime que le projet s'inscrit dans le rééquilibrage de l'Est parisien. *« Mais il ne faudrait pas que cela se réalise au prix de nuisances nouvelles pour les habitants de Marne-la-Marne »*.

S'il *« applaudit des deux mains »* la nouvelle de la signature de la lettre d'intention par Disney, M. Lucien Mayadoux (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle de Marne-la-Vallée-Val-Maubuée, précise lui aussi qu'il souhaite que les élus soient consultés. De son côté, M. Gérard Bordu, ancien député maire de Chelles, PC, tête de liste du Parti communiste aux prochaines législatives, déclare : *« Pour l'instant nous ne savons pas si le projet sera bénéfique à la région elle-même ou aux investisseurs américains. »*

Renaud Vié-Le Sage, maire de Montévrain et successeur d'Haroun Tazieff à la délégation aux risques majeurs, réagit en technicien prudent et sérieux. *« Il ne faut pas rêver à la pluie de dollars que pourrait déclencher l'arrivée de ce parc, mais envisager la situation avec réalisme. J'espère que nous ne serons pas des partenaires pour la forme. Cela dépenda des pouvoirs publics, des responsables de Disney Production et des maires. Pour ces derniers, la mutation est brutale. »*

M. Martin Steffen-Nourry, maire de Serris, estime de son côte : *« Si Disneyland peut être bénéfique pour les habitants de Marne-la-Vallée, il aura d'autres conséquences pour notre petite commune. On ne construira pas les logements prévus à l'origine, mais le projet représente aussi la disparition de vingt-cinq exploitations agricoles. D'un côté, un atout économique considérable, de l'autre un avenir bouleversé pour quelques jeunes exploitants.*

Les forains furieux

L'annonce de la création d'un Eurodisneyland en Seine-et-Marne a provoqué des réactions immédiates et fort négatives chez les forains et les écologistes. Les premiers par la voix de M. Marcel Campion, président de leur intersyndicale, se déclarent *« en état de légitime défense »* et menacent de former des comités à travers toute la France. Ils craignent la concurrence que leur feront les futurs parcs d'attractions à l'américaine, d'autant plus qu'ils ont l'impression d'être de plus en plus rejetés par les pouvoirs publics.

De son côté, la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) estime qu'il s'agit *« d'un coup de force à caractère électoral opéré sans que les populations concernées aient pu s'exprimer »*.

Les Espagnols dépités

« L'Espagne est déçue et regrette le choix de la France par la firme Walt Disney pour installer son Eurodisneyland », a déclaré M. Ignacio Vasallo, directeur de l'Institut national de promotion du tourisme et l'un des principaux négociateurs espagnols dans les discussions avec les Américains. M. Vasallo estime *que* le gouvernement français a présenté des *« stimulants alléchants et bien organisés »*, notamment le prolongement de la ligne du RER jusqu'au parc. *« Je reste convaincu,* a dit M. Vasallo, *que l'Espagne restera le premier pays touristique d'Europe »*.

GARGANTUA A CERGY-PONTOISE

Dans dix-huit mois – en mai 1987 – un Gargantua de 35 mètres *de haut s'élèvera au milieu* du parc de loisirs actuellement en construction à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) à 25 km *au nord-ouest de Paris. Ce parc* de 90 hectares sera le premier de ce type à ouvrir en France. On y évoluera au milieu de héros tels que les Chevaliers de la Table ronde, Lancelot du Lac, Merlin l'enchanteur, les personnages de Jules Verne et d'un lieu mythique, Ys, la cité engloutie.

Selon ses promoteurs, le parc, baptisé Mirapolis, devrait être ouvert deux cents jours par an, recevoir deux millions de visiteurs et occuper près d'un millier d'employés. Son animation sera assurée par le Club Méditerranée. *Les 400 millions* de francs nécessaires à sa construction proviennent de France (Sodex Parc (14 %), de la *Caisse des dépôts et consignation* (10 %), du Club Méditerranée (5 %), de la Compagnie des wagons-lits (4 %), des Travaux publics Lefebvre (4 %), mais surtout de financiers seoudiens, MM. Ghaith Pharaon (50 %) et Jawa (9 %) ainsi que d'une compagnie d'assurances néerlandaise (4 %).

RELIGION

UN PRIX ISRAÉLIEN AU CARDINAL ETCHEGARAY

Jérusalem tend la main à Rome

De notre correspondant

Jérusalem. – L'université Ben-Gourion du Neguev a remis, le mercredi 18 décembre à Beer-Sheba, le prix œcuménique international Ladislaus-Laszt au cardinal Roger Etchegaray, président de la commission pontificale Justice et Paix et ancien archevêque de Marseille. C'est la première fois qu'un membre de la Curie romaine participe à une cérémonie officielle en Israël. L'événement témoigne de l'amélioration constante du climat entre le Vatican et l'Etat hébreu.

Le cardinal Etchagaray est le premier récipiendaire du prix Ladislaus-Laszt, fondé par un cardiologue d'origine hongroise récemment disparu. Ce dernier souhaitait laisser son nom à un prix récompensant *« une personnalité ayant promu par son action ou ses études la compréhension entre les religions »*. Le prix sera décerné tous les deux ans par l'université de Beer-Sheba, la cité d'Abraham, père des trois religions monothéistes.

Le jury a voulu rendre hommage, en la personne du cardinal Etchegaray, à l'un des plus fervents promoteurs du dialogue judéo-chrétien au sein de la hiérarchie catholique. Le futur cardinal eut en effet un rôle de premier plan dans la rédactionen 1973, de la déclaration du comité *épiscopal français sur l'« attitude des chrétiens envers le judaïsme »*.

Son initiative la plus retentissante dans ce domaine, le cardinal la prit en octobre 1983, lorsqu'il prononça à Rome, devant le synode des évêques, une allocution sur le thème du « repentir et de la mission de pénitence » de l'Eglise envers le peuple juif. Ce discours fut fort bien accueilli en Israël. En tant qu'archevêque de Marseille – jusqu'en 1984, – il prôna sans relâche la tolérance religieuse et entretint d'excellentes relations avec les communautés juive et musulmane de la ville, qui comptent chacune plus de quatre-vingt mille fidèles.

La cérémonie de Beer-Sheva a eu lieu en présence, notamment, du cheikh Farid Wadji Tabari, membre de la Cour suprême islamique, et du grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, venu pour la circonstance en Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde DES LIVRES

L'œil du voyageur

On réédite* l'Usage du monde *de Nicolas Bouvier, un homme prêt à faire le tour des continents pour recueillir un bout de conversation

NICOLAS Bouvier est un voyageur d'une espèce rare, comme Segalen ou Michaux. Caustique, comme le trop mal connu Robert James Fletcher. Il lui faut dix ans d'incubation pour mettre au point ses récits, car c'est un promeneur introspectif qui aime à voyager dans ses anciens voyages.

Comme Barbey d'Aurevilly, Nicolas Bouvier est prêt à faire le tour du monde pour récolter un bout de conversation. En cela, il est moins homme de science qu'homme de goût. « *J'aime la lenteur* », reconnaît-il. Il collectionne les silhouettes, les couleurs, les impressions, et vit sous le signe de la dispersion.

Impossible de le définir en peu de mots, car ce bohème de cinquante-six ans, même s'il donne d'abord une impression de gaucherie, de fragilité et de lassitude, a la mobilité d'une belette. Il est à la littérature exotique ce que le haïkaï, le limerick ou la fatrasie sont à la plus lourde des poésies symbolistes. Il a la vivacité du regard et du trait. Nicolas Bouvier constelle ses livres de fulgurantes pensées. En lisant ou en relisant *l'Usage du monde*, *Chroniques japonaises* (1), *le Poisson-scorpion* (2), ou *le Dehors et le Dedans* (3), recueil de poèmes de route, le lecteur attentif pourrait constituer un art singulier de voyager ou un précieux précis d'anti-exotisme.

Ainsi : « *L'important n'est pas tant de changer de peau que d'accepter celle des autres* » ; ou : « *Un voyage se passe de motifs. Il ne tarde pas à prouver qu'il se suffit à lui-même. On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait* » : ou encore : « *...Dans la vie de voyage, les nourritures du corps et de l'esprit ont partie liée. Projets et mouton grillé, café turc et souvenirs.* » Contredisant Rousseau, pour qui ce que l'on rapporte du voyage dépend des raisons qui l'ont fait entreprendre, Nicolas Bouvier affirme : « *C'est le propre des grands voyages que d'en ramener autre chose que ce qu'on allait chercher.* »

Une morale de la tribulation

Genevois, élevé dans un milieu bourgeois huguenot à la fois rigoriste et éclairé, poussant à la curiosité et à la lecture, Nicolas Bouvier – comme Jean-Jacques Rousseau et comme Blaise Cendrars – a fui un monde où l'aspect émotif de la vie était rigoureusement géré. Le mot « existence » y signifiait *réussite* et le mot « échec » manquait à son vocabulaire. Il n'est pas étonnant, dès lors, de trouver parmi les livres de Nicolas Bouvier *Printemps noir*, de Miller, ou même *Raconte pas ta vie*, de Marcel Duhamel, qui esquissent, chacun à sa manière, une morale de la tribulation. Le beau souci littéraire de Bouvier sera désormais de casser le « *ton pastorale* », d'« *expulser la rhétorique* », et d'éviter la « *distinction fourbue* ».

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 18.)

(1) L'Age d'homme, 1975 (épuisé).

(2) Gallimard, prix des Critiques 1982.

(3) Ed. Bertil-Galland, 1982 (épuisé).



BERENICE CLEEVE.

Le couple monstrueux

Dans* la Mémoire et les Jours, *Charlotte Delbo prête sa voix à toutes les victimes d'un siècle sans pitié.

L'ABJECTION et l'atroce forment un couple qui porte le visage de sa gémellité hideuse sous tous les cieux, qui traverse les frontières, les espaces et les époques sans rien modifier de sa démarche macabre.

Charlotte Delbo a connu ce couple à Auschwitz et prête, ici, sa voix à ceux et à celles qui le rencontrèrent en Espagne, en Argentine, dans les plaines russes ou encore lors des massacres dans le Péloponnèse. Pour survivre à cette sinistre rencontre, à ce rendez-vous manqué avec la mort (puisqu'il s'avère qu'on ne meurt pas de chagrin, mais qu'il faut cependant vivre avec son chagrin, « *ce double inaltérable* » de soi-même), ces revenants-là semblent disposer d'une « *mémoire ordinaire* », dans laquelle est enkystée la « *mémoire profonde* », celle où gît l'horreur. Et cette mémoire qu'en pleine conscience la volonté parvient à tenir en respect « *éclate pourtant, quelquefois, et restitue son contenu* » dans les rêves.

Rêve, cauchemar, réalité, qui aurait pu les différencier à Auschwitz, à Birkenau, à Varsovie, dans les geôles de Franco ou à Kalavrita, où « *mille Antigone* » cherchèrent qui un mari, qui un fils, qui un père dans le « *tas des morts* », parmi les mille trois cents hommes fusillés en trois heures et basculés dans la ravine de pierraille ? Et les enfants étaient là, « *faisant leur part de ce travail qui n'était pas pour eux. Ils ont plus appris ce jour-là qu'il est nécessaire d'en savoir pour toute une vie.* »

Un ventre grec, juif ou tzigane

Ce jour-là qui confisqua l'innocence à des centaines d'enfants était un jour de décembre 1943. Impossible de ne pas frémir, de ne pas se laisser accabler par la coïncidence des dates. Décembre 1943, j'étais à peine née, j'étais quatre kilos d'innocence, un espoir naissant qui gazouillait sans doute à son premier soleil. Et pendant ce temps-là... J'étais un embryon d'espoir, une formidable réserve de vie et, dans le même monde, on anéantissait d'autres êtres par milliers parce qu'ils étaient sortis d'un ventre juif, grec ou tzigane.

Dans le même monde, à Vienne, une infirmière accueillait un contingent de « *bébés* » justement, chacun calé dans une panière à linge. Mais ces bébés étaient des soldats sans bras ni jambes qu'on avait trouvé commode de transporter de la sorte. Ce n'étaient pas des bébés, seulement des gosses de dix-huit à vingt ans, ayant sauté sur des mines, victimes du couple monstrueux. Et j'étais... dans le même monde.

ANNE BRAGANCE.

(Lire la suite page 16.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales sur *le Génocide juif*. *Vichy-Auschwitz*, de Serge Klarsfeld.

Comment était-ce possible ?

COMMENT était-ce possible ? A cette question, qui revient comme un cauchemar depuis la découverte du génocide juif par les nazis, les réponses ont changé, en quarante ans, et ne cessent de s'affiner.

A chaud, la vérité était hors d'atteinte. L'ancien journaliste de *Combat* Lucien Corosi a raison quand il parle de Nuremberg comme d'un « *procès raté* » (RTL édition). La plupart des documents manquaient. L'incrédulité devant l'incroyable faisait écran. L'indignation n'a jamais constitué un savoir...

Les preuves, désormais, abondent. Il en apparaît encore. Et si l'effarement reste intact – encore heureux ! – l'histoire, à force de penser la folie, retrouve sa raison, confronte ses raisons.

Le dernier point entre chercheurs a été fait en juillet 1982, à l'invitation de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. François Furet présente le compte rendu du colloque, qu'animait Raymond Aron. Les contributions allemandes, américaines, israéliennes, dominent l'exception des travaux de Léon Poliakov confirmant la regrettable discrétion des Français.

Ce document, d'une lecture aisée, ne devrait pas seulement intéresser les spécialistes, mais quiconque n'a pas pris son parti des explications de la « solution finale » par la folie d'un homme ou la discipline d'un peuple.

ALORS, quelles autres explications ? Par l'antisémitisme antérieur au nazisme ? Il ne sévissait pas plus dans l'Allemagne du dix-neuvième siècle qu'en France, plutôt moins et les persécutions des années 1935-1938 ont nui, dans l'opinion d'outre-Rhin, à l'image du national-socialisme.

Aboutissement logique du fascisme, lui-même issu du capitalisme, comme l'ont prétendu les marxistes ? L'Italie de Mussolini le dément, avec son racisme modéré, dirigé contre les Africains, et le génocide apparaît comme une aberration, du strict point de vue du profit.

Plus convaincante : l'explication par le totalitarisme absolu, qui bâillonne toute opinion critique et asservit les individus. C'est la seule hypothèse de nature à réconcilier les deux familles d'historiens que les recherches n'ont toujours pas départagées : les « intentionnalistes », pour qui l'extermination a été décidée, expérimentée ; et les « fonctionnalistes », selon qui il y eut moins programme médité qu'enchaînement et immenses bavures.

En faveur des intentionnalistes : les preuves se sont multipliées, avec le temps, de ce que, à défaut d'ordres écrits, le Führer est intervenu verbalement auprès de Goebbels et d'autres, dès 1933 et à chaque phase de l'extermination. La notion de plan global, proclamée dès la prise de pouvoir, n'est plus masquée, en tout cas, à partir de l'automne 1941.

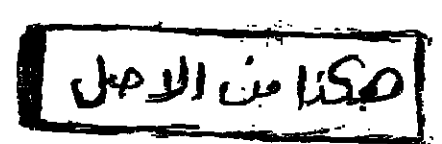
S'IL est vrai que l'antisémitisme n'est pas plus virulent en Allemagne qu'ailleurs, la notion de supériorité ethnique, elle, y est ancrée depuis le Moyen Age. Kant fournit des arguments aux partisans de l'inégalité des races et aux adversaires du métissage.

L'Europe entière conforte les Germains dans l'idée qu'ils seraient plus purs, forts, beaux, intelligents, artistes et courageux que leurs voisins. Cette « teutomanie », déjà sensible dans Tacite, on la retrouve chez Mme de Staël, Michelet, Guizot, Taine, Renan. Elle se traduit, au siècle dernier, par une complaisance particulière envers les tentatives de rationalisation les plus folles, telle l'application de la sélection naturelle de Darwin aux sociétés, à l'histoire. La proportion de sang aryen, la force guerrière et, pour un peu, la blondeur du poil, assigneraient à chaque peuple sa place dans la hiérarchie des nations !

Drumont n'est pas seul à « fonder » les délires futurs : relire, à ce propos, Gobineau, Vacher de Lapouge, Le Bon, ou Barrès concluant à la culpabilité de Dreyfus du fait de sa seule « race ». Chanter l'âme collective à travers des corps réputés différents : c'est de ce thème d'allure littéraire et innocente que date le naufrage, au vingtième siècle, de la personne et de la raison.

(Lire la suite page 16.)





A LA VITRINE

VOYAGES

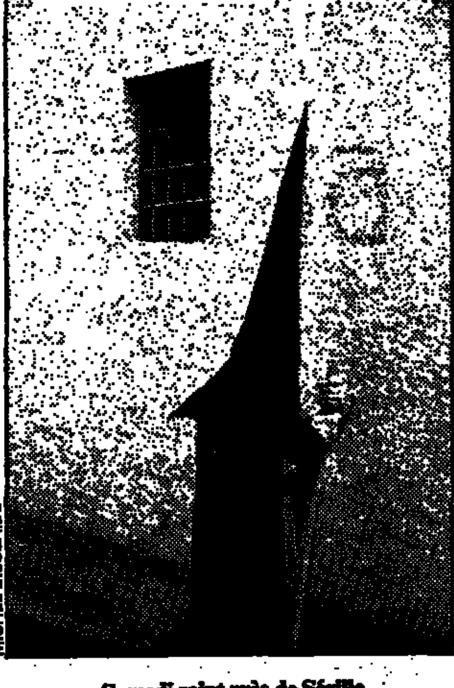
Passions andalouses

Il existe, au moins, deux possibilités d'appréhender un pays ou une région. La première, assez classique, *consiste en une étude* géographique et historique. La seconde reprend la première proposition, mais rend l'étude vivante et passionnante par l'apport du vécu personnel du ou des auteurs. C'est ainsi que Michel Del Castillo et Michel Dieuzaide, chacun par la voie qui lui est propre, l'un l'écriture, l'autre la photographie, offrent au *lecteur «leur* Andalousie ». Précision importante, car c'est de ce projet et de cette volonté que leur ouvrage tire sa force.

Le texte de Michel Del Castillo est en grande partie autobiographique, composé de souvenirs d'enfance, de récits de voyages, d'anecdotes. A cet aspect s'ajoute une recherche historique sur l'Andalousie destinée à faire resurgir *« cette mémoire oubliée, jamais possédée (...), avec les parfums, les couleurs, une musique alanguie ». « Poème d'amour manqué »,* ce texte a les accents nostalgiques de l'exil et de l'amour d'une terre.

C'est d'une façon tout aussi émouvante et personnelle que Michel Dieuzaide, par ses photographies, présente « son » Andalousie. Images superbes, mêlant l'esthétique et l'information sur la vie des Andalous. Deux auteurs, deux approches pour une même passion. – S. T.

★ **NOS ANDALOUSIES, de Michel Del Castillo ; photos de Michel Dieuzaide ; Berger-Levrault, 205 p., 230 F.**


MICHEL DIEUZAIDE

Samedi saint près de Séville

ROMANS

Clairs-obscurs

Non contemplatifs, s'abstenir ! Le récit de Patrick Drevet se lit comme on scrute une toile intimiste. Nulle action, nulle intrigue dans *le Gour des abeilles.* Seulement un immense périple de quelques kilomètres entre chez soi et l'inconnu, entre l'enfance et l'âge adulte. Les amateurs de grand mouvement n'y trouveront pas leur compte, mais les observateurs de l'infiniment petit se régaleront de ce voyage intérieur.

Tout commence par l'exaltation des sens dans le silence troublant de la grosse chaleur. Des enfants partent en excursion vers un bras de rivière vaguement interdit, certainement mystérieux : le gour des abeilles. Aucun dialogue, mais le silence total qui accompagne les pérégrinations purement intimes. Dans une langue dense et concise, le narrateur décrypte le monde à la lumière de ses sens ; un seul rayon de soleil fait, par exemple, l'objet d'une minutieuse dissection, non en tant que tel, mais dans ses effets sur un corps d'enfant : *« lame mince »* pour les yeux, *« long cri suraigu de scie »* pour les oreilles, *« fauve odeur »* pour les narines, *« chaleur sèche »* adhérant à la peau. Comme une senteur s'exalte sous l'action de la chaleur, les sensations sont amplifiées dans la délicieuse attente d'un secret qui ne sera jamais révélé.

Car ce qui compte, c'est bien sûr moins la révélation que l'attente de cette révélation. Il est vrai que l'expédition des enfants a un but, le fameux gour. Son nom figure même en tête de chaque chapitre comme une formule magique, comme un sésame. Mais ce lieu vaut moins pour lui-même que pour le *désir* dont il est l'objet. Il devient le symbole du mystère, du caché. Il existe surtout dans l'impatience qu'ont les enfants de le trouver, de démasquer le secret des adolescents baignant dans ses eaux, des jeunes filles à peine aperçues. Très vite, le récit devient l'expression même d'une sorte d'impatiente incertitude : constamment, il oscille de l'à peine entrevu au déjà disparu, du presque clair au clair-obscur, du sûrement au peut-être...

A tel point que le vrai voyage se fait tout entier dans l'intervalle de ces minuscules flottements. Un voyage presque initiatique, magnifiquement mené par Patrick Drevet. – R. R.

★ **LE GOUR DES ABEILLES, de Patrick Drevet, Gallimard, 152 p., 75 F.**

POÉSIE

Werner Lambersy : le cristal de l'instant

Pourquoi, après une douzaine de recueils, ne connaît-on et ne respecte-t-on pas *davantage* les poèmes de Werner Lambersy ? Ce poète de la concision et de la concentration extrêmes est d'une surprenante richesse. Il n'est pas, dans l'étude des choses et de leurs rapports avec l'homme, aussi systématique *que Francis Ponge, ni aussi* ironique que Jean Follain. Il est plus rigoureux et plus soucieux de capter la vérité de l'instant, dans une sorte d'éblouissement sec qui permet de saisir l'insaisissable : là même où l'impossible déraison rejoint la raison.

Sa dernière œuvre, *Géographies et mobiliers* se présente sous une forme curieuse : cinq plaquettes – chacune, une suite de poèmes – réunies en un coffret. On en savourera la tension, l'économie et la profondeur de pensée :

> l'ombre
> et ce matin d'été
> ne sont pas démêlables
> coups de sabot
> dans les sables du cœur
> ici
> demeure ouverte
> la parenthèse d'une durée.

A. B.

★ **GÉOGRAPHIES ET MOBILIERS, de Werner Lambersy, éd. Dur-An-Ki, 58, rue Vifquin, Bruxelles.**

Le projet de Jacques Roubaud

Poète et mathématicien, théoricien du vers et romancier, médiéviste et membre du groupe ALAMO – l'Atelier de littérature assistée par la mathématique et l'ordinateur, – Jacques Roubaud unit une multiplicité de talents et de savoirs qui déconcerte. Peut-être est-ce pourquoi son œuvre n'a pas tout le retentissement que mériterait un lyrisme sans pathos ni emphase, une investigation patiente des formes poétiques qui allie l'humour, l'étrangeté et la rigueur.

La publication d'un *Jacques Roubaud,* dans « Poètes d'aujourd'hui », vient donc à point. Le choix de textes réalisé par Robert Davreu est excellent. Il va du premier livre en 1967 ∈ (le signe *mathématique disant l'appartenance),* une suite de sonnets subtilement dévoyés où la tradition observe sa lente métamorphose *« Eurydice de fumée / qui du regard même se brouille évanouissante*

• BANDES DESSINÉES

Delenda est...

● **MONSIEUR CATASTROPHES.** – La ville peut rendre fou. Dans les années 50, par un jour de neige, New-York est soudain pétrifiée. Les habitants se sont subitement arrêtés non pas de vivre mais d'exister : ils sont plantés au milieu des rues, insensibles au froid qui va les tuer, sourds à tout appel à la raison, les yeux fixes et globuleux. Il y a quelques exceptions : une demi-douzaine de personnes qui vont tenter de ranimer leurs concitoyens, au péril de leur vie.

Même ville, même époque. Un employé modèle est atteint d'un mal étrange et meurtrier qui lui est venu subitement. Chaque fois qu'il se trouve quelque part, une horreur se produit : explosion, écroulement d'immeubles... Il ignore son pouvoir d'enfer et en accuse un autre personnage – un auteur de feuilleton... – qui hante les mêmes lieux que lui. Ils mourront tous deux dans une ville en ruines.

Deux scénarios pour deux catastrophes urbaines. Berthet – l'un des bons dessinateurs de l'école dite de la « ligne claire » – présente cette insolite succession de cauchemars avec beaucoup d'efficacité, de concision dans le trait et un art du gros plan qui rend bien les terreurs, les émois et les lâchetés.

★ **MORTES SAISONS, par Berthet et Andréas, Ed. Dupuis, 48 p., 33 F.**

● **A NOUS DEUX, PARIS !** – Dans un futur pas tellement lointain, un cataclysme, probablement nucléaire, anéantit la population de la France à l'exception d'une jeune femme qui faisait, opportunément, de la spéléologie dans le Sud-Est. La survivante n'est pas tout à fait seule : les robots que l'homme avait construits pour son service ou sa sécurité (police de la route ou des grands magasins) ont survécu, échappant au massacre. Elle rentre à Paris, s'installe dans un hôtel de luxe, tentant de laisser libre cours, dans une capitale déserte à tout jamais, à ses fantasmes. *Histoire de rendre la survie supportable. Mais* les robots ont des instincts et même des sentiments sous leurs masques de fer... Avec cette *Survivante,* Paul Gillon brode efficacement autour de deux thèmes parallèles, deux fantaisies : la femme seule prête à s'offrir, la ville vide également offerte. Une ballade sexualo-urbaine très bien menée par un des maîtres de la BD française. Une terrifiante prévision de ce qui adviendrait dans la solitude postcataclysmique, quand auraient sauté les barrières du sur-moi et celles de la société, ce qui est souvent la même chose... Après la civilisation, le plaisir sans issue.

★ **LA SURVIVANTE, par Paul Gillon, Ed. L'Echo des savanes, Albin-Michel, 52 p., 55 F.**

● **ÉVOLUTION.** – Est-ce de la BD, de la philosophie, ou de la peinture ? *Mémoire des écumes,* l'album signé par Christian Lejalé (scénario et photos) et Caza (dessins et couleurs), est tout cela à la fois et bien plus que cela. Du néant au néant, il s'agit de l'itinéraire de l'homme sur cette planète, la nôtre, d'un big-bang à l'autre, parenthèse ouverte puis refermée. Des visages, des minéraux, des villes surgies et détruites (Venise, fleuron du passé, New-York, symbole de notre siècle) : tout est vanité, éphémère puissance, et s'annule dans une apocalypse muette. Craquelures, antres colorées, couleurs criardes sur des visages de passage, émergence et disparition de l'humain : cette *mémoire des écumes* (les civilisations qui se savaient mortelles) n'est pas très encourageante pour qui a l'ambition de construire l'avenir ! Ce conte philosophique en images est le noir tableau de nos prétentions, une superbe lecture, une terrible traversée d'un cosmos où nous sommes provisoirement posés. Désespérés, s'abstenir.


Illustration de Berthet

★ **MÉMOIRE DES ÉCUMES, par Caza et Lejalé, Ed. Dargaud, 48 p., 56 F.**

● **TCHOUC-TCHOUC !** – Les éditions de *la Vie du rail* consacrent un très beau livre à la représentation du train dans la bande dessinée. Les auteurs, Jack Chaboud et Dominique Dupuis, réunis par la double passion des chemins de fer et de la bande dessinée, ont recherché toutes les images ferroviaires de l'univers de la BD. Ils les ont classées par thèmes, périodes et fonctions dans le récit. Quelle moisson ! On savait que le train – et particulièrement les locomotives – avait inspiré tous les plus grands dessinateurs, mais la réunion de ces planches va au-delà de ce qu'on imaginait. Nulle œuvre marquante sous ce héros de fer. Le train est partout, du Far-West au steppes d'Asie centrale. Il file, il explose, il déraille, écrase, asphyxie, traverse tous les paysages. Dans les compartiments, il s'en passe de belles, et sur les toits des wagons on voit beaucoup de cavalcades ! Monstre de fer, *féroce et fort, témoin des temps traversés, le train est,* depuis un siècle, le contemporain de la BD qui le lui rend bien. Une anthologie qui montre comment, à partir d'un thème unique, s'est exprimé le talent de chaque auteur.

★ **QUAI DES BULLES, par J. Chaboud et D. Dupuis, la Vie du rail, 226 p., 240 F.**

● **CORTO JEUNE.** – La *Jeunesse de Corto Maltese,* le superbe et étrange héros d'Hugo Pratt, avait été publiée en noir et blanc, il y a deux ans. Le voici désormais disponible en édition de luxe et en couleur. Elle est précédée d'un abondant ensemble documentaire et didactique sur la guerre russo-japonaise de 1905 qui fournit l'arrière-plan de cette aventure inaugurale d'un héros voyageur qui en connaîtra bien d'autres. Un univers sans tendresse, impitoyable, où s'entrecroisent des destins géniaux et marginaux (Jack London, Raspoutine, Corto...) dans une atmosphère de « non-dit » permanent. Les êtres se frôlent et s'évitent, ils paraissent à la fois flotter au-dessus du réel et y être parfois englués dans un état d'indifférence, notamment face à la mort. La manière exacte (documentée) qu'a Pratt de dessiner ne l'empêche pas de donner à son œuvre onirique, floue et détachée, qui fait de ses héros des *surréels à la fois présents et* absents. Ils sont d'ailleurs dans le temps, dans l'espace et dans l'imaginaire.

★ **LA JEUNESSE DE CORTO, par Hugo Pratt, Ed. Casterman, 112 p., 150 F.**

BRUNO FRAPPAT.

DU LIBRAIRE

sans sursoir », aux « Tombeaux de Pétrarque » de *Dors* (1981), en passant par *Mono no Aware* (1970), « mime » de courts poèmes japonais du quatorzième siècle, et *Autobiographie, chapitre X* (1977), où un poème radicalement neuf émerge d'un immense collage de fragments issus de la poésie du passé. On y trouve aussi des extraits de *la Vieillesse d'Alexandre* (1978), une réflexion sur l'alexandrin, ou des pages plus théoriques sur le rythme et le formalisme. Bref, une propédeutique parfaite à l'œuvre de Roubaud.

Mais si Robert Davreu a très judicieusement choisi les textes de cette anthologie, l'introduction qu'il lui consacre laisse perplexe. A côté de formules heureuses, comme *« amour, mémoire, forme : mathématique »*, qui cernent parfaitement le projet poétique de Roubaud, on se perd dans des propos obscurs, où le préfacier semble davantage régler ses comptes avec la philosophie qu'introduire aux textes un lecteur qu'on peut supposer encore peu informé, le tout dans une prose émaillée d'*« identité dans la non-identité »* et autres *« vers quoi fait signe »* — tics langagiers d'une époque déjà ancienne.

C'est d'autant plus dommage que Robert Davreu signale très justement les points essentiels de la démarche de Jacques Roubaud : le rapport à la tradition, le refus d'un faux débat d'un formalisme opposé au « jaillissement », le goût de tous les ailleurs, géographiques ou temporels. Il faut quand même y aller voir, pour rencontrer celui qui dit de lui : *« Je suis un homme sans enfance/Moitié records, moitié fumée. »*

M. Ne.

★ JACQUES ROUBAUD, de Robert Davreu, Seghers, collection « Poètes d'aujourd'hui », 207 p., 49 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● François Caron : *la France des patriotes*. Ce cinquième volume de l'*Histoire de France* dirigée par Jean Favier couvre la période 1851-1918. Des oppositions violentes du Second Empire et de la IIIe République à l'élan patriotique de la première guerre mondiale (Editions Fayard, 665 p., 120 F).

PHILOSOPHIE

● Martin Heidegger : *Concepts fondamentaux*. Ce volume est la traduction, due à Pascal David, d'un cours professé en 1941. Il reprend la question de l'être, abordé sous l'angle phénoménologique (Editions Gallimard, 163 p., 82 F).

● George Berkeley : *Œuvres*. Le premier volume de cette édition des écrits philosophiques de Berkeley, dirigée par G. Brykman, contient des traductions nouvelles des textes couvrant la période 1707-1710, dont certains inédits en français (Editions PUF, 429 p., 260 F).

● Félix Ravaisson : *l'Art et les Mystères grecs*. Philosophe, auteur du célèbre essai *De l'Habitude*, Félix Ravaisson fut aussi conservateur des Antiquités au musée du Louvre. Présenté par Dominique Janicaud, ce volume regroupe des écrits esthétiques portant sur la statuaire grecque ou l'art du dessin chez Léonard de Vinci. Un entretien avec A. Pasquier, actuel conservateur des antiquités grecques et romaines au Louvre, apporte un éclairage moderne sur les théories de Ravaisson (Editions de l'Herne, 246 p., 120 F).

LITTÉRATURE

● Marcel Schneider : *Histoire de la littérature fantastique en France*. Cette nouvelle édition du livre de Marcel Schneider, publié en 1964, examine l'histoire et les thèmes de la littérature fantastique du Moyen Age aux plus récentes parutions (Editions Fayard, 463 p., 160 F).

● Jean Mambrino : *le Chant profond*. J. Mambrino, poète lui-même, *« donne à voir, à entendre, à aimer »* des auteurs aussi différents que Ponge, Claudel, Duras, Jünger, Singer... La plupart de ces courts essais ont été publiés dans la revue des Jésuites, *Etudes* (Editions José Corti, 360 p., 150 F).

POLITIQUE

● Ouvrage collectif : *les Elites socialistes au pouvoir 1981-1985*. Publiées sous la direction de Pierre Birnbaum, les différentes contributions contenues dans ce volume tentent de cerner la structure du pouvoir dans la France socialiste et les relations de la nouvelle élite politique avec les pouvoirs économiques et administratifs (Editions PUF, 311 p., 95 F).

ETHNOGRAPHIE

● André Chouraqui, *Histoire des juifs en Afrique du Nord*. Finalement, dans ce très riche livre de plus de six cents pages (avec quelques belles photos), la partie « historique » est limitée à une centaine de pages, le reste concernant plutôt les divers aspects ethnologiques de l'ancienne diaspora israélite du Maghreb. Les pages sur le statut juif en Islam sont particulièrement éclairantes (Hachette, 620 p., 220 F).

● Cherif Khaznadan et Françoise Gründ. *Sur la piste des cultures du monde*. L'universitaire Jacques Georgel fait parler Cherif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde, et Françoise Gründ, ancienne directrice du Festival des arts traditionnels de Rennes, sur les identités et la création culturelles à travers la planète (Editions Favre, Lausanne, 135 p., 68 F).

MÉDECINE

● Albert S. Lyons et R. Joseph Petrucelli : *Histoire illustrée de la médecine*. Ce luxueux album, paru en 1979 et réédité aujourd'hui, est à la fois un livre d'art et une contribution à l'histoire de la science médicale, des origines à nos jours (Editions Presses de la Renaissance, 616 p., format 27 x 35, 1 200 illustrations, 790 F).

CINÉMA

● Jean Douchet : *Hitchcock*. Une analyse esthétique ésotérique et créatrice du « suspense » dans l'art cinématographique d'Hitchcock, qui *« porte en lui la forme primitive de l'angoisse existentielle »* (Editions de l'Herne, 263 p., 120 F).

PSYCHOLOGIE

● Françoise Dolto : *La Solitude*. Pédiatre et psychanalyste bien connue, Françoise Dolto livre ses réflexions sur la solitude, inspirées de faits vécus et de plusieurs rencontres cliniques (Editions Vertige, 416 p., 110 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

La « longue marche » des enfants

Shen Dali a huit ans, en 1946, lorsque est donné l'ordre aux trois cents élèves de l'école de Yan'an de quitter rapidement les lieux, pour échapper aux troupes de l'armée nationaliste qui cherchent à briser le pouvoir rouge. Commence alors pour ces enfants un long périple à pied de plusieurs milliers de kilomètres qui durera deux ans et demi et qui les conduira à Pékin. C'est cette grande aventure que Shen Dali et Suzanne Bernard ont décidé de faire revivre dans un roman rédigé directement en français.

Les enfants de Yan'an ont bravé la faim et le froid, traversé des régions inhospitalières, escaladé des montagnes, franchi des rivières, souvent sous le feu de l'ennemi. Ils étaient guidés par des maîtres qui ont tout sacrifié pour sauver la vie des « successeurs de la révolution ». Aussi est-ce avec amertume que les auteurs notent que ces héros de l'ombre n'ont occupé, après la victoire, que des postes subalternes, certains d'entre eux ayant même été l'objet de l'opprobre le plus indigne. L'institutrice Su Shan fut ainsi victime de meetings d'accusation inique pendant la révolution culturelle.

Le récit des auteurs est édifiant et d'un lyrisme parfois excessif ; il révèle aussi une vision du monde manichéenne quelque peu caricaturale. Mais le roman n'est pas pour autant une simple œuvre de propagande exaltant une cause, comme il en existe tant dans le fonds littéraire chinois. Témoignage direct d'une expérience vécue, *les Enfants de Yenan* vaut aussi par la qualité des descriptions de paysages et de situations insolites qui sont agrémentées, tout au long de la narration, de poèmes classiques et de fables bouddhiques, ou même d'allusions à l'Antiquité de l'Occident, lorsque, par exemple, est évoquée la chute de Troie, à propos de celle de Yan'an.

A. Pe.

★ LES ENFANTS DE YENAN, de Shen Dali et Suzanne Bernard. Stock, 262 p., 86 F.

● EN BREF

● **La *Maison de l'artisanat et des métiers d'art de Marseille* organise depuis le 7 décembre et jusqu'au 22 février une exposition intitulée : « Le livre, un métier, un art » (21, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille). Parmi les exposants, la revue de gravure et de poésie *Nahuja* présentera sa troisième livraison. Cette belle revue est un exemple réussi d'édition artisanale. Philippe Blanc, l'animateur de *Nahuja* considère les arts de la typographie et de l'estampe comme aussi importants et nobles que celui de l'écriture. (Ph. Blanc, 27, rue des Vignes, 66000 Perpignan.)**

● **Le quatrième numéro des *Cahiers Pierre-Baptiste*, publiés par les Editions Actes Sud, est le premier d'une série intitulée *le Deuxième Sud*. Il est consacré à Marseille. Au-delà des réductions touristiques et des images simplificatrices, les auteurs (M. Tournier, E. Loi, J. Kéhayan, T. Ben Jelloun...) tentent de cerner *le Présent incertain*, de Marseille. (Editions Actes Sud ; 220 p. ; 80 F.)**

● **Les Rencontres littéraires de Toulon se sont achevées le 20 décembre, après avoir accueilli Lucien Bodard, Marek Halter, Alain Peyrefitte, etc. Elles avaient été ouvertes par une table ronde sur l'œuvre du Nobel grec, Odysseus Elytis, précédée d'une représentation de son poème théâtral, *Marie des brumes*, mis en scène par Gil Royer. L'initiateur de cette découverte poétique du monde méditerranéen, Jean-Claude Grosse, mettra à l'honneur, l'an prochain, l'œuvre de Saint-John Perse.**

● **Le premier prix Richelieu, décerné par la ville de Rueil-Malmaison, a été attribué à Marc Vigié pour son livre, *les Galériens du roi*, publié chez Fayard.**

● **Le cinquième prix mondial de poésie mystique de la Fondation Fernando Rielo a été attribué au jeune poète hébreu Daniel Ben Rafael Stawski, pour son recueil, *Sacrifice et pierre du silence*. Cette œuvre sera publiée par les soins de la Fondation.**

● **Le neuvième prix annuel des Intellectuels indépendants a été décerné à Jacques de Launay, pour son livre, *la Grande Débacle (1944-1945), Sept millions de civils fuient devant l'Armée rouge*, paru chez Albin-Michel.**

● **PRÉCISION. – Les analyses graphologiques figurant dans le livre d'Andrée Chauleur et Roger Druet, *Ecritures de la France* (voir notre supplément Livres d'art dans *le Monde* du 12 décembre), sont dues à M. Pierre Faideau, président des graphologues de France.**

● **RECTIFICATIF. – L'ouvrage d'Yves Martin, *Mr. Williams* (Edit. le Pont de l'Epée), présenté dans *le Monde des livres* du 6 décembre, est vendu 60 F et non 160 F.**

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Alain Bosquet, Patrick Kéchichian, Monique Nemer, Alain Peyraube, Raphaëlle Rérolle et Sandrine Treiner.

Passage en revues

● Un choix de poèmes — textes originaux et traductions — de treize auteurs de Suisse alémanique, présenté par Wilfred Schiltknecht, figure au sommaire du dernier numéro de la *Revue de Belles-Lettres* (nº 3-4, 1984). Attentifs au réel, ces poètes partagent une égale méfiance à l'égard de l'emphase. Avec concision, *« sans lest inutile »*, Rainer Brambach, peintre en bâtiment et ouvrier agricole, mort en 1983, dit un monde en attente, suspendu au poème qui le nommera. (*Revue de Belles-Lettres,* Case 216, CH-1211 Genève 4, distribution Distique.)

● Dans la sixième livraison de *Nulle part* (novembre 85), des textes et des poèmes, notamment de Bernard Noël, André Velter, Jaroslav Seifert, le poète tchèque, prix Nobel 1984, Vladimir Holan, José Angel Valente (1)... composent un bel ensemble sur les *« ténèbres »*. Ce numéro contient également des extraits du *Faust,* poème dramatique inachevé, de Fernando Pessoa : *« Abstrait en son abstraite idée, l'Etre N'a pas brûlé ; et je suis resté dans la nuit éternelle/Moi, et le Mystère en face... »* (*Nulle part,* 30, rue des Saules, Saint-Pierre-du-Mont, 40000 Mont-de-Marsan, distribution Distique).

● Adalbert Stifter, écrivain autrichien (1805-1868) que l'on gagnerait à mieux connaître en France (2), ouvre le numéro 35 de *Poésie.* Dans cette même livraison, figurent une nouvelle traduction du texte de Mandelstam, de *l'Interlocuteur,* par Léon Rodel, suivie d'un commentaire de Martine Broda sur Paul Celan, lecteur de *l'Interlocuteur,* ainsi que des poèmes de Breyten Breytenbach, Max Loreau et Jacques Roubaud (Editions Belin).

● Le dernier *Cahier Jean Giraudoux* est consacré aux réponses faites par l'auteur de *Siegfried* aux journalistes, entre 1919 et 1931. S'il accorda de nombreux entretiens, Giraudoux ne répondit, durant cette période, qu'à deux enquêtes. Sa lapidaire et pour le moins suspecte réponse à la question : *« Pourquoi écrivez-vous ? »*, posée par la revue *Littérature* en décembre 1919 — *« J'écris le français n'étant ni suisse, ni juif et parce que je possède tous mes diplômes... »* — est replacée dans le contexte de l'époque. Ne résistons pas au plaisir de rappeler la merveilleuse réponse de Paulhan à cette même enquête, citée dans ce numéro : *« Je suis touché que vous attendiez mes raisons ; mais enfin j'écris peu, votre reproche me touche à peine... »* (Editions Grasset).

● La *Revue des Deux Mondes* publie dans son numéro de décembre un ensemble d'articles sur Jules Romains, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance (*Revue des Deux Mondes,* 15, rue de l'Université, 75007 Paris).

● *Sud* consacre ses derniers cahiers à deux poètes : Yannis Ritsos, avec trente-deux poèmes traduits pour la première fois (nº 60), et Pierre Torreilles (numéro hors série, 1985) ; un ensemble d'études et de témoignages accompagnent les inédits de Torreilles : *« Mais de l'éclair surgit/Origine vertigineuse/L'aire déserte du salut »* (*Sud,* 62, rue Sainte, 13001 Marseille ; distribution Sodis).

● Un ensemble également, sur Gilbert Lély, dans le nº 13 d'*ORACL.* Décédé en juin dernier, Lély était surtout connu comme le spécialiste passionné et le biographe maniaque de Sade. Les auteurs des différentes contributions publiées dans ce cahier insistent davantage sur l'œuvre poétique, mince mais singulière, de celui que les surréalistes surnommèrent *« la lampe scabreuse »*. Yves Bonnefoy défend le *« figuralisme »* de Gilbert Lély qui *« ramène au jour l'événement archaïque, la contradiction qui est le drame originel d'un être et sans doute de beaucoup d'autres »*. (ORACL-Edition, musée Sainte-Croix, 86000 Poitiers, distribution Distique).

● Citons pour terminer trois numéros spéciaux : sur l'état du roman dans *Art press* (nº 6, hors série) ; sur Corneille dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (sept.-oct., Editions Armand Colin) ; et sur Jules Vallès. Ce dernier numéro rassemble les actes du colloque qui s'est tenu en mars dernier à l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain (*Revue d'études vallésiennes* publiée par l'Association des amis de Jules Vallès, université de Saint-Etienne, 2, rue Tréfilerie, 42100 Saint-Etienne).

PATRICK KECHICHIAN.

(1) Les Editions Unes publient un beau recueil de José Angel Valente, *Trois leçons de ténèbres*, traduit de l'espagnol et préfacé par Jacques Ancet. (Editions Unes, 17, rue Aragon Trastour, 83490 Le Muy).

(2) Trois livres de Stifter ont été traduits chez Gallimard, Aubier-Montaigne et Phébus (l'admirable *Homme sans postérité).*

● HISTOIRE

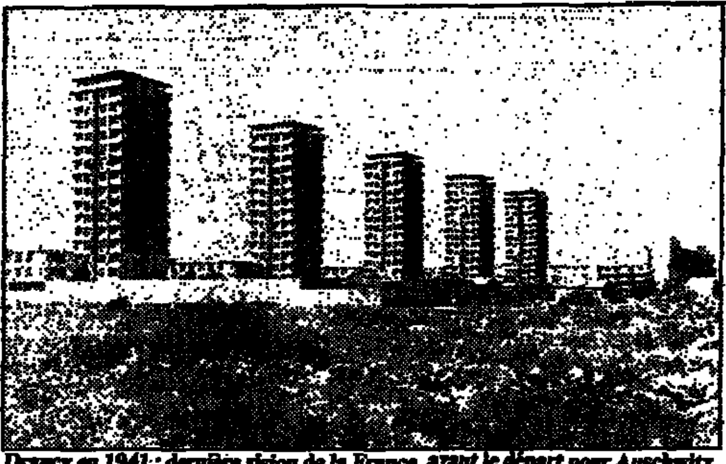
Un album de photographies — accablant — sur la propagande antijuive en Europe pendant la deuxième guerre mondiale.

Voir

UN volume superbe pour un sujet sinistre : ainsi se présente l'ouvrage de Gérard Silvain, *la Question juive en Europe, 1933-1945.* Un titre d'ailleurs contestable. *Question.* Quelle question ? Il y a certes eu une « réponse » du nazisme, mais à une question dont il était le principal auteur.

Réserve faite de deux courtes préfaces, ce gros, grand et beau livre n'est composé que de photographies, de documents administratifs, d'affiches de propagande ou de journaux ayant le même but.

La première impression que donne l'examen de ce recueil, c'est l'effarement. Car il y a une différence entre savoir et voir. On *sait* (on doit savoir) qu'il y a eu, en France, de terribles lois antijuives que signa le maréchal Pétain. On *voit* avec ce livre en quoi elles consistaient pour ceux qu'elles visaient dans leur existence quotidienne avant même que le pire ne survienne : la nécessité de justifier de ses ascendants, l'interdiction d'aller et venir librement, d'exercer la plupart des métiers, d'aller à l'école, bref un *apartheid* pour Blancs. Mais moins facile à imposer au jour le jour pour de simples raisons de pigmentation semblable.


Drancy en 1941 : dernière vision de la France avant le départ pour Auschwitz.

On *voit* l'hystérie gagnant partout, cherchant jusque dans la littérature de quoi légitimer cette guerre à mort faite aux juifs. De fait, hélas ! on trouve... Ce texte d'Aristide Bruant, par exemple, intitulé *les Youpins* et dont le titre dispense d'en dire plus. Ronsard, lui-même, est appelé à la rescousse qui a eu la malencontreuse idée d'écrire : *« Je n'aime point les juifs : ils ont mis en la croix ce Christ, ce Messias qui nos péchés efface ».*

On voit aussi combien tout *l'appareil administratif français,* enseignement, gendarmerie, préfecture, et la police, bien sûr, et la justice, se met à la disposition d'une entreprise effrayante et qui rebuta trop peu de ses serviteurs.

C'est à la France en effet qu'est consacrée une grosse moitié de l'ouvrage de Gérard Silvain. Mais partout où s'installa le nazisme, une propagande de la même farine fut développée pour soutenir son action.

Le très honorable Henry Ford

En Allemagne, la *vérité oblige* à rappeler que le courant raciste n'a pas attendu Hitler pour s'épanouir sans vergogne. C'est dès *1899* que l'*Hôtel de la gare* à Francfort, envoie des cartes postales de l'établissement montrant en bonne place une pancarte ainsi libellée : *« fréquentation interdite aux juifs. »*

C'est en 1922 que le très honorable Henry Ford subventionne la revue *Der internationale Jude,* dans laquelle est attaquée, avec la violence qu'on devine, la « juiverie » américaine. Il faut la menace d'un boycottage de ses usines pour que l'industriel renie ses convictions, du moins en public.

Jusqu'à la chute du IIIe Reich, les peuples qu'il étrangle seront submergés de cette propagande : Bulgarie, Pologne, Pays-Bas, Yougoslavie. Et c'est précisément ce *qui frappe*, l'extraordinaire bêtise de ces démonstrations ; l'extravagante médiocrité des « argumentaires » ou des caricatures antijuives.

Les décrire en amoindrirait la sottise. Il faut les regarder et se demander comment il a pu être possible d'avoir en main des textes pareils sans éclater de rire — quand il en était encore temps. Mais il faut croire que Goebbels avait raison et que, comme le rapporte le livre, *« plus un mensonge est énorme, mieux il passe ».*

PHILIPPE BOUCHER.

★ **LA QUESTION JUIVE EN EUROPE, 1933-1945, de Gérard Silvain, préfaces de Marie-Madeleine Fourcade et de Gérard Le Marec, Lattès. Un volume grand format, 422 p., 250 F.**

Le couple monstrueux

(Suite de la page 13.)

Alors, la honte monte, une fois encore, d'appartenir à l'engeance qui a permis cela et le permet encore, à cette humanité qui laisse divaguer et prospérer le monstre à deux têtes. Où sévit-il en ce moment même ? Charlotte Delbo pourrait le dire si sa voix ne s'était tue (1), cette voix parfois exsangue, remplie de tendresse envers la beauté sacrifiée des corps livrés aux bourreaux. Elle le dirait comme elle le dit au long de ce texte déchiqueté, de ces poèmes épars.

Mais elle l'a dit hier, et si fort qu'elle l'a dit pour toujours. Il faudrait pouvoir inoculer ces textes antidotes du Mal dans chaque *conscience. Une telle « vaccination »* n'est pas utopique : il suffit de lire, il faut lire pour que jamais plus...

ANNE BRAGANCE.

★ **LA MÉMOIRE ET LES JOURS, de Charlotte Delbo, préface de François Bott, Ed. Berg International, 138 p., 75 F.**

(1) Charlotte Delbo est morte le 1er mars 1985, à Paris (Voir *le Monde* du 5 mars).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Comment était-ce possible ?

(Suite de la page 13.)

EN Allemagne, comme en France, les libéraux et la gauche sont atteints par ce vague darwinisme social. Mais les traditions républicaines sont moins fortes chez nos voisins de l'Est. La population juive est, en pourcentage, cinq fois plus importante. Le discours de Hitler, survenant sur fond de crise économique, cristallisera sans peine.

« Discours » est le mot juste. A part *Mein Kampf,* Hitler n'écrit pas. Il préfère parler aux foules. Et ses termes varient peu. Dès 1919, dans un appel aux soldats, premier document connu, il parle d'« élimination » des juifs, tenus pour la « maladie » du peuple allemand. Il reprend le mot, deux heures durant, à Munich, en août 1920. En 1924, il s'écrie : *« Judas est la peste universelle ! »* Si la *« solution finale »* n'entre ouvertement en vigueur qu'en 1941, après les revers en Russie et devant l'évidence que les autres « solutions » échouent, elle est déjà évoquée en clair en 1940.

Les démocraties occidentales ne peuvent ignorer la logique en marche. Mais elles croient pouvoir éviter le pire par le silence et l'atermoiement. Tout plutôt qu'une nouvelle guerre ! Ne pas irriter le fauve ! Quiconque pousse au refus et aux représailles est suspect de folie belliciste ! Ce chantage permet à Hitler toutes les audaces. L'obéissance de son peuple fait le reste.

Pour que la « solution » s'applique, il faut, en effet, c'est prouvé, la complicité active de toute la société allemande, des cheminots, des policiers, de la bureaucratie. Berlin n'a pas de commissariat aux affaires juives contrairement à Vichy ; la propagande antisémite y prend moins que chez nous, mais les expropriations *nécessaires à l'ouverture* des camps se font dans les règles, les trains se raccordent par voies spéciales, et les gaz sont livrés contre des bons de commande dûment tamponnés... *Dès 1939, des médecins* euthanasistes se font la main sur les malades mentaux et comparent, en experts, les procédés de liquidation...

AU total, 40 % de la population juive d'Europe a disparu, avec des écarts sensibles selon les régions. Cela tient aux aléas de la guerre mais aussi aux régimes et aux opinions des pays tombés sous la botte nazie. Lugubre évidence : c'est en Norvège et en France que l'occupant a bénéficié de l'aide la plus empressée, sinon la plus efficace, tandis que le Danemark sauvait et ses juifs et l'honneur.

L'attitude des Italiens fait exception, on l'a beaucoup dit. La propagande antisémite a peu fleuri chez les fascistes, surtout obsédés d'Etat fort. Quand les armées de Mussolini contrôlent le sud-est de la France, elles viennent souvent en aide aux persécutés. Les autorités françaises iront jusqu'à dénoncer ces entraves aux Allemands !

Le comportement des Italiens rend encore plus fâcheux celui du Vatican. *Le pape Pie XII* n'est pas seul à préférer, contre tout bon sens, la prudence diplomatique ; malgré une information précise, les gouvernements alliés tergiversent, tant, peut-être, il faut avoir vu les camps pour y croire... D'abord gagner la guerre ! Mais, d'une autorité morale comme la papauté, on attendait moins de pragmatisme, plus de foi dans les paroles et les symboles.

RENÉ RÉMOND aide à tempérer l'indignation devant les silences de Pie XII, indignation exacerbée, vers 1963, par la pièce de théâtre, *le Vicaire*. Le pape « sait » ; là-dessus, plus aucun doute n'est permis. S'il se tait, c'est moins par sympathie pour le national-socialisme que par crainte d'une victoire soviétique en Europe et confiance excessive dans les démarches ponctuelles des nonciatures. De plus, l'Eglise ne se réduit pas à son chef. En France, les évêques, de même que le pasteur Boegner, font succéder les condamnations solennelles aux interventions discrètes.

Ces démarches du clergé et les réactions de l'opinion française ont considérablement ralenti l'aide de Vichy aux persécutions nazies. C'est une des conclusions de Serge Klarsfeld dans le deuxième tome de *Vichy-Auschwitz* consacré aux années 1943-1944. Ces réactions individuelles ou collectives ont isolé les fanatiques comme Darquier ou Bousquet, et retenu Pétain de promulguer les projets dangereux de dénaturalisation.

Par l'historique détaillé des rafles, dont celle qu'il connut lui-même, à huit ans, à Nice, Klarsfeld montre comment la collaboration des Français avec la Gestapo *dépendait* des régions, des dates, des circonstances. La Résistance se joue autour des juifs français, livrés à partir de janvier 1944, alors que les étrangers l'ont été dès juillet 1942.

QUE se serait-il passé sous un Gauleiter, sans régime-tampon ? On ne récrit pas l'histoire, mais Klarsfeld est formel : en choisissant l'antisémitisme, en favorisant sa propagande tout en rassurant, à tort, avec la personne de Pétain, *par les discriminations décidées dès l'été 1940* avant toute exigence allemande, par les aides accordées sans ultimatum de l'occupant, Vichy a *« contribué efficacement à la perte d'un quart des juifs de France... »*, et les Français ont *« puissamment aidé au salut »* des trois autres quarts !

★ **L'ALLEMAGNE NAZIE ET LE GÉNOCIDE JUIF, colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, 608 p., 195 F.**

★ **VICHY-AUSCHWITZ, tome II, de Serge Klarsfeld, Fayard, 414 p., 150 F.**

● ROMANS



PORTRAIT

Patrick Cauvin, l'artisan paisible

***Klotz/Cauvin : deux romanciers pour un seul homme, deux publics qui peuvent se réconcilier dans sa dernière histoire, noire et drôle,* Haute-Pierre.**

ON lui donnerait le bon Dieu sans confession, à Patrick Cauvin, avec son regard doux et sa dégaine d'adolescent tombé par hasard dans la maturité. Avec son air à ouvrir les fenêtres aux mouches pour ne pas les tuer, il aime, évidemment, les histoires à faire frissonner, le fantastique, les romans noirs et les films de la même couleur.

Il n'était qu'un garçonnet quand, à Marseille, aux portes des cinémas de la Canebière, en 1938, s'affichait *Frankenstein*. *« J'allais déjà beaucoup au cinéma, et pas aux séances pour enfants,* se souvient-il. *Mon père m'emmenait voir des films américains. Mais pour* Frankenstein, *il a refusé. »*

Ce goût du cinéma noir n'a jamais quitté Patrick Cauvin, qui s'appelait alors seulement Klotz. Il est devenu professeur et l'est resté pendant quinze ans, essentiellement dans des collèges d'enseignement technique de la banlieue parisienne. *« J'aimais ça. D'ailleurs j'ai gardé un côté pédago. C'était un milieu très riche, surtout pour le vocabulaire. Un bistrot à Bezons le matin, c'est autre chose que Lipp ! »*

Klotz avait aussi envie d'écrire, de se raconter les sombres histoires qu'il aimait. Il a commencé par du policier. *« Puis, un jour, j'ai présenté à Lattès* l'Amour aveugle (1). *Il m'a expliqué que ce roman d'amour était pour un tout autre public que celui de Klotz et m'a incité à prendre un pseudonyme. J'ai accepté, avec réticence, et à condition que d'emblée on sache que Klotz et Cauvin étaient la même personne. »*

Double visage

C'est ainsi que le prof rêvant de *« vivre de sa plume »* est devenu un écrivain à double face. Klotz/Cauvin est un artisan paisible, qui fait son métier sans bruit, sans racolage, sans se prendre pour ce qu'il n'est pas. S'il a un défaut, c'est peut-être un excès de modestie. *« Je n'ai pas le vertige de la page blanche, pas assez sans doute. J'écris très vite, et je ne me relis pas beaucoup. »* On voit bien, en le lisant, que Cauvin ne passe pas des heures sur la même phrase, qu'il écrit pour le plaisir de s'inventer des romans. Il le fait dans un style alerte, sans « se pousser du col », sans chercher à « faire littéraire », donc sans jamais irriter.

Il réussit même à être « deux » en toute sérénité. *« Je me sens plus libre avec Klotz, plus raisonnable avec Cauvin. Ils ont des publics très différents. Cauvin a quatre fois plus de lecteurs que Klotz. Mais c'est le sujet qui décide du nom de l'auteur. Chez Cauvin, il y a des histoires d'amour auxquelles on peut s'identifier. Chez Klotz, il n'y a que des héros de polars ou des créatures démoniaques. C'est là, beaucoup plus que dans l'écriture, la différence entre les deux. »*

Peut-être *Haute-Pierre*, le dernier Cauvin, à la fois roman noir et histoire d'amour, est-il une réconciliation entre les deux écrivains. *« Pas tout à fait,* dit Claude Klotz. *C'est du Cauvin. Il y a une identification possible, et, comme toujours chez Cauvin, les héros ont les capacités de tout le monde, pas plus. »*

« Une impression bizarre »

« Il y a deux ans, poursuit-il, *j'ai acheté une maison en Touraine, une bâtisse du dix-septième siècle. C'est ma première maison de campagne. Je suis un type de la ville. J'ai eu une impression bizarre en entendant les récits de l'ancien propriétaire, expliquant notamment que le premier maître des lieux avait eu la tête tranchée... Je ne crois pas aux fantômes. Je n'ai qu'une attirance cinématographique, littéraire, pour le fantastique. Alors, j'ai fait le bouquin que j'aurais eu envie de lire à propos de cette maison. »*

A moins que Cauvin n'ait eu aussi envie de conjurer cette *« impression bizarre »* en donnant à cette maison une histoire extraordinaire, angoissante, qui finit dans un éclat de rire, liquidant à jamais les craintes diffuses. La raconter gâcherait le plaisir de la lecture, le moment de vrai suspense qui tient jusqu'à l'ultime rebondissement, totalement imprévisible. Disons seulement que, *comme il se doit pour ménager* les frayeurs à venir, l'argument est banal. Marc, auteur de scénarios, achète une maison à la campagne pour y travailler pendant un an. Il y emménage avec sa compagne Andréa et le fils de celle-ci, un gamin fantasque qui change de nom chaque jour, au gré de ses lectures et de ses humeurs, passant de Winston Churchill à Donald Duck sans sourciller.

« Une peur cinématographique »

Le récit est découpé en dix « temps ». Chacun s'ouvre sur des histoires – totalement inventées par Cauvin – de maisons hantées, aux quatre coins du monde, et se clôt sur quelques pages du journal du petit garçon ou des extraits de lettres d'Andréa. Ainsi, cernée par une fausse science du fantastique et le vrai humour de l'enfant, l'intrigue de *Haute-Pierre* – semée d'étranges indices où Marc croit voir s'écrire son destin – dose subtilement la peur et le sourire. Au moment où l'on se dit que Cauvin en rajoute dans le style noir, arrive le final... et le lecteur découvre qu'on l'a « bien eu ».

« J'ai voulu essayer de faire un film d'épouvante au stylo, de créer une peur cinématographique », explique-t-il. C'est une réussite. Les fidèles de Cauvin en sont déjà persuadés. Mais les amoureux de Klotz qui viennent voir leur auteur préféré en lui disant du mal de son double devraient surmonter leurs préventions et ne pas manquer *Haute-Pierre*. Quant à ceux qui ne lisent ni Klotz ni Cauvin, il leur faut s'offrir ce livre pour quelques heures de plaisir et de détente indispensables au lendemain des agapes de réveillons. Mais il est conseillé de lire les 290 pages en une seule fois pour éviter de faire quelques rêves agités ou de regarder sous le lit avant de se coucher.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **HAUTE-PIERRE, de Patrick Cauvin, Albin Michel 290 p., 85 F.**

(1) Lattès, 1974.

L'œil du voyageur

(Suite de la page 13.)

« La vie m'apparaît comme une aventure drolatique et pathétique qui se conclut par une disparition », me dit-il en éteignant sa douzième cigarette. Attitude romantique ou clin d'œil discret à la pensée de son cher Lao Tseu ? *« On étiole la vie,* poursuit-il, *en effaçant la mort. Chez nous, aucun véhicule ne fait moins de bruit qu'un corbillard... »* Il parle d'expérience : *« Ma maison jouxte un ravissant petit cimetière, qui est le plus huppé du canton. Les concessions sont aussi chères qu'une place de première dans le Concorde ».*

Le voyage chez Bouvier n'est jamais majestueux. C'est la somme de mille et un petits voyages. Il prend des notes et travaille de mémoire. Cela donne à *l'Usage du monde* l'air inimitable d'un roman du réel. Fait de scènes et de tableaux, ce journal ressemble à un album de photos qui aurait réchappé d'un désastre.

En allant de la Yougoslavie jusqu'aux confins de l'Inde, dans une vieille Fiat retapée, en compagnie d'un ami peintre, l'auteur raconte dix-huit mois d'hédonisme et de fringales nomades. Ils traversent la Yougoslavie, la Grèce, l'Iran, le Pakistan et l'Afghanistan, sans le sou en poche. Jeunesse et goût de vivre leur servent de passeport, et une sorte de fraternité whitemanesque parcourt le récit. Ah ! la belle dérive !



BERENICE CLEEVE.

Il faut dire que, dans les années 1953 et 1954, peu de jeunes gens avaient fait la route de cette manière. Ceux-là n'avaient pas encore lu Kerouac, mais, à la façon de Montaigne, autant en amitié qu'en curiosité, ils cherchent l'échange : l'un en peintre débutant et l'autre en apprenti écrivain...

Deux vagabonds célestes

Nicolas Bouvier a le don du portrait-minute. Ses profils à la six-quatre-deux vous tracent une vie en un tour de main. *L'Usage du monde* est ainsi peuplé de gens de rencontre – jeune titiste, tsigane, derviche, flic, bistrotier, institutrice, camionneur, chiffonnier... – qui deviennent aussitôt des personnages, des histoires croisées. Ce sont les relais indispensables d'une quête où l'extrême lointain se confond avec l'humaine condition.

Ainsi la dérive hasardeuse s'explique : sous couvert de nous raconter les singularités de tel ou tel peuple, de décrire par le menu les aspects pittoresques de leur vie et les couleurs inédites d'un ciel d'hiver ou d'un désert, Nicolas Bouvier parle de l'unité du monde.

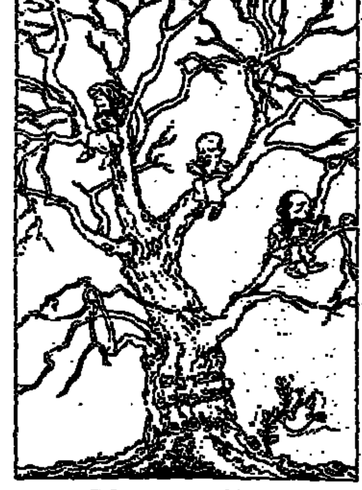
Difficile d'isoler les meilleurs moments de *l'Usage du monde*. Nicolas Bouvier est un coloriste et un miniaturiste hors pair. J'aime bien le joueur d'accordéon qui, *« la tête penchée, écoute son clavier comme on écoute une source »*. J'aime son art du fondu enchaîné : *« Lorsqu'on quitte la Yougoslavie pour la Grèce, le bleu – la couleur des Balkans – vous suit, mais il change de nature ; on passe d'un bleu nuit un peu sourd à un bleu marine d'une intense gaieté, qui agit sur les nerfs comme la caféine. »*

Et le voyage culmine quand, bloqués par les neiges à Tabriz, en Azerbaïdjan, nos deux vagabonds célestes s'enlisent pendant six mois dans l'écorniflerie et la débrouillardise...

JACQUES MEUNIER.

★ **Publié à la Librairie Droz, en 1963, et chez Julliard, en 1964, *l'Usage du monde* vient d'être fidèlement et joliment réédité par les Editions la Découverte, avec les dessins de Thierry Vernet qui font de ce récit de voyage un véritable journal « à quatre mains ». 374 p., 140 F.**

● SOCIÉTÉ


SALADIN.

ISLAM, POLITIQUE ET RELIGION

Au-delà des nationalismes, le slogan ottoman de 1917 paraît de nouveau actuel en Orient : « La patrie du musulman est le lieu où s'applique la sainte loi coranique. »

Le Coran entre Thora et Evangile

A L'HEURE où, en Europe, en Amérique, mais aussi dans les pays musulmans, l'islam semble être de plus en plus appréhendé comme l'antithèse, l'*« autre »* dans son irréductible altérité, d'un *« Occident chrétien »* aussi schématiquement considéré, au défi de la diversité ethnique, religieuse et linguistique, voici la réédition bienvenue d'un ouvrage de base qui était épuisé. Il devrait passionner tous ceux qui, à l'instar de son auteur, ne recherchent pas dans le passé des hommes les seuls éléments propres à illustrer des thèses, mais le pourquoi et le comment de l'histoire qui est succession de causes et d'effets, et non fatalité.

Denise Masson, qui vit depuis de longues années au Maroc et dont la traduction française du Coran est la seule homologuée par l'université sunnite d'El-Azhar (Egypte), prend la religion du Prophète au mot à mot, pourrait-on dire. En effet, *« les textes du Coran qui affirment ou qui démontrent sa parenté avec les traditions juives ou chrétiennes ont servi de fil conducteur à l'ensemble de cet ouvrage »*. L'auteur rappelle, à bon droit, que l'islam, aux yeux de Mahomet, ne renie pas le judaïsme et le christianisme mais les *« parachève »*. Il ne dispute pas, il *« conclut »*. Il ne divise pas il *« totalise »*. Dès lors, en déduit Denise Masson, il est permis d'étudier le Coran *« d'après le donné révélé antérieur »*.

Dans une subtile préface, Jean Grosjean constate qu'entre les trois monothéismes il y a *« des différences d'autant plus cruelles qu'elles sont minces »*, assertion que la suite de l'ouvrage illustre au fil d'études comparatives portant sur les éléments constitutifs de chacun des systèmes : Dieu, création, culte, loi et vie future. Des textes de l'Ancien Testament, des Evangiles et du Coran sont présentés, confrontés et pourvus d'éclairantes annotations tirées des traditions qu'ils ont inspirées.

Il en émane de saisissantes correspondances symboliques et spirituelles qui ne soulignent que plus franchement les démarcations entre des lignes de pensées parallèles qui confluent, toutes, en un Dieu unique, source et destination de toute chose. Lecture des plus stimulantes. Il faut déplorer l'absence quasi totale d'approches similaires au sein du judaïsme et de l'islam si prodigues en écrits apologético-polémiques...

Une somme érudite, sans jargon ni détours, qu'on pourrait résumer en une phrase : en matière de religion, comme dans tous les domaines de la vie humaine, tout est relatif, même l'absolu.

SLIMANE ZÉGHIDOUR.

★ **MONOTHÉISME CORANIQUE ET MONOTHÉISME BIBLIQUE : DOCTRINES COMPARÉES, de Denise Masson, Desclée de Brouwer, 820 p., 212 F.**

Le dictionnaire du nationalisme algérien

Benjamin Stora publie le « Who's who » de la guerre d'indépendance

BENJAMIN STORA, *enseignant à Paris-VII*, est né en 1950 à Constantine, dans une famille juive qu'il a suivie en France, encore adolescent, lors de l'indépendance algérienne. Mais comme tant de pieds-noirs Benjamin Stora est demeuré fidèle à ses racines.

Ce sentiment n'est pas resté inerte en lui, se traduisant par des recherches approfondies, *in situ* et en France, sur le nationalisme algérien contemporain ; le jeune *« algérologue »* s'est notamment fait connaître par une magistrale biographie de Messali Hadj (1), le père, aujourd'hui réhabilité – mais pas encore par le gouvernement de son pays, – du mouvement indépendantiste en Algérie.

Après le portrait de l'homme qui, dans l'entre-deux-guerres, *« inventa le drapeau algérien »*, Benjamin Stora s'est attaqué à ses héritiers, ces dizaines d'hommes, alors obscurs, qui déclenchèrent, à la Toussaint 1954, la guerre devant aboutir en 1962 à l'indépendance de la possession française. Cela nous donne, avec, en prime, quelques captivantes photos inédites, un important dictionnaire biographique de plus de six cents noms, qui se lit parfois comme un roman tant la vie de nombre de moudjahids – les « combattants de la guerre sainte » – fut aventureuse ou mystérieuse.

Benjamin Stora n'a pas cherché pour autant à privilégier le sensationnel ; il s'est plutôt attaché à recouper ses sources, tant la désinformation est présente autour de cendres historiques quelquefois encore brûlantes.

Benjamin Stora est retourné en Algérie, où il a personnellement rencontré environ le tiers des cent cinquante personnes ayant survécu, parmi les six cents faisant l'objet de biographies. De plus, il s'est référé à diverses *« sources croisées »* : les archives policières françaises d'Algérie rapatriées à Aix-en-Provence, et qui sont, on s'en doute, d'une richesse exceptionnelle ; la presse nationaliste algérienne ; les bulletins internes des organisations clandestines ; les journaux français et, naturellement, de nombreux témoignages.

L'ancien dirigeant nationaliste et marxiste algérien, Mohamed Harbi, qui se trouve en exil en France, écrit, dans sa préface au *Dictionnaire* de Stora, que celui-ci aurait dû quand même *« élargir le choix »*. Benjamin Stora s'est en effet tenu aux acteurs, grands et moins grands, du principal courant nationaliste, celui qui conduisit à l'insurrection décisive de 1954. Pour les autres courants, il s'est contenté des biographies des vingt-six cadres les plus importants.

Plutôt que de reprocher à Benjamin Stora sa sélection, nous formulerons le vœu qu'il complète son travail par un second tome recensant les nationalistes qui n'appartenaient pas au mouvement de la Toussaint 1954. N'a-t-il pas encore cinq cents « bios » inédites dans ses cartons ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DE MILITANTS NATIONALISTES ALGERIENS, de Benjamin Stora. L'Harmattan, 405 p. 190 F.**

(1) *Le Sycomore* (voir *le Monde* daté 3-4 juin 1984).

● *Un ouvrage de Faouzi Mellah.* – D'origine tunisienne, né à Damas en 1946, dramaturge et universitaire (à Genève), Faouzi Mellah, avec un *esprit critique bien rare chez un* auteur arabe contemporain, décortique le processus historique et politique tendant à retrouver *« l'unité et la grandeur arabes »*, qui, pour l'instant, n'a enregistré que de cuisants échecs. (*De l'unité arabe*, de Faouzi Mellah, essai d'interprétation critique, préface de Samir Amine, l'Harmattan, 227 pages, 95 F.)

L'œil insolent de Bernard Lewis

Le grand orientaliste anglo-saxon bouscule les idées reçues

NÉ anglais, enseignant à Princeton, aux Etats-Unis, Bernard Lewis occupe depuis plusieurs années une position de choix dans l'orientalisme anglo-saxon. En terre francophone, il n'est connu que des spécialistes, en dépit de la traduction des plus accessibles de ses œuvres : *les Assassins* (les terroristes musulmans du Moyen Age), et surtout *Race et couleurs en pays d'islam* (*le Monde* du 23 juillet 1983 et du 1er mars 1985).

En attendant la prochaine sortie en français de son livre-bombe *Juifs d'islam*, Bernard Lewis nous envoie dans notre langue un message consistant mais qui se veut modeste, car ce n'est qu'un recueil d'articles ou de courts essais déjà connus en anglais. En fait, l'unité du thème qui donne son titre à l'ouvrage, *le Retour de l'islam*, la gerbe des faits inédits livrés, la force de la pensée exprimée et les idées reçues qui s'écroulent comme les idoles égyptiennes au passage de Jésus font de ce recueil un véritable maître livre.

Toutefois, Bernard Lewis *aurait dû placer en tête* le chapitre décapant (et d'un humour impitoyable) qu'il consacre au courant arabo-américain hostile aux orientalistes – pardon aux *« chercheurs euro-américains sur l'aire socio-culturelle musulmane »*... *« Imaginez*, écrit-il, *que des patriotes et des radicaux de Grèce décident que les études classiques insultent au grand héritage de l'Hellade et que ceux qui se livrent à ces études, les humanistes, sont la dernière manifestation d'une conspiration malfaisante et profonde. »*

Selon ces mêmes *« patriotes »*, poursuit l'auteur, *« seuls les Grecs sont véritablement compétents pour diriger les programmes d'études sur le passé de leur pays »*. Et il conclut : *« Quelques non-Grecs peuvent se joindre à cette entreprise à condition qu'ils donnent une preuve évidente de leur compétence, par exemple en militant pour la cause grecque à Chypre... »*.

Ayant mis les vrais savants (et les rieurs) de son côté, Bernard Lewis examine, sur le même ton à la fois rigoureux et savoureux, les thèmes connus ou inédits (Palestine, islam et développement, sémites et antisémites, juifs pro-islamiques, etc.) qui font la trame de ce que d'aucuns appellent le *« renouveau »* de l'islam et qui n'est, hélas ! que la résurgence d'un intégrisme dont les musulmans – et les minorités israélites et chrétiennes vivant sous leur férule – ont eu maintes fois, depuis l'époque médiévale, à subir les cruels caprices.

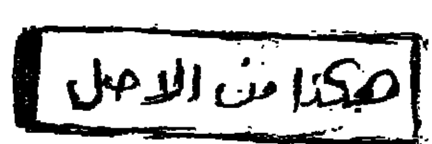
Liberté et libertinage

Parmi les idées reçues que Bernard Lewis renvoie à leurs propagateurs figure en bonne place celle qui veut que le concept de liberté politique existe en Islam traditionnel. Bernard Lewis démontre que ce concept, chez les musulmans, est, au départ, uniquement juridique. Mieux encore, *« les premières références à la liberté, dans les œuvres d'auteurs musulmans, l'assimilent au libertinage »*. Certes, l'islam pourra sans nul doute évoluer, mais la démonstration lewisienne vient rappeler que, pour le moment, aucun régime se réclamant des doctrines islamiques n'a connu la démocratie.

Autres lourdes statues ébranlées par Bernard Lewis, celles du panarabisme et des nationalismes arabes, dont on a si longtemps, en Europe, fait l'éloge pour leur *« laïcité »* alors que, si l'on considère les textes fondateurs sans lunettes roses, et surtout les mesures qui en résultent, on se rend compte que l'une et l'autre théories, dans leurs versions post-coloniales en tout cas, furent et sont encore bien souvent imbibées d'un islam de plus en plus fréquemment saisi par la passion intégriste. Les musulmans modernistes trouveront maint argument pour leurs thèses dans ce livre non conformiste. Quant aux autres, il leur fera grincer les dents...

J.-P. P.-H.

★ **LE RETOUR DE L'ISLAM, de Bernard Lewis, traduction remarquable de Tina Jolas et Denise Paulme, Gallimard, 426 p., 155 F jusqu'au 28-2-1986, 180 F ensuite.**



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Une rencontre avec Isaac Bashevis Singer

Marek Halter, qui connaît depuis son enfance le prix Nobel de littérature 1978, s'est entretenu avec lui à New-York, en complète connivence.

DEPUIS des années, je téléphone régulièrement à Isaac Bashevis Singer, chaque fois que j'arrive à New-York. Et, chaque fois, Isaac Bashevis Singer m'invite à passer et me rappelle : *« J'habite l'immeuble de Ploni Almoni,* le journaliste *du* Forward (1). »

Isaac Bashevis Singer est devenu l'un des écrivains les plus importants des Etats-Unis, il s'est vu attribuer le prix Nobel de littérature, les passants le saluent dans la rue, mais il n'en continue pas moins de se situer par rapport à ce collaborateur, assez obscur, d'un journal au tirage plutôt limité.

Isaac Bashevis Singer était un ami de mes parents, à Varsovie. Personnellement, je l'ai rencontré à Tel-Aviv, dans les années 50, et je lui ai rendu visite à New-York pour la première fois en 1962, je crois. Il habitait déjà le même appartement, où rien n'a changé depuis lors. La table de laque noire chargée de livres, devant la fenêtre ; le canapé et les deux fauteuils recouverts de la même toile, d'un brun délavé, et, en face, la cheminée de marbre gris portant en rangs serrés bibelots et photos.

Sur le fond sonore ininterrompu des sirènes new-yorkaises, nous bavardons un moment en yiddish. Sa femme, Talma, sert le thé, accompagné de petits gâteaux de sa confection. Dans la pièce à côté, le téléphone sonne ; Talma y va, puis revient : *« Un lecteur voudrait te rencontrer »*, dit-elle à l'adresse d'Isaac Bashevis Singer. *« Non, non et non »*, dit-il et, se reprenant : *« D'ailleurs, nous partons pour Miami la semaine prochaine... »* Et enfin, comme pour se justifier : *« Si Shakespeare habitait la maison d'en face, je ne me dérangerais même pas pour aller le voir... »*

Je demande : « Pourquoi ? De peur d'être déçu ?

– Non, tout simplement parce que l'œuvre m'intéresse plus que le bonhomme.

– N'est-il pas étrange que, écrite en yiddish, une langue qui n'a plus beaucoup de lecteurs, votre œuvre soit l'une des plus lues dans le monde aujourd'hui ?

– Dans une course de chevaux, il en est toujours un pour courir plus vite que les autres. Et, comme par hasard, c'est celui qui n'a jamais changé d'écurie ni abandonné son environnement, sa nourriture, ses habitudes. C'est aussi le cheval qui ne se prend pas pour un lion ! »

A cette dernière question, Isaac Bashevis Singer a répondu en anglais, ainsi qu'il le fera par la suite.



ALLARD

Isaac Bashevis Singer : faire de la littérature sur un monde anéanti.

Isaac Bashevis Singer est né à Varsovie en 1904. Il a émigré aux Etats-Unis en 1935. *« Je savais que cela finirait mal. Je le disais, mais personne ne voulait m'entendre, pas même ma famille... »* Les premières années aux Etats-Unis sont dures. Mais Isaac Bashevis Singer aime raconter cette époque de sa vie.

Le sexe et le yiddish

« Je ne possédais alors qu'une seule langue : le yiddish. Je me débrouillais en polonais, en allemand, en hébreu... La plupart des jeunes gens que je fréquentais étaient communistes. Staline était leur messie. Forward *publiait de temps à autre une de mes nouvelles, mais c'était si mal payé que, sans l'aide de mon frère Joshua – qui était écrivain, lui aussi, – je ne sais pas ce que j'aurais fait... Je me sentais souvent très seul. A Varsovie j'avais beaucoup de maîtresses, à New-York j'avais de la peine à en trouver une. Les femmes les plus belles ne parlaient que l'anglais, et celles qui parlaient le yiddish étaient vieilles ou pas à mon goût. Comme vous le voyez, le sexe et le yiddish ne vont pas ensemble. »*

C'est pourtant lui, Isaac Bashevis Singer, qui a introduit le sexe dans la littérature yiddish, demeurée jusque-là singulièrement elliptique sur le sujet.

Il poursuit :

« J'ai fait la connaissance de ma femme Talma à New-York, en 1937. Elle ne comprenait pas un mot de yiddish, et comme mon seul livre alors publié, la Corne du bélier, *l'avait été à Varsovie et qu'il n'était pas encore traduit, elle dut me croire sur parole lorsque je prétendais être un écrivain. Je la soupçonne aujourd'hui encore d'avoir douté de mes talents littéraires longtemps après notre mariage.*

– Que pensez-vous de *Yentl*, ce film que Barbra Streisand a tiré de votre livre ?

– Le plus grand mal. Barbra Streisand n'a pas voulu de mon script, pensant pouvoir faire tout elle-même : l'adaptation, la mise en scène, le rôle principal... Je lui ai dit, ici même : « Qui veut tout faire ne fait rien bien. » *A chacun son métier, n'est-ce pas ? J'écris ; elle, elle chante !*

– Vous écrivez, certes, mais vous faites aussi le tour des universités, des communautés, vous donnez des conférences... Avez-vous, comme d'autres, constaté un certain retour du judaïsme ?

– Oui. Les juifs qui sont arrivés dans ce pays au début du siècle ont cru que, pour s'assimiler, il suffisait d'abandonner sa langue, sa culture et, parfois même, son dieu. Aujourd'hui, leurs fils ont compris que des hommes qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir, et que les hommes sans avenir n'intéressent personne. Mais ce regain du judaïsme s'explique aussi par la leçon que beaucoup ont tirée de l'expérience des juifs allemands – nul, en effet, n'était plus assimilé qu'un juif allemand... Cela s'explique, enfin par le retour des juifs en Israël, après deux mille ans d'exil.

– Dans cette perspective, croyez-vous à une renaissance du yiddish ?

– Je le voudrais bien, mais je n'y crois pas. Le judaïsme est vieux de plusieurs millénaires, le yiddish n'a que mille ans...

– On s'accorde aujourd'hui pour observer, en particulier chez les jeunes, un retour aux valeurs morales, aux valeurs universelles. Ne voyez-vous pas dans cette quête une raison supplémentaire de ce retour du judaïsme que nous venons d'évoquer ?

– Attention ! Nous n'avons pas le monopole des valeurs spirituelles. Même si nous y sommes plus que d'autres attachés. Malgré les crises, les renoncements, les trahisons même – qui sont déjà évoquées dans le texte biblique – nous sommes restés fidèles à ce texte et à son enseignement. Le Livre est à l'origine de la constitution de notre peuple et de son histoire. Des siècles durant, les valeurs qui y sont inscrites ont nourri notre espérance, notre foi et, plus encore peut-être, notre mémoire.

– Beaucoup de vos lecteurs, – juifs et non-juifs, – découvrent avec étonnement, à travers votre œuvre, la richesse de la vie du *shtetl* (2). N'est-ce pas un extraordinaire paradoxe que votre succès survienne à l'heure où ce monde est à jamais anéanti ?

– C'est un effet de la littérature. Je ne connais pas la France ni les Français, et pourtant j'aime Flaubert, j'aime Maupassant... »

Je ne peux m'empêcher de penser que ce rapprochement cache autant qu'il révèle le tragique état des lettres yiddish, car si 54 millions de Français pratiquent aujourd'hui la langue de Flaubert, on ne compte pas plus que quelques centaines de milliers de personnes capables de lire Isaac Bashevis Singer dans le texte.

Mais à quoi bon peiner ce vieux monsieur de quatre-vingt-un ans, au crâne encore roux, qui m'annonce avec joie la parution prochaine de plusieurs de ses livres en chinois ?

MAREK HALTER.

(1) Quotidien, puis hebdomadaire new-yorkais de langue yiddish.

(2) Communauté paysanne juive de Pologne.

Quand Satan mène le bal...

LES livres de Singer se succèdent à un rythme étonnant, romans, récits, souvenirs, contes pour enfants. Cette cadence – un livre et souvent deux par an – pourrait devenir lassante à la longue si cet écrivain n'avait le don merveilleux de se renouveler dans chaque texte, tout en restant fidèle à ses sources essentielles d'inspiration, la douce Pologne juive de jadis, le traumatisme et les joies de son exil à New-York, sa véritable patrie aujourd'hui.

Deux nouveaux Singer viennent encore d'arriver et, comme les vins, en cette fin d'automne, ils sont fabuleux. Ils évoquent des mondes disparus et sensuels où elfes et spirites croisent les émigrants partis en de lointaines Amériques, les villageois du *shtetl*, de fausses amoureuses et d'authentiques séducteurs camouflés en vieux radoteurs. Une solide pincée de soufre corse encore plus le parfum de la mixture diabolique concoctée par notre magicien.

Les lumières de Hannukah

Un élégant arrive dans un village dévasté par la sécheresse. Il demande aux filles de choisir chacune son fiancé à l'occasion d'une grande fête organisée par ce mystérieux voyageur. Au lecteur de découvrir comment finira le bal et quelle est l'identité de l'étrange bienfaiteur *(le Beau Monsieur de Cracovie)*. L'esprit d'un violoniste débauché et d'une prostituée s'empare de l'âme de la fille d'un marchand. Ils célébreront des noces obscènes à l'intérieur du corps même de la malheureuse possédée *(le Violoneux mort)*.

Dans les autres nouvelles, nous retrouvons des savants qui négocient avec le Malin, une multitude de poètes, étudiants et déracinés qui se battent dans ses rets, mais aussi comme une promesse non dite d'immortalité.

Chez les juifs, la fête des lumières, Hannukah, commémore chaque mois de décembre la défaite de leurs ennemis en 165 avant notre ère et la reconstruction du temple de Jérusalem détruit par Nabuchodonosor. Dans les maisons respectueuses de la tradition, les bougies sont allumées huit jours d'affilée, car, selon le Talmud, il ne se trouvait dans le temple qu'une seule fiole d'huile sainte pouvant servir à peine vingt-quatre heures. Un miracle fit qu'elle dura plus d'une semaine, le temps nécessaire pour préparer de l'huile pure pour le grand chandelier.

Cette lumière sanctifiée, celle de Rembrandt et des peintres flamands, baigne les vingt-six histoires du volume intitulé *Contes*. La magie du verbe transfiguré par la nostalgie nous replonge dans l'univers oublié des Hans Christian Andersen et des Grimm. Qu'il s'agisse de *Hannukah* à Varsovie autrefois, fleurant bon la cuisine des anciens, ou des habitants de la ville légendaire de Chelm, sots merveilleux qui punissent les carpes insolentes en les noyant dans le lac où elles ont été pêchées, qu'il soit question de l'éternel combat entre le bien et le mal incarné par Leib le rabbin et la sorcière Cunégonde, ou du brave professeur Schlemiel, oubliant son adresse et ne reconnaissant plus les siens, la réaction du lecteur, adulte ou enfant, restera pareille : il en redemandera encore quels que soient sa fatigue et son besoin de sommeil.

EDGAR REICHMANN.

★ LE BEAU MONSIEUR DE CRACOVIE, d'Isaac Bashevis Singer, nouvelles traduites de l'anglais par Marie-Pierre Bay, Stock, 340 p., 92 F.

★ CONTES, traduits de l'anglais par Marie-Pierre Bay, Stock, 300 p., 88 F.

La passion de Robert Graves

Les multiples visages du poète anglais le plus éclectique. Mort à quatre-vingt-dix ans, le 7 décembre, en Espagne (le Monde du 10 décembre), il s'était exilé pour mieux découvrir ses racines profondes.

« LA poésie a toujours été ma passion dominante ; je n'ai jamais, consciemment tout au moins, entrepris une tâche ni formé un lien qui n'ait été en accord avec mes principes poétiques. Cela m'a parfois valu la réputation d'être un excentrique. Ecrire de la prose n'a été qu'un gagne-pain ; je m'y suis adonné afin de mieux mesurer la différence de nature qu'elle présente avec la poésie. »

S'il se considéra d'abord comme un poète, Robert Graves, qui commençait par ces lignes sa préface à son ouvrage le plus connu, *la Déesse blanche* (1), s'exerça en fait à tous les genres : il publia une centaine d'ouvrages, dont de nombreux recueils de poèmes, entre les années 1916 et 1975. Romancier, historien, critique, pamphlétaire, dramaturge et traducteur (il traduisait avec une égale facilité à partir de cinq langues), essayiste et biographe, il fait partie de ces écrivains excentriques, irréductibles à toute classification, qui s'exilèrent d'Angleterre pour mieux découvrir leurs racines profondes.

Anglais de naissance et d'éducation, celtique d'origine par son ascendance irlandaise du côté paternel, donc rebelle et, selon lui, quelque peu « voyant », Graves resta résolument en marge des tendances de son temps. Il écarta des activités, évita des prises de position qui auraient pu entamer sa disponibilité intérieure : *« Le poète doit se détacher de toute activité non poétique,* écrivait-il... *et par activités non poétiques, je veux dire toutes celles qui portent atteinte à l'indépendance de jugement du poète. »*

Robert Graves n'ignora pourtant pas l'époque moderne. Dans *A Survey of Modernist Poetry* (écrit avec le poète Laura Riding et publié en 1928), il s'élève contre le traditionalisme des poètes « géorgiens » des années 20 (parmi lesquels il fut longtemps classé), et analyse les tenants de la poésie nouvelle, défendant avec chaleur Hopkins et Cummings.

Mais c'est dans *la Déesse blanche* (1948), écrit en quelques semaines sous l'effet de cette inspiration qu'il attendait pour écrire ses poèmes, qu'il expose ses conceptions poétiques fondamentales et définit le lien naturel existant entre poésie et mythe. Muse ou reine, la Déesse blanche (dont le modèle serait Laura Riding avec laquelle le poète eut une liaison longue et tourmentée) est le principe féminin, *« la sœur du mirage et de l'écho »*, comme il la nomme dans un court poème. Née de la légende celtique et d'une longue préhistoire, elle est l'inspiratrice de la poésie.

Selon Graves, toute poésie doit être fondée sur l'inspiration ; la rhétorique, la déclamation, l'emphase, tuent la poésie ; et même *« l'élaboration secondaire »* peut la détruire : *« Les poèmes* nécessaires *sont rares ; et encore plus rares sont ceux où cette nécessité originelle n'a pas été émoussée par une élaboration inhabile. »* Robert Graves fut pourtant un artisan consciencieux à l'extrême, supprimant dans chaque nouvelle édition de ses poésies complètes les poèmes qui ne lui plaisaient plus. Si bien que les derniers recueils sont à peine plus épais que les premiers. Dans la dernière édition de ses *Collected Poems*, datée de 1975, il remarque qu'il n'a retenu en moyenne que cinq poèmes par an.

Sans doute la gestation poétique était-elle difficile. Graves la décrivait ainsi : *« Pour écrire un poème, il faut s'hypnotiser jusqu'à atteindre le niveau le plus élevé du sommeil qui vous donne accès aux mots, aux souvenirs, aux perceptions, non seulement du passé mais du futur... Toute pensée véritable se situe sur un plan où le temps n'existe pas. »*

Au début de sa carrière, il avait subi l'influence de la nouvelle psychologie qui mettait l'accent sur l'inconscient. C'était là le point de départ d'une théorie de l'irrationnel en poésie (elle n'a rien à voir avec celle des surréalistes) qu'il exposa dans *Poetic Unreason (Déraison poétique*, 1925). Notion qui rejoint son attirance pour la poésie médiévale et populaire (son vers adopte souvent le rythme et la métrique de l'ancienne poésie galloise) et l'analyse de la *« conscience dans le Mal »* qu'il développa dans ses romans historiques.

Les dieux démythifiés

Dans ce domaine également, il adopta une démarche totalement personnelle, réinventant des histoires reçues et acceptées depuis des siècles – notamment avec *Moi, Claude* (1934) (2), prétendus Mémoires de la cour de l'empereur Claude, qui furent un best-seller. Dans *la Toison d'or* (1944) (3), *King Jesus* (1946), *Homer's Daughter* (1955), il démythifie dieux, demi-dieux et héros mythologiques en les ramenant à l'échelle humaine sans pour autant leur ôter leur démesure. *Les Mythes grecs* (1955) (4) projette un éclairage nouveau sur la mythologie en s'appuyant sur les connaissances archéologiques et anthropologiques actuelles.

De cette œuvre si diverse, le biographe de Robert Graves a souligné un aspect : il l'a décrit comme *« le poète de langue anglaise qui parle le mieux de l'amour depuis John Donne »*. Le trait le plus caractéristique du personnage est sans doute qu'on ait pu lui appliquer une telle variété de définitions.

CHRISTINE JORDIS.

(1) Rocher, 1979.

(2) *Gallimard*, 1964.

(3) Gallimard, 1964.

(4) Fayard, 1979 (repris en poche dans la collection « Pluriel » de Hachette).

DÉFENSE

Le RPR se déclare « atterré » par les propos de M. Quilès sur l'IDS

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, s'est déclaré *« atterré »* par les déclarations au *Monde* du 18 décembre du ministre de la défense, M. Paul Quilès, au sujet de l'Initiative de défense stratégique américaine (IDS). M. Quilès avait jugé que le projet américain de défense spatiale antimissiles risquait d'être irréaliste et dangereux, en créant une déstabilisation des politiques de défense du monde occidental.

Le secrétaire général du RPR juge que les positions de M. Quilès *« relèvent de la pensée à la fois péremptoire et archaïque qui continue à caractériser les principaux dirigeants socialistes ». « (Elles) nous rappellent invinciblement ce que l'état-major disait, dans les années 30, des mises en garde prophétiques du colonel de Gaulle sur l'utilisation des blindés par l'Allemagne. On n'y croyait pas. Les Français ont payé de leur liberté, de milliers de morts et de lourdes destructions cette erreur stratégique »*, poursuit-il en critiquant *« les pronostics secs et médiocres »* de *« ceux qui savent et qui tranchent »*.

De son côté, dans un entretien au *Figaro* de ce jeudi 19 décembre, le président du RPR, M. Jacques Chirac, estime que, en raison des incertitudes scientifiques, industrielles, militaires, financières, politiques et diplomatiques de l'IDS, *« nous devons nous garder de nous prononcer à la légère. Je n'ai donc pas approuvé l'attitude* a priori *négative de notre gouvernement. La sagesse est de nous tenir informés et de rester en contact avec tous les pays intéressés, à commencer par les Etats-Unis, mais aussi avec nos voisins européens, et pourquoi pas avec le Japon »* ?

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseil des ministres du mercredi 18 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. – Est nommé commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, gouverneur militaire de Metz, le général de corps d'armée François Guerin-Rozé.

Sont promus : général de division le général de brigade Jean Perrin ; général de brigade les colonels Pierre Aumonier, Claude Mouton, Dominique Pennacchioni et Bernard Bourillot.

● Marine. – Sont promus : contre-amiral le capitaine de vaisseau Guy Labouerie, nommé adjoint « opérations » au préfet maritime de Brest ; commissaire général de 2e classe le commissaire en chef Emmanuel Lourdelet.

Sont nommés : commandant supérieur des forces françaises en Polynésie, commandant le centre d'expérimentations du Pacifique et commandant la zone maritime du Sud-Pacifique, le contre-amiral Edouard Thireaut ; major général du port de Brest et adjoint « logistique » du préfet maritime de Brest le contre-amiral Hubert Granier ; sous-chef « opérations » à l'état-major de la marine le contre-amiral Jean Bergot ; inspecteur des matériels navals le contre-amiral Pierre Perrier.

● Air. – Sont promus : général de division aérienne les généraux de brigade aérienne Henri de Cointet de Fillain et Jacques Simonpieri ; commissaire général de division aérienne le commissaire général de brigade aérienne Guy Roland ; général de brigade aérienne les colonels Pierre Planes et Gérard Delattre.

● Armement. – Sont promus ingénieur général de 2e classe les ingénieurs en chef André Levitt et Bernard Bailly du Bois.

Est nommé sous-directeur des affaires internationales à la direction des constructions aéronautiques l'ingénieur général de 2e classe Michel Lamy.

● Service de santé. – Sont promus : médecin général-inspecteur le médecin général, médecin-chef des services hors classe Gilbert Nougue ; médecin général les médecins-chefs de service de classe normale Jean Kermarec, Guy Malchair, Bernard Poyeton, Gabriel Alba et Jacques Desbordes.

● Gendarmerie. – Est élevé au rang et à l'appelation de général de corps d'armée le général de division Armand Wantrin.

SPORTS

● FOOTBALL : *trophée des champions.* – Le trophée des champions qui oppose le champion de France au vainqueur de la coupe, a été gagné, mercredi 18 décembre à Bordeaux, par l'Association sportive de Monaco. Les Monégasques ont battu les Bordelais (1 but à 1 et 8 tirs au but à 7).

● *M. Berlusconi s'intéresse au Milan AC.* – M. Silvio Berlusconi, le magnat de la télévision privée en Italie, qui vient l'obtenir, avec Jérôme Seydoux, la concession de la cinquième chaîne française, serait prêt à entrer dans le capital du Milan AC par l'intermédiaire du groupe Finivest qu'il dirige.

SCIENCES

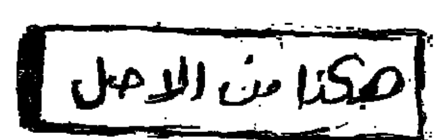
M. Curien : « Le CNRS n'est pas tabou »

Faut-il changer le Centre national de la recherche scientifique ? Le thème est à la mode et certains sont même allés récemment jusqu'à réclamer le démantèlement de cette *« bastille administrative, syndicale et politique »*. Le trait est sans doute un peu fort, mais il n'en reste pas moins vrai que le CNRS s'accommoderait bien de quelques aménagements. Récemment d'ailleurs, le ministre de la recherche, M. Hubert Curien, avait déclaré que l'on ne *« saurait rester sourd aux critiques »* (*le Monde* du 23 novembre). C'est aujourd'hui chose faite, comme en témoignent lse propositions qu'il a faites à l'occasion de la remise, mercredi 18 décembre, de la médaille d'or du CNRS au chercheur d'origine polonaise Piotr Slonimski.

Pour M. Curien, le CNRS *« n'est pas tabou »* et il *« n'y a donc rien de sacrilège à le mettre en cause »*. Il est vrai, a-t-il dit, que le CNRS se trouve aujourd'hui *« confronté à un phénomène de saturation »* et à un *« accroissement très rapide du nombre de formation qu'il soutient »* ne lui permettant *« plus guère d'augmenter le volume du soutien qu'il leur apporte »*. Aussi le ministre suggère-t-il *« le passage à un nouveau mode d'organisation du milieu scientifique »* fondé sur une structure *« en réseaux »*. Cette mesure consiste à substituer progressivement aux aides que le CNRS *« accorde à des formations isolées »* un soutien qu'il *« apportera à des formations rassemblées pour un certain nombre d'années sur un même thème ou projet de recherche »*.

D'autre part, M. Curien estime *« indispensable de permettre aux laboratoires d'avoir le contact avec le directeur scientifique qui décide de leurs affaires ». « Le fait d'emboîter adjoints et sous-adjoints ne remédie pas au problème »*. Il faut donc *« raccourcir »* la distance qui sépare le niveau des laboratoires de celui de la direction scientifique et se garder *« d'un moule unique »*, tant il est vrai que l'on ne gère pas de la même manière les sciences de la vie, les sciences de l'homme, les mathématiques ou la physique. Enfin, le ministre a répondu aux attaques de certains universitaires inquiets de voir le CNRS se rapprocher de l'industrie et donc de s'éloigner apparemment de la recherche universitaire. En effet, a-t-il fait remarquer, le CNRS a accru son soutien aux formations universitaires qui lui sont associées (près de 20 % entre 1979 et 1985), et la dotation en autorisations de programme que le ministère a accordée cette année a augmenté *« plus vite que celle allouée au CNRS »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



culture

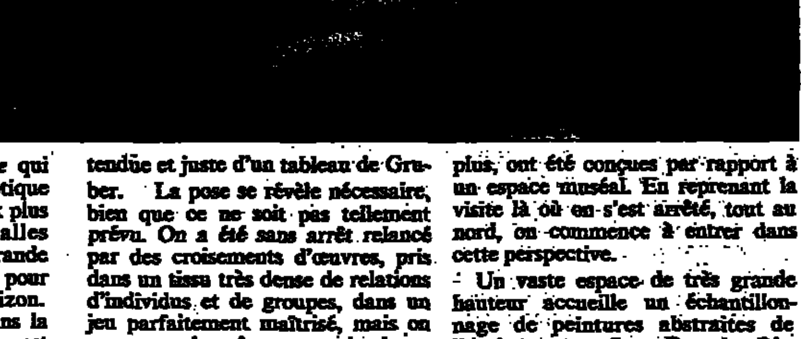
LE MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE REPENSÉ

Un formidable redéploiement

Le réaménagement du Musée national d'art moderne, jugé nécessaire en raison de l'extension des collections au cours des récentes années, était programmé en 1982. Ce programme était doté d'un budget de 30 millions de francs répartis sur deux ans, et confié, pour l'architecture à Gae Aulenti, pour la muséographie, à Dominique Bozo et l'équipe des conservateurs du musée.

*Les travaux ont été effectués en deux tranches : la première dans la partie sud du quatrième étage, vouée au fauvisme et au cubisme, a été réalisée de septembre 1984 à janvier 1985, et inaugurée au printemps, ainsi que les salles du troisième étage consacrées à l'art depuis les années 60 (*le Monde *du 31 mai).*

La deuxième tranche concernant la moitié nord du quatrième étage a été effectuée de février à septembre 1985. Et c'est un musée entièrement repensé dans la forme comme dans le fond qui s'est ouvert jeudi au public, après la visite du président de la République. Un grand musée de l'art du vingtième siècle.



Au printemps dernier, lors de la réouverture partielle des collections du Musée national d'art moderne, *on découvrait ce qu'on n'imaginait* pas : la possibilité de réaliser à l'intérieur du Centre Georges-Pompidou un musée comme aujourd'hui on les préfère – avec des murs stables, des espaces délimités, des cimaises assez hautes pour ne pas distraire le regard. Ce qui n'était pas le cas auparavant. On était donc surpris – on l'est encore – de telle métamorphose ; par le parti de clarté, la justesse de l'intervention de Gae Aulenti, compte tenu des contraintes du bâtiment ; par l'éclairage si judicieusement étudié. Bref, par les conditions optima dans lesquelles les œuvres étaient exposées là où les travaux étaient terminés ; dans la moitié sud vouée à la partie historique de la collection, qui est *forte d'ensembles exceptionnels* de Matisse, de cubistes, de Braque, de Picasso, de Léger, remarquablement mis en valeur par l'accrochage.

Tout cela était d'excellent augure, et l'on attendait la suite du parcours, qui devait être différemment orchestré, tout en respectant le principe d'une distribution des salles le long d'une avenue sud-nord, avec, en alternance, des galeries réunissant sous vitrines dessins, petits formats et documents. Cette suite la voici, qui permet désormais de circuler sans interruption dans la collection, selon une chronologie souple, de 1905 à 1965, sur tout le quatrième étage ; l'art depuis 1965 étant situé au troisième, auquel on accède par un escalator intérieur.

Une nouvelle circulation

C'est un formidable redéploiement. On en mesure désormais l'ampleur. Et cela dès l'entrée, lorsqu'on découvre la longue perspective jalonnée de sculptures, qui situe le musée – mélange de fonctionnalisme hérité et de classicisme à la française – dans une ambiance spécifique, un rien austère, qui rompt avec l'agitation du Centre. On ne s'en plaindra pas.

Cela dit, qu'en est-il de cette partie nord qui vient de s'ouvrir et qui commence juste après l'ensemble Léger et la *Fleur polychrome* qui l'annonce ? C'est vrai que l'optique change, que la circulation n'est plus la même. Jusque-là, les salles s'ouvraient largement sur la grande avenue à laquelle on revenait pour repartir vers un nouvel horizon. Maintenant, une fois entré dans la belle salle des Kandinsky, on est amené à ne plus sortir pendant longtemps d'un cheminement sinueux, en rapport avec la complexité des liens entre les différents mouvements français et étrangers.

Tout s'articule autour d'une succession de points forts, de rencontres au sommet, mariant souvent peintres et sculpteurs, à partir desquelles on rejoint des petites salles témoignant d'une situation collective. Sur le fond, le parti reste le même : on avait déjà ça avec Matisse et les fauves, avec Braque, Picasso, Léger et les cubistes : les grandes figures et les mouvements en contrepoint, renforcés par l'apport des vitrines.

Ainsi, du couple Brancusi Mondrian on peut gagner, au choix, plusieurs salles : une à dominante russe (Larionov), une autre à dominante expressionniste allemand (assez faible, mais il y a le *Portrait de la journaliste Sylvia von Harde*, sa robe à carreaux, sa cigarette et son monocle, de Dix), une troisième consacrée à l'abstraction géométrique (forte), une quatrième réunissant Kupka et Pevsner, où la dose est un peu excessive.

Puis on débouche sur les Delaunay, elle et lui à égalité, dont les grands disques ont en lointain vis-à-vis un sombre Derain. Les contrastes chromatiques font parti du programme. Après Chagall et l'école de Paris, le Paris de Montparnasse et un trop-plein obligé de Rouault (la donation rapatriée du palais de Tokyo, qu'on ne peut faire éclater), Miro et Calder, on respire, c'est splendide, un grand moment. Puis vient Dubuffet tout seul avec beaucoup de peintures en pâte haute dont certaines ont été acquises il y a peu de temps. Et l'on débouche sur une confrontation très digne de Balthus, Bacon, Giacometti et Bacon, où l'on remarque la présence inattendue et juste d'un tableau de Gruber. La pose se révèle nécessaire, bien que ce ne soit pas tellement prévu. On a été sans arrêt relancé par des croisements d'œuvres, pris dans un tissu très dense de relations d'individus et de groupes, dans un jeu parfaitement maîtrisé, mais on aura tout de même couru le risque de perdre pied.

Duchamp le grand absent

La séquence, qui est un peu rude à vivre, donne l'occasion de remarquer plusieurs choses. Tout d'abord que Dominique Bozo et son équipe ont tiré au mieux parti de la collection du musée, qui a encore bien des faiblesses malgré les gros efforts récemment accomplis. Des faiblesses qui concernent notamment la représentation des écoles étrangères, sans parler de Duchamp, le grand absent de la fête. Des lacunes qui restent à combler, si possible ; pour les futuristes italiens, cela risque d'être difficile.

L'autre point intéressant, c'est bien entendu la façon dont sont affirmés certains artistes plutôt que d'autres, quitte à faire grincer quelques dents. Une invitation à réviser certaines valeurs qui, à Paris tout au moins, passaient jusque-là pour sûres.

L'accrochage au fond est parfaitement révélateur de la situation de transition dans laquelle peu à peu on se trouve en parcourant la collection : une situation de passage de l'art moderne, dont on est sûr, historiquement, à l'art contemporain, que l'on ne peut encore soumettre à une lecture globalisante. Tout l'itinéraire a été pensé dans cette optique évolutive, qui implique la distance que l'on peut prendre aujourd'hui à l'égard de l'art du vingtième siècle. Ou que l'on ne peut pas prendre. D'une distribution qui paraît fixe et définitive, parce qu'on sait aussi que le musée ne pourra plus s'enrichir d'œuvres maîtresses du début du siècle, le parcours devient plus souple, plus mobile, au fur et à mesure que l'on approche de la création d'aujourd'hui.

Dans le même temps, on retrouve un dispositif plus approprié à l'échelle d'œuvres qui, de plus en plus, ont été conçues par rapport à un espace muséal. En reprenant la visite là où on s'est arrêté, tout au nord, on commence à entrer dans cette perspective.

Un vaste espace de très grande hauteur accueille un échantillonnage de peintures abstraites de l'après-guerre : Sam Francis, Riopelle, Tapiès, Hantaï, Pollock, Soulages. Dans l'allée, Klein est à l'honneur, en face de Fontana. Puis on trouve un Newman et un Rothko. En face : Kelly. Le *Ghost Drum Set* – tambours de tissu d'Oldenburg – invite à entrer dans les deux salles, pour le coup un peu basses, consacrées l'une au nouveau réalisme, l'autre au pop'art, cette dernière étant presque entièrement occupée par *l'Oracle* de Rauschenberg, un grand assemblage de tôle galvanisée. Et l'on finit sur un grand ensemble Beuys.

Reste le troisième étage, celui des espaces ouverts auxquels on est déjà préparé, pour la collection en train de se faire, et dont l'accrochage n'a de fixe que le *Jardin d'hiver* de Dubuffet et le *Magazin* de Ben. Il a d'ailleurs été modifié depuis l'ouverture, au printemps.

Depuis Bonnard et Matisse, on a fait un grand bout de chemin dans le vingtième siècle et découvert une quantitié de nouvelles œuvres récemment entrées dans les collections du musée. Celui-ci, en dix ans, s'est enrichi comme aucun autre musée au monde ne l'a fait dans le même temps. Il y a eu les achats dans la période de préfiguration du Centre Georges-Pompidou, ceux effectués lorsque Pontus Hulten était à la tête du musée, qu'il a ouvert notamment à l'art américain. Depuis 1981, avec Dominique Bozo, une politique d'achat visant à renforcer les ensembles existants pour *la partie historique, et à développer* systématiquement la collection contemporaine, a pu être suivie grâce à d'importants crédits. Enfin, et surtout les dons, les donations et les dations se sont multipliés, qui ont largement contribué à modifier profondément le profil de la collection. Il fallait bien repenser les espaces, revoir l'accrochage, qui ne correspondait plus à rien. C'est fait. Et c'est exemplaire.

GENEVIÈVE BREERETTE.

CINÉMA

«BILLY ZE KICK», de Gérard Mordillat

Plutôt chic, le béton

« Truquée, ma vieille ! » est le cri de guerre, la malédiction favorite de Zulie-Berthe, la petite fille zozoteuse de l'inspecteur Chapeau (Francis Perrin) ; un flic de banlieue qui doit devenir au moins l'égal du bouillant capitaine Barril s'il veut garder Juliette (Zabou) son épouse, native d'Angoulême et *«zobsédée du Toboso»*. Le Toboso c'est «ça», lorsqu'on dit «Il, ou elle ne pense qu'à ça».

Truquer, c'est tuer, les femmes de préférence, dans le dialecte de Zulie Berthe qui avoue elle aussi être passionnée par tous les zizis, toutes les zézettes. Son papa la *« cazole comme un pou »* et pour l'endormir lui raconte les prouesses d'un tueur imaginaire et insaisissable, Billy ze Kick, qui chaque soir étrangle, poignarde, révolvérise, truque sans pitié son lot de victimes, jeunes le plus souvent, disons de l'âge de maman.

L'affaire se corse (au sens de prendre du corps, nulle allusion aux mœurs sanguinaires de notre belle province en Méditerranée) lorsqu'on découvre une série de crimes dans la HLM où vivent les Chapeau, tous revendiqués par un certain Billy ze Kick. Les rêves de Zulie font des morts pour de vrai, et l'inspecteur n'en dort plus.

On croit tenir un coupable, en *vain, il y en a toujours un autre pour* prendre le relais dans le rôle de Billy, innocenter le précédent suspect. D'où une galerie de têtes assez croquignolettes : Dominique Lavanant incarne une concierge folle de vidéo, Yves Robert, majestueux, *transforme son pavillon en fort* Chabrol contre les promoteurs, Michael Lonsdale, nébuleux commissaire de police, cite Shakespeare à tout bout de champ, et Pascal Pistacio incarne un schizophrène échappé de l'asile avec un jeu de rictus qui passerait pour carrément sobre dans un film de Zulawski.

La belle et amère fable de Jean Vautrin, parue en 1974 dans la Série Noire et qui lui avait valu d'être comparé à Queneau, n'était pas si facile à adapter au cinéma, malgré la drôlerie des personnages et des dialogues où il n'y avait qu'à piocher. Tout un vent de folie meurtrière et poétique s'y découvrait à l'ombre des tours déglinguées, de ces immeubles zonards qui ne grattent le ciel que lorsqu'il est au plus bas.

En fait de HLM, Gérard Mordillat (mieux inspiré en 1983 par *Vive la sociale*, son premier roman, ce qui est humain) a choisi l'ensemble monumental de Noisy-le-Grand, de la forte architecture moderne, entre les visions de Ledoux et Boullée et le maniérisme néo-versaillais de Bofill. Un cadre solennel, à la fois ironique et écrasant, à mille lieues de l'univers de Vautrin, un cadre si puissant qu'il s'est imposé au cinéaste fasciné. Tous les plans, les mouvements de caméra, se modèlent sur cette géométrie grandiose : on se lasse d'avoir sans cesse le compas dans l'œil. On s'amuse au début (et un peu, juste à la fin), mais, entretemps, le décalage, le divorce entre le propos et l'esthétique font vite décrocher l'émotion, sinon la mâchoire.

Cette façon de filmer, coincée entre le goût du «beau» et le désir de «faire moderne», finit par être guindée, ce qui est, en l'occurrence, un comble. Et malgré le talent de Mordillat et de ses interprètes, l'ensemble paraît, comment dire ? un peu truqué, mon vieux.

MICHEL BRAUDEAU.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« L'HEURE ESPAGNOLE » et « GIANNI SCHICCHI »

Gredins sympathiques

Pour les fêtes de fin d'année, l'Opéra-Comique échappe aux éternels Offenbach et opérettes viennoises qui sont la providence de la plupart des théâtres avec deux chefs-d'œuvre bien latins : *l'Heure espagnole*, de Ravel, et, de Puccini, le très florentin *Gianni Schicchi* que Dante rencontra en Enfer en l'an 1300. Avec pour maître queux de ces savoureuses pièces montées un de nos metteurs en scène les plus inventifs, habile à scruter les ressorts les plus secrets des horlogeries scéniques (voir *David et Jonathas, le Couronnement de Poppée, Ariane à Naxos)* : Jean-Louis Martinoty.

Trop subtil peut-être pour des œuvres qui n'ont guère de dessous psychologiques ou politiques : il voit *l'Heure espagnole* comme *« une comédie de boulevard réduite à son squelette, à l'humour égrillard, coquin, truffé de plaisanteries de mauvais goût »* qui contraste avec *« la somptuosité des moyens requis par l'orchestre »*.

D'où l'idée amusante de faire de celui-ci le personnage principal : tout de blanc vêtus, les musiciens occupent massivement la scène; une femme de ménage espagnole époussette cette gigantesque boîte à musique, heurte le chef, et la belle horlogerie se met en marche, les solistes se lèvent pour jouer leur partie comme des coucous sortant de leur boîte, au milieu des pendules, des ressorts, des métronomes, des clés de sol, des montres cassées et des cascades de réveils de cuisine qu'Arman a semés sur le sol et dans les airs.

Seulement ensuite, il faut bien jouer la pièce ; les chanteurs font des prodiges pour se faufiler entre les instrumentistes, et l'on tremble quand Ramiro brandit ses énormes horloges au-dessus de la tête des violoncellistes ; les personnages émergent à grand-peine, et les jeux de scène sont réduits à un schéma quasi unique, qui renchérit sur le côté répétitif de l'action (la belle Concepcion demande sans cesse au muletier de monter et de descendre ses horloges dans sa chambre pour se ménager quelques instants de volupté avec son amant-poète ; en vain d'ailleurs, car ce dernier ne pense qu'à mettre en vers ses émotions).

Bonne distribution, encore que l'idée soit baroque de choisir une ravissante Anglaise (Anne Howells) pour incarner une Espagnole déchaînée parlant français ; mais nos compatriotes chantent fort bien eux aussi, et, pour une fois, on les comprend : Thierry Dran, le poète melliflue ; Jacques Loreau, l'horloger faussement naïf qui fait acheter ses chefs-d'œuvre par les amants de sa femme ; Jean-Philippe Courtis, le financier, curieusement habillé en gentleman de la City, et, surtout, *Jean-Philippe Lafont*, irrésistible en muletier, malgré son costume de marinier ou de facteur.

La représentation reste cependant un peu pâlotte, sans doute parce que Marcello Panni alanguit trop l'orchestre tintinnabulant, coupant *et pince-sans-rire de Ravel*.

Il est plus à l'aise dans la fantaisie débridée de *Gianni Schicchi*, où Gabriel Bacquier fait comme toujours un énorme numéro de gredin sympathique, tournant et retournant sur le gril, pour lui voler son héritage, la troupe avide et cacquetante, parfois hurlante, de la «famille» (Helia T'Hezan, Hélène Garetti, Anna Ringart, Vincenzo la Scola, Garcin, Courtis, Marlière, etc.), sur laquelle tranche la voix rayon de soleil de Christine Barbaux, exquise Lauretta.

Le décor en polyptyque de Hans Schavernoch dévoile des vues merveilleuses de Florence ; les costumes de Lore Haas surchargent malicieusement le médiévisme, et tout fonctionne le mieux du monde, sous la férule de Martinoty, dans cette musique où Puccini pastiche *Falstaff* et se pastiche lui-même avec un bonheur constant.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 22, 23, 26, 28, 30 et 31 décembre (avec les débuts de Jean-Philippe Lafont en Gianni Schicchi les 28 et 31).

ROCK

THE CURE A BERCY

Le fanatisme intelligent

Flash-back sur la rentrée 1985, un reportage sur le vif au journal de 20 heures sur TF1 : les goûts et les couleurs, les motivations et les comportements des lycéens. Ils ont peu changé, forcément, depuis l'année précédente, à ceci près que, sur dix interrogés, huit d'entre eux citent The Cure comme leur groupe préféré. Réaction immédiate, *In Between Days*, le 45 tours qui vient de *sortir, est matraqué sur les ondes*. C'est la première fois. Dans la foulée, le nouvel album *The Head On The Door* est certifié or (cent mille exemplaires) en l'espace de trois semaines. A peine le concert de Bercy annoncé, il ne reste plus une *place à vendre. Même précipitation* pour la tournée dans les régions. Bingo ! La Curemania est au pas de la porte.

Une surprise ? Pas vraiment. L'ascension du groupe de Robert Smith s'est faite progressivement, sans tapage, de disque en disque (huit 33 tours en sept ans), de concert en concert, volontaire.

Ce que les lycéens aiment chez Cure ? Pêle-mêle, une musique élaborée, fouineuse, une poésie surréaliste dont on perçoit la force et l'astuce, même si on ne comprend pas encore l'anglais. Mais aussi un comportement non conforme, une attitude de vie au débotté. Têtes brûlées sans avoir l'air d'y toucher, les Cure.

Ce ne sont pas des fabricants de prêt-à-écouter pour teenagers. Ni stars emplumées ni suiveurs accrochés au vestiaire d'une nostalgie, mais musiciens qu'on sait vrais et qu'on sent proches. Derrière les chevelures ébouriffées, le noir des habits, le rouge sang des lèvres et la poudre sur les visages, on voit bien une manière de dérision, une comédie bouffonne pour désamorcer la tension musicale, comme dans leurs vidéoclips extraordinairement loufoqués. C'est une image fabriquée, bien sûr, mais pas factice. S'il y a un masque, dessous c'est le même masque. Tout à coup, Cure rend le fanatisme intelligent, autant que faire se peut.

Cure est le groupe d'un homme, il est vrai, mais l'autorité de Smith reste interne. C'est lui qui compose l'essentiel du matériel, qui tient la guitare (quand ce ne sont pas les autres instruments comme sur *The Top*, le précédent album), lui qui chante, de cette voix qui donne le ton écorché du groupe. C'est lui, enfin, qui fait l'unité de Cure et qui le fait solide – et cela même lorsque, en parallèle, il lui a pris l'idée saugrenue de s'enrôler dans les Banshees de Siouxsie.

En 1976 étaient les Easycure (le groupe séminal) : rien de plus sérieux que des étudiants en goguette dans le Sussex. 1977, l'explosion punk remet les pendules à l'heure et tout devient possible. 1978, Cure enregistre son premier 45 tours, *Killing an Arab*, inspiré de *l'Etranger* de Camus (n'est-ce pas là un essai lycéen ?). Les guitares acérées, les rythmes secs et crispés, les harmonies revêches, les thèmes expéditifs, c'est la new-wawe britannique. Les trois premiers albums *(10-15 Saturday Night, Seventeen Seconds* et *Faith)* en sont les plus beaux fleurons.

Grand buveur de bière devant l'éternel, Robert Smith enfle considérablement et sa musique le suit, prend de la corpulence (c'est le magnifique *Pornography* et le plus approximatif *The Top)*. Tendance néo-baba (mais pas cool-gnangnan), on compare le groupe à des Pink Floyd des années 80. Entretemps, avec *Japanese Whispeers*, une compilation des 45 tours enregistrés entre 1982 et 1983, on remarque la rapidité d'évolution de Smith et sa faculté à se diversifier. Chaque album est accompagné d'une nouvelle formation. La présente est constituée de Laurence Tholhurst aux claviers (l'ami d'enfance, batteur au départ, le seul qui n'a jamais quitté le groupe), de Simon Gallup à la basse (dont c'est le retour après trois ans d'escapade), de Porl Thompson à la guitare et aux claviers (qui jouait avec Easycure) et de Boris Williams (transfuge des Thompson Twins).

The Head On the Door est à la croisée des options qui ont jalonné le trajet de Robert Smith : intelligent et audacieux, radical et excentrique. Toujours torturé, mais désormais tout public.

ALAIN WAIS.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 21 h : Dame Kiri Te Kanawa (Scarlatti, Gluck, Puccini...).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, à 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier, 20 h 30, Liliom.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle : 21 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : 19 h : les Tourlourous.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Cendrillon ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Am Win Yetrajun Rebbi.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : l'Age de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : S'Concerto.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) 21 h : le Vent Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique ; 22 h : la Florisane.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I, 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame. Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : la Vague.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Hame Surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle, 20 h 30, On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger ; les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, 21 h : Vive la pomme de terre.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : les Méprises exquises.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, 18 h 30 : Grandir ; 20 h 30 : Retour à Florence.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : l'Espion, de G. Af Klercker ; le Père, d'A. Hoffman-Uddgren ; 19 h, Hommage à Lubitsch : Kohlhiesels tochter ; 21 h, Hommage à A. Penn : Little Big Man.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Magnificent Doll, de F. Borzage (Vostf) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Cargo, de S. Dubor.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

Jeudi 19 décembre

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.o., v.f. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-56).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

BILLY ZE KICK, film français de Gérard Mordillat, Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DERNIÈRE LICORNE, film américain d'Arthur Rankin et Jules Bass (v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXPLORERS, film américain de Joe Dante (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR, film américain de Richard Fleischer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NIGHT MAGIC, film canadien de Lewis Furey : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL, film français de Christian Gion : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

SANTA CLAUS, film américain de Jeannot Szwarc : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE SAISON ITALIENNE, film italien de Pupi Avati (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 16e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

DERNIÈRES



COMMUNICATION

L'INAUGURATION DU RÉSEAU DE CERGY-PONTOISE

Le câble malgré tout

En inaugurant, mercredi 18 décembre, le réseau de Cergy-Pontoise, M. Bernard Schreiner, président de la mission « TV câble », a dû pousser un soupir de soulagement. Il aura mis deux ans très exactement pour faire du plan de câblage, grand projet du septennat, une réalité tangible pour les téléspectateurs. Deux ans pendant lesquels aucune difficulté ne lui aura été épargnée : incertitudes et retards technologiques, bataille politique autour du monopole des PTT, polémique sur la réglementation des réseaux, hésitations des investisseurs privés et, pour couronner le tout, le lancement de la cinquième chaîne, qui bouleverse la cohérence de la politique gouvernementale et les équilibres du marché audiovisuel.

« Patience, obstination, diplomatie », ces vertus que M. Schreiner se plaît à reconnaître à tous les artisans de la télévision par câble, sont les clés du succès du député socialiste des Yvelines. Le pari a réussi : les onze écrans allumés dans la grande salle de l'hôtel de ville de Cergy-Pontoise en témoignent (1). Une collectivité locale et son partenaire financier, la Compagnie générale des eaux, ont pris un risque de 1 milliard de centimes pour commercialiser auprès de soixante mille foyers une nouvelle forme de télévision (*le Monde* du 25 octobre).

Personne ne sait encore combien de téléspectateurs accepteront, au bout d'un mois de diffusion gratuite, de payer 110 F par mois pour s'abonner au câble. La pénétration sera sans doute lente et l'équilibre financier ne sera pas atteint avant six ou sept ans. Mais, derrière le premier pas de Cergy, c'est toute la télévision par câble qui démarre. Aucune des soixante villes candidates aux réseaux ne s'est désistée. D'autres puissants investisseurs – comme la Caisse des dépôts et consignations, la Lyonnaise des eaux, Bouygues et, sans doute, Saint-Gobain – tiennent le pari. Des programmes originaux, Satellite Télévision ou le Canal Jeunesse d'Hachette, ont anticipé le développement du marché. D'autres vont suivre.

Le 9 janvier, c'est Biarritz qui démarre, suivi par quelques autres petits réseaux tout au long de l'année 1986. En octobre, ce sera le gros morceau : Paris avec quarante-six mille foyers reliés pour commencer, un million cent mille au bout de six ans. Déjà les premiers essais ont lieu à l'hôtel Sofitel-Sèvres, qui reçoit depuis quelques jours quinze chaînes de télévision. Les PTT sont décidés à aller vite, en investissant plus de 1 milliard de francs dans le câblage de la capitale.

Tout, cependant, n'est pas rose. *La diffusion sur le câble des chaînes* étrangères bouscule la loi française et donne naissance à un véritable imbroglio juridico-financier. Les longues négociations avec les auteurs, les producteurs et les diffuseurs ont été très perturbées par l'arrivée de la cinquième chaîne. Comment peut-on concéder d'énormes avantages à une télévision hertzienne au développement rapide et maintenir le câble dans un cadre réglementaire très rigide ? Comment concilier le difficile équilibre des réseaux et les légitimes exigences financières des producteurs de programmes ? Les solutions, bricolées à la hâte pour Cergy-Pontoise, ne seront sans doute pas généralisables.

Mais il y a plus grave. Les polémiques sur le choix de la fibre optique ont repris de plus belle ces derniers mois au sein de la direction générale des télécommunications. Face aux partisans du grand pari technologique, il y a tous ceux qui pensent que *le câble coaxial est bien plus économique* pour la télévision par câble et il y a ceux qui estiment que laisser à des groupes privés l'exploitation de réseaux optiques très performants est un risque majeur de déréglementation pour les PTT après mars 1986.

Pour le moment, M. Mexandeau, ministre des PTT, tient bon face à l'offensive. Il réaffirme que les réseaux en fibres optiques constituent la seule solution d'avenir pour la distribution des images, combinant les services interactifs et le paiement des programmes à la consommation. Les difficultés des réseaux américains en coaxial avec la télévision payante et les programmes à la carte *(pay per view)* semblent lui donner raison.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Les trois chaînes du service public, Canal Plus, RTL Télévision, Télé Monte-Carlo, Sky Channel, TV 5, Canal J (Hachette), Canal Libre (canal d'expression libre permettant aussi de visualiser les autres écrans), Cergy Télé (station locale).

Deux chaînes de plus à Metz

De notre correspondant

Metz. – Deux nouvelles chaînes de télévision, Sky Channel et Music Box, sont proposées à partir de jeudi 19 décembre aux dix mille cinq cents abonnés du réseau câblé de Metz. Anticipant sur une autorisation de diffusion de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, le maire de Metz, M. Jean-Marie Rausch (CDS) – qui vient d'être nommé président de la commission sénatoriale d'enquête sur la cinquième chaîne – a décidé d'offrir pour Noël deux programmes supplémentaires aux Messins, portant ainsi à quatorze le nombre de chaînes distribuées (1). D'ici à un an, M. Rausch estime possible de faire passer à plus de vingt le nombre de programmes distribués par le réseau. Il envisage déjà la diffusion de Sport Screen (chaîne sportive), et de la RAI (télévision publique italienne).

Sky Channel et Music Box ont donné leur accord pour une diffusion gratuite pendant six mois. Le temps de mesurer le degré de satisfaction des téléspectateurs.

Six ans et demi après avoir enregistré son premier abonné, le réseau de télédistribution messin compte aujourd'hui plus de 600 kilomètres de câble coaxial en cuivre, trente-cinq mille logements étant « cerclés ». En décembre, son taux de pénétration avoisine 30 % des foyers raccordables. *« C'est un succès, car nous ne pouvions jouer, étant donné la législation, que sur la qualité des services rendus pour pénétrer le marché »*, explique le directeur de Cenod et Cie (filiale du groupe Philips), qui a mis en place le réseau.

Au-delà du choix plus varié, et d'une meilleure qualité de réception *(pour 714 F par an)*, l'existence d'un réseau câblé à Metz permet, selon M. Jean-Marie Rausch, d'offrir aux industriels un champ d'expériences en vraie grandeur.

JEAN-LOUIS THIS.

(1) Le réseau de télédistribution de Metz diffuse les trois chaînes publiques françaises (TF 1, Antenne 2, FR 3), Canal Plus, TV 5 (sélection de chaînes francophones), deux chaînes belges (RTBF 1, Télé 2), deux chaînes luxembourgeoises (RTL Télévision, RTL Plus en allemand), trois chaînes allemandes (ARD, ZDF, Sarre 3), Sky Channel (la chaîne britannique de M. Rupert Murdoch) et Music Box (chaîne anglaise) de vidéo-clips).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La tour Eiffel n'est pas encore prise

Majorité et opposition ont campé sur leurs positions une bonne partie de la nuit du *18 au 19 décembre* autour de la tour Eiffel, pivot de la diffusion de la cinquième chaîne. L'amendement qui permet à Télédiffusion de France de réquisitionner les lieux élevés pour installer ses émetteurs, annulé par le Conseil constitutionnel, *réécrit par le gouvernement*, mal accueilli, semble-t-il, par le Conseil d'Etat, est repassé le 18 décembre en urgence devant les députés. L'article unique de ce nouveau projet de loi prévoit cette fois des garanties pour les propriétaires des bâtiments réquisitionnés ainsi qu'une procédure préalable d'information.

D'emblée, le texte n'est qu'un prétexte à un nouveau débat politique sur la cinquième chaîne. Pour M. Alain Madelin (UDF), principal ténor de la soirée, le Conseil constitutionnel a condamné le gouvernement, sa *« razzia »* sur l'audiovisuel, les *« grandes manœuvres d'hiver socialistes autour d'Europe 1, de Télé Monte-Carlo et de Canal Plus »*. Pour M. Jean-Jacques Queyranne (PS), au contraire, la décision du Conseil est une victoire du gouvernement, puisqu'à la l'exception d'un article l'ensemble du texte est déclaré conforme à la Constitution. Avis partagé par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, qui dénonce la *« volonté de blocage de la droite »*, son opposition à *« la création d'une cinquième chaîne et aux télévisions privées »*.

Le seul incident notable de ce débat sans surprise a opposé M. Madelin au secrétaire d'Etat. Citant des extraits d'un protocole d'accord non publié entre TDF et les promoteurs de la « 5 », le député d'Ille-et-Vilaine affirme que l'installation de la cinquième chaîne sur les sites d'émission des télévisions publiques impose à ces dernières une forte réduction de puissance. L'affirmation est énergiquement démentie par M. Fillioud, qui s'engage *« solennellement »* à ce que la diffusion de la « 5 » ne gêne ni le service public ni les futures stations locales.

Après trois heures de discussions, le projet est adopté par les seuls députés socialistes. Les seize amendements déposés par M. Madelin sur *« la transparence, le pluralisme et la concurrence »* sont repoussés. Suivant le vœu de M. Fillioud, les *députés socialistes ne votent même* pas les trois amendements de la commission des affaires culturelles qui tentaient de préciser le texte du gouvernement.

L'adoption du texte par l'Assemblée nationale ne règle pas les problèmes de calendrier de la *« 5 »*. Le Sénat peut, s'il le désire, faire traîner les choses en longueur. De plus, après le vote définitif de la loi, son application dépend encore d'un décret qui fixe notamment la durée de la procédure d'information. Pour M. *Michel Péricard (RPR)*, les *« délais raisonnables »* demandés par le Conseil constitutionnel sont définis par la loi du 12 juillet 1983 sur les enquêtes d'utilité publique : quinze jours d'information préalable et un mois d'enquête publique. Dans cette *hypothèse*, les émetteurs de la « 5 » ne pourraient être installés sur la tour Eiffel avant la date fatidique du 20 février. Si le gouvernement se prononce pour des délais plus courts, l'opposition envisage de nouveaux recours administratifs.

J.-F. L.

LES SONDAGES D'AUDIENCE DU CESP

Victoire de TF 1, montée des radios

TF 1 triomphe, Antenne 2 s'essouffle, FR 3 s'affaisse, la radio en hausse générale (montée irrésistible des radios FM et redressement des radios nationales) : la publication des sondages du CESP (Centre d'études des supports de publicité (1), référence obligée pour les professionnels) a provoqué, mercredi 18 décembre, l'effervescence dans les milieux de la communication et notamment dans l'ensemble des stations de radio, où les résultats étaient moins prévisibles qu'en télévision.

Ainsi, TF 1 a-t-elle gagné en un an plus de 4 millions de téléspectateurs (+9,7 %) en audience cumulée, du lundi au vendredi : 25,31 millions de personnes la regardent au moins une fois dans la journée, contre 22,39 millions Antenne 2 (–5 %). Ces chiffres confirment ceux de l'AUDIMAT – qui comptabilise des récepteurs branchés sur l'une ou l'autre chaîne et non une « audience » (*le Monde* du 26 octobre) ; à l'AUDIMAT, toutefois, TF 1 et Antenne 2 sont à peu près à égalité depuis plusieurs semaines. L'an passé à la même époque, les chiffres étaient inversés. La « Une » confirme sa suprématie pour l'écoute dominicale, avec 30,56 millions de téléspectateurs le dimanche (+6 %), contre 22,11 millions à Antenne 2. Le « punch » est donc incontestablement du côté de la première chaîne, dont le bouleversement de l'image et les grandes émissions populaires (« Cocoricocoboy », « Le jeu de la vérité ») se montrent payantes en terme d'audience.

FR 3 voit s'effriter la sienne (environ le tiers de celle de TF 1), qui accuse une perte de 9,2 % en semaine (8 millions de téléspectateurs contre 11,6 millions en décembre 1984), mais remonte le samedi de 5,7 % (9,59 millions contre 7,21) et surtout le dimanche (+8,5 %). Canal Plus, quant à lui, peut compter sur un auditoire tournant autour de 3 millions de téléspectateurs en semaine, avec un nombre d'abonnés de 700 000.

Côté radio, c'est le festival. D'abord, parce que l'audience globale du média a gagné en un an plus de 2 millions de fidèles (27,26 millions d'auditeurs fin 1984, 29,37 millions fin 1985), soit une augmentation de 5,1 %. Ensuite, parce que presque chacune des radios connaît une augmentation de leur auditoire : Europe 1 passe de 17,2 % d'écoute à 19,1 % (7,70 millions d'auditeurs) ; France-Inter, de 15,2 % à 16,3 % (6,57 millions d'auditeurs) ; RMC, de 7 % à 8,1 % (3,25 millions d'auditeurs). Toutes trois enregistrent d'ailleurs leur meilleur score depuis depuis deux ans. RTL connaît un très léger tassement (22,2 % – 8,93 millions d'auditeurs – contre 22,8 l'an passé), mais elle reste très largement la première radio de France. Les « autres radios » (essentiellement les radios privées et les stations locales de Radio-France diffusant en FM) font, quant à elles, un nouveau bond, puisqu'elles passent de 23,5 % d'audience à 28,6 %.

(1) Sondages effectués entre le 13 octobre et le 19 novembre auprès de 4 488 personnes représentatives des Français âgés de plus de quinze ans.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Nelson, Nelson Mandela !

« Free ! » Une note chantée, un cri modulé. Puis des pieds qui brusquement volent, martèlent, claquent sur le plancher. *« Free ! Nelson, Nelson Mandela ! »* Le nom sonne comme une houle, roule. Depuis toujours, les Noirs chantent et dansent leur vie, leur chagrin, leur lutte. Quelque part à Londres... Des musiciens enregistrent dans un studio.

Le nom de Mandela est devenu aujourd'hui le symbole de la lutte en Afrique du Sud. Mais il y a vingt et un ans ? Le 12 juin 1964, quand il est condamné à la prison à vie, au terme d'un procès qui a duré un an, il n'y a pas grand monde qui connaisse le dirigeant de l'ANC (African National Congress). Philippe Alfonsi le rappelle au départ de ce douzième numéro d'« Histoire d'un jour », consacré à un homme emprisonné depuis près d'un quart de siècle : il y a soixante-sept ans.

Ce n'est pas un portrait de Nelson Mandela qui est tracé ici, bien que l'équipe, au départ, eût souhaité le faire (mais comment faire ?) ; ce n'est pas exactement non plus la restitution du procès, bien que l'émission en prenne la forme – avec un tribunal, des témoins, une accusation, une défense. Alfonsi raconte plutôt l'histoire de l'*apartheid*, à travers des minutes du procès. Un très gros travail, comme toujours dans cette émission, qui reste une des plus sérieuses de la télévision, avec une équipe dernière, deux mois d'enquête, de recherche. S'y mêlent des documents très anciens, des archives de l'INA, de l'International Defense and Aid Found (organisme très riche en ce domaine, à Londres), d'Afrique du Sud même, et des témoignages recueillis aujourd'hui. On regarde des images du procès (en noir et blanc, tournées clandestinement), on écoute des amis, des proches, ceux qui l'ont caché à une époque, ceux qui ont traversé sa vie, sont eux-mêmes partis *en exil ou* ont été bannis (un témoignage bouleversant). On entend des partisans de l'apartheid et tous leurs arguments.

Il y a aussi ce camion-poubelle qui roule à toute allure dans les *rues, sans s'arrêter jamais*, et les éboueurs noirs courant derrière pour déverser leur lourdes charges. *« En Afrique du Sud, les Blancs ne voient tout simplement pas les Noirs, ils ne les voient pas physiquement »*, explique Reza, reporter iranien qui revient de là-bas. Lui non plus ne voyait pas au *début*, il se croyait plutôt *« à Dallas »*, dit-il, puis il a vu la banlieue, senti le mouvement profond qui entourait la capitale. Il a photographié. Ce qu'on ne peut plus faire aujourd'hui.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Histoire d'un jour : 12 juin 1964, au nom de la loi raciste », jeudi 19 décembre, FR 3, 20 h 35.

Jeudi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Les réponses des partis politiques à l'intervention du premier ministre.

20 h 45 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de Jean d'Ormesson, réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.).
La série s'achève sur la révélation des mensonges et la mort du patriarche. Départs et déchirures, les systèmes de valeurs s'écroulent et la famille éclate.

22 h 15 Les jeudis de l'information : l'enjeu.
Emission présentée par F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Kelian, une chaussure dans la corbeille ; Les commandos de choc de la solidarité ; Le pompier providence ; Indes : l'empire Tata.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

0 h RFE.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : la Scarlatine.
Film français de G. Aghion (1983), avec B. Fossey, S. Audran, C. Malavoy, H. Petri, H. Jaulmes, R. Bertin.
Un petit garçon est élevé par sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère, qui se disputent son affection. Un homme n'appartenant pas au clan s'éprend de sa mère. Une vision de l'enfance originale. Et des actrices épatantes.

22 h 10 Le Magazine.
Préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Le portrait du mois : Les quinze-vingt-cinq ans (le look d'une génération, leur gourou, les TUC-rock) ; Pain contre la faim (la récupération des vieux croûtons permet d'aider le Comité contre la faim) ; Le front patriotique de M. Rodriguez (organisation politico-militaire au Chili) ; Le système anti-blocage de freinage.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : 12 juin 1964, au nom de la loi raciste.
Série de Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
(Lire notre article.)

22 h 5 Journal.

22 h 30 Bloc-notes : François Mauriac.
24 décembre 1957. *« Cette nuit, l'Occident s'empiffre. En l'honneur de qui et de quoi tous ces bouchons sautent ? »*

22 h 40 Millésime.
Le magazine du vin : votre cave, le vin et l'argent, le terroir, l'Alsace ; les châteaux de Bordeaux présentés par Michel Doraz. Que boire avec un gratin de courgettes ?

23 h 10 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons : Luis Mariano ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Amityville, la maison du diable, film de S. Rosenberg ; 22 h 40, les Crapauds, film de G. McCowan ; 0 h, la Trace, film de B. Favre ; 1 h 40, Vive la comédie (Prologue ; La poudre aux yeux).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le Monologue d'Adramelech, de V. Novarina.

21 h 30 Musique élisabéthaine (Festival estival de Paris, juillet 1984) : œuvres de Dowland, Bachelar, Byrd, Johnson, Holborne, par Paul O'Dette, luth.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; art, sons, radio alternative sur courant continu.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 Concert : (donné au Grand Théâtre de Genève, le 21 septembre) : *Lulu*, opéra de Berg, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J. Tate, sol., P. Wise, Y. Minton, M. Hintermeier, R. Jacques, R. Greager.

0 h Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

Vendredi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réplique.

20 h 45 Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Avec Jane Birkin, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine...

22 h 10 Hommage à Jean-Roger Caussimon : le Séquestré.
D'après le roman de B. Pony, adapt. G. Jorre. Avec J.-R. Caussimon, F. Dunoyer, P.-A. Volf... (Rediff.)
Un élève d'un collège à l'éducation traditionnelle découvre la tendresse d'une femme et va devenir l'enjeu d'une bagarre idéologique. Dénonciation d'un univers clos avec un adolescent déchiré entre les « lois » strictes des jésuites et son besoin d'ouverture.

23 h 50 Journal.

0 h 5 Tapage nocturne.
Avec Band Aid, Simple Minds, Alain Souchon...

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.
Scénario de P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzufi, N. Jamet...
Deuxième épisode. Henriette vient d'épouser Joseph Caillaux, mais le bonheur des deux époux est rapidement troublé. L'élection de Raymond Poincaré à la présidence de la République inquiète Caillaux, qui refuse de collaborer avec lui et devient le chef du Parti radical d'opposition. La lutte commence, puis bientôt les attaques, qu'Henriette vit de plus en plus mal. Un feuilleton bien mené sur un des plus gros scandales du début de ce siècle.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Couleurs, senteurs et saveurs », sont invités : Michel Serres (les Cinq Sens), *Maurice Bernachon* (la Passion du chocolat), *Pierre Escoffier pour les* Souvenirs inédits *d'Auguste Escoffier*), *Martine Jolly* (Merci M. Parmentier, ou la gloire de la pomme de terre en 200 recettes), *Richard Olney* (Yquem), *André Vedel* (Guide Hachette des vins de France).

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club : le Fils de Frankenstein.
Film américain de Rowland V. Lee (1939), avec B. Rathbone, N. Karloff (v.o. sous-titrée. N.).
Le fils du baron de Frankenstein revient au château de ses ancêtres et redonne vie à la créature fabriquée par son père. Dernier vestige intéressant d'un mythe alors en perte de vitesse. Avec les grands interprètes du fantastique américain des années 30.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
Eugène Colmar anime une radio libre du troisième âge. Un commando australien envahit le studio et prend des otages, réclamant l'arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique...

21 h 35 Quelques mots pour le dire.

21 h 40 Face à la 3.
Magazine d'information d'A. Campana et L. Barrère.
Avec M. Alain Juppé, inspecteur des finances, entré au cabinet de M. Chirac en 1976, aujourd'hui adjoint au maire de Paris, et secrétaire national du RPR.

22 h 40 Journal.

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace avec un invité prestigieux, Luis Rego, copilote d'une première mondiale en montgolfière.

23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

21 h, l'Inoxerable, film de J. Boyer ; 22 h 25, Liquidez l'inspecteur Mitchell, film de A. McLaglen ; 0 h, les Crapauds, film de G. McCowan ; 1 h 30, l'Eté prochain, film de N. Trintignant ; 3 h 15, Rue du cinéma ; 4 h 10, les Après-midi de Pamela Mann, film de H. Paris ; 5 h 25, Vive la comédie (prologue ; La poudre aux yeux).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : l'individu est-il de retour ? avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.

21 h 30 Black and blue : Devil's music ; post war blues.

22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden, cycle d'échanges franco-allemands) : *Une nuit sur le mont Chauve*, de Moussorgski ; *Concerto pour piano et orchestre nº 3*, de Beethoven ; *les Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique du Sud westfunk, dir. K. Kord, sol. R. Lupu, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h musiques traditionnelles du bassin méditerranéen.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 13 décembre).

JEUNESSE

LE FIT A LA VILLETTE

Détour vers le futur

Les gosses, bouche bée, n'en reviennent pas. Les adultes, jeunes et moins jeunes, ont un sourire ravi. Sous la grande halle de La Villette à Paris qu'occupe, depuis le 27 octobre, le Festival de l'industrie et de la technologie (FIT), ils écoutent le dialogue de la chouette et du robot. *Attentifs, ils suivent sans en perdre* une miette les babillages de l'une, automate de plumes vêtue, et les « *gestes* » de l'autre, machine humanoïde écrivant son nom à l'aide de cubes ou pianotant quelques notes sur un instrument miniature.

Plus loin, dans le grand théâtre où des robots évoluent sous les feux croisés de rayons lasers, c'est aussi la stupéfaction. « *Il y en a même un qui peint une statue !* », raconte Pierre, huit ans et demi, enchanté. Mais il a préféré la serre, avec « *les légumes et les plantes qu'ont fait pousser dans du plastique* ». Et aussi la ferme, avec ses veaux jumeaux, et son taureau « *haut de deux mètres, quatre peut-être* », ou l'aquarium et ses multiples poissons. D'autres garçons, négligeant la faune aquatique, tentent l'expérience de leur première plongée sous-marine.

Autant d'activités dans lesquelles *chacun semble avoir trouvé son* compte. Vincent, lui, aime plus que tout le « théâtre de l'entreprise » où des troupes *mettent en scène* des sketches sur les thèmes de la production, de l'argent, des clients... *Qu'en a-t-il retenu*, ce garçon de dix ans ? C'est sa mère qui répond qu'« *au moins là il y avait des acteurs, pas de la technique* ».

La technique – *n'était-ce pas le* but du festival ? – est en effet omniprésente au FIT. Plus que partout ailleurs, elle envahit la « *maison des jeunes et de l'informatique* », où les murs couverts de miroirs renvoient à l'infini des images de micro-ordinateurs et de Minitel. Cette « maison » connaît un incontestable succès. Tous y vont. Les adolescents, qui connaissent bien le sujet et posent de multiples questions. Les petits – quatre à huit ans, – qui jouent, avec les logiciels éducatifs. « *C'est incroyable, on leur montre une fois et ils se débrouillent beaucoup mieux que leurs accompagnateurs.* » Des personnes âgées aussi, qui « *n'y connaissent rien mais voudraient bien apprendre* ». Des étudiants enfin, tels ceux d'HEC, qui ont « *épluché* » les banques de données et « *se sont amusés comme des fous* » avec celle couvrant les *Dossiers et documents* du *Monde*.

Ça pianote partout

Ça pianote d'ailleurs partout, sous la grande halle. Chaque stand, ou presque, chaque coin d'allée, dispose de son terminal. « *On prend conscience ici qu'on ne peut échapper à l'informatique : pour élever une vache, il faut avoir un ordinateur en poche* », remarque un jeune père. Ordinateur, mais aussi machines en fonctionnement, vidéo interactives : la foule est là où l'on touche, où l'on joue, où l'on emporte et où l'on gagne des objets.

Car, excepté quelques professionnels qui passent en semaine, on vient ici pour s'amuser. « *On y respire un air de gaieté*, dit une professionnelle de la communication. *C'est moins ennuyeux que les expositions ordinaires.* »

Côté public, côté jardin, on est donc, dans l'ensemble, plutôt satisfait, même si certains visiteurs sont un peu déçus. Mais côté cour, c'est parfois la grogne. Les jeunes sans emploi, à qui l'on avait promis, outre quelques mois de travail, une formation utile, se trouvent un peu floués sur ce dernier point et souffrent, nous dit-on, d'être « *encadrés par des chefs scouts qui s'adressent à eux comme à des débiles mentaux* ». On se plaint aussi du « *gâchis, le festival est un instrument fantastique, mais très sous employé* », dit un journaliste de « *Soir-FIT* », le quotidien de l'exposition.

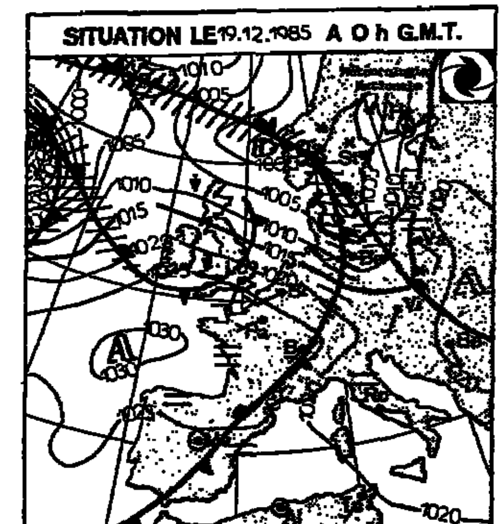
Ces discours désabusés d'adultes, les enfants n'en ont cure. Eux, ils se sont amusés au FIT et en redemandent. C'est cela qui est important, dit un exposant industriel, car « *les jeunes qui sont là aujourd'hui sont nos clients de demain* ».

ELISABETH GORDON.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.12.1985 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.12.85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 décembre à 0 heure et le vendredi 20 décembre à 24 heures.

Evolution persistante d'un flux de sud-ouest perturbé du proche Atlantique au nord de la France. La dorsale prolonge l'anticyclone des Açores vers l'Espagne et le sud de la France.

Vendredi, début de journée très brumeux dans l'intérieur, avec bancs de brouillards épais et localement givrants sur le Centre et l'Est, où les températures minimales seront voisines de 0 degré.

Une zone nuageuse et faiblement pluvieuse touchera les régions proches de la Manche. Sur les régions méditerranéennes, ciel plus dégagé et mistral soufflant modérément. Quelques nuages résiduels sur la Corse.

Températures minimales de 4 à 5 degrés du Nord-Ouest au Nord et de 6 à 10 degrés sur le bord de la Méditerranée.

Dans la journée, le courant perturbé de sud-ouest va se renforcer, les nuages vont pénétrer plus à l'intérieur jusqu'à une ligne approximative La Rochelle-Nancy, ils donneront de petites pluies près des côtes de la Manche. Températures maximales de 10 à 12 degrés. Au sud de la ligne précitée, éclaircies après dissipation des bancs de brouillard, 6 à 9 degrés de l'Aquitaine au Nord-Est. Près de la Méditerranée, ciel peu nuageux et températures de 13 à 15 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 18 décembre, le second le minimum de la nuit du 18 décembre au 19 décembre) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 7 ; Bordeaux, 5 et 4 ; Bréhat, 11 et 6 ; Brest, 11 et 5 ; Cannes, 15 et 8 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 3 ; Dijon, 4 et – 3 ; Dinard, 12 et 5 ; Embrun, 13 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., – 1 et – 1 ; Grenoble-St-Geoirs, – 1 et 2 ; La Rochelle, 10 et 2 ; Lille, 12 et 4 ; Limoges, 4 et 3 ; Lorient, 12 et 1 ; Lyon, 5 et 3 ; Marseille-Marignane, 13 et 4 ; Nancy, 5 et 3 ; Nantes, 13 et – 1 ; Nice-Aéroport, 15 et 10 ; Paris-Montsouris, 10 et 5 ; Paris-Orly, 9 et 1 ; Pau, 7 et 5 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 11 et 0 ; Rouen, 10 et 2 ; Saint-Etienne, 2 et 2 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Toulouse, 3 et 2 ; Tours, 8 et – 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 4 ; Genève, 4 et – 1 ; Lisbonne, 13 et 5 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 13 et 0 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, – 7 et – 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	31	125 F.	5	316 505	50 000 F.
	81	125		104 745	1 000 000
	8 461	1 000		474 575	1 000 000
	013 771	50 000		498 265	1 000 125
	059 891	50 000	6	53 526	5 000
	278 561	50 000	7	22 587	5 000
	120 031	1 000 125		50 717	5 000
	383 211	1 000 000		83 417	5 000
2	02	125		91 667	5 000
	1 772	1 000		401 527	50 000
	1 932	1 000		425 267	50 000
	8 802	1 125		498 217	50 000
	33 942	5 000		187 197	1 000 000
	346 152	1 000 000	8	8	100
3	13	250		08	225
	33	250		0 918	1 100
	5 513	1 250		08 118	5 100
	6 163	1 000		73 118	5 100
	8 143	1 000		145 668	50 100
	39 823	5 000		466 668	1 000 100
	139 023	1 000 000	9	1 089	1 000
	231 763	1 000 000		9 169	1 000
4	24	125		53 319	5 000
	84	125		57 829	5 000
	0 344	1 000		093 719	50 000
	8 864	1 000		478 379	50 000
	376 914	1 000 000	0	00	125
5	65	125		63 430	5 000
	85	125		472 130	50 000
	3 285	1 125		002 980	1 000 000
	20 895	5 000		469 860	1 000 000
	239 985	50 125			
	297 385	50 125			

LOTO

N°51 TIRAGE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 1985



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 25 ET SAMEDI 28 DECEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE DU VENDREDI 13 104

TIRAGE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro 692049 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille 092049, 192049, 292049, 392049, 492049, 592049, 792049, 892049 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux

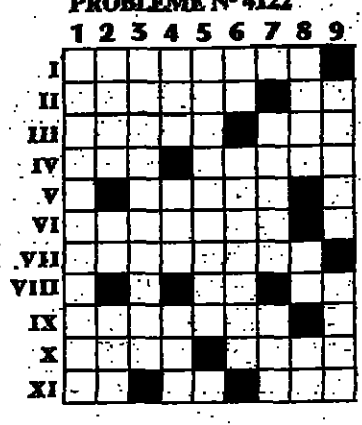
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
602049	690049	692149	692009	692040	10 000,00 F
612049	691049	692249	692019	692041	
622049	693049	692349	692029	692042	
632049	694049	692449	692039	692043	
642049	695049	692549	692059	692044	
652049	696049	692649	692069	692045	
662049	697049	692749	692079	692046	
672049	698049	692849	692089	692047	
682049	699049	692949	692099	692048	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2049	5 000,00 F
	049	1 000,00 F
	49	200,00 F
	9	100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 1985 105

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4122



HORIZONTALEMENT

I. On peut la voir complètement bourrée quand rentrent les noctambules. – II. Désœuvrée. Possessif. – III. Pratique du plus haut intérêt. Raison pour laquelle certains ne se laissent pas marcher sur les pieds. – IV. Mode de transport. N'a pas poussé. – V. Qualifie un maître très peu considéré comme tel. – VI. Toujours démonstratif quand il s'agit d'articles. – VII. Consacrent leur vie à l'étude. – VIII. Note. Interjection. – IX. Le responsable de nombreuses distractions. – X. *On peut y voir passer le diable ou* un train d'enfer. Arme stratégique. – XI. Copulative. Participe passé. N'a qu'une seule ligne mais plusieurs angles.

VERTICALEMENT

1. Agent faisant des commissions dans de nombreux commerces. – 2. Coule en France. Prises en photo. Peu porté à la réflexion ou résultat de beaucoup de réflexion. – 3. N'a que faire des services de l'ANPE. – 4. Sont mis en bière. Roi d'Israël. Fait preuve de présence d'esprit. – 5. Petite montre. – 6. Article. Caractère d'un langage caustique ou d'une langue trop vinaigrée. – 7. Bénéficiaire d'une distinction ou ayant affaire avec la justice. Période de rapprochement. – 8. Moule de la gentry. Possessif. Argument hypothétique. – 9. Sort du bar au moment de la consommation. Veille.

Solution du problème n° 4121

Horizontalement

I. Intimiste. – II. Neuve. Art. – III. Fr. Etrier. – IV. Ovationne. – V. Rentes. – VI. Mutera. El. – VII. Ase. Ir. – VIII. Ténébreux. – IX. Recru. – X. Uléma. UER. – XI. Rases. Lee.

Verticalement

1. Informateur. – 2. Nerveuse. La. – 3. Tu. Antennes. – 4. Ivette. Me. – 5. Métier. Bras. – 6. Rosaire. – 7. Sain. Recul. – 8. Trente. Urée. – 9. Etre. Luxure.

GUY BROUTY.

Sports d'hiver

LA NEIGE FORFAIT

Paysage quasi estival pour les skieurs de Noël. Dans l'ensemble des massifs montagneux, la neige n'est pas au rendez-vous si ce n'est, parfois, dans les Alpes du Nord, au-dessus de 2 000 mètres, sous la forme d'une fine couche qui ne résistera pas longtemps sous les milliers de spatules citadines. Plus grave : la sécheresse qui règne en montagne depuis plusieurs mois fait craindre à certaines stations, notamment dans le Vercors, de ne pouvoir « passer l'hiver ». Et empêche, dans l'immédiat, une utilisation intensive des canons à neige destinés à remédier à l'absence de « poudre blanche », les systèmes d'enneigement artificiel exigeant de grandes quantités d'eau. Une consolation : le beau temps règne en altitude et certaines stations réactivent en toute hâte leurs loisirs estivaux : tennis, tir à l'arc ou équitation. L'été en hiver... – *(Corresp.)*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

« L'Ecole des beaux-arts, la vie d'un atelier au dix-neuvième siècle », 14 h 30, 17, quai Malaquais (M. Banassat).

« Exposition Thyssen Bornemisza », 15 heures, musée art moderne, caisse (Approche de l'art).

« Le musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly.

« De la Capucinière au château du Coq », 15 h 55, rue Caumartin (Paris et son histoire).

« Les salons de l'Opéra », 13 h 30, vestibule (Académia) ou 14 heures, métro Opéra devant Lancel (C.-A. Messer).

« Le nouveau musée Picasso », 11 heures, entrée rue Thorigny (M. Hager).

« Fabuleux trésor de Notre-Dame de Paris. Ors et camées. Rituels secrets des maîtres de la conférence des Orfèvres », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ou métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « La Bhagavad-Gîtâ et l'Evangile ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Sophrologie et apprentissage » (docteur A. Donnars psychanalyste).

Hôtel Concorde Saint-Lazare, salon Provence, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Le Christ et la Gnose ». Renseignements : 48-07-03-48.

EN BREF

CONCOURS

PATRIMOINE DU VINGTIÈME SIÈCLE. – A l'initiative de M. Jack Lang, ministre de la culture, la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France organise un concours photographique « Découvrons le patrimoine du vingtième siècle », destiné à sauvegarder le patrimoine des soixante dernières années. Chaque candidat doit prendre trois photographies d'un bâtiment contemporain et accompagner celles-ci d'un commentaire précisant les raisons de ce choix. Ce concours est également accompagné d'une « bourse aux initiatives » destinée à aider les associations et collectivités locales qui ont un projet (étude ou action culturelle).

★ **Renseignements complémentaires : M. Jean-Pierre Cove, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, tél. : 42-25-03-20. Clôture du concours le 31 décembre 1985.**

HANDICAPÉS

PARALYSÉS DE FRANCE. – Il y a en France 3 000 000 de personnes handicapées, dont 600 000 accidentés de la route. L'Association des paralysés de France, qui compte cent douze établissements dont trente et un ateliers protégés et quarante-huit centres de scolarité ou de rééducation, a besoin de fonds pour faire oublier leur handicap à ces gens *« pas comme les autres »*, favoriser leur intégration dans la vie professionnelle, leur offrir des vacances, les aider à mener une vie presque normale.

★ **Dons à l'Association des paralysés de France, 22, rue du Père-Guérin, 75013 Paris. Tél. : 45-80-82-40.**

SOLIDARITÉ

LA FIN DES FAIMS. – Deux cents organismes, quatre millions de personnes, participent, chacun selon ses moyens, au « Projet Faim » pour qu'avant l'an 2000 la famine ne sévisse plus dans certains pays du tiers-monde, grâce à l'irrigation, au développement des techniques modernes et des cultures vivrières. Colette Quercioli, quant à elle, a dessiné une affiche symbolique aux couleurs gaies : une main tendue, une gerbe de tout ce qui manque aux pays défavorisés (le blé, les légumes, les fruits, les poissons, les œufs...). Ce très joli poster est en vente au profit du « Projet Faim ». Son prix est de 50 F, mais il n'est pas interdit de donner plus...

★ **« Projet Faim », 11 rue Oberkampf, Paris 75011.**

CARNET DU Monde

Naissances

– **Antoine et Catherine DURRLEMAN-BERGEAL**

sont heureux de faire part, avec Bethsabée, de la naissance de

Jérémie,

le 1er décembre 1985.

136, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Mariages

– **René LE CORRE**
et
Brigitte LE SIGLOR

ont *la joie d'annoncer leur mariage, qui* a eu lieu le 14 décembre 1985.

12, rue du Rouergue,
29200 Brest.

– **Gisèle DUCHET**
et
Pierre SOUQUÈS

font part de leur mariage civil, célébré à Paris dans la plus stricte intimité.

Le 11 décembre 1985.

Décès

– Irmine Fert,
Albert et Marie-Josée Fert,
André et Ingrid Fert,
Sandra, Nadiège, Ariane
et Bruno Fert,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles FERT,
professeur émérite
à l'université Paul-Sabatier de Toulouse,

survenu à Toulouse, le 18 décembre 1985, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a lieu à Montclar (Aude) le 20 décembre.

8, rue Ozenne,
31000 Toulouse.
8, rue des Tanneries,
75013 Paris.
12, quai Lombard,
31000 Toulouse.

– Paris. Mauguio.

Mme Joseph Polverel,
son épouse,
Mme Jacqueline Pariente-Polverel,
sa fille,
M. Pierre Pariente,
son petit-fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph POLVEREL,
officier de la Légion d'honneur,
croix des combattants volontaires
de la Résistance,

survenu le 17 décembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *lundi* 23 décembre, à 8 h 30, *en* l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e.

On se réunira à l'église.

L'inhumation se fera au cimetière de Mauguio (Hérault), dans le caveau de famille.

39, quai de Grenelle,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Patrick RENARD,
née Chantal Coisne,
directeur de la domicilerie SDGBL
à Ronchin,

née à Lille le 18 octobre 1948,
décédée à Halluin, le 18 décembre 1985.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré au crématorium de Wattrelos (Nord), le samedi 21 décembre, à 9 h 30.

De la part de
M. Patrick Renard,
son époux,
Laurent, Olivier et Véronique,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Coisne Dernaucourt,
ses parents,
M. et Mme Charles Renard Honoré,
ses beaux-parents,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons pourront être adressés à Villages d'enfants SOS de France, 6, cité Monthiers, 75009 Paris, qui informeront la famille.

Cense Manoir,
rue Arthur-Dennetière,
59250 Halluin.

– Mme Lucien Rostan et sa famille

ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

M. Lucien ROSTAN,

survenu *le 13 décembre 1985.*

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 décembre, à 16 h 15, pendant l'incinération, à la chapelle du cimetière de Jonquerolles de Villetaneuse.

Anniversaires

– Il y a deux ans

Françoise GAUTHIER
(Vermot-Desroches)

vivait ses derniers jours.

Françoise est morte du cancer le 31 décembre 1983.

Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

Jean-Marc Gauthier,
75014 Paris.
Pierre Gauthier,
91450 Etiolles.
Mme Vermot-Desroches,
10000 Troyes.

– Ceux qui ont connu le

Père Raymond LEIBOVICI,

et gardent fidèlement sa mémoire, auront une pensée pour lui aujourd'hui, troisième anniversaire de sa mort, le 20 décembre 1982.

– Il y a deux ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, samedi 21 décembre, à 9 heures, salle des Actes, M. Jacques Perriault : « Machines à communiquer : logique des fonctions, logique des usages. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

économie

REPÈRES

SME : le mark dépasse son cours pivot : 3,067 F.

Dans un système monétaire européen toujours perturbé par la faiblesse du franc belge, la spéculation a continué de se porter sur le mark, dont le cours à Paris a, pour la première fois depuis un an, dépassé son cours pivot de 3,066 F, atteignant 3,0670 F à 3,0680 F. La Banque de France, apparemment, n'intervient pas. Le dollar est resté pratiquement stable à 2,52 DM, 7,72 F et 203 yens.

Agriculture : le Congrès adopte le «Farm Bill»

Après un an de débats, le Congrès des Etats-Unis a adopté, le mercredi 18 décembre, le projet de loi agricole (*Farm Bill*) à long terme. Les parlementaires ont eu énormément de difficultés à trouver un accord, car ils cherchaient à réduire les dépenses de soutien et à relancer les exportations, alors que la crise qui frappe de nombreuses exploitations les incitait aussi à maintenir les garanties des agriculteurs. Le texte prévoit une dépense de 52 milliards de dollars pour le soutien des prix, sur trois années, contre 50 milliards fixés par la Maison Blanche. Toutefois, le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a recommandé l'approbation de la loi, et le président Reagan ne devrait pas y opposer son veto.

Commerce extérieur : l'excédent allemand plafonnera en 1986

Le raffermissement du deutschemark et la poussée de la demande de produits importés conduiront à un plafonnement des excédents de la balance commerciale et des paiements courants en 1986, estime la Bundesbank dans son rapport mensuel. La RFA s'apprête à connaître cette année un solde positif de plus de 70 milliards de deutschemarks de son commerce extérieur et de 50 milliards de sa balance des comptes courants. Mais l'institut d'émission souligne que, durant la période août-octobre, les exportations se sont tassées (en volume) par rapport aux trois mois précédents. Une tendance qui ne s'est pas traduite dans les chiffres du commerce extérieur en raison de la baisse des prix à l'importation mais qui devrait se vérifier dans les statistiques au cours des mois à venir.

Electricité : mesures en faveur des abonnés

L'avance remboursable perçue par EDF auprès des propriétaires d'un logement neuf chauffé à l'électricité ainsi que l'avance sur consommation versée par tout abonné vont être supprimées. L'avance remboursable s'élevait à 3 500 F pour un logement individuel et à 2 500 F pour un logement collectif. Cette décision va entraîner un remboursement anticipé de 1,7 milliard de francs par EDF. Quant à la généralisation de la nouvelle facture d'EDF, elle entraînera la suppression de l'avance sur consommation, soit 131 F pour l'abonné moyen (avec une puissance installée de 6 kW). Une avance sur abonnement sera, en revanche, exigible (34 F par mois).

Gaz : baisse des tarifs industriels de 8 %

Les mille trois cents plus gros clients industriels de Gaz de France vont bénéficier, à compter du 1er janvier, d'une baisse moyenne de tarifs de 8 %. Celle-ci ne se répercutera pourtant pas sur leurs factures, car elle compense juste la nouvelle taxe de 0,95 F par kilowatt/heure prévue dans le budget de 1986. Cette réduction des tarifs de Gaz de France est rendue possible par l'évolution des prix de l'énergie, sensible sur d'autres produits. Ainsi les prix du fuel domestique, libérés le 5 novembre, ont-ils enregistré depuis lors une baisse de 4,2 %. Quant aux prix moyens à la pompe des carburants, ils sont tombés de 5 centimes en une semaine et de 10 centimes par litre en un mois. Baisse des cours du pétrole, affaiblissement du dollar et concurrence accrue expliquent une telle évolution.

AGRICULTURE

LA CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

La FAO dénonce « certaines illusions de développement »

« La crise alimentaire africaine représente le prix payé pour certaines illusions du développement dans le passé », a déclaré M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, le mardi 17 décembre, à l'occasion de la présentation d'une étude consacrée à cette crise et ses remèdes.

Commencée en janvier 1985, elle sera examinée à la prochaine conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à Brazzaville (Congo) en septembre 1986. La FAO a invité du 17 au 19 décembre, 45 experts africains à en discuter. *« Cette consultation rompt avec la pratique trop souvent répandue qui ignore l'expertise et l'expérience des Africains dans l'élaboration des plans destinés à résoudre les problèmes de l'Afrique »*, a dit M. Saouma.

Quant aux « illusions du développement », ce sont, selon le directeur général, *« une certaine industrialisation, la croyance en la stabilité monétaire et en l'équité des échanges internationaux, en la rentabilité des grands projets et en l'efficience des entreprises d'Etat »*.

Dans l'ensemble, les documents présentés indiquent que la plupart des pays africains possèdent le potentiel pour accroître la production agricole à la fois pour satisfaire les besoins alimentaires de leur population et pour développer des productions à l'exportation, malgré d'importantes contraintes écologiques et techniques et de considérables inégalités géographiques.

AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC M. BJORN SVEDBERG

« Ericsson peut constituer une solution de rechange à l'accord CGE-ATT », *affirme le président du groupe suédois*

Stockholm. – Le projet d'accord dans les télécommunications entre le groupe nationalisé CGE et le géant américain ATT prévoie de faire fabriquer en France les centraux sous licence américaine par l'autre groupe nationalisé, la CGCT, qui détient 16 % du marché français. La CGCT avait, de son côté, entamé des négociations avec le suédois L. M. Ericsson, cinquième groupe mondial dans ce secteur. Mais les pouvoirs publics ont, la semaine dernière, bloqué ces conversations pour privilégier ATT. Ericsson ne renonce pas, comprenant mal que le gouvernement français, qui tient des discours en faveur de l'Europe, choisisse ATT sans qu'aucune compétition ait été ouverte.

De notre envoyé spécial

« Que proposez-vous exactement à la CGCT ?

– La France a besoin d'un deuxième fournisseur de centraux téléphoniques aux côtés de la CGE. Des négociations ont été entamées avec ATT, mais Ericsson peut constituer une autre solution. Nous avons une longue histoire dans les télécommunications en France et votre réseau téléphonique comporte déjà 900 000 lignes fournies par notre société, qui fonctionnent bien. Par ailleurs, les contacts noués avec la CGCT ont été fructueux. Ce groupe, compétent, est très complémentaire d'Ericsson dans beaucoup de domaines.

» Il y a encore énormément de recherches à faire et de produits à développer dans les télécommunications, et le fait important est que nous manquons d'ingénieurs en Suède. Or, la CGCT en a beaucoup. Elle pourrait devenir un centre de recherche Ericsson en Europe. Nous profiterions de nos savoir-faire mutuels.

– Concrètement, dans quels domaines pouvez-vous collaborer ?

– Dans la commutation. La CGCT pourrait produire nos centraux pour sa part du marché français, soit 300 000 lignes par an, et en exporter 150 000. Pour le reste, tout est ouvert, sauf dans les domaines militaires, puisque la Suède n'est pas membre de l'OTAN. Cela concerne les vidéo-communications, les fibres optiques, où la CGCT est très bien placée et très complémentaire de nos produits, mais également la téléphonie privée en association avec une autre entreprise française, soit Matra, soit Jeumont-Schneider ; et enfin la fabrication de combinés téléphoniques en association cette fois avec Matra ou Secré avec qui nous avons déjà des liens.

– Accepteriez-vous d'entrer dans le capital de la CGCT ?

– C'est utile lorsque l'on veut établir des liens à long terme. Si la France l'acceptait, je n'hésiterais pas.

– Vous avez rencontré récemment M. Jacques Stern, président de Bull ; vos conversations sont-elles liées à celles menées avec la CGCT ?

– C'était une prise de contact. Il est évident que nous aurions à discuter de la connexion de nos centraux avec les ordinateurs et les terminaux de Bull, mais nous ne sommes pas entrés dans le détail.

– Néanmoins, Bull est lié au groupe américain Honeywell avec qui vous avez un accord de votre côté ?

– C'est vrai. A terme, nous aurons besoin de plus en plus d'accords de collaboration avec d'autres groupes, et Bull et Honeywell seraient des partenaires intéressants. Mais il n'y a rien de fait, ni rien d'urgent.

– Que pensez-vous de la déréglementation des télécommunications en Europe ?

– En tant qu'industriel, j'y suis favorable. La déréglementation ouvre des marchés, de nouveaux services, et il faut que les constructeurs européens fabriquent des centraux capables de les satisfaire, sinon nous perdrons notre avance sur la scène internationale. Par ailleurs, regardez ce qui s'est passé en Grande-Bretagne, où nous avons été choisi par British Telecom contre les autres, dont ATT, parce que nous offrions les meilleurs matériels au meilleur prix. Je serai donc heureux de voir s'ouvrir une vraie compétition en France ou en RFA.

– Vous plaidez pour l'Europe, mais néanmoins vous ne participez pas à l'accord des quatre groupes dans les télécommunications (CGE, Italtel, Siemens et Plessey) qui essaient de définir des normes et des produits communs.

– Ce sont des constructeurs de la CEE. Ils ne m'ont pas invité à les rejoindre, sinon je l'aurais fait. Mais nous participons à ESPRIT et à RACE au travers de nos filiales, et nous participerons directement à Eurêka.

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER.

UN RAPPORT DU HAUT CONSEIL DU SECTEUR PUBLIC

La stratégie internationale des nationalisés

Leur stratégie internationale devait faire partie des titres de gloire dont auraient pu s'enorgueillir les nationalisées, mais les résultats sont encore insuffisants. C'est du moins la conclusion schématique que l'on peut tirer de la présentation, par M. Michel Charzat, député PS de Paris et président du Haut Conseil du secteur public, d'un rapport sur les stratégies internationales des groupes industriels publics. Dans un contexte, où les entreprises françaises en général ont toujours eu un retard historique à l'exportation, les nationalisées ont fait preuve d'un esprit offensif, qui a eu un effet positif sur l'économie nationale.

Entre 1982 et 1984, les dix-sept groupes industriels publics étudiés par le Haut Conseil ont vu leur activité à l'étranger croître à un rythme proche de 20 % l'an. Cette activité représente, directement ou indirectement, du travail pour plus d'un tiers de leurs effectifs (soit plus de trois cent mille personnes en 1984). Quant au solde de leurs échanges commerciaux, il a progressé de 50 % entre 1982 et 1984. Enfin, ces groupes ont été les tuteurs des PME sur les marchés extérieurs en leur permettant d'exporter 1 milliard de francs en 1984.

Ces résultats sont le fruit de stratégies d'internationalisation « à la française » sans rapport avec la multinationalisation pratiquée par des groupes étrangers, leur principal atout étant de préserver des bases solides sur le territoire national, estime M. Charzat.

Les moyens des groupes français sont malheureusement limités. Leurs investissements à l'étranger ont été proportionnels à l'activité qu'ils y réalisent : les parts respectives des chiffres d'affaires et d'investissement à l'étranger sont ainsi de seulement 16,5 % et 15 % pour les biens d'équipement, et de 29 % et 33 % pour les biens intermédiaires. Cette faiblesse limite d'autant la participation des Français au mouvement d'accords croisés. Les acquisitions d'entreprises représentent les trois quarts des principales opérations recensées, le quart restant étant constitué par des cessions. Au total, le Haut Conseil constate que, malgré ce renforcement international, il manque encore de 20 à 30 milliards de francs d'excédent industriel par an. Il ne peut donc que logiquement recommander la poursuite de l'implantation commerciale et industrielle des groupes publics français à l'étranger.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Important succès d'IBM au Japon

En signant un accord avec Nippon Telegraph and Telephon (NTT), la société japonaise des télécommunications, le géant américain IBM a remporté une bataille d'une considérable importance dans la « guerre des réseaux » de communication. Cet accord, signé mercredi 18 décembre à Tokyo, prévoit la création d'une société commune à 50-50 entre IBM et NTT, dénommée Nippon Information and Communication Corp. Elle offrira des services dits *« à valeur ajoutée »* de connection d'ordinateurs à gros débits, en utilisant des protocoles de conversation entre les *machines proches de celles d'IBM.*

IBM s'était vu refuser un même accord en Grande-Bretagne avec British Telecom. Mme Thatcher avait jugé anti-concurrentiel le projet du numéro un mondial de l'informatique avec le numéro un des télécommunications britanniques. Malgré les vives protestations des constructeurs nippons d'ordinateurs, Fujitsu, NEC et Hitachi, Tokyo a dû céder devant les pressions de Washington, qui a fait de l'ouverture du marché japonais des télécommunications un symbole de la bonne volonté japonaise à *réduire son excédent commercial. ATT, le concurrent d'IBM, a déjà signé* un accord du même type avec des groupes industriels et financiers japonais. Mais l'avantage du numéro un mondial de l'informatique est d'abord de s'associer avec NTT, qui reste en position de force sur le marché malgré la perte de son monopole depuis *la déréglementation. Mais il est surtout au niveau mondial* de conforter ses normes, clefs de toute sa stratégie.

TWA : la mise aux enchères est retardée par les syndicats

La mise aux enchères de TWA – rendue nécessaire par l'incapacité de Carl Icahn, le financier qui a racheté 51 % des parts de la compagnie, de trouver les 850 millions de dollars pour acheter le reste – a été retardée par l'opposition véhémente des syndicats de la compagnie, rapporte *le Wall Street Journal.* Lors d'une réunion très agitée, les syndicats ont annoncé qu'ils s'opposeraient formellement au rachat de la sixième compagnie aérienne américaine par Texas Air, le vainqueur probable des enchères. Leur opposition au président de Texas Air, honni à cause des ses positions « anti-syndicales », avait déjà facilité, cet été, le rachat de TWA par M. Icahn contre une première proposition de Texas Air.

Texaco obtient un délai dans son conflit avec Pennzoil

Texaco a indiqué, le mercredi 18 décembre, qu'elle avait obtenu une décision temporaire de justice empêchant sa rivale Pennzoil de réaliser des retenues sur ses actifs pour obtenir l'application du jugement la condamnant à verser 11,1 milliards de dollars *(85,5 milliards de francs)* de dommages-intérêts. Le 19 novembre, un jury avait condamné Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, à verser 10,5 milliards de dollars à Pennzoil pour avoir empêché la réalisation d'un accord visant au rachat de Getty Oil par Pennzoil. Ce jugement fut confirmé le 10 décembre, le juge de Houston, en ajoutant à la sentence 600 millions de dollars d'intérêts.

SOCIAL

LA SITUATION DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Les partenaires sociaux pourraient maintenir pour un an le taux actuel des cotisations

Confédérations syndicales et patronales doivent se rencontrer, le 20 décembre, pour fixer, avant le 1er janvier, le rendement et le taux de cotisation des caisses de retraites complémentaires des non-cadres réunies dans l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) (1).

La situation de l'ARRCO est particulièrement complexe. Tout d'abord sur le plan financier. L'accord signé en 1982, et qui expire le 31 décembre, avait réduit le « rendement net » des régimes de retraite (c'est-à-dire le montant obtenu pour 1 F de cotisation) à 14,7 % au lieu de 15 %. Pour cela, le taux d'appel des cotisations avait été porté à 115 % (2). Or, en raison du chômage et de l'accroissement prévisible des charges, les responsables de l'ARRCO estiment que, d'ici à 1990, pour maintenir le rendement à son taux actuel, il faudrait augmenter de 8,7 % les cotisations (ou porter le taux d'appel à 125 %), ou bien, si l'on veut maintenir les cotisations à leur taux actuel, réduire le rendement de 9,5 % environ.

Cependant, en 1983, lors de l'abaissement à soixante ans de l'âge de départ à la retraite, il avait été décidé d'assurer aux retraités 20 % de leur salaire d'activité – ce qui correspond, sur la base de la cotisation obligatoire à l'ARRCO, à un « rendement brut » de 13,333 %. Or certaines caisses n'y arrivent pas dans le cadre de l'accord de 1982, et l'ARRCO a dû accepter une tolérance de 0,27 point (2 %). Si l'on diminuait encore le rendement de 14,7 %, elles y parviendraient encore plus difficilement.

Syndicats et patronat sont ainsi confrontés à des choix délicats. Pour maintenir le rendement de 13,33 % comme le souhaitent généralement les syndicats – l'accord de 1983 est normalement valable jusqu'à 1990, – il faudrait relever les cotisations. Comme le patronat y est hostile, ce relèvement ne pourrait se faire que sur la part salariale. Peut-on encore accroître les charges des actifs, alors que l'on vient d'augmenter la cotisation d'assurance-chômage pour faire face au déficit de l'UNEDIC et qu'il faudra sans doute relever en 1986 la cotisation d'assurance-vieillesse du régime général de sécurité sociale ? Les syndicats de leur côté sont-ils prêts à voir réduire le pouvoir d'achat des retraités ?

En fait, l'accord de 1983 devait s'accompagner d'une *harmonisation* entre les quarante-cinq régimes de retraites affiliés à l'ARRCO. En effet, ceux-ci fixent l'évolution des pensions à partir d'un « salaire de référence » propre, *lui-même* fonction de l'évolution des salaires dans la ou les branches concernées. Cette revalorisation a des répercussions sur l'ensemble des charges de l'ARRCO, *mais elle n'est pas prise* en compte pour les opérations de compensation pratiquées entre les différents régimes : celles-ci sont fondées uniquement sur la situation démographique (le *rapport* entre le nombre de retraités et le nombre de cotisants) et non sur des critères économiques.

Un système inéquitable

Au cours de négociations entamées au printemps 1983 entre les syndicats et le patronat, puis interrompues et reprises seulement à l'automne 1984, les syndicats ont réclamé une harmonisation du système. En effet, non seulement celui-ci empêche un fonctionnement satisfaisant de l'ARRCO, mais il entraîne des inégalités entre les retraités : ceux-ci voient leur pension revalorisée différemment selon qu'ils dépendent de telle ou telle caisse. Mais le CNPF s'était opposé à l'utilisation d'un salaire de référence commun, certaines fédérations estimant qu'elle aboutissait à une unification des caisses, et les négociations avaient été à nouveau suspendues.

Bien que ce ne soit pas le thème des prochaines négociations, la question sera sûrement posée de nouveau par les syndicats. Dans une lettre adressée le 25 novembre au CNPF, M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de Force ouvrière, vice-président du conseil d'administration de l'ARRCO, a déjà réclamé une règle unique pour le calcul du « salaire de référence » – en fait que l'on prenne en compte l'accroissement *du salaire moyen sur* l'ensemble de l'ARRCO. Il demandait aussi que l'on harmonise la prise en compte des « services passés » (c'est-à-dire les années pendant lesquelles les salariés n'ont pas cotisé), qui varie considérablement selon les caisses, la différence pouvant aller du simple au double.

Le langage des autres syndicats *ne sera sans doute pas très* différent, du moins sur le problème central du salaire de référence. Dans ces conditions, quelle peut être l'issue de la négociation qui commence vendredi ? Si certains syndicats estiment inévitables une baisse du rendement et une hausse du taux d'appel des cotisations, d'autres, comme la CGT et la CFDT, s'y refusent pour l'instant. Compte tenu de l'imbrication des problèmes, il paraît improbable que les partenaires sociaux arrivent à se mettre d'accord avant le 1er janvier. La solution ne serait-elle pas de reconduire pour un an l'accord de 1982, l'ARRCO pouvant passer l'année 1986 en prenant 800 millions de francs sur ses réserves ?

Avant l'*été*, M. Faesch avait déjà lancé un appel en ce sens : afin de « dégager le terrain » pour les négociations sur l'UNEDIC, il avait voulu faire comprendre au patronat qu'on ne lui demanderait pas en même temps une majoration des cotisations d'assurance-chômage et de retraite complémentaire. D'autres syndicats seraient aujourd'hui disposés à accepter une telle solution. Mais à une condition : que le CNPF accepte de s'engager en 1986 sur la voie de l'harmonisation du « salaire de référence », ou accepte au moins d'en discuter...

GUY HERZLICH.

(1) Les caisses ARRCO prennent en charge aussi une partie des retraites des cadres correspondant au montant de la rémunération au-dessous du « plafond » de la sécurité sociale.

(2) Cela correspond à une augmentation de 15 % de la cotisation sans que ce *supplément* donne droit à un supplément de retraite.

« Les forces de l'opposition sont en train de modérer leurs propos » estime M. Maire

Dans une interview à l'AFP le 18 décembre, M. Edmond Maire explicite la décision de la CFDT de ne pas appeler à voter pour la gauche aux élections législatives : *« Notre position n'est ni une déception vis-à-vis de la gauche ni je ne sais quelle façon de se situer par rapport soit à une alternance brutale, soit à la recomposition d'une majorité parlementaire composite. »*

Pour lui, *« jamais le mouvement ouvrier ne s'est situé à droite, mais il ne s'est pas toujours situé à gauche lorsque celle-ci ne correspondait pas aux exigences fondamentales du syndicalisme ».* Bien des débats, ajoute-t-il, transcendent le clivage gauche-droite, et *« la situation est plus complexe que l'image d'Epinal qu'on nous a présentée, le conte pour enfants d'une opposition absolue entre les radicaux-socialistes de droite et les radicaux-socialistes de gauche ».*

Le secrétaire général de la CFDT estime que *« les forces de l'opposition semblent aujourd'hui en train de modérer leurs propos »,* mais *« si on assiste en mars à un raz de marée des partisans de la revanche sociale les gouvernants iront plus loin que ce qu'ils disent aujourd'hui ».* Il se déclare *« choqué par les récentes déclarations de M. Barre, qui (...) semble pris par le vertige du libéralisme en se prononçant pour des accords d'entreprise ou même des référendums organisés par les patrons sur l'aménagement du temps de travail ».*

En cas de victoire de l'opposition, M. Maire souligne qu'*« il n'y aura pas de changement fondamental de l'attitude de la CFDT. Si la future majorité ne se laisse pas emporter par un libéralisme destructeur, nous aurons parfois des rapports tendus, mais c'est la condition de la démocratie et du progrès. Si, au contraire, nous avons au pouvoir des forces de radicalisation, je crains beaucoup pour les salariés et le mouvement syndical ».* Pour la fin de l'actuelle législature, il préconise, *« à défaut d'un grand projet »,* que le gouvernement décide *« dans la loi de finances que la cotisation syndicale soit déductible de l'impôt sur le revenu dans le but de favoriser le financement des syndicats ».*

TRANSPORTS

LES ENSEIGNEMENTS DE L'« HIVER TERRIBLE »

La direction des routes assouplit le système des barrières de dégel

L'hiver 1984-1985 aura été rude pour les routes, pour les usagers et pour l'économie de la France. Des températures de – 25° ont gelé le gazole des camions ; la neige et le verglas ont paralysé la circulation en maints endroits ; surtout le redoux lui-même a contraint les autorités à protéger certaines routes par des barrières de dégel et donc à interrompre le trafic lourd pendant une ou deux semaines. Un hiver aussi exceptionnel rejoint les records des hivers de glace de 1916-1917, 1940-1941, 1955-1956 et 1962-1963. Il a inspiré aux responsables de la circulation et du réseau routier plusieurs améliorations pour que les budgets publics et la vie économique soient moins handicapés en cas de retour de ces caprices météorologiques.

Les dégâts ont été importants, dans l'Ouest notamment. Un département comme les Côtes-du-Nord a comptabilisé 28,5 millions de francs de dégâts sur ses routes, chiffre qu'il faut comparer aux 45,2 millions de francs de son budget d'entretien en 1984.

Les trois quarts des 428 000 kilomètres de routes départementales et un tiers des 28 000 kilomètres de routes nationales n'étant pas hors gel, il a fallu placer des barrières de dégel, des interdictions de circuler pour les véhicules de 3,5 tonnes, 6 tonnes, 9 tonnes ou 12 tonnes, faute de quoi ces routes auraient été défoncées par les poids lourds. En période de redoux, en effet, une chaussée gelée voit sa portance très réduite. Il en coûte plus de 1 million de francs du kilomètre pour réparer une route endommagée.

« *Désormais*, indique M. Jean Berthier, directeur des routes au ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, *il existera deux sortes de dérogations permettant à certains camions de circuler en dépit des interdictions. Les premières seront permanentes, mais délivrées au coup par coup, c'est-à-dire que le préfet autorisera l'utilisation des camions les moins dangereux pour les routes. Tout dépendra du nombre d'essieux et de la répartition de la charge. Par exemple, un tracteur attelé à une semi-remorque, en principe interdit sur une route en cours de dégel au-delà de 9 tonnes, pourra passer avec 15 tonnes s'il comporte cinq essieux.*

» *La deuxième catégorie de dérogations concernera les transports de nécessité, comme le ramassage du lait ou l'approvisionnement en fuel. Le préfet – pour les routes nationales – et le président du conseil général – pour les routes départementales – autoriseront le même camion interdit au-delà de 9 tonnes à emporter jusqu'à 19 tonnes.* »

Il a été décidé également d'améliorer les procédures pour diffuser une information meilleure et plus rapide.

A quand la mise hors gel ?

Enfin, une coordination interdépartementale a été prévue afin d'éviter les incohérences de l'hiver dernier. Plusieurs communes des Hautes-Pyrénées se sont trouvées privées de ravitaillement, le département des Pyrénées-Atlantiques, où elles sont enclavées, ayant interdit la circulation aux poids lourds...

Reste le problème de la mise hors gel du réseau routier, l'idéal étant de ne plus avoir besoin de mettre en branle le système paralysant des barrières. « *Le IXe Plan a prévu de renforcer 2 900 kilomètres de routes nationales pour les rendre insensibles au gel. En 1988, toutes les routes supportant le passage de plus de six cents véhicules lourds par jour seront tirées d'affaire. Nous aurons franchi le gué. Pour le réseau départemental, le défi est d'une tout autre ampleur. Le renforcement de 1 kilomètre de ces routes coûtant entre 600 000 francs et 1 million de francs, l'addition atteindrait plusieurs centaines de milliards de francs, c'est gigantesque. La mise hors gel ne pourra concerner que les secteurs vitaux, comme les dessertes de zones industrielles et les débouchés d'autoroutes. Pour le reste, il faudra continuer pendant longtemps à raisonner en termes de dérogations* », conclut M. Berthier.

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

Au Canada

Selon l'OCDE, la reprise ne simplifie pas les choix budgétaires

Le gouvernement canadien peut se féliciter d'une reprise toujours soutenue après la pire récession de l'après-guerre que le pays ait connue en 1981-1982. Mais ses bonnes intentions – ramener à 4,75 % du produit national brut un déficit budgétaire fédéral de 7,5 % du PNB aujourd'hui, – l'enferment dans un dilemme, si l'on en croit le dernier rapport de l'OCDE sur le Canada : ou la croissance de l'économie américaine, dont les Canadiens sont largement tributaires, se maintient à un niveau suffisant pour leur permettre de peser assez rapidement sur le déficit budgétaire, ou son ralentissement est plus sensible que prévu et, dans ses conditions, Ottawa prendrait un risque en tenant envers et contre tout ses objectifs de retour à un meilleur équilibre des finances publiques.

Une question de « rythme » dont les implications sont évidentes dans la recherche d'une solution à l'autre point noir de l'économie canadienne, un nombre de sans-emploi toujours élevé : de 11,3 % de la population active en 1984 avec des pointes provinciales à 14,7 % en Colombie britannique ou 12,8 % au Québec, le taux de chômage devrait retomber à 10,25 % en 1985 et moins de 10 % en 1986. Mais il s'agit d'un niveau inhabituel et décevant pour un pays qui connaît le taux de créations d'emplois le plus élevé de la zone OCDE. Les experts du château de la Muette imputent à la gravité de la crise du début des années 80 et à ses conséquences très rudes pour le secteur de l'exploitation des ressources naturelles, particulièrement important pour l'économie canadienne, la permanence d'un nombre de chômeurs difficilement acceptable. Une raison supplémentaire pour souligner la nécessité vitale de voir les investissements des entreprises poursuivre la course ascendante entamée au premier semestre 1985.

Avec la consommation, les investissements privés, en hausse de 7,25 % cette année, ont remplacé les exportations comme principal facteur de croissance. Cette dernière, de 5 % en 1984, est restée soutenue à 4 % en 1985 grâce notamment à un très net ralentissement de l'inflation. De 12 % en 1981, la poussée des prix à la consommation est revenue à 4 % cette année comme l'année précédente et a toute chance de se situer autour de 3,5 % en 1986. Compte tenu d'un fort chômage et de la consolidation de la stabilité des prix, les renouvellements de conventions salariales ont jusqu'à présent conforté la modération de la hausse des salaires.

Au total, le Canada devrait ainsi bénéficier d'une amélioration de sa compétitivité. Les excédents records de la balance commerciale, 16,6 milliards de dollars en 1984, ne pourront pourtant pas se renouveler. Sous l'effet du ralentissement de la croissance américaine, la demande extérieure s'annonce moins exceptionnelle et les exportations progresseront de 4,25 % seulement, ce qui reste néanmoins satisfaisant si l'on se réfère au passé. Parallèlement, la reprise des investissements devrait provoquer un gonflement de 5,5 % des importations. L'OCDE prévoit dans ces conditions un léger excédent du commerce extérieur et un modeste déficit de la balance des paiements courants pour l'année prochaine. A moins d'un retournement brutal de la tendance aux Etats-Unis.

En Espagne

Les mineurs espagnols font la grève pour défendre l'avenir du charbon

De notre correspondant

Madrid. – L'agitation sociale est décidément récurrente en Espagne. Cette fois, ce sont les mineurs des charbonnages – un secteur qui regroupe quelque cinquante mille travailleurs – qui ont entamé, le mardi 17 décembre, une grève nationale de quarante-huit heures. Le débrayage semble avoir été presque total en Catalogne et en Aragon, et largement observé dans les Asturies et en Castille.

La grève avait été décidée par les deux grandes centrales syndicales, l'UGT (Union générale des travailleurs), socialiste, et les Commissions ouvrières, communistes. Cette première marque de rébellion des mineurs espagnols contre le gouvernement de M. Felipe Gonzalez avait toutefois provoqué quelques dissensions au sein de la « famille » socialiste. Ainsi, la plus puissante section régionale de la Fédération minière de l'UGT, celle des Asturies, avait paradoxalement refusé, après des débats internes souvent animés, de s'associer au mouvement. Aussi certains dirigeants de l'UGT ont-ils ouvertement accusé les dirigeants du « parti frère » au pouvoir d'avoir fait pression sur les syndicats pour enrayer la grève.

Personne ne semble pourtant nier la pertinence de l'une des principales revendications des grévistes : l'amélioration des conditions de sécurité. Depuis le début de l'année 1985, pas moins de soixante-treize travailleurs ont péri dans les mines espagnoles, un chiffre sans équivalent en Europe. Cette mortalité élevée n'est pas sans rapport avec la structure du secteur minier, où prédominent, à côté des grands charbonnages publics, les petites entreprises privées sans grandes ressources financières, incapables de moderniser leurs installations et d'en améliorer la sécurité.

Plan énergétique

Mais les préoccupations des grévistes – appuyés, sur ce point, par nombre de patrons du secteur – portent plus généralement sur le futur de la mine espagnole. Ils demandent que l'administration, les syndicats et le patronat élaborent conjointement un plan de fournitures basé sur une évaluation de la demande durant les dix prochaines années, ce qui permettrait de planifier la production à moyen terme.

En fait, les mineurs craignent que le gouvernement n'envisage de réduire progressivement le rôle de la houille au profit d'autres sources d'énergie, nucléaire notamment. Telle ne semble pas être pourtant la tendance actuelle, si l'on s'en tient aux prévisions officielles. Le charbon, qui couvrait 15 % de la consommation intérieure d'énergie primaire en 1979, en assurait en 1984 quelque 25 %.

Le « plan énergétique national » élaboré en 1983 prévoit que ce pourcentage reste stable jusqu'en 1990, tandis que la production nationale de charbon devrait passer de 20,4 millions de tonnes en 1982 à 23,9 millions de tonnes en 1990. Mais les syndicats affirment que les prévisions du plan énergétique ne se confirment pas, et que la production a en fait baissé, en valeur absolue, entre juillet 1984 et juin 1985.

THIERRY MALINIAK.

ÉTRANGER

Crise budgétaire entre Bruxelles et Strasbourg

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Pflimlin, président du Parlement européen, a signé le mercredi 18 décembre le budget de la CEE pour 1986 tel qu'il avait été voté la semaine dernière par l'Assemblée de Strasbourg (*le Monde* du 14 décembre). La décision de M. Pflimlin a suscité une réaction immédiate des gouvernements membres.

Les représentants à Bruxelles de la France, de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Luxembourg — qui estiment que le Parlement s'est écarté des règles budgétaires — se sont prononcés en faveur de la saisine de la Cour européenne de justice. Les délégations de la Belgique et du Danemark ont demandé un délai de réflexion, alors que celles de l'Italie, de la Grèce et de l'Irlande ont marqué leur opposition à une telle initiative. Une majorité de six pays est nécessaire pour que le conseil des ministres de la Communauté puisse porter le différend devant la juridiction du Luxembourg.

En refusant une formule de compromis, l'Assemblée a irrité plusieurs capitales européennes. D'autant plus que les Dix avaient accordé des concessions substantielles pour répondre aux préoccupations des parlementaires européens. De sorte que l'écart entre le volume du budget réclamé par le Parlement et celui avancé par les Dix était tombé à 300 millions d'ECU (2 milliards de francs) pour des dépenses globales de 33,5 milliards d'ECU (230 milliards de francs).

M. Pflimlin, bien que opposé à la décision de l'Assemblée, n'a pu faire autrement que de signer le texte, en raison des résultats du scrutin du 12 décembre (230 voix pour et 39 contre).

L'Italie, la Grèce et l'Irlande sont favorables au budget voté par le Parlement dans la mesure où l'accroissement des dépenses concerne essentiellement les crédits destinés aux actions sociales et régionales de la CEE, qui bénéficient largement à ces pays.

M. S.

LA MENACE D'UNE DETTE AMÉRICAINE CROISSANTE

Les Etats-Unis sont en passe de devenir le pays le plus endetté du monde après avoir été la principale nation créditrice. Selon une étude publiée le 18 décembre par l'Institut pour l'économie internationale et dirigée par un ancien conseiller de l'OCDE, M. Stephen Marris, cette dette extérieure pourrait atteindre, à son rythme actuel de croissance, 1 000 milliards de dollars à l'horizon de 1990, soit plus que l'endettement global de l'ensemble du Tiers-monde. Un gonflement qui finira par soumettre les marchés financiers américains à de fortes pressions alors même que le dollar pourrait continuer à baisser.

Cette conjugaison de facteurs pourrait, selon M. Marris, aboutir à une chute excessive du billet vert et à une récession économique mondiale. A moins que les Etats-Unis ne parviennent à maîtriser réellement leurs déficits, notamment budgétaire, et que, de leur côté, leurs partenaires industrialisés adoptent une politique de relance.

● **Japon : prochain coup d'arrêt à la hausse des taux d'intérêt.** — Le Japon a décidé de mettre prochainement un terme, comme prévu, à sa politique de relèvement des taux d'intérêt à court terme appliquée depuis près de deux mois et qui visait à faire remonter le cours du yen par rapport au dollar. Une mesure qui avait pris complètement à contre-pied le marché à terme, lequel venait d'ouvrir ses portes à Tokyo. L'objectif visé a été pratiquement atteint, estime M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon. Par ailleurs, le gouvernement nippon a annoncé qu'il se fixait comme objectif pour l'année budgétaire 1986-1987, qui commence le 1er avril prochain, une croissance de 4 % en termes réels, en légère baisse par rapport aux 4,2 % escomptés en 1985-1986. Selon les projections officielles qui seront publiées la semaine prochaine, la demande intérieure progressera de 4,1 % en 1986-1987, mais la baisse des exportations, compte tenu de la remontée du yen, aura un poids négatif de 0,2 % sur la croissance.

CONJONCTURE

Très vif succès des premiers billets de trésorerie

Les premiers billets de trésorerie, émis par les entreprises pour satisfaire leurs besoins de financement à court terme, ont connu un très vif succès mercredi 18 décembre, jour de leur lancement officiel, après la promulgation, dimanche 15 décembre, *de la loi leur donnant* une existence juridique.

Inspirés du « papier commercial » américain, ces billets ont une durée comprise entre dix jours et six mois, avec un montant minimum qui a été ramené des 10 millions de francs initialement prévus à 5 millions de francs. Ce chiffre de 5 millions de francs est également celui du montant minimum des certificats de dépôts émis par les banques (contre 10 millions de francs précédemment) et des bons du trésor en compte courant, désormais accessibles aux entreprises et aux particuliers, l'ensemble de ces financières subissant un prélèvement fiscal de 33 % sur les intérêts courus.

Le succès des billets de trésorerie, plus de 1 milliard de francs le premier jour pour des entreprises comme Péchiney (300 millions de francs), Total, Fiat-France, etc., est dû essentiellement à leur courte durée et à leur souplesse pour les émetteurs, certes, puisqu'ils se substituent à des crédits bancaires, mais aussi pour les souscripteurs, le plus souvent d'autres entreprises. Ces derniers, jusqu'à présent, ne pouvaient placer leurs disponibilités qu'en dépôts à terme à plus de six mois (c'était trop long), en SICAV de trésorerie (cela pouvait être dangereux en cas de remontée du taux) et en certificats de dépôts d'une durée minimale de six mois, dont le marché secondaire n'a pas connu le développement souhaitable.

Les billets de trésorerie viennent donc à point pour combler une lacune et permettre aux entreprises de gérer au mieux leur trésorerie, positive ou négative. Quant aux taux pratiqués, ils se sont établis légèrement au-dessous de ceux du marché monétaire, qui évolue actuellement aux alentours de 9 %, les durées retenues ayant été, pour le premier jour, de dix jours à un mois.

M. FABIUS « LIBÈRE » LES PRIX

« Nous allons, peu à peu, libérer la totalité des prix à la fin de 1986, mais nous, nous voulons le faire progressivement pour ne pas faire d'électrochocs qui seraient négatifs », a déclaré M. Laurent Fabius, le mercredi 18 décembre, lors de son quart d'heure mensuel sur TF 1 « Parlons France ». *« L'essentiel des prix est déjà libéré »,* a ajouté M. Fabius, précisant qu'en matière industrielle *« nous avons libéré 85 % des prix. »*

Concernant l'inflation, M. Fabius a déclaré que cette année elle serait de 4,8 % et que c'était *« le meilleur chiffre depuis dix-sept ans ».*

Contrairement à ce que déclare le premier ministre, l'essentiel des prix n'est pas libéré. En ce qui concerne l'indice des prix de détail — qui sert de référence à M. Fabius — 60 % des prix qui y figurent, c'est-à-dire largement plus de la moitié, restent contrôlés. L'INSEE indique d'ailleurs de façon précise la proportion des prix libérés par secteur : 50 % pour l'énergie, 43 % pour les prix alimentaires, 60 % pour les prix industriels, moins de 10 % pour les services privés.

Il y a un an, M. Fabius avait annoncé que les prix seraient totalement libérés au début de 1986.

A. Ve.

Commerce extérieur : léger déficit en novembre

Le commerce extérieur français a enregistré, en novembre, un déficit de 486 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières. En chiffres bruts, ce déficit est de 958 millions de francs.

Ces résultats portent à 20,2 milliards de francs le déficit de la *balance commerciale* française sur les onze mois de l'année en données corrigées (22,7 milliards en données brutes), contre 23,5 milliards pour la même période de 1984.

Pour novembre, on note un fort excédent dans le secteur agro-alimentaire de 3,9 milliards de francs. L'excédent pour les produits industriels est de 6 milliards de francs, dont 3,1 milliards pour l'automobile et 2 milliards pour les biens d'équipement professionnels. En revanche, le poste matières premières et produits semi-finis enregistre un déficit de 250 millions.

Au total, les exportations ont représenté, en novembre, 75,18 milliards de francs, contre 78,177 milliards en octobre, et les importations 75,666 milliards, contre 77,195 milliards le mois précédent. Les dernières prévisions gouvernementales d'un déficit tournant autour de 20 milliards de francs pour 1985 sont celles qui sont le plus communément retenues (l'INSEE parle de 22 milliards de francs environ), ce qui ne représente qu'une très faible amélioration par rapport à 1984, où le déficit avait été de 24,45 milliards. Les incidences négatives de la vague de froid de l'hiver dernier ont été évaluées à 5 milliards de francs.

FAITS ET CHIFFRES

● **Nouveau plan de formation chez Renault.** — Le projet de plan de formation 1986 de la régie Renault — 2,7 millions d'heures de formation, 459 millions de francs, 4,57 % de la masse salariale contre 467 millions de francs, 2,68 millions d'heures et 4,36 % de la masse salariale en 1985 — a été présenté lundi 16 et mardi 17 décembre au comité central d'entreprise, qui ne l'a pas approuvé : CFDT, FO et CGC (la CGT avait boycotté la réunion) se sont abstenus. Mais ces syndicats ont accueilli favorablement un effort spécifique de 101 millions de francs (787 700 heures) pour favoriser la mobilité géographique et professionnelle et les besoins de qualification nouveaux (une première tranche plus limitée a eu lieu en 1985) qui doit faire l'objet d'une demande de convention avec le FNE.

● **Production industrielle : très légère progression.** — L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE, s'est inscrit dans le bâtiment et les travaux publics à 134 en octobre contre 133 en septembre sur la base 100 en 1970, soit une hausse de 0,7 % en un mois. En un an (octobre 1985 comparé à octobre 1984), l'indice ne progresse pas.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AURECIC

Société d'investissement à capital variable

Avec le concours d'investisseurs institutionnels, le groupe CIC a décidé de créer une société d'investissement à capital variable spécialisée dans la gestion d'un portefeuille composé de valeurs mobilières rattachées à l'or.

Constituée au moins à 50 % de valeurs françaises et principalement investie en emprunt 7 % 1973, AURECIC a pour vocation d'être un instrument de gestion dynamique recherchant une valorisation à moyen terme. Ce produit est susceptible d'intéresser aussi bien les *personnes morales que les particuliers.*

AURECIC est ouverte au public depuis le 17 décembre 1985.

Les souscriptions et rachats des actions dont la valeur d'origine est de l'ordre de 1 000 F sont reçus auprès des guichets des banques du groupe CIC et de la banque pour l'industrie française. Les titres AURECIC sont admis en représentation des provisions techniques des sociétés d'assurance.

La société est présidée par M. Renaud Segalen, directeur du Crédit industriel et commercial de Paris.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de participations et de placements - Groupe Intra - (anciennement dénommée Banque Stern), société anonyme au capital de 46 480 000 F, dont le siège social est 8, rue de Penthièvre, Paris (8e), informe qu'elle a mis fin, en accord avec la Société de conseil en investissements immobiliers (SCIIM, SARL au capital de 20 000 F, dont le siège social est 109, rue de Turenne, Paris (3e), à la garantie financière accordée à cette société, depuis le 13 avril 1984, au titre de son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce », visée par la loi du 2 janvier 1970.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque de participations et de placements - Groupe Intra cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie, pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque de participations et de placements - Groupe Intra, à condition d'être produites dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de la Banque de participations et de placements - Groupe Intra, 8, rue de Penthièvre, Paris (8e).

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, la présente publication n'emportant aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société de conseil en investissements immobiliers SCIIM.



TOTAL - COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES vient d'effectuer sa première émission de billets de trésorerie pour un montant de 100 millions de francs par l'intermédiaire de la Banque financière parisienne BAFIP.

Association Prévoyance commerçants, artisans, professions libérales, industrielles salariées. 3, av. du Chevré, 35690 Acigné

Convocation des adhérents à l'Assemblée générale annuelle le 27 décembre 1985 à 20 h 30 au siège social.

Objet : Rapport moral, compte rendu final, renouvellement des membres du bureau, questions diverses.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT (UIC)

Au cours de sa séance du 13 décembre 1985, le conseil d'administration a pris connaissance des comptes arrêtés au 31 octobre 1985.

Les résultats acquis au terme des dix premiers mois de l'exercice permettent d'envisager, pour l'année entière, après tous amortissements et provisions déductibles, un bénéfice en amélioration de l'ordre de 20 %, par rapport à celui de l'année précédente.

Quant au résultat consolidé du groupe, il devrait connaître une progression d'environ 35 % sur celui de l'an dernier dont il est rappelé que, provisions libres incluses, il s'élevait à 79 millions de francs.

NAISSANCE DE LA BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Créé le 18 décembre 1985, ce nouvel établissement financier résulte de la fusion de la Compagnie européenne de placements fondée en 1973 et de la Banque arabe privée, filiale à 100 % de la Banque arabe internationale d'investissement depuis 1978.

Cette fusion fait suite au rachat de 60 % du capital de la Banque arabe privée par la Compagnie européenne de placements.

Les actionnaires de la Banque d'arbitrage et de crédit sont :

	%
Banque arabe internationale et d'investissement (BAII) ..	33,34
Mutuelles agricoles	19,00
Mutuelle d'assurances artisanales de France (MAAF)	10,00
Compagnie internationale de placements Luxembourg ...	18,00
Divers et personnes physiques	19,66

Les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés fusionnées, qui se sont tenues le 18 décembre 1985, ont nommé les administrateurs suivants à la Banque d'arbitrage et de crédit :

— Charles Delamare, président-directeur général;

— Sarkis Bedeian, directeur général;

— Banque arabe internationale d'investissement, représentée par Robert Sursock, directeur général;

— Yves Lamarche, président-directeur général de la BAII;

— Mutuelle d'assurance artisanale de France (MAAF), représentée par Jacques Liénard, directeur financier;

— André Martinat, directeur général des Mutuelles agricoles de Poitou-Charentes-Vendée;

— Jacques Gourvennec, ancien secrétaire général des Assurances générales de France (AGF), et Norbert Stadler, directeur central de la BAII, sont nommés censeurs;

— Raymond Sigaudes et Pierre Ranon de la Vergne sont nommés conseillers de la direction générale.

La nouvelle banque aura pour activité :

— La gestion de portefeuilles d'institutions françaises et étrangères et l'arbitrage sur les marchés financier et monétaire;

— Les crédits aux entreprises et les opérations de restructuration;

— Les opérations d'ingénierie financière et immobilière.

Les fonds propres s'élèvent à 65 millions de francs, les fonds permanents (incluant un prêt participatif des actionnaires) totalisent 95 millions de francs.

La Banque d'arbitrage et de crédit gère dans le domaine financier une SICAV obligataire George-V Obligations, un fonds commun coté au Luxembourg, George-V Investment Bond Fund. Dans le domaine immobilier, elle gère, pour le compte de sa clientèle et de ses actionnaires un important patrimoine résultant d'opérations de restructuration qu'elle a dirigées.



SICAV EPARGNE-INSTITUTIONS

Assemblée Générale du 10 décembre 1985

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable EPARGNE-INSTITUTIONS, réunie le 10 décembre 1985 sous la présidence de Monsieur Roland de MARMIES a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

A cette date, l'actif net atteint F. 557 430 438,01 contre F. 436 513 335,89 pour l'exercice précédent et le nombre d'actions en circulation est passé du 28 septembre 1984 au 30 septembre 1985 de 24 101 à 30 521.

Les produits distribuables permettront de régler le 16 décembre 1985 à chaque action, un dividende net de F. 1 846,42 majoré d'un crédit d'impôt de F. 145,57 (contre respectivement F. 1 899,23 et F. 150,23 pour l'exercice précédent).

Nous vous informons qu'en raison de la dématérialisation des titres, survenue le 4 novembre 1984, les actionnaires propriétaires de titres :

— nominatifs purs, doivent adresser leurs instructions à la Société émettrice,

— nominatifs administrés (titres déposés en compte courant) doivent adresser leurs instructions à l'établissement dépositaire.

Enfin, nous recommandons aux actionnaires détenant par devers eux des actions de notre Société, de les déposer chez leurs banquiers.

Crédit du Nord 

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 décembre

Baisse des pétrolières

Le prix du brut chute et les valeurs pétrolières en font autant, ce qui pèse indiscutablement sur l'indicateur instantané. A l'approche de la clôture, ce baromètre de l'évolution du marché boursier cédait près de 0,9 % (après avoir gagné 1 % depuis le début de la semaine).

La baisse des prix du pétrole que l'on escomptait depuis plusieurs jours s'est confirmée mardi après-midi. Du coup, les valeurs pétrolières ont courbé l'échine mercredi. A Paris, elles figuraient parmi les plus vifs replis de la séance avec des baisses de 3 % à 5 % sur ELF-Aquitaine (certificat), Total, Raffinage.

D'autres titres s'inscrivaient également en repli parmi lesquels Aussedat-Rey, très en vue la semaine précédente, Screg, Bail-Equipement, Labo Bellon, Poliet. Par contre, Beghin-Say, qui était déjà très entourée mardi (+ 7,4 %), a encore mis 7 % à son actif, la valeur s'inscrivant à son plus haut niveau de l'année. En hausse de 3 %, Via Banque se trouve dans la même situation, tandis que Martell, Toles de Luzenac, Printemps, Générale des Eaux, BSN, Dassault, Carrefour, font également preuve de bonnes dispositions.

Peu préoccupés par ce correctif de baisse, les boursiers commentaient plutôt le « feu vert » à l'émission de billets de trésorerie donné le 18 décembre par la première émission du genre. Annoncée peu avant l'ouverture de la séance il s'agissait d'une somme de 300 millions de francs émise par la Société Pechiney et immédiatement placée, assure la Société générale, qui procède à l'opération.

Sur le marché de l'or, le lingot régresse à 79 800 F (contre 80 150 F), le napoléon perdant 8 F à 522 F. Fixing à Londres : 321,90 (contre 318,25 mardi midi). Dollar-titre : 7,72/73 F.

NEW-YORK

Tassement

Pour la seconde séance consécutive, le marché new-yorkais a subi mercredi une légère baisse après avoir fluctué faiblement de part et d'autre de la barre d'équilibre. En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles cédait 2,07 points, à 1 542,43, les replis l'ayant finalement emporté sur les gains par 958 contre 664, alors que 430 titres restaient inchangés. Quant au volume d'affaires, il s'est à nouveau contracté pour s'établir à 137,89 millions d'actions contre 155,23 millions à la précédente séance.

Parmi les nombreux titres dont le chiffre d'affaires a dépassé mercredi le million d'actions (Union Carbide, Estman Kodak, Toys R. Us. Inc., Amax, Exxon, IBM, American Telephone, RCA), on trouve en tête, avec un volume de 3,23 millions, Texaco, laquelle a progressé au « Big Board ». Une hausse qui est à mettre au compte des développements apparemment favorables à cette société puisque Pennzoil se voit interdire provisoirement de réclamer à Texaco les colossaux dommages-intérêts que la firme lui réclame (*voir en Entreprises*). Pennzoil, de son côté, a perdu quatre points.

Dans l'ensemble, les spécialistes restent confiants, certains espérant une nette reprise sous huitaine en dépit des opérations de fin d'année coïncidant avec la mise à jour des portefeuilles boursiers, notamment des arbitrages avec les autres grands marchés, y compris à terme et sur options.

VALEURS	Cours du 17 déc.	Cours du 18 déc.
Alcoa	40	38 3/4
A.T.T.	24 3/4	24 7/8
Boeing	51 3/4	50 7/8
Chase Manhattan Bank	68 3/8	67 1/8
Du Pont de Nemours	66 1/8	67 1/8
Eastman Kodak	50 7/8	49 1/8
Exxon	54	54 1/8
Ford	58 5/8	58 5/8
General Electric	71 7/8	71 1/8
General Motors	75 7/8	75 1/4
Goodyear	30 3/4	30 1/2
I.B.M.	152 1/2	152 3/4
I.T.T.	37	36 1/4
Mobil Oil	30	29 7/8
Pfizer	53	52 3/8
Schlumberger	34 1/8	34 1/4
Texaco	27 3/4	28 5/8
U.A.L. Inc.	51	50 3/4
Union Carbide	71	72 3/4
U.S. Steel	26 1/2	25 3/4
Westinghouse	44 7/8	45 1/4
Xerox Corp.	59	58 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE DE LA RADIOTECHNIQUE. – La situation financière de la Radiotechnique, filiale française du groupe Philips, s'est améliorée en 1985 avec un bénéfice consolidé de 40 millions de francs environ contre 8,3 millions de francs en 1984. Cette amélioration est cependant enrayée par les pertes plus importantes de la Radiotechnique-Compelec qui oscilleraient entre 1,5 % et 2 % d'un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de francs, alors que cette perte avait été de 46 millions de francs en 1984. Le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 7 milliards de francs fin 1985, contre 6 milliards en 1984, mais ces chiffres ne sont pas comparables, car des modifications dans les participations sont intervenues cette année, entérinées par l'assemblée générale des actionnaires du 16 décembre.

Ainsi, le groupe est devenu l'entité industrielle de Philips chargée de l'électronique de loisirs, ce qui entraîne la transformation de la société en un holding détenant 80 % dans la Radiotechnique industrielle et commerciale (RTIC) et dans Portenseigne (marques Philips, Radiola, Schneider et Portenseigne) spécialisées dans l'électronique, la télématique, les réseaux câblés, la réception par satellite. La firme possède également 40 % de la Radiotechnique-Compelec, 10 % de SA Philips Industrielle et commerciale, 10 % de la Compagnie des lampes et du matériel d'éclairage, 6 % de TRT et 15 % du Laboratoire d'électronique et de physique appliquée.

MINI-RÉFORMES DES BOURSES OUEST-ALLEMANDES. – Une réforme des Bourses ouest-allemandes, destinée à améliorer leur coordination et donc leur efficacité et a été décidée. Les huit Bourses se sont mises d'accord sur un plan minimum de réforme qui exclut toutefois la création d'une Bourse centrale, a indiqué un porte-parole de la Bourse de Düsseldorf. Les Bourses dont le chiffre d'affaires est très minime, comme celles de Brême ou de Hanovre, tiennent à conserver leur autonomie. Selon le plan adopté lors de récentes négociations, après plusieurs mois de débats, les Bourses devraient instituer un directoire central à Francfort, supervisé par un conseil de délégués de toutes les Bourses.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	17 déc.	18 déc.
Valeurs françaises	135,3	
Valeurs étrangères	99,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 déc.	18 déc.
Indice général	253,4	251,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 décembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 déc.	19 déc.
1 dollar (en yens)	201,65	203

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SICAV 18/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	7 692	7 712	7 430	7 930
ECU	6 706	6 707	....	....
Allemagne (100 DM)	306 100	306 570	297	312
Belgique (100 F)	15 002	14 995	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 800	272 100	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 190	84 310	79	87
Norvège (100 k)	100 520	100 400	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 043	10 990	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 110	5 130	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 489	4 492	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 420	364 650	359 500	370 500
Suède (100 krs)	100 100	100 150	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 560	43 620	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 926	4 930	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 800	4 798	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 508	5 514	5 300	5 700
Japon (100 yens)	3 811	3 794	3 660	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	79950	80100
Or fin (en lingot)	80150	79800
Pièce française (20 fr)	530	522
Pièce française (10 fr)	451	.....
Pièce suisse (20 fr)	504	501
Pièce latine (20 fr)	478	470
Souverain	605	612
Pièce de 20 dollars	3545	3565
Pièce de 10 dollars	2090	2060
Pièce de 5 dollars	1435	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3060
Pièce de 10 florins	498	495
Or Londres	321 90	321 10
Or Zurich	322 50	319 50
Or Hongkong	321 10	320 95
Argent Londres	5 90	5 76



Le Monde

Le gouvernement de Bonn modifie le système d'indemnisation des salariés touchés indirectement par une grève

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand a adopté, mercredi 18 décembre, en conseil des ministres un projet de loi modifiant les conditions dans lesquelles sont versées les indemnités chômage aux salariés d'entreprises indirectement affectées par une grève. Cette décision a été qualifiée d'attaque frontale contre les syndicats par le président de la fédération des syndicats ouest-allemands, M. Ernst Breit, au cours d'un meeting à Düsseldorf.

Dès l'annonce du projet de loi, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à l'appel de leurs organisations, à des arrêts de travail et à des manifestations. Et l'ampleur de la réaction syndicale, inusitée en Allemagne fédérale, est loin de se limiter au seul syndicat IG Metall.

Pour comprendre la réaction syndicale, il faut savoir que la RFA est divisée en différentes zones tarifaires dans lesquelles les négociations salariales, pour une même branche, sont indépendantes. Ces zones ne se recoupent pas nécessairement pour chaque syndicat de branche. IG Metall avait déclenché en 1984 sa grève sur la semaine de trente-cinq heures dans les zones tarifaires de Hesse et de Nord-Bade-Nord-Wurtemberg.

La grève des 35 heures

En cas de conflit, les salariés d'une usine en grève ne peuvent prétendre à aucune indemnité de chômage. Ils perçoivent des indemnités versées par leur propre syndicat. En cas de *look-out* ou de fermeture d'une entreprise indirectement touchée par la grève, mais qui fait partie de la même branche d'activité et de la même zone tarifaire, ils n'en touchent pas plus. En dehors de la zone tarifaire, en revanche, les syndicats ont toujours estimé que des salariés indirectement touchés par une grève avaient droit à des indemnités de chômage ou de travail à temps partiel. Cette interprétation, reconnue par les tribunaux, a été contestée par le patronat, qui s'est constitué en appel l'année dernière après la grève de la métallurgie.

Le projet de loi du gouvernement prévoit que l'office du travail de Nuremberg n'aura pas à verser d'allocations dans les autres zones tarifaires si le conflit est déclenché pour une *« revendication majeure »*, si son enjeu dépasse dans la branche en question le stade purement local. Bien que déclenchée dans deux zones tarifaires seulement, la grève des trente-cinq heures concernait, l'année dernière, l'ensemble de la métallurgie au plan national. Les accords conclus dans ces deux zones ont ensuite été appliqués aux autres.

Le patronat accuse les syndicats d'utiliser cette disposition pour bloquer des pans entiers de l'industrie en déclenchant une grève dans un secteur soigneusement choisi sans avoir à se préoccuper de ce qui se passe ailleurs. A l'inverse, les syndicats ont toutes les raisons de redouter que les nouvelles dispositions de la loi, si elles sont adoptées, permettent au patronat de déclencher des look-out généralisés pour les acculer financièrement.

Appuyé par l'aile chrétienne-démocrate du mouvement syndical, dont il est issu, le ministre du travail, M. Norbert Blum, accuse le DGB de crier au loup, et affirme que son projet de loi ne vise qu'à combler un trou de la législation pour rendre les règles d'un conflit parfaitement claires.

H. de B.

MAINTIEN DE LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS LE 20 DÉCEMBRE.

Les syndicats des contrôleurs aériens ont maintenu leur mot d'ordre de grève pour le vendredi 20 décembre, à l'issue de l'entrevue qu'ils ont eue mercredi avec M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat aux transports. Les syndicats estiment qu'*« aucune proposition sérieuse de nature à* [les] *faire revenir sur* [leur] *décision »* n'a été présentée par M. Josselin. Le secrétaire d'Etat a précisé qu'un service minimum (dix vols intérieurs et trente vols internationaux) serait assuré, en conformité avec le décret publié le 18 décembre au *Journal officiel*. Les voyageurs peuvent se renseigner au numéro de téléphone suivant : 45-39-25-25. Les aiguilleurs du ciel réclament l'intégration de leurs primes dans le calcul de leur retraite.

● *M. Hernu en Israël.* — L'ancien ministre de la défense est arrivé mercredi soir 18 décembre. Pour une visite officielle de cinq jours en Israël, à l'invitation de M. Ehud Kinamon, chef de la municipalité de Bat-Yam (ville jumelée avec Villeurbanne, dont M. Hernu est maire). — *(AFP.)*

● *Voile : Course autour du monde. — Côte-d'Or*, le maxi monocoque d'Eric Tabarly qui avait dû être allégé au Cap après la première étape de la Course autour du monde, connaîtrait de nouveaux problèmes de coque, sous la ligne de flottaison. Le bateau suit désormais une route très au nord et semble mettre le cap sur l'Australie.

AU BUREAU EXÉCUTIF DU PS

M. Jospin estime que M. Rocard « n'a pas le monopole de la lucidité »

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 18 décembre, n'est guère revenu sur l'incident provoqué par les déclarations de M. Michel Rocard dans l'hebdomadaire *Newsweek*. Les dirigeants socialistes semblent vouloir clôre cette épisode. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a seulement fait allusion à ces déclarations, en affirmant que M. Rocard (qui assistait au bureau exécutif) *« n'a pas le monopole de la lucidité »*.

De son côté, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, dans l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi de cette semaine*, demande, à propos de ces déclarations : *« Pourquoi marquer tant d'assurance dans l'échec ? Et pourquoi laisser penser qu'une défaite aujourd'hui serait le meilleur moyen de préparer une victoire pour demain ? »* M. Poperen a remarqué, devant le bureau exécutif, que de telles déclarations ne favorisent pas la mobilisation.

Le bureau exécutif a également adopté définitivement la plate-forme du PS pour les élections législatives, dont certains points, notamment l'immigration et l'évolution des prélèvements obligatoires, étaient encore en discussion (*le Monde* du 17 décembre). Le texte précise : *« Une croissance plus forte, la mise en œuvre de la solidarité et la maîtrise des prélèvements obligatoires doivent être analysées conjointement. »*

Les socialistes proposent, pour la prochaine législature, une *« stabilisation »* du taux de ces prélèvements et *« à la mesure de la croissance, sa diminution »*.

Quant à l'immigration, la formule finalement retenue (M. Gérard Fuchs, président de l'Office national d'immigration, rocardien, avait proposé *« insertion »*) est l'*« intégration »* dans la société française. Le bureau exécutif a encore apporté quelques modifications à la partie consacrée à la défense, que M. Paul Quilès, ministre de la défense, avait lui-même amendée samedi 14 décembre, lors du comité directeur du PS.

JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT : PEU DE PERTURBATIONS

La journée d'action organisée par la CGT, ce jeudi 19 décembre, afin de protester contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail est peu suivie dans le secteur public.

A la SNCF, seul le trafic de la banlieue nord est perturbé. Deux trains sur trois assurent le service. Le trafic est normal sur les autres lignes de banlieue et sur les grandes lignes. A la RATP, le métro et le RER circulent normalement. Le trafic des bus est assuré à 99,5 %.

A EDF, on enregistre une baisse de production (un mot d'ordre de grève a été lancé entre 9 heures et 11 heures) mais aucune coupure de courant n'était prévue.

La CGT avait appelé à une manifestation à 10 h 30 entre l'Hôtel de Ville et la Concorde. La préfecture de police n'avait autorisé le défilé que jusqu'aux Tuileries, rappelant qu'*« il est de règle qu'aucun défilé n'ait la place de la Concorde comme point d'aboutissement »*. La CGT pour sa part refusait de modifier le trajet du défilé.

La dernière manifestation organisée par la CGT sur le même thème avait eu lieu le 4 décembre et avait réuni six mille personnes.

La manifestation de ce jeudi 19 décembre, à Paris, a réuni cinq mille à six mille personnes. *« La manifestation montre que les travailleurs refusent catégoriquement cette loi »*, a déclaré au départ du cortège M. Henri Krasucki, secrétaire général de la Confédération, dénonçant *« une exigence du patronat dangereuse pour les travailleurs du secteur public et du secteur privé »*, car elle implique une réduction des rémunérations et prend sur le temps libre des salariés, *« ouvre la porte à l'arbitraire du patronat »*. *« Il faut rendre ce projet inapplicable »*, a-t-il affirmé, annonçant *« des actions plus vigoureuses »* dans les jours qui viennent. Encadrés par un service d'ordre important, les manifestants ont défilé en scandant : *« Flexibilité, non, non, non »* et *« Non à la régression sociale du pouvoir et du patronat »*.

Le numéro du « Monde » daté 19 décembre 1985 a été tiré à 453 508 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Salut les copains !

Vous avez vu hier, dans *le Monde*, le récit — c'était désopilant — du tour de piste de Fillioud, la piste d'atterrissage de l'aéroport de Dakar. Il débarque, tout sourire et tout nœud papillon, pour prendre possession de sa planque : patron de l'Agence de coopération francophone. Il devait être élu, c'était dans la poche. Ou plutôt c'était dans celle de Jobert, mais, bon, comme il fallait caser Fillioud, on a demandé à la Miche de se pousser de là qu'on l'y mette.

Donc il débarque, et qui lui tombe littéralement sur la tête, envoyé dare-dare de Libreville dans l'avion présidentiel ? Le candidat de Bongo. Il lui a piqué sa place au vol ce mec-là, Okumba, il s'appelle. Et il est reparti Fillioud, il est rentré à Paris, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. Encore une grande victoire de la diplomatie française. Merci Omar. Omar, c'est Bongo.

Pauvre Fillioud, je le taquine, mais il n'a vraiment pas de chance. Au petit jeu des chaises musicales, où tout les copains du président, pas Bongo, Mitterrand, ont réussi à se poser, il est le seul à rester debout, bras ballants, pieds en dedans.

Remarquez, ça va peut-être pouvoir encore s'arranger. On pourrait le faire profiter de cette nouvelle loi, géniale. Vous savez tous ces ambassadeurs recrutés par le pouvoir en faisant la nique au Quai d'Orsay. Ils vont se retrouver avec le titre et le fric de ministre plénipotentiaire. A vie.

Il y a un autre truc qui serait pas mal aussi. On vient de créer des corps d'inspection générale des ministères. Ne me demandez pas à quoi ça sert. Je n'en sais rien. Enfin, si, ça sert de chambre d'amis. Le gouvernement peut y installer qui il veut. A une condition. Draconienne. Etre majeur. *Alors ça y va ! Il y a déjà un* instituteur, un toubib, un agriculteur qu'on a chargés d'inspecter les corbeilles à papier et l'état du chauffage central des palais où les élus de demain vont s'installer en maîtres. *Les nouveaux*, ce sera les anciens. Et les anciens, ils faisaient comme les nouveaux qui seront les anciens. Ils casaient, ils recasaient les copains.

Mais, j'y pense, pourquoi on ne referait pas le coup du porte-parole du président, nommé préfet, pas pour faire préfet, pour faire attaché de presse de Mitterrand ? Fillioud, on pourrait le nommer amiral. Pas pour faire amiral. *Pour faire gardien de phare à la tour Eiffel.*

CLAUDE SARRAUTE.

La visite de M. Chirac à la Réunion

De notre correspondant

Saint-Denis. — M. Jacques Chirac a officiellement lancé la campagne électorale du RPR dès son arrivée à la Réunion, le mercredi 18 décembre. *« Il m'a semblé utile et symbolique de commencer la campagne électorale ici et dans l'océan Indien »*, a déclaré le président du RPR, accueilli à l'aéroport de Gillot par tous les responsables gaullistes locaux, M. Michel Debré en tête, ainsi que par des représentants de l'UDF, dont le sénateur Louis Virapoullé (CDS) et son frère M. Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André.

Devant un demi-millier de sympathisants brandissant drapeaux tricolores et pancartes à son effigie, M. Chirac a donné le ton de sa visite dans l'océan Indien : mettre en échec tout indépendantisme, qui ne pourrait faire, selon lui, que le malheur des Réunionnais comme celui des métropolitains. Le maire de Paris a convié les habitants de l'île à s'associer au *« grand mouvement de redressement national »*. *« Nous attendons ici un résultat exceptionnel »*, a-t-il ajouté.

Quelques heures plus tard, lors de son premier grand meetind tenu en fin de journée à Saint-Pierre (sud du département), le président du RPR a dressé un sévère réquisitoire contre la politique menée outre-mer depuis quatre ans. *« Tous les indicateurs économiques sont à la baisse, le chômage atteint des proportions dramatiques, le taux de couverture des importations par les exportations a chuté de près d'un tiers en quatre ans. »* Pour M. Chirac, ce bilan négatif est le résultat d'une politique *« sectaire et dogmatique »*. *« Pendant plus de trois ans*, a-t-il poursuivi, *le gouvernement a tout mis en œuvre pour faire plaisir au Parti communiste réunionnais, qui travaille à la Réunion comme les carias dans les cases créoles : il ronge les piliers de la liberté. »*

Le président du RPR a accusé le sénateur Paul-Julius Bénard (apparenté RPR) de *« pactiser avec les communistes »*. M. Bénard, maire de Saint-Paul et président du Front militant départementaliste, présente une seconde liste d'opposition (1) aux législatives et aux régionales, et ne cache pas son profond désaccord avec Michel Debré, qu'il a qualifié de *« grand chef canaque blanc »* venu *« imposer »* l'union dans l'île au lieu de la construire avec toutes les forces d'opposition.

Un mois après la visite de M. Raymond Barre, le séjour de M. Chirac à la Réunion est déjà marqué par une tension à peine voilée entre l'UDF et le RPR. Le maire centriste du Tampon, M. André Thien Ah Koon, a créé la surprise mercredi par son absence à l'aéroport de Gillot alors que l'état-major du RPR au complet avait accueilli M. Raymond Barre.

Le voyage de M. Chirac à la Réunion pourrait aussi être l'occasion de la naissance d'un axe Réunion-Mayotte. Une délégation d'élus mahorais était attendue dans le département pour rencontrer, vendredi, le président du RPR. Les gaullistes réunionnais envisagent de « parachuter » un candidat non inscrit à Mayotte, M. Eric Boyer, adjoint au maire de Saint-Denis. Cet accord offrirait au RPR un véritable fer de lance pour une grande politique de rayonnement de la France dans l'océan Indien.

ALIX DIJOUX.

(1) La liste d'union RPR-UDF est conduite par M. Michel Debré, devant *MM. Jean-Paul Virapoullé (UDF)*, André Thien Ah Koon (sans étiquette), André-Maurice Pihouée (RPR, conseiller général) et Auguste Legros (RPR), maire de Saint-Denis.

LE CONSTRUCTEUR BRITANNIQUE D'HÉLICOPTÈRES WESTLAND CHOISIT DE S'ALLIER A SIKORSKY

(De notre correspondant.)

Londres. — La direction de Westland, le constructeur britannique d'hélicoptères, a signé, dans la soirée du mercredi 18 décembre, un protocole d'accord avec la compagnie américaine Sikorsky. Celle-ci, avec la participation de Fiat, apporterait 70 millions de livres (environ 700 millions de francs) pour acquérir, dans un premier temps, semble-t-il, *29,9 % des parts de Westland*, évitant ainsi à cette société d'être placée sous administration judiciaire, en raison d'un déficit considérable dont l'étendue (estimée à 1 milliard de francs) devrait être annoncée ce jeudi 19 décembre.

Les dirigeants de Westland ont donc maintenu leur position, malgré les remous causés par cette affaire dans les milieux politiques britanniques, et malgré les dissensions que cette solution *« américaine »* a provoqué à l'intérieur même du gouvernement britannique (*le Monde* du 17 décembre).

Avec l'appui tacite de Mme Thatcher, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Leon Brittan, a maintenu que la direction de la compagnie devait être laissée libre de son choix. Mais le ministre de la défense, M. Michaël Heseltine, persiste à contester celui-ci, au risque d'aggraver au sein du cabinet des divergences — qui se seront rarement exprimées aussi publiquement — et de compromettre son propre avenir politique. M. Heseltine persiste à juger préférable une *« solution européenne »* présentée par un consortium composé par British Aerospace et GEC (Royaume-Uni), Aérospatiale (France), MBB (Allemagne fédérale) et Agusta (Italie). F. C.



